

## 4. VALLÉE DE L'HALLUE ET VALLÉE DE LA SOMME EN AMONT D'AMIENS

### 4.1. LA VALLÉE DE L'HALLUE

#### **Données générales et Éléments de stratigraphie en fond de vallée**

##### Description de la vallée de l'Hallue

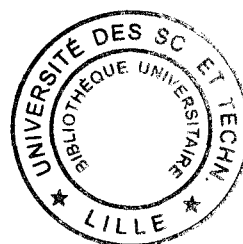
Avec un peu moins de 15 km de long, l'Hallue est un affluent relativement important de la Somme. La confluence se situe une dizaine de kilomètres en amont d'Amiens (fig. 91). L'Hallue suit un axe nord-est / sud-ouest. Elle draine une région de plateau limoneux sur substrat crayeux. Le paysage végétal du fond de vallée correspond à une succession de roselières (zone tourbeuse), de labours, de pâtures et de peupleraies (zone limoneuse). Les étangs artificiels sont peu nombreux et les gravières inexistantes.

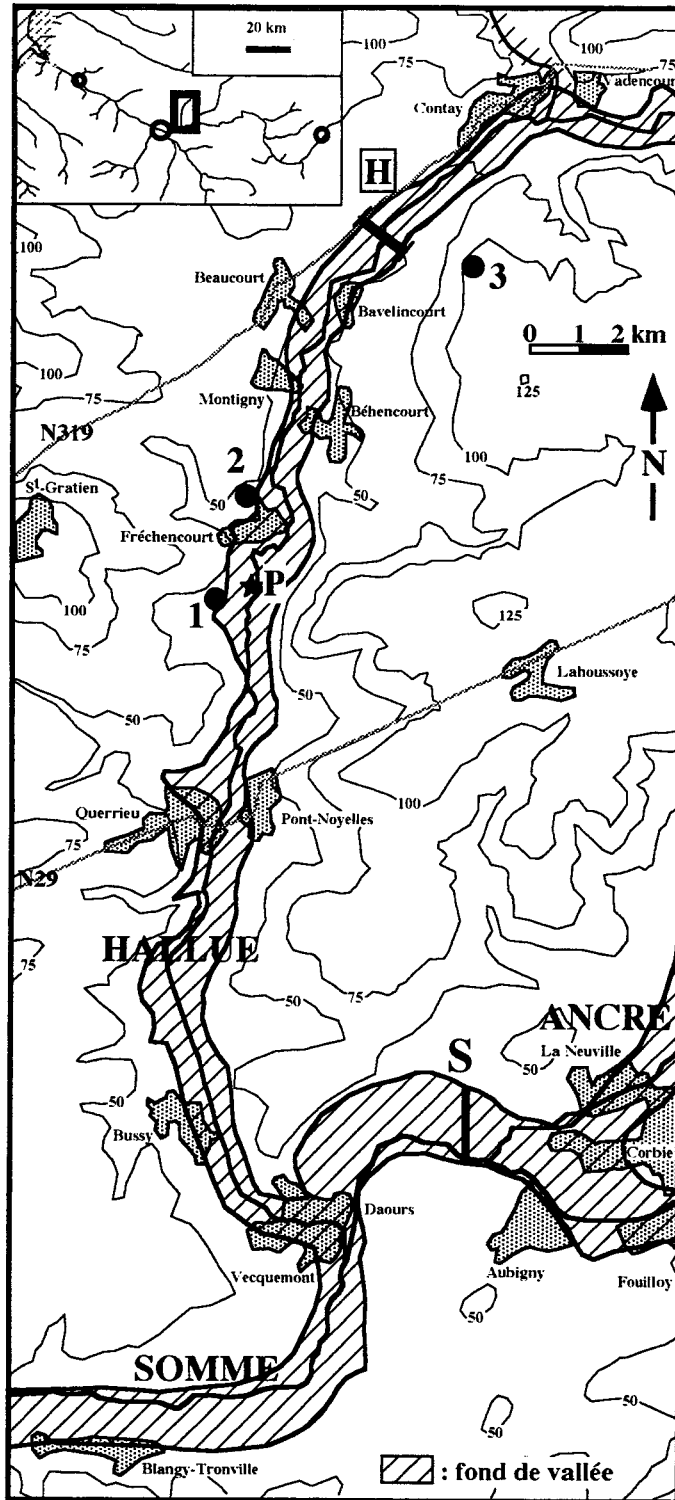
##### Les travaux de Van Zeist et Van der Spoel-Walvius

Van Zeist et Van der Spoel-Walvius (1980) ont utilisé un profil palynologique issu d'une tourbière de Fréchencourt (fig. 91) dans le cadre de leur synthèse sur l'évolution végétale du Bassin parisien. Ils décrivent une sédimentation de plus de 4 m d'épaisseur au dessus du substrat crayeux. La stratigraphie simplifiée fait état, de haut en bas, de sédiments argileux (moins d'1 m), de tourbes et de sédiments organiques jusqu'à environ -3 m et de formations argileuses sur le substrat. Les analyses palynologiques se sont concentrées sur les formations organiques dont la partie supérieure fit l'objet de datations (**3415  $\pm$  35 BP** vers -1m et **4130  $\pm$  45 BP** vers -1,5m ; GrN-5385 et GrN-5959). Le détail de la palynozone 8 et le passage à la palynozone 9 fut en partie compris à partir de cette coupe (au sens classique, une bonne partie de l'Atlantique et le passage au Subboréal).

##### Les sondages de 1997

Nettement plus en amont, à Bavelincourt des sondages archéologiques (opération Afan) furent effectués, en 1997, dans le cadre d'une étude d'impact sur l'implantation d'un gazoduc (fig. 91). Situés sur un axe transversal à la vallée, ils révélèrent une très importante sédimentation post-mérovingienne allant jusqu'à plus de 4 m d'épaisseur. Les tourbes de colmatage de la vallée ont simplement été effleurées.





**figure 91:** carte de la vallée de l'Hallue et d'une partie de la Somme.

Les plages hachurées correspondent aux fonds de vallée.

**1 :** Fréchencourt "La Falize"

**2 :** Fréchencourt , au nord du village

**3 :** Bavelincourt "La Pierre d'Oblicamps"

**P :** position présumée du profil de Van Zeist.

**H et S :** sondages sur le futur gazoduc (H = Hallue ; S = Somme).

## **Documents mésolithiques**

La documentation sur le Mésolithique est le fruit de deux prospecteurs de surface sensibilisés à cette période après leur séjour à la Chaussée-Tirancourt en tant que fouilleurs bénévoles (Eric Béhague et Cyril Saguez). Trois sites furent repérés (fig. 91).

- Bavelincourt "La Pierre d'Oblicamps" se place en rebord de plateau sur un affleurement d'Argile à silex. Des ramassages autour d'un menhir ont livré un abondant mobilier lithique comprenant des nucléus à lamelles et de nombreuses lamelles attribuables à un Mésolithique qui reste à définir.
- Au nord du village de Fréchencourt, sur un bas de versant limoneux placé à la confluence de l'Hallue et d'une vallée sèche, des lamelles régulières et quelques microlithes et débris d'armature ont permis d'identifier un Mésolithique à trapèzes à retouches inverses plates.
- A Fréchencourt "La Falize", une très abondante industrie fut recueillie sur un bas de versant limoneux encadré par un versant crayeux très abrupt (La Falize) et la confluence entre l'Hallue et une vallée sèche. Divers aspects physiques montrent la présence d'au moins deux industries mésolithiques. Une série à forte patine compte notamment une feuille de gui et un triangle à petit côté court. Un autre ensemble de pièces n'est pas patiné et comprend plusieurs lamelles à retouches Montbani, 3 armatures à retouches inverses plates et une pièce triangulaire dérivée des trapèzes à bases décalées.

## **4.2. UN POINT D'OBSERVATION SUR LA SOMME**

### **Localisation de la zone sondée**

La mise en place d'un gazoduc sur la vallée de la Somme fut l'occasion de pratiquer des sondages au printemps 1997, préalablement aux travaux (opération Afan). Le gazoduc traverse la vallée de la Somme, une quinzaine de kilomètres en amont d'Amiens (fig. 91). A cet endroit le talweg décrit une boucle entre deux confluences (l'Hallue et l'Ancre). Les sondages se placent à quelques centaines de mètres en aval de la confluence avec l'Ancre (fig. 91 et 92). Un versant limoneux peu pentu, au sud, contraste avec un abrupt crayeux, au nord. Actuellement, les cours d'eaux sont canalisés et la

Somme longe la rive gauche. La largeur du talweg est d'environ 800 mètres. La partie du fond de vallée comprise entre le versant exposé au sud et la Somme a pu être sondée. Elle comprend 90% de sa largeur. Une petite portion comprise entre la Somme et le versant contigu n'a pas pu être explorée.

### **Circonstances des sondages**

Préalablement aux sondages, des terrassements assez profonds et étendus sur plus d'une centaine de mètres carrés (fig. 92) avaient déjà été effectués par GDF. Quelques observations permirent de conclure qu'ils se trouvaient à proximité immédiate d'un gisement mésolithique. Pour des raisons techniques, nos 24 sondages ponctuels (fig. 92) ont été limités en profondeur (en moyenne 2,5 m et parfois jusqu'à 4 m). La séquence holocène étant souvent plus épaisse, une partie de l'histoire du talweg nous a totalement échappé. Le gisement découvert n'étant théoriquement pas menacé par les terrassements de GDF, le SRA pensa que les investigations devaient s'arrêter. Cependant, la surveillance des travaux permit de déplorer une destruction partielle du site. Les données sont donc limitées aux profils stratigraphiques des sondages et à quelques pièces archéologiques. Evidemment, une approche palynologique, des sondages élargis et des analyses  $^{14}\text{C}$  des ossements exhumés paraissaient nécessaires.

### **Résultats des sondages**

#### Données générales

Les sondages placés aux deux extrémités de la plaine alluviale ont livré des vestiges archéologiques dans des états de conservation assez différents. Le Mésolithique est uniquement présent au sud de la vallée. En revanche, les observations réalisées sur la majeure partie de la plaine alluviale ont révélé une séquence très épaisse qui n'a pas pu être appréhendée dans sa totalité. Pourtant deux larges paléochenaux assez différents sont identifiés (Paléo-Somme et Paléo-Ancre ?).

#### Partie nord du talweg

Sur la moitié nord de la plaine alluviale, la partie inférieure des sondages a mis en évidence un tuf homogène fluviatile qui se présente actuellement sous la forme d'une boue crayeuse. Cette formation correspond à un paléochenal tuffeux très étendu d'une largeur de plus de 300 mètres qui va jusqu'au pied du versant crayeux. Ces tufs sont recouverts

par des alternances de tourbes litées et de limons organiques très fins. Quelques bancs de tuf fluviatile interstratifiés dans les dépôts tourbeux trahissent la présence de deux cours d'eaux peu profonds mais relativement larges (environ 100 m). Enfin, la dernière dynamique fluviatile apparaît très récente (Moderne). Elle est soulignée par le dépôt de limons organiques "plastiques" à mollusques fluviatiles situés juste sous la terre végétale.

### Partie sud du talweg

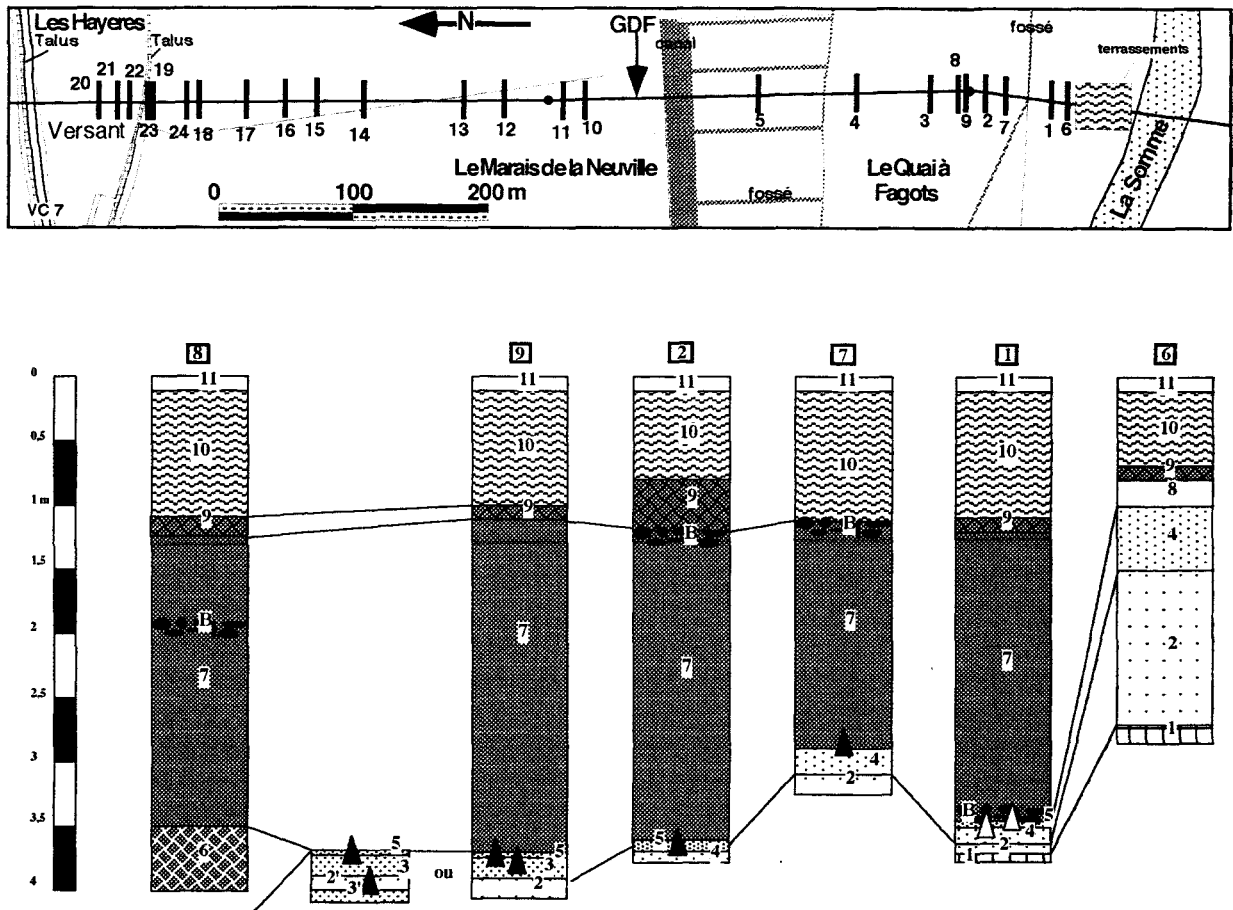
La moitié sud du talweg actuel (Le Quai à Fagots) se compose d'un bas de versant limoneux, d'une amorce de fond de vallée de quelques dizaines de mètres soulignée par une peupleraie, du cours actuel de la Somme et de 300 mètres de pâture humide.

L'examen des déblais issus du creusement prématuré (travaux GDF) a montré une très faible sédimentation alluviale d'un âge extrêmement récent (Moderne) recouvrant des loess et de la craie. Cette observation fut confirmée par le sondage 6 (fig. 92). Il s'agit donc d'un bas de versant limoneux fossilisé par une expansion tardive du colmatage de la vallée vers le versant.

Les sondages 1, 7, 2 et 9 (fig. 92) permettent de suivre l'extension de ce bas de versant vers le fond de vallée. Entre les sondages 6 et 1, soit environ 8 mètres, une forte pente est mise en évidence car la base de la séquence alluviale passe de - 1 m à - 3,5 m. Ensuite, un replat limoneux, avec quelques petits dômes, s'étend sur une centaine de mètres. Il s'agit de la situation topographique occupée par les préhistoriques. Ces niveaux sont recouverts par environ 2 mètres de sédiments tourbeux et limoneux à mollusques fluviatiles puis par les dépôts modernes. Cette phase du colmatage de la vallée est post-mésolithique et pourrait dater de la Protohistoire (un tesson de La Tène provient de ces formations). Les sondages 8, 3, 4 et 5 indiquent une sédimentation alluviale beaucoup plus épaisse dont la base n'a pas été atteinte. Les deux phases de colmatage observées vers le versant sont présentes. En dessous, les sondages révèlent des tourbes franches. Ces formations organiques marquent probablement la fin du colmatage du chenal mésolithique.

### Précisions sur le gisement mésolithique

Les vestiges préhistoriques témoignent d'une ou plusieurs occupations situées sur une position morphologique particulière. Il s'agit d'un replat limoneux irrégulier qui prolonge le versant limoneux et se trouve probablement à proximité immédiate des zones humides de l'époque (chenal ou tourbières ?).



**Figure 92 :** (en haut) localisation des sondages (rectangles allongés) sur la vallée de la Somme vers Corbie.  
 : (en bas) profils stratigraphiques des sondages pratiqués sur le gisement mésolithique.  
 La base des triangles correspond aux niveaux archéologiques.

- 1 : substrat crayeux en place,
- 2 : limon à nombreux granules de craie (loess),
- 2' : formation limono-calcaire ?,
- 3 et 3' : limon organique à mollusques terrestres,
- 4 : limon hydromorphe plastique gris-vert,
- 5 : limon tourbeux,
- 6 : tourbe franche,
- 7 : alternance de tourbes à mollusques aquatiques, de tourbes litées et de limons organiques très fins,
- 8 : limon gris très fin à concrétions calcaires,
- 9 : tourbe noire franche,
- 10 : alternance de limons tourbeux, organiques et argileux à mollusques fluviatiles,
- 11 : terre végétale,
- B : horizon à nombreux bois (essentiellement des souches).

Le sondage 7 révèle une petite butte limoneuse. Le passage brusque des formations tourbeuses aux limons souligne un hiatus important et probablement une érosion partielle des limons et du niveau préhistorique. Les artefacts se placent à la partie supérieure d'un limon gris vert hydromorphe (gley). Ils comptent 1 éclat et 1 esquille chauffés, 3 fragments d'éclats, 2 éclats corticaux, 1 débris de bloc et un nucléus à lamelles sur éclat.

Le sondage 1 se place entre cette proéminence et la partie très pentue du bas de versant. La transition des formations tourbeuses aux limons est marquée par un mince limon tourbeux légèrement lité à nombreux charbons de bois. En dessous, la partie supérieure d'un gley contient des vestiges (1 tête d'os long, 1 silex chauffé et 2 esquilles). Le passage direct au loess puis à la craie souligne l'absence de dépôts tardiglaciaires.

Le sondage 2 se place de l'autre côté du petit dôme limoneux. La stratigraphie y est identique à celle du sondage 1 : limon tourbeux à nombreux charbons de bois et silex chauffés puis gley avec de l'industrie lithique. Cette dernière comprend 30 silex chauffés, 3 débris taillés chauffés, 3 petits éclats, 4 éclats, 1 débris de bloc, 2 nucléus à lamelles et une lamelle "utilisée". La régularité de cette dernière et divers stigmates techniques (mise en évidence d'un éventuel débitage par percussion indirecte) semblent accréditer la présence d'un Mésolithique à trapèzes.

Le sondage 9 est délicat à interpréter. Des effondrements des parois du sondage et une mauvaise lisibilité des mottes extraites ne permettent pas de trancher entre deux hypothèses. Cependant, la stratigraphie holocène se différencie de celle des premiers sondages. On y note bien un limon tourbeux (sans charbon de bois) mais, en dessous, il n'y a pas de gley mais un limon brun sombre à nombreux mollusques terrestres. Cette formation est généralement datée du Boréal et parfois du Préboréal sur les gisements de la vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville (se reporter au chapitre sur la moyenne vallée de la Somme). Elle livre ici des artefacts mésolithiques : 1 os d'articulation, 1 esquille d'os long, 10 silex chauffés, 6 petits éclats et esquilles, 1 fragment d'éclat, 1 bloc testé, 1 tablette et 1 grattoir sur éclat cortical. L'incertitude concerne la possible présence d'un sol tardiglaciaire (succession limon tourbeux holocène / limon brun sombre holocène / limon calcaire (loess) ou limon tourbeux holocène / limon brun sombre holocène / limon calcaire (Dryas III?) / limon organique (Allerød?)). Une abondante industrie (3 éclats de mise en forme qui raccordent, 2 débris de nucléus qui recollent, 2 fragments d'éclat, 3 éclats et 1 petite lame) se placerait soit au sommet du limon organique tardiglaciaire, soit à la base du limon brun sombre holocène. Dans les deux cas, elle pourrait dater du Paléolithique final. L'attribution au Mésolithique serait seulement possible dans le cadre de la première hypothèse.

La présence de Paléolithique final est possible. En revanche, il est certain que ce secteur recèle un vaste gisement mésolithique (près de 70 mètres de long) qui compte très probablement plusieurs concentrations diachrones. Les hommes se sont implantés sur un replat limoneux du bas de versant à proximité immédiate de la zone humide.

#### **4.3. APPORTS DES DONNÉES SUR L'HALLUE ET LA HAUTE SOMME**

La poursuite de la présentation des matériaux va concerner les nombreux gisements des vallées de la moyenne Somme, de l'Avre, de la Noye et de la Selle. La Somme, en amont d'Amiens, et d'importants affluents comme le Scardon, la Nièvre, l'Airaine, le Saint-Landon, l'Ancre ou l'Omignon n'ont jamais livré de témoignages d'occupation mésolithique. Trois explications sont envisageables pour expliquer cette absence : une lacune des recherches, une disparition des gisements consécutive à des érosions plus récentes ou un réel vide à l'époque mésolithique. Si cette dernière hypothèse était vérifiée, elle aurait de fortes implications sur notre conception du Mésolithique. Il faudrait envisager un peuplement discontinu et une très faible densité de population. Afin de tenter de répondre à cette question, il est apparu opportun de traiter les quelques informations disponibles sur l'Hallue et une petite portion de la Somme, et d'en tirer des conséquences sur d'autres vallées. Il y a encore peu de temps, ce secteur correspondait à une plage blanche sur les cartes de répartition des gisements.

Les quelques données recueillies sur cette portion du bassin hydrographique montrent qu'il n'existe pas de vallées désertées par les Mésolithiques. Les vides observés sont essentiellement liés à une absence de recherche. En effet, dès que des prospecteurs pédestres savent identifier cette période, ils trouvent des gisements placés en rebord de plateau ou sur les bas de versant. De plus, les sites de la plaine alluviale peuvent être profondément enfouis et indécélables s'il n'y a pas de travaux de terrassements.



## **5. LA VALLÉE DE L'AVRE**

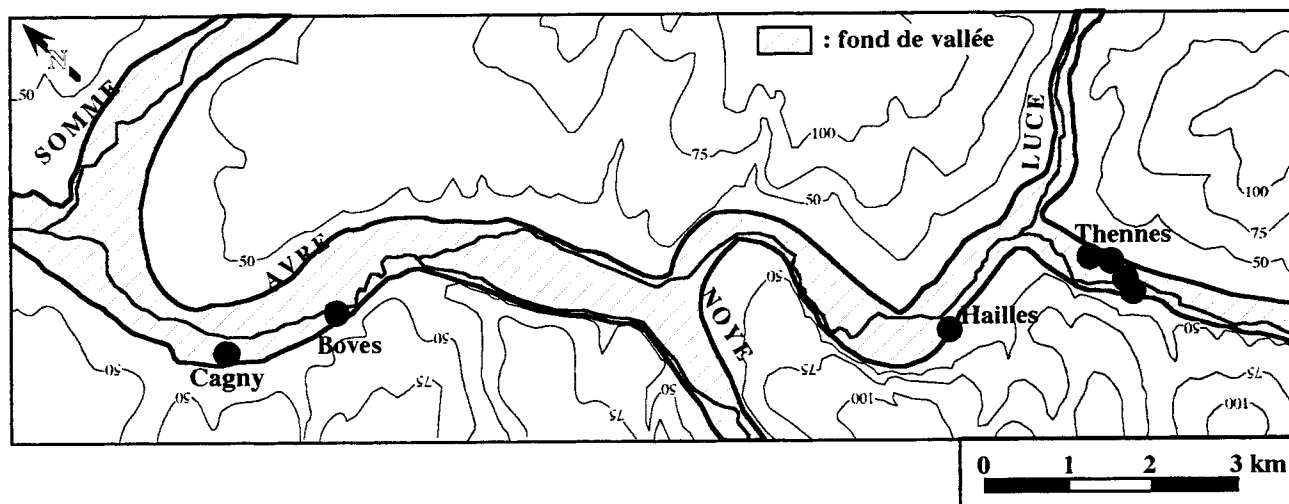
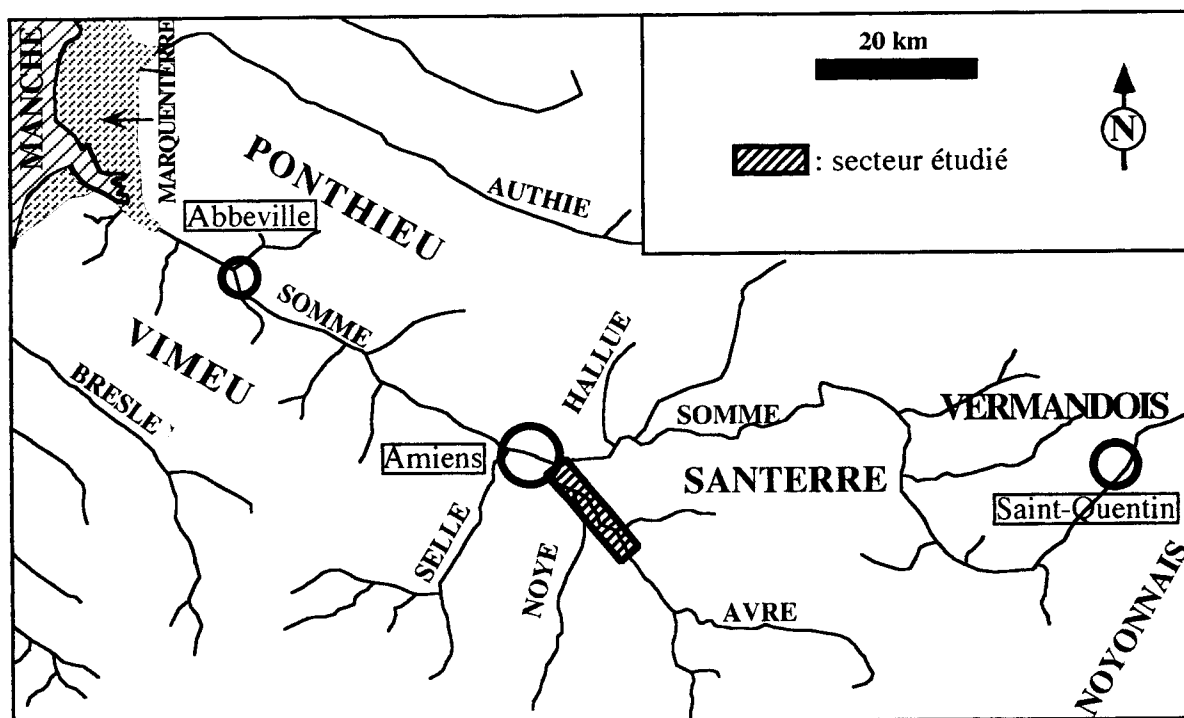
### **5.1. DONNÉES GÉNÉRALES**

Sur environ 35 km, le principal affluent de la Somme (fig. 93) draine le sud-est du bassin hydrographique de la Somme suivant un axe sud-est / nord-ouest. Il sépare le plateau limoneux du Santerre, à l'est, des Plateaux Picards Sud, à l'ouest. L'Avre est une petite rivière avec un faible débit (environ 4 m<sup>3</sup> / sec.). Son large talweg marécageux (parfois plus de 1 km) est couvert de roselières et d'aulnaies. De nombreux étangs consacrés à la pêche et à la chasse ont une origine anthropique comme le cours chenalisé de l'Avre. Le profil de la vallée est toujours dissymétrique avec une opposition entre un versant limoneux en pente douce et un abrupt crayeux (craie du Coniacien supérieur). De larges ondulations de la vallée modifiant continuellement l'exposition des versants, une même rive voit alterner des pentes douces et des abrupts. Ce dispositif morphologique crée un paysage contrasté.

Les premières découvertes datent d'une quinzaine d'années (Ducrocq, 1989a-b, 1991c-d). Plus récemment, en 1995, l'étude d'impact archéologique de la rocade sud d'Amiens permit d'effectuer de nouvelles approches sur le terrain.

La présente étude s'est restreinte à une portion de 15 km. Sur ce secteur, la Luce puis la Noye rejoignent l'Avre qui finit par se jeter dans la Somme à Amiens.

Ailleurs, en amont, quelques documents furent recensés. À Contoire-Hamel, un creusement d'étang dans le talweg, au pied du versant limoneux, a permis de recueillir dans un limon organique placé sous des tourbes franches, une dizaine de lamelles non patinées associées à un os d'articulation de Chevreuil. À Braches, sur un large replat limoneux qui borde le fond de vallée, quelques sondages manuels ont mis en évidence une riche industrie incluse dans un limon hydromorphe juste sous le labour. Cet ensemble lithique correspondrait à un mélange de pièces néolithiques et mésolithiques. À Morisel, des sondages exécutés sur un bas de versant limoneux permirent d'observer du Chalcolithique, du Néolithique VSG (1 bracelet rainuré en terre cuite), du Mésolithique à trapèzes à retouches inverses plates et du Mésolithique à pointes à troncatures, associés dans une même couche limoneuse juste sous l'horizon de labour.



**Figure 93 :** localisation des gisements étudiés sur la vallée de l'Avre.

## **5.2. CAGNY “MARAIS”**

### **5.2.1. Contexte morphologique et géologique**

Le gisement se situe dans le fond de vallée de l'Avre à proximité immédiate du versant limoneux peu pentu. L'abrupt crayeux se trouve sur la rive droite opposée à environ 400 m (fig. 70, 93, 94 ; feuille topographique IGN au 1/25 000 de Moreuil, 2309-est, x = 601, y = 1 240,1, z = 27). La craie du Coniacien supérieur, relativement riche en silex, affleure massivement sur la rive droite et plus sporadiquement sur la rive gauche au niveau des versants dénudés de petits vallons. Enfin, des formations pléistocènes (fluviatile grossier, cailloutis de solifluxion) pouvaient fournir une bonne matière première à proximité du site.

### **5.2.2. Les recherches**

Cagny “Marais” est le premier gisement mésolithique recensé dans les fonds de vallée du bassin hydrographique de la Somme. Cette découverte, réalisée avec P. Antoine en 1980 / 1981, résulta de l'examen de sédiments rejetés sur les pourtours d'étangs fraîchement creusés. La plupart des vestiges fauniques et lithiques ont été recueillis sur quelques mottes seulement. Le reste des déblais livra quelques rares artefacts. Quelques sondages manuels furent pratiqués sans succès. Le gisement n'a pas été observé *in situ*. Il s'agit probablement d'une concentration peu étendue. Le lot de vestiges lithiques et osseux est partiellement représentatif car il provient d'un secteur restreint et l'absence de tamisage n'a pas permis le recueil des plus petites pièces (petite faune ? lamelles à dos ?). Enfin, la faune est datée.

### **5.2.3. Stratigraphie et paléomorphologie**

L'examen de grosses mottes de déblais a permis de reconnaître les principales unités stratigraphiques (de haut en bas) :

- tourbes franches noires (ép. variable),
- limon hydromorphe gris verdâtre (gley) (ép. env. 50 cm) avec les artefacts mésolithiques dans les 20 cm supérieurs juste sous les tourbes,
- limon jaunâtre à nombreux granules de craie (loess) (ép. ?),
- cailloutis fluviatile grossier.

Différentes approches (carottages, observations de la berge des étangs...) montrèrent que l'épaisseur des tourbes variait entre 20 cm et 2 m. En fait, la surface du limon hydromorphe suit une pente identique à celle du versant contigu. Il s'agit simplement de son prolongement vers le talweg. Le colmatage tourbeux l'a fossilisé. Les sondages manuels furent uniquement pratiqués dans des secteurs où l'épaisseur des tourbes était maximale (2 m). Les limons, placés sous les tourbes, s'avérèrent totalement stériles. Il n'y avait même pas de petits charbons de bois pour marquer une présence humaine. Au niveau du gisement, la séquence stratigraphique comporte vraisemblablement des tourbes moins dilatées.

Les Mésolithiques se sont donc installés sur un bas de versant limoneux. Le bon état physique des ossements suggère que l'horizon archéologique a été rapidement scellé par des tourbes.

**5.2.4. Industrie lithique**

La matière première est uniquement constituée de silex secondaire de bonne qualité qui peut provenir des affleurements du Coniacien supérieur. Les artefacts ne sont généralement pas patinés. Quelques uns présentent un voile bleuté.

| débr. de nucléus | nucléus | tablettes | pièces à crête | lame(lle)s + frg | éclats + frg | outils + frg | total |
|------------------|---------|-----------|----------------|------------------|--------------|--------------|-------|
| 2                | 6       | 2         | 2              | 177              | 248          | 20           | 457   |

**Tableau 26 :** décompte de l'industrie lithique de Cagny. Il convient de rajouter 155 esquilles.

Les 6 nucléus à lamelles se composent de 2 nucléus sur éclat à 1 plan de frappe, de 1 nucléus sur fragment de bloc à 1 plan de frappe et de 3 nucléus sur bloc respectivement à 1, 2 et plusieurs plans de frappe. Ils sont abandonné aux alentours de 5 cm de longueur, à la suite d'importants accidents de taille qui gênent la lecture technologique. Les produits laminaires sont souvent fracturés (56 pièces entières). Ils comprennent quelques rares fragments de lamelles très régulières à 3 pans mais aussi des pièces assez irrégulières. Ce corpus restreint ne permet pas de préciser les techniques employées pour l'extraction laminaire et l'éventuelle coexistence de 2 débitages distincts.

| grattoirs | éclat denticulé | éclats retouchés | lam. retouchées | lam. Montbani | armat. + frg | total |
|-----------|-----------------|------------------|-----------------|---------------|--------------|-------|
| 5         | 1               | 4                | 6               | 1             | 3            | 20    |

**Tableau 27 :** décompte de l'outillage lithique de Cagny.

Les éclats et produits laminaires retouchés présentent des retouches irrégulières bien développées qui sont probablement consécutives à une utilisation. Les bords latéraux

tranchants des grattoirs (fig. 95, n°1 et 2) portent les mêmes stigmates. La pièce classée dans la catégorie des lamelles Montbani a une retouche peu typique (fig. 95, n°3). Les armatures (fig. 95, n°4 à 6) comptent 1 fragment pointu d'armature, 1 large lamelle à dos tronquée et une très belle feuille de gui.

### 5.2.5. Restes fauniques et datation

P. Méniel a déterminé les ossements qui sont associés à l'industrie lithique.

| Réf.  | NR | localisation  | latéralis. | Pièce squelettique                 | Espèce                     |
|-------|----|---------------|------------|------------------------------------|----------------------------|
| 1     | 2  |               | G          | frgs métatarse MIII                | <i>Cervus elaphus</i>      |
| 2     | 1  |               | G          | naviculo cuboïde                   | <i>Cervus elaphus</i>      |
| 3     | 1  |               | G          | frg ulna                           | <i>Cervus elaphus</i>      |
| 4     | 1  | prox.         | G          | frg radius                         | <i>Cervus elaphus</i>      |
| 5     | 1  |               |            | 3 incisive                         | <i>Cervus elaphus</i>      |
| 6     | 1  |               |            | frg métatarse                      | <i>Capreolus capreolus</i> |
| 7     | 1  |               | G          | frg crâne (tub. art. os temp.)(SI) | <i>Sus scrofa</i>          |
| 8     | 2  | prox. / dist. |            | éclats de diaph. de fémur          | <i>Sus scrofa</i>          |
| 9     | 1  |               | G          | naviculo cuboïde                   | <i>Bos primigenius</i>     |
| Total | 11 |               |            |                                    |                            |

**Tableau 28** : détail des restes osseux d'après des documents fournis par P. Méniel.

La fragmentation des os longs témoigne d'une action anthropique de consommation.

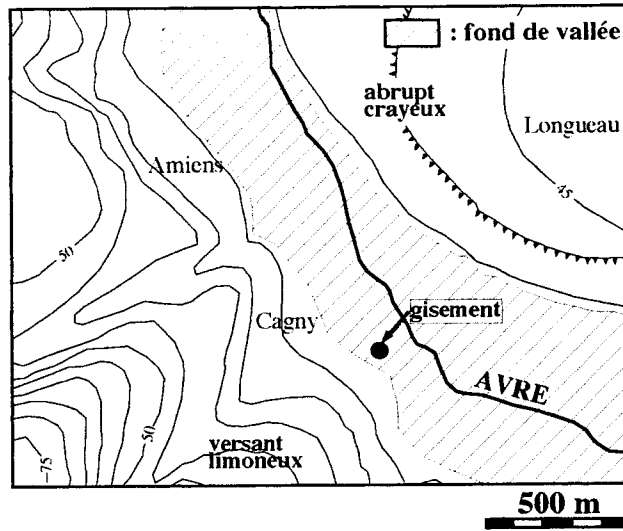
L'analyse  $^{14}\text{C}$  des restes osseux donne : (Gif-7994) **7060 $\pm$ 150 BP**, cal. BC à 95% (**6169 - 5628**).

### 5.2.6. Conclusions sur Cagny

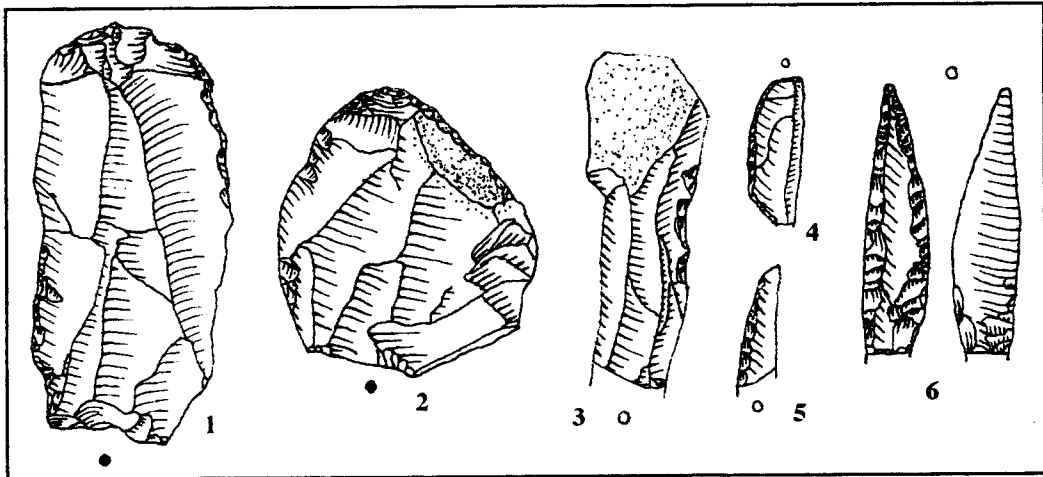
Les mésolithiques se sont installés sur un bas de versant limoneux qui a été rapidement recouvert par des tourbes.

Les quelques ossements recueillis témoignent de la consommation de Cerf, Sanglier, Chevreuil et Aurochs.

La datation atteste la présence de feuilles de gui vers 7 000 BP.



**Figure 94** : localisation de Cagny "Marais".



**Figure 95** : industrie lithique de Cagny "Marais" avec 2 grattoirs (1, 2), 1 lamelle Montbani (3) et 3 armatures (4 à 6).

### **5.3. BOVES “LE MARAIS”**

#### **5.3.1. Localisation géographique**

Situé au sud-est d'Amiens, le gisement jouxte la RD 116 qui relie les communes de Boves et de Cagny. Il se place précisément sur la rive gauche de l'Avre, au niveau du contact actuel entre le versant limoneux et le fond de vallée (fig. 70, 93, 96 ; feuille topographique IGN au 1/25 000 de Moreuil, 2309-est,  $x = 601,75 / 601,90$  ,  $y = 1\,239,3 / 1\,239,45$  ,  $z = 25 / 24$ ). L'abrupt crayeux est situé sur la rive opposée. Au niveau du site, le versant limoneux est très escarpé sauf à la base où la pente s'adoucit. Cependant, sa géométrie initiale est aujourd'hui difficile à saisir suite à des travaux routiers qui l'ont totalement entaillé (modification ancienne de la RD 116). Par ailleurs, plusieurs vallées sèches confluent avec l'Avre et recoupent le versant en plusieurs endroits (fig. 96) en créant un relief particulier. Cette irrégularité a eu quelques répercussions sur le fond de vallée proche (voir ci-dessous). Elle a aussi eu une incidence sur les terrains à l'affleurement : les versants exposés le plus à l'est montrent d'épais dépôts limoneux. C'est le cas au niveau du gisement. D'autres dispositions topographiques produisent des affleurements assez localisés de graviers alluviaux du quaternaire, d'argile à silex ou de craie du Coniacien supérieur.

A la lumière de ces données, il est possible de recenser les matières premières lithiques disponibles à proximité du site : des silex de la nappe alluviale, des silex en place dans la craie, les mêmes silex remaniés dans des formations résiduelles (dépôts de versants ou argile à silex) et des petits galets marins en silex secondaire inclus dans des reliquats de dépôts tertiaires.

#### **5.3.2. Les recherches**

En 1994 et 1995, des sondages ponctuels pratiqués sur le tracé de la future rocade sud d'Amiens (opération Afan) ont permis la détection du site qui se subdivise en 2 gisements contigus (I et II). Un sédiment plastique et des niveaux situés sous la nappe phréatique ont considérablement entravé la poursuite des opérations. L'approche du gisement I fut restreinte à une évaluation sous la forme de sondages manuels qui totalisèrent environ 30 m<sup>2</sup>. En revanche, une bonne partie de la concentration II a été rapidement fouillée sur près de 100 m<sup>2</sup>. Les 2 gisements furent totalement détruits lors de la construction de la rocade. Cependant, d'autres concentrations existent probablement à proximité.

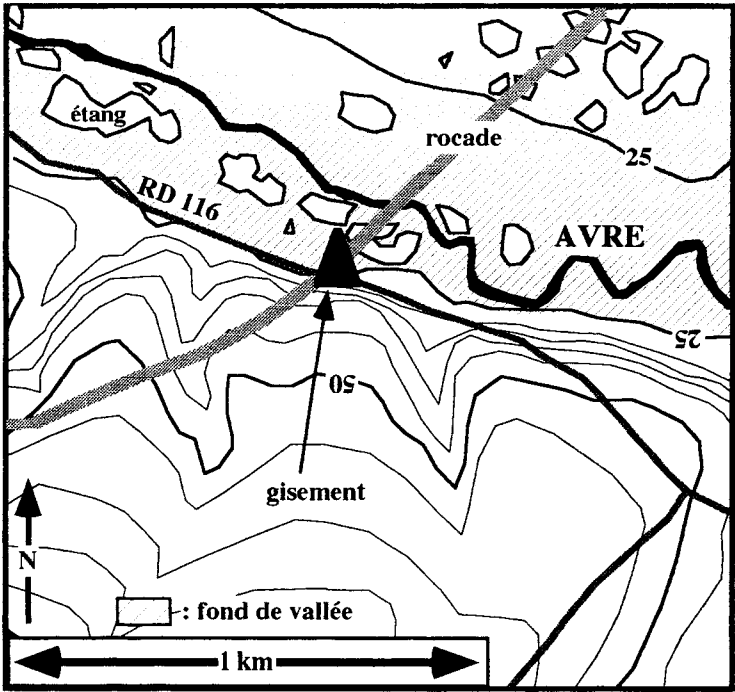


Figure 96 : localisation de Boves “Le Marais”.

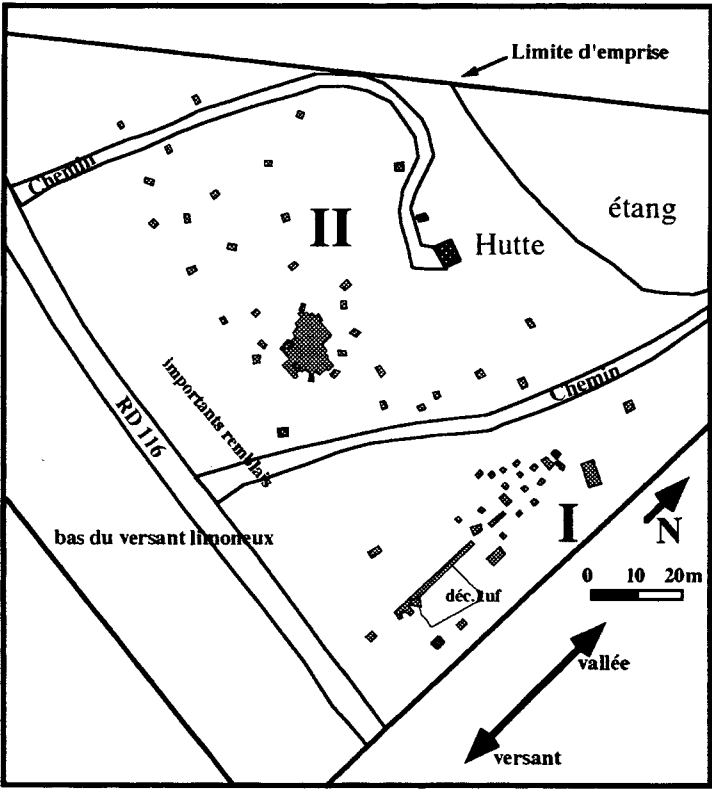


Figure 97 : localisation des secteurs fouillés et sondés sur les concentrations I et II (plages pointillées).



### **5.3.3. Stratigraphie, paléomorphologie et chronologie**

#### **Cadre général**

L'approche stratigraphique fait apparaître 4 ensembles de dépôts très différents qui correspondent à des systèmes morphologiques et dynamiques distincts (fig. 98).

Les sédiments holocènes reposent sur une importante épaisseur de loess (plus de 4 mètres). Les graviers de la nappe de fond de vallée n'ont jamais été observés sur les gisements I et II. La situation topographique du site, à la fin du Pléistocène et au tout début de l'Holocène, correspondait au bas du versant limoneux.

De minces limons holocènes puis des tourbes recouvrent les loess. Le fond de vallée s'est étendu vers le versant en fossilisant les traces d'occupations mésolithiques et néolithiques (voir ci-dessous).

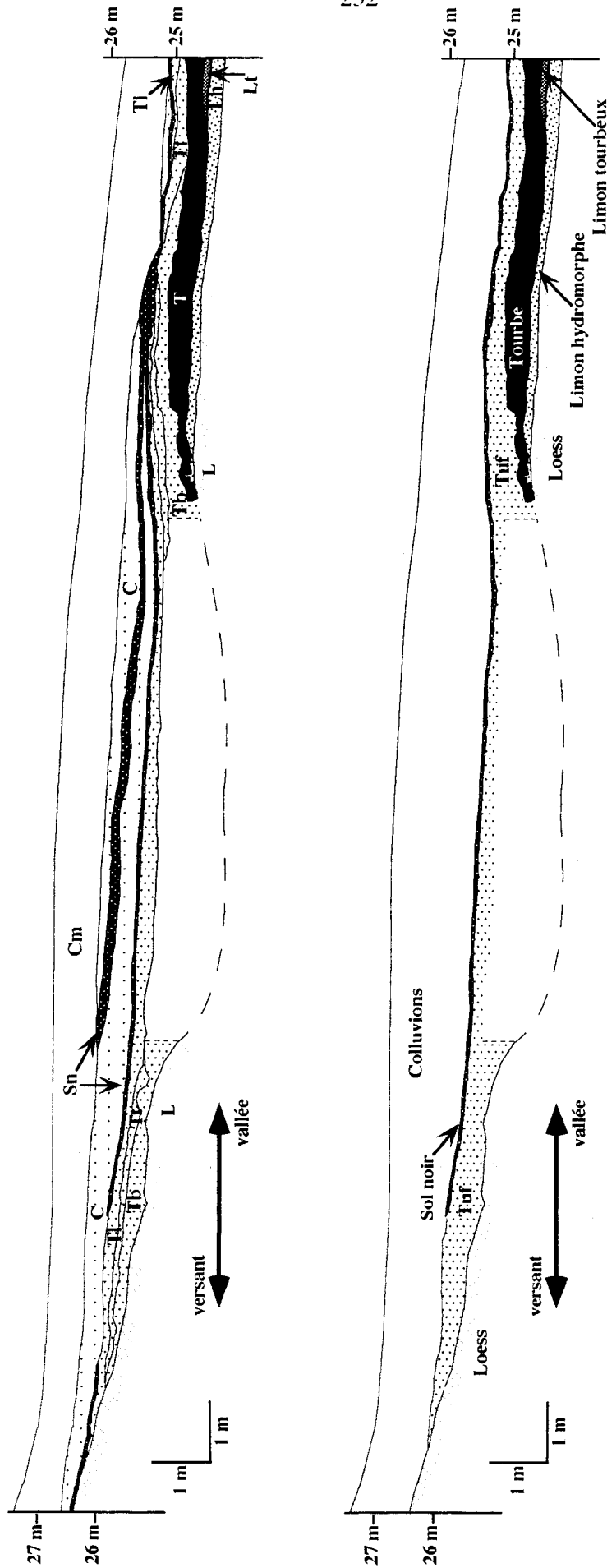
Ensuite, une incision postérieure aux tourbes a été colmatée par des tufs. La nature du sédiment et de nombreux mollusques attestent une très nette dynamique fluviale. C. Casseyas a étudié les pollens des tufs. Il m'a écrit après avoir pris connaissance de la datation : « *Le spectre de pollens du travertin montre qu'une aulnaie s'installait dans la vallée au profit des plantes herbacées. Par l'absence du Hêtre, je ne possède pas d'argument pour conclure que ce spectre date du Subboréal. Le Tilleul était encore important.* ». Un bois est effectivement daté de : **3370  $\pm$  50 BP** ; Cal BC à 95 % (**1747, 1521**) (Gif-10092).

Enfin, plusieurs dépôts de colluvions témoignent de la dernière dynamique sédimentaire intervenue sur le site. Les plus anciennes consistent en une alternance de sols tourbeux et de dépôts limoneux à silex épars. Cet ensemble est recoupé par des dépôts beaucoup plus récents (Moderne) et homogènes.

#### **La séquence limon hydromorphe / tourbe**

##### **La séquence de base**

On observe très souvent la séquence suivante au dessus des limons pléistocènes : (de bas en haut) limon hydromorphe gris verdâtre, limon organique devenant très tourbeux vers le haut (tourbe limoneuse) et tourbes. Les tourbes franches ont des épaisseurs variant entre plusieurs mètres et quelques centimètres. Les limons tourbeux ou organiques et tourbes limoneuses sont parfois inexistantes mais présentent plus souvent quelques dizaines de centimètres d'épaisseur. Les artefacts préhistoriques se placent plutôt



**Figure 98** : coupe stratigraphique de Q16 à Q38 (à droite) (gisement I) sur l'axe versant / vallée. Les industries préhistoriques sont dans le limon hydromorphe ou le limon tourbeux.

- en haut : coupe complète ;
- en bas : coupe simplifiée.

Loess (L) ; Limon hydromorphe gris verdâtre avec industrie lithique (Lh) ; Limon organique parfois tourbeux (Lt) ; Tourbe franche noire à bois (T) ; Tufs contenant des tufs blancs à mollusques fluviatiles et bois (Tb), des tufs à lits tourbeux (Tt) et des tufs avec une importante fraction limono-tourbeuse (Tl) ; Colluvions jaunes orangées à grises verdâtres parfois organiques (C) où s'intercalent des horizons argilo-tourbeux noirs (sols ? ; Sn) ; colluvions modernes brunes jaunes (Cm).

dans la partie supérieure des limons hydromorphes mais sont parfois aussi inclus dans les limons organiques.

Les limons hydromorphes sont généralement interprétés (notamment par P. Antoine, 1997a) comme la résultante d'une fine sédimentation de versant affectée ensuite par une légère pédogenèse. Les limons tourbeux soulignent la transition avec les tourbes et l'expansion du fond de vallée vers les versants. Le limon sous-jacent prend alors un aspect hydromorphe.

### La remontée du plan d'eau

La carte de répartition des épaisseurs de tourbe (fig. 99), dressée à partir des données des sondages, montre d'importantes variations. L'étude s'est malheureusement polarisée sur les sites préhistoriques où la tourbe a entre 0 et 50 cm d'épaisseur. Elle concerne donc seulement la fin de la remontée du plan d'eau.

4 profils palynologiques furent réalisés sur la séquence : limon hydromorphe / limon tourbeux / tourbes (étude de C. Casseyas sous la direction de A. Munaut). Par manque de temps et de moyens, l'analyse se limita à 1 ou 2 échantillons par unité stratigraphique. Bien que quelques aspects soient encore à préciser avant la publication, les données essentielles permettent de progresser dans la compréhension du site. Les informations suivantes résultent d'une communication épistolaire de C. Casseyas et d'une discussion avec le Pr. Munaut. Par commodité, C. Casseyas a déterminé 5 palynozones sur le site dont les traits principaux sont basés sur les courbes de pollens arboréens (de bas en haut) :

- P1 = dominance du Noisetier, autres arbres rares,
- P2 = maximum du Noisetier,
- P3 = extension du Tilleul,
- P4 = déclin du Tilleul au profit du Chêne,
- P5 = retour du Tilleul.

P1 et P2 sont rapprochés de la palynozone 7 de van Zeist et van der Spoel-Walvius (1980). Quelques pollens de Tilleul résultent d'une pollution par les niveaux sus-jacents ou indiquent l'extrême fin de la palynozone 7. P3, P4 et P5 sont corrélés avec la palynozone 8. Le pourcentage d'arbre, généralement compris entre 40 et 70 %, montre un environnement boisé. Cependant, une baisse de ce taux est nettement perceptible au début de la P4 (déclin du Tilleul). La succession de ces palynozones est retrouvée sur les profils quelles que soient les sédiments (fig. 100). En effet, l'évolution des courbes du Chêne, du Noisetier, du Tilleul et de l'Orme apparaissent identiques en contexte tourbeux ou

limoneux. En revanche, les fougères (*Dryopteris*) se raréfient au profit des *Cyperacées*, des *Graminées*, de l'Aulne et du Saule suivant la nature de plus en plus tourbeuse des sédiments.

Bien que ces données doivent encore être affinées (communication orale de A. Munaut) et que des hiatus sédimentaires de la séquence limoneuse aient pu occulter une partie de l'histoire de la végétation locale, ces analyses palynologiques permettent de documenter la remontée du plan d'eau sur le site.

Deux profils palynologiques furent étudiés sur le site I : en position haute vers le versant (I, 1/2 = Q39) et en position basse (50 cm plus bas) vers le fond de vallée (I, 3/4 = R60) (fig. 99 et 100). Deux profils du site II furent également analysés (II, 1/2 = BZ 45 et II, 3/4 = CE 46). Ils se trouvent à peu près au même niveau sur l'axe versant / vallée. II, 3/4 est une quinzaine de centimètres plus bas. II, 1/2 se place au même niveau que I, 1/2.

- P1 et P2 sont enregistrés par les limons hydromorphes sur l'ensemble du site.
- P3 est identifié dans les limons hydromorphes des 3 profils situés le plus haut sur l'axe versant / fond de vallée. La sédimentation de versant s'y perpétue. La zone basse du site devient humide (P3 dans des limons organiques de I, 3/4).
- P4 est partiellement enregistré dans le limon hydromorphe du profil situé le plus près du versant (I, 1/2). le site II devient humide (P4 dans des limon tourbeux et organiques), la partie basse du site I se transforme en marécage tourbeux (P4 dans des tourbes franches de I, 3/4).
- P5 marque la remontée du plan d'eau sur l'ensemble du site avec des tourbes sur les parties moyennes et basses et des limons tourbeux sur les parties hautes.

Ce phénomène a plusieurs implications : les limons hydromorphes et leur contenu archéologique ont un âge différent suivant leur position topographique sur l'axe versant / fond de vallée. De même des diachronies existent entre les différents niveaux de tourbes. On note aussi que la sédimentation du limon hydromorphe est bien déconnectée de la remontée du plan d'eau. Il est inconcevable qu'elle soit le fruit d'une dynamique fluviale.

## **Environnement et chronologie des occupations préhistoriques**

Gisement I (du versant au fond de vallée)

- position haute (fig. 98 et 99) marquée par l'absence de tourbe sur le limon :

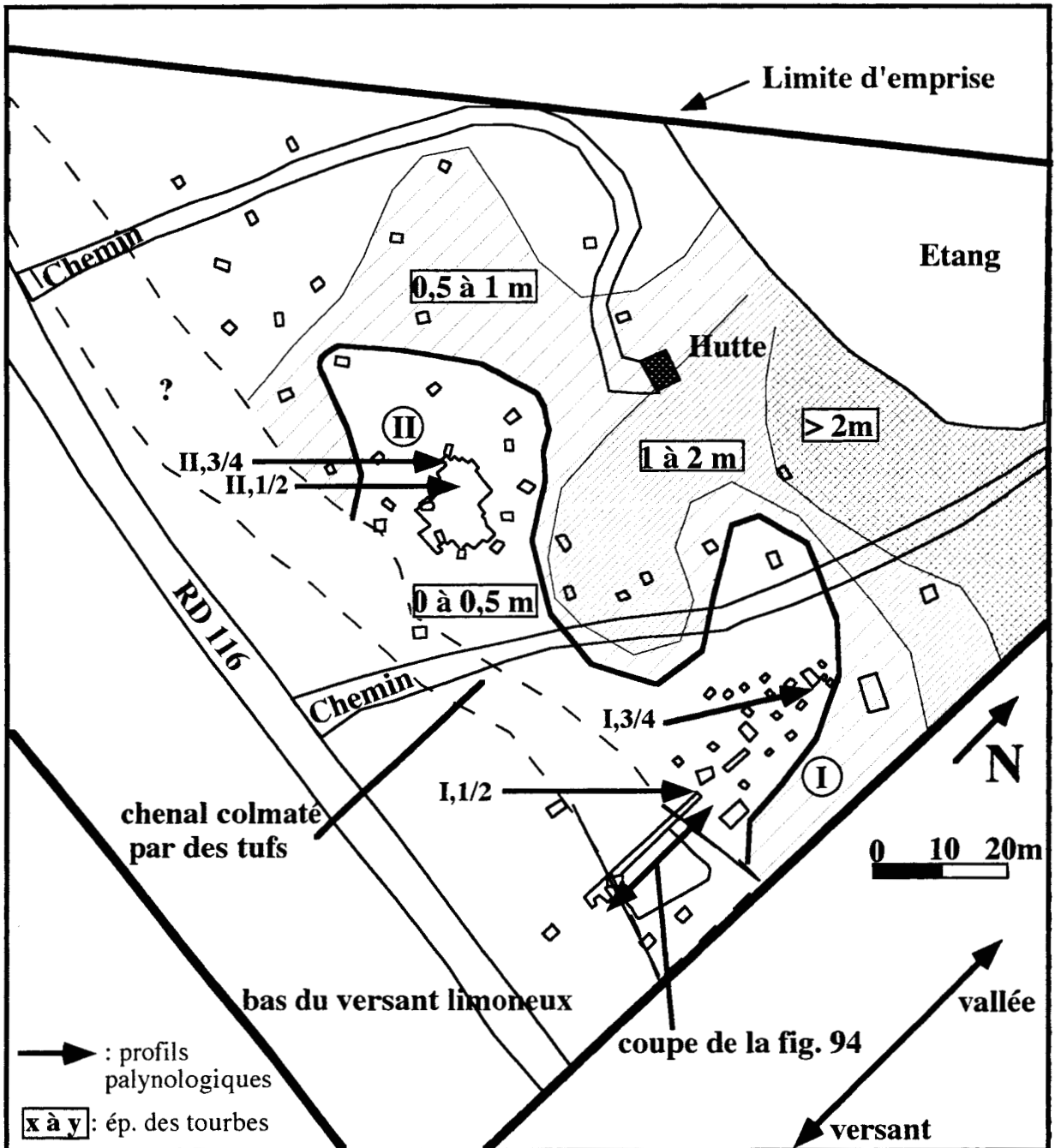
- artefacts placés au sommet du limon avec de nombreuses pièces lithiques et plusieurs tessons dont 1 est attribuable au Chasséen.
- vers le prélèvement palynologique I, 1/2, industrie lithique néolithique indéterminée avec des amas de débitage placés au sommet du limon hydromorphe (P4).
  - zone intermédiaire entre les prélèvements I, 1/2 et I, 3/4, présence de pièces néolithiques (Ancien ?) et mésolithiques au même niveau, au sommet des limons hydromorphes (P3 ?), un fémur humain y est daté de 6 900 BP (voir ci-dessous).
  - zone basse avec de l'industrie lithique mésolithique au sommet des limons hydromorphes (fin P2 à début P3).

Le gisement II compte des industries lithiques mésolithiques et néolithiques parfois mélangées et plus souvent séparées par quelques centimètres de sédiments. Les deux périodes se placent dans la palynozone 3 définie sur le site. Le Néolithique précéderait P4. Une datation le place vers 4 800 BP (voir ci-dessous).

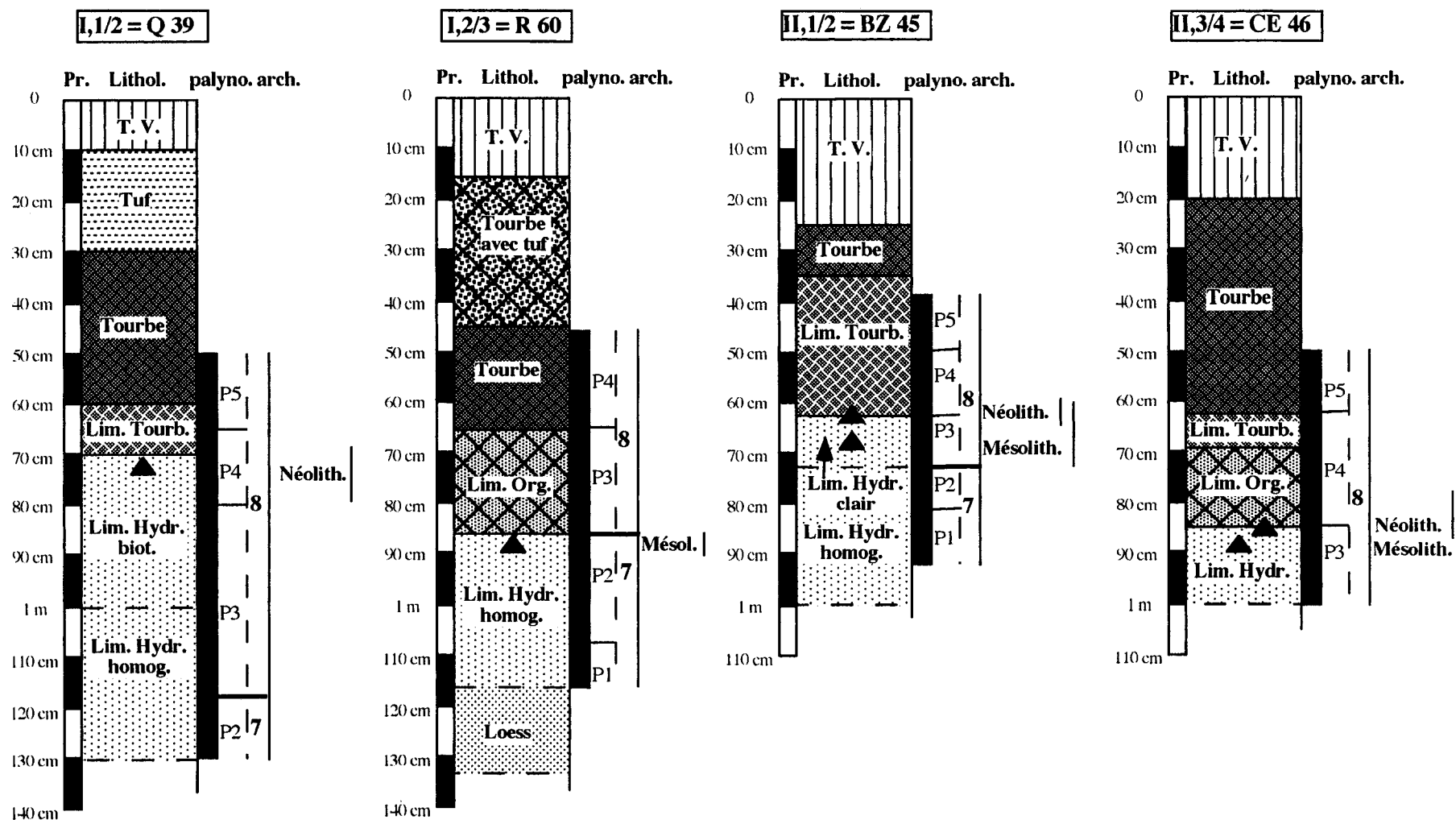
Ainsi, la détermination des artefacts montre une distribution des différentes périodes sur l'axe versant / fond de vallée avec les plus récentes placées à proximité immédiate du versant. Une occupation mésolithique se place sur la zone basse vers le début de la palynozone 8 de van Zeist et van der Spoel-Walvius (Atlantique). Plus tard, ce secteur est gagné par le fond de vallée et de nouvelles fréquentations mésolithiques ont lieu plus haut en position de bas de versant. Les Néolithiques séjournent également sur le site en s'arrêtant sur le même type de position morphologique.

Ces différentes données prouvent que les Mésolithiques ont bien stationné sur des sols secs à proximité immédiate du marécage. La montée progressive du plan d'eau a repoussé les occupations vers le versant.

Par ailleurs, la cartographie des épaisseurs de tourbe (fig. 99) permet de visualiser l'extension du versant en fond de vallée. Séparés par une incision tourbeuse liée à une vallée sèche du versant, deux petits replats limoneux apparaissent et correspondent aux deux gisements préhistoriques. Les Mésolithiques s'étaient installés sur 2 petits promontoires limoneux environnés de tourbes.



**Figure 99 :** cartographie des épaisseurs de tourbe et localisation des profils palynologiques sur Boves "Le Marais" (d'après les sondages et quelques carottages).



**Figure 100 :** profils stratigraphiques et palynologiques de Boves “Le Marais” I et II. Les palynozones créées par C. Casseyas sont indiquées ainsi que leur équivalence dans la chronozone de van Zeist et van der Spoel-Walvius (en gras).

### **5.3.4. Le Mésolithique du gisement I**

#### **Le Mésolithique de la zone basse**

Cette petite concentration correspond essentiellement au sondage 2 et au m<sup>2</sup> T60 (fig. 101). Des sondages ont permis de circonscrire ses limites vers l'est et le sud et ont révélé une absence de vestiges entre ce locus et la partie intermédiaire du gisement. Le corpus recueilli ne compte que du lithique. Les éléments les plus volumineux sont bien en place au même niveau horizontal au sommet des limons hydromorphes. Les données palynologiques indiquent qu'il s'agit de la plus ancienne occupation mésolithique de Boves "Le Marais" (P2/P3 = début de la palynozone 8).

Les artefacts ont un aspect physique légèrement différent des pièces des autres secteurs. Un lustré et une faible patine donnent une couleur brune orangée. Certains raccordent. Il est possible qu'un seul bloc de matière première ait été débité. Il s'agit probablement d'un silex de la craie coniacienne.

L'industrie se compose surtout de produits laminaires (16 pièces). Les éclats sont issus de la même chaîne opératoire :

- 23 éclats et fragments d'éclat corticaux (mise en forme),
- 2 tablettes,
- 3 pièces à crêtes.

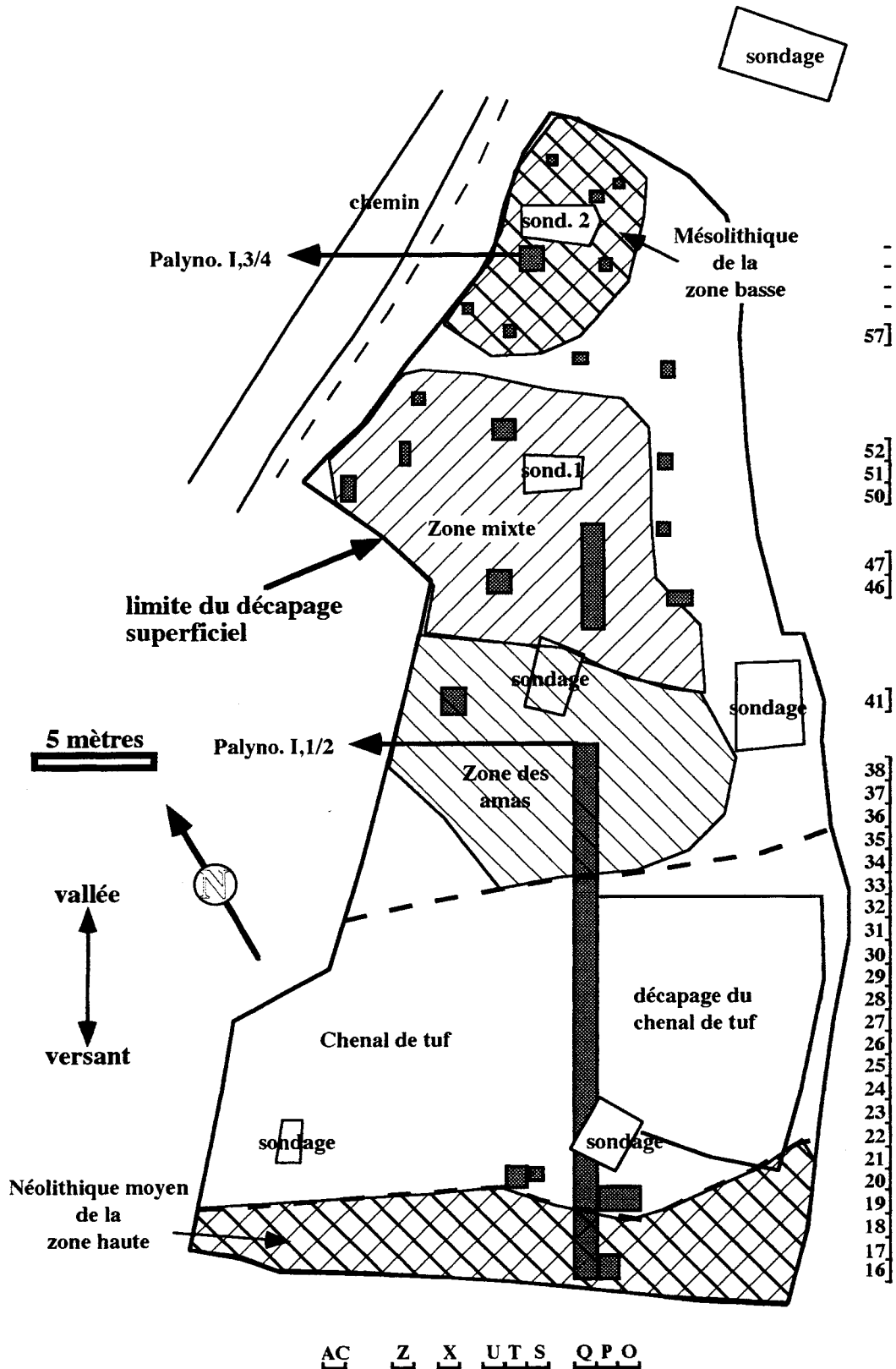
77 esquilles et petits éclats attestent la taille sur place.

L'outillage comprend :

- 1 lame corticale irrégulière (éclat laminaire ?) Montbani (fig. 102, n°4),
- 3 lames utilisées (fig. 102, n°5 à 7),
- 1 lamelle à troncature oblique (fig. 102, n°1),
- 1 fragment distal de lamelle étroite à bordage direct (fig. 102, n°2).

1 microburin distal (fig. 102, n°3) et 1 écaille témoignent de l'utilisation de ce procédé technique.





**Figure 101 :** plan des différents secteurs archéologiques du gisement des Boves  
 “Le Marais” I. Les surfaces fouillées sont grisées.

## Le Mésolithique de la zone intermédiaire

Les quelques mètres carrés fouillés sur la zone intermédiaire du gisement I ont permis de la subdiviser en deux (fig. 101) : une portion haute (zone des amas) où les tourbes sont peu développées et une partie basse (zone mixte) où les formations organiques deviennent progressivement plus conséquentes.

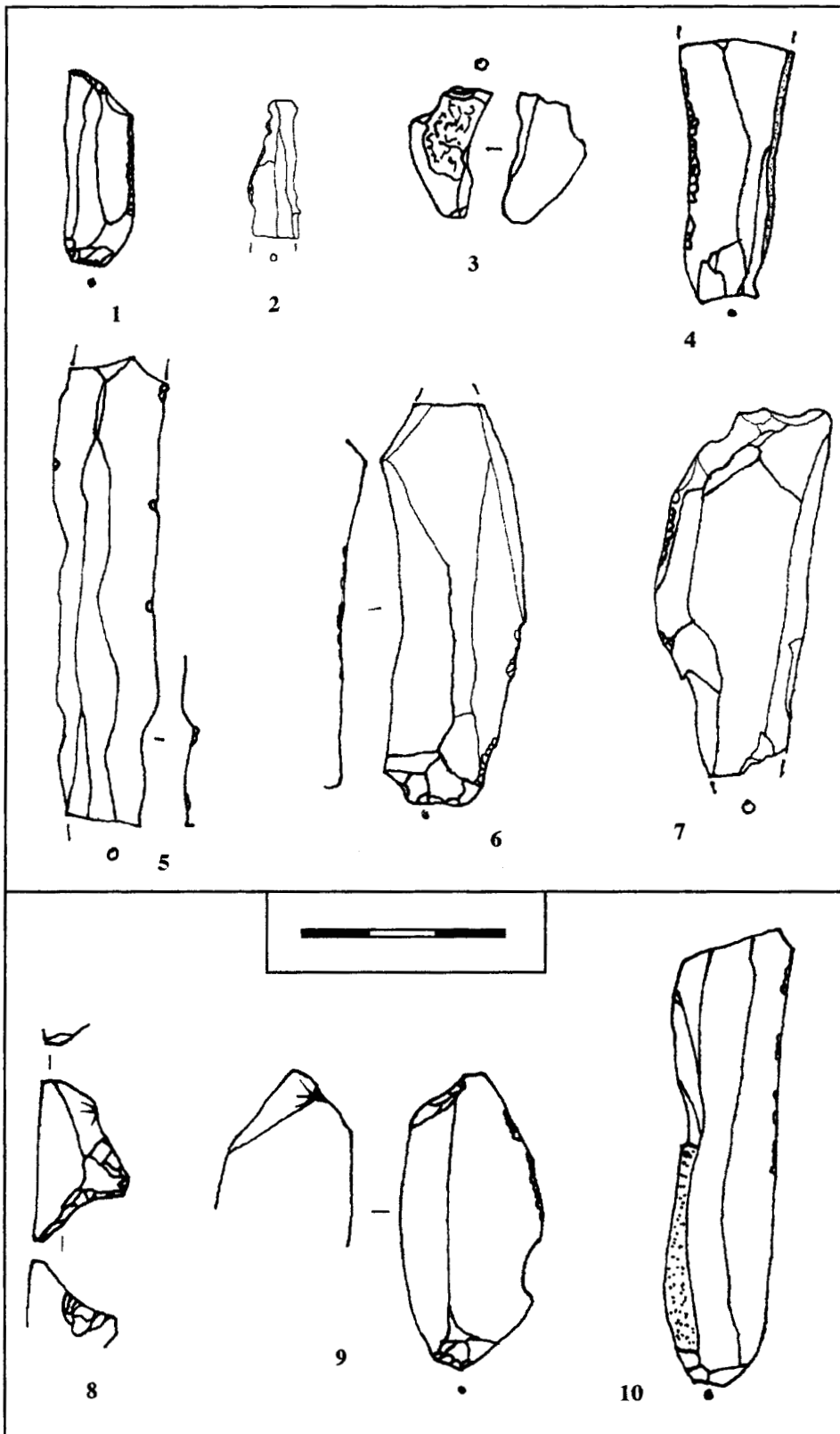
La plus haute sur le versant comprend au moins 2 amas de débitage et quelques micro-tessons. L'examen des artefacts permet d'identifier une production de petits éclats. Quelques lames régulières sont présentes. Ce matériel non patiné se place au début de P3 ou dans P4. Il est interprété comme du Néolithique indéterminé.

La partie basse, ou zone mixte, comprend des silex taillés avec des aspects variés. Certains ont la patine orangée du Mésolithique présentée précédemment. D'autres sont comparables aux pièces issues des amas néolithiques. D'importantes bioturbations au niveau des limons hydromorphes oblitèrent une éventuelle stratigraphie archéologique. Le mobilier correspond à un mélange entre plusieurs industries. Quelques micro-tessons et des ossements d'aspect physique variable enrichissent le corpus. Les investigations archéologiques limitées à quelques sondages ne permettent pas de bien comprendre ce secteur.

La densité est assez faible avec une dizaine d'artefacts par m<sup>2</sup>. Quelques produits laminaires, un grand microburin et une armature (fig. 102, n°8 à 10) ne sont pas patinés. Ils paraissent attribuable à du Néolithique ancien. D'ailleurs, l'armature est très différente des microlithes du Mésolithique régional (voir Vraignes et Castel). Réalisée à partir d'un silex allochtone, elle surprend par son épaisseur et la taille du piquant trièdre. En fait, elle se distingue surtout par un support laminaire très robuste.

D'après A. Bridault (communication orale), les quelques ossements recueillis sont du Sanglier et du Cerf. Un massacre de Chevreuil figure parmi ces restes.

Plus surprenant, un **fémur humain** est isolé dans un sondage. Les 2 extrémités ont disparu. Sa datation est de: **6900 ± 100 BP** ; cal BC à 95% (**5957, 5582**) (GifA 95473). Seule cette datation permet de l'attribuer plutôt au Mésolithique qu'au Néolithique.



**figure 102 :** Boves “Le Marais” I. Industrie lithique mésolithique de la zone basse (1 à 7) et néolithique de la zone intermédiaire.

### **5.3.5. Le Mésolithique du gisement II**

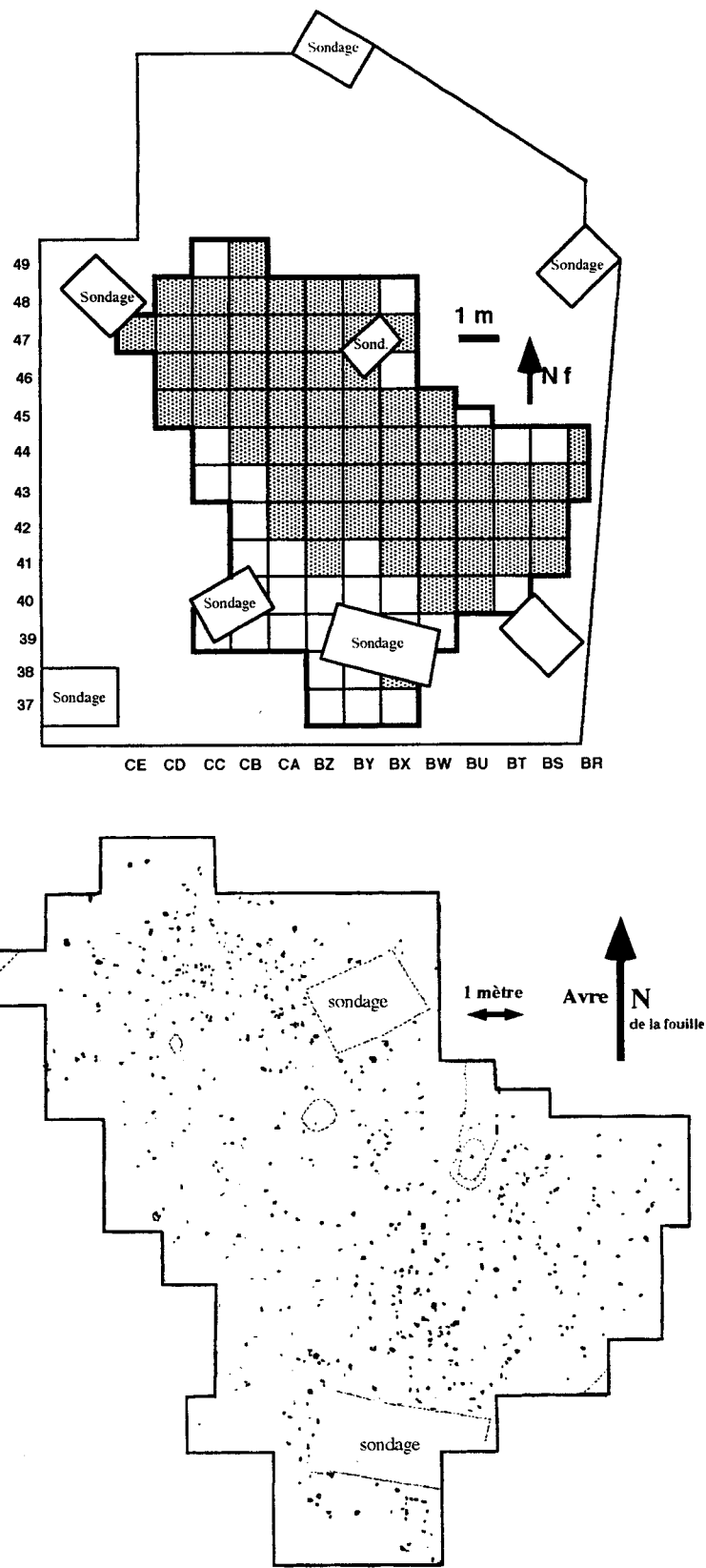
#### **Qualité de la documentation**

##### *Contraintes d'un sauvetage*

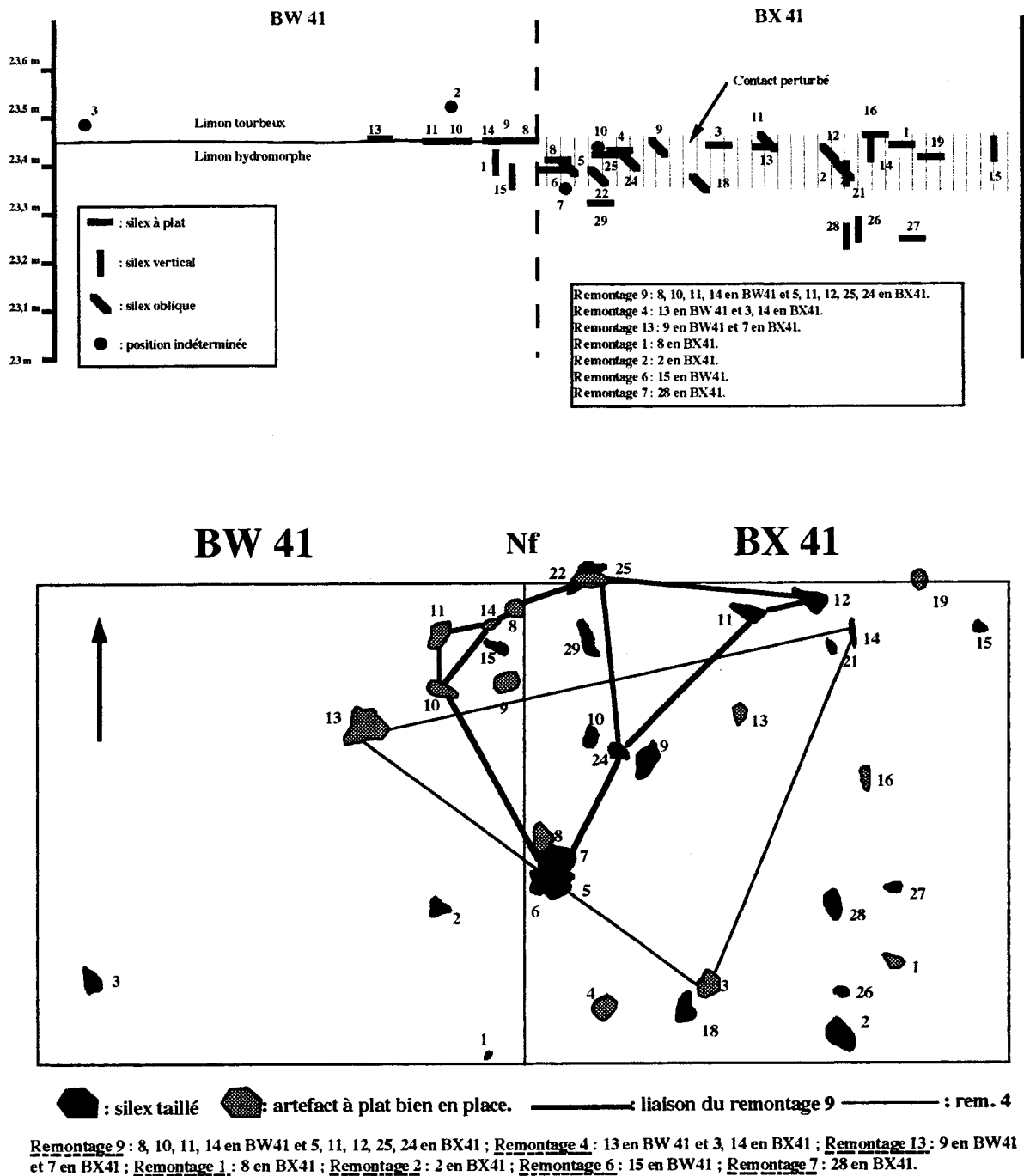
La fouille a été réalisée pendant 1 mois juste avant les travaux de terrassements de la DDE. Théoriquement, la méthode de fouille, et parfois la problématique, évolue au gré des découvertes. Un premier traitement des données recueillies permet d'affiner progressivement les stratégies de fouille. Ici, le report du tamisage et du lavage marquage n'a pas permis de réaliser cette démarche indispensable. Le délai imparti nous a contraint à privilégier la fouille d'une surface aussi grande que possible en n'enregistrant que les données essentielles (fig. 103). Il s'ensuit quelques inconvénients : l'extension de la fouille a favorisé les zones les plus denses au détriment des secteurs plus homogènes et l'importance quantitative du Néolithique n'a pas été convenablement estimée pendant les opérations de terrain. Le tamisage différé n'a pas permis de circonscrire pendant la fouille la (ou les) concentration(s) mésolithique(s). 92,5 m<sup>2</sup> furent fouillés et 62 m<sup>2</sup> ont fait l'objet d'un tamisage (fig. 103). Un plan des vestiges a été établi.

##### *Différenciation stratigraphique du Néolithique ?*

Sur la base de quelques pièces nettement placées au dessus des artefacts mésolithiques, le niveau néolithique a été perçu comme bien différencié stratigraphiquement. Après une analyse précise de la documentation, la réalité apparaît plus délicate à cerner. Les pièces typiquement néolithiques sont généralement quelques centimètres au-dessus des objets laissés par les derniers chasseurs. Cependant de nombreuses zones bioturbées, voire perturbées par l'occupation néolithique, sont beaucoup plus difficiles à interpréter. Les différents remontages réalisés par I. Ketterer ont fait l'objet d'une attention détaillée. Les profils stratigraphiques de chaque mètre carré ont été analysés précisément en tenant compte de la situation verticale des différents artefacts (superposition d'industrie) et de leur caractère en place (silex bien à plat, obliques ou verticaux) (exemple de la fig. 104). La répartition spatiale des objets (regroupement de nucléus ou d'autres pièces de même nature) a permis de considérer certains blocs comme contemporains. En entrecoupant les différentes informations, il est presque toujours possible de déterminer l'appartenance des différents remontages. La



**Figure 103 :** (en haut) plan de la zone fouillée sur Boves “Le Marais” II (surface quadrillée) et des mètres carrés qui ont fait l'objet d'un tamisage (surface pointillée) soit 62 sur 92,5. (en bas) Plan de répartition des silex taillés.



**Figure 104 :** Boves “Le Marais”II, répartition verticale (en haut) et horizontale (en bas) des silex taillés en BW 41 et BX 41.

majeure partie de l'industrie lithique semble être mésolithique. Quelques doutes persistent sur certains remontages (9, 4 et 12) qui montrent un débitage peu organisé et peu poussé d'éclats. La faible dilatation stratigraphique rend possible d'éventuels mélanges entre Néolithique et Mésolithique. Il s'ensuit des réserves quant à l'interprétation de certains remontages (7 et 8) qui peuvent surprendre en contexte mésolithique.

Le Néolithique est surtout représenté par des accumulations de silex chauffés associés à des charbons et des noisettes calcinées. Certaines furent datées: **4840  $\pm$  85 BP** ; Cal BC à 95% (**3791, 3375**) (Gif 10 093). L'industrie lithique rapportée sans problème à cette occupation est peu fournie mais bien typique : une vingtaine de pièces avec 2 tranchets et des grattoirs. Les structures et les artefacts néolithiques sont circonscrits aux parties sud et ouest de la fouille.

### Détermination et attribution des restes osseux ?

Le nombre d'ossements est limité à 50, en comptant les esquilles. Leur position stratigraphique et leur aspect physique permettent de séparer une série mésolithique et un ensemble néolithique. Un troisième lot comprend des pièces non attribuables à l'une des deux périodes. Les os indubitablement mésolithiques ne sont que **5** dont **1** est déterminée par A. Bridault. Il s'agit d'un radius de Cerf. Des dents de Suidés et des os d'un Boeuf de grande taille (Aurochs?) pourraient avoir un âge mésolithique. Les ossements sont altérés. Seuls les plus gros et les dents sont préservés. Les vestiges recueillis témoignent donc seulement du traitement des grands herbivores. L'éventuelle exploitation des poissons, oiseaux et petits vertébrés ne peut pas être mise en évidence sur ce site. La faible densité de restes de gros herbivores montre que les activités de boucherie furent peu pratiquées.

## **Industrie lithique**

L'industrie lithique a été étudiée avec I. Ketterer qui s'est plus particulièrement occupée de l'analyse technologique. Une partie de ce paragraphe découle de ses travaux.

### Matière première

Les Mésolithiques ont choisi le silex local du Coniacien. La pâte a une couleur variable (principalement noire). Le cortex est plus ou moins épais. Le grain est fin. Quelques blocs présentent des inclusions crayeuses, des cristallisations ou des vacuoles. Certains sont gélives. Leur morphologie est irrégulière, parfois branchue. Ils s'agit

surtout de rognons, hormis une plaquette. Des blocs seulement testés et des remontages permettent d'évaluer la longueur moyenne des rognons à environ 10 cm (max. 15,5 cm). Un galet marin a été utilisé ainsi que quelques blocs issus des formations résiduelles.

La présence de blocs gélives, ayant donc séjourné un certain temps en surface, permet de supposer une acquisition par ramassage au sol. Les Mésolithiques disposaient d'une matière première de qualité variable, mais abondante et locale. Les tailleurs ont contourné le problème de l'hétérogénéité du matériau en employant des fragments de blocs ou des éclats comme nucléus. En effet, 3 nucléus sur fragment de blocs et 7 nucléus sur éclat sont présents. Ce sont des éclats épais, issus de la préparation des blocs. De plus petites dimensions que les rognons, ils permettent sans doute de simplifier la préparation du nucléus et sont facilement utilisables pour un débitage lamellaire.

Le débitage

Inventaire des pièces et des remontages

| DEBITAGE                      | Nombre | % partiel | % total |
|-------------------------------|--------|-----------|---------|
| nucléus à lamelles            | 9      | 36%       |         |
| Nucléus à éclats              | 16     | 64%       |         |
| total nucléus                 | 25     | 100%      | 1,5%    |
| blocs testés                  | 12     |           | 0,7%    |
| débris de nucléus             | 7      |           | 0,4%    |
| frag. lame(lle) à crête       | 3      |           | 0,2%    |
| tablettes entières            | 36     | 87,8%     |         |
| fragments de tablettes        | 5      | 12,2%     |         |
| total tablettes               | 41     | 100,0%    | 2,5%    |
| cassons                       | 72     |           | 4,4%    |
| éclats entiers                | 557    | 62,7%     |         |
| fragments proximaux           | 69     | 7,8%      |         |
| fragments mésiaux             | 12     | 1,4%      |         |
| fragments distaux             | 119    | 13,4%     |         |
| autres débris                 | 131    | 14,7%     |         |
| total éclats + fragments      | 888    | 100,0%    | 53,9%   |
| petits éclats entiers (L<2cm) | 308    | 98,1%     |         |
| fragments                     | 6      | 1,9%      |         |
| petits éclats et fragm.       | 314    | 100,0%    | 19,0%   |
| lame(lle)s entières           | 12     | 4,2%      |         |
| fragments proximaux           | 88     | 30,6%     |         |
| fragments mésiaux             | 84     | 29,3%     |         |
| fragments distaux             | 103    | 35,9%     |         |
| total lames                   | 287    | 100%      | 17,4%   |
| Total débitage                | 1649   |           | 100,0%  |
| esquil. et petits débris      | 1932   |           |         |

**Tableau 29 :** décompte du débitage mésolithique de Boves “Le Marais” II (décompte d’I. Ketterer).



Le matériel lithique collecté compte quelques éclats en grès et plusieurs milliers de silex chauffés non taillés. L'outillage est seulement représenté par 69 objets, y compris les débris. Les supports des armatures et pièces à retouches Montbani sont des lamelles. Les outils du fonds commun sont façonnés à partir d'éclats.

I. Ketterer (Ducrocq et Ketterer, 1997) a raccordé 320 silex, soit 18,5 % de l'ensemble, et décrit 14 remontages, comprenant des nucléus ou suffisamment de pièces raccordées pour former une phase d'un débitage :

*Rem. 1 (nucléus BX 43-5)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 8,7 cm ; l = 6,5 cm ; ép. = 4,7 cm (235 Gr.)

Des négatifs d'enlèvements d'éclats sont uniquement identifiables. Il subsiste une importante réserve corticale sur le rognon. Le débitage est organisé. Un premier plan de frappe a servi à débiter les premiers éclats de préparation du bloc (une de ces pièces est utilisée et peut être qualifiée de couteau à dos naturel, fig. 111, n°9). Un deuxième plan de frappe perpendiculaire au premier (qui est abandonné) a été ensuite créé pour permettre la poursuite de la préparation du nucléus. De gros accidents de réfléchissement liés à l'emploi d'une technique de percussion à la pierre dure ont apparemment obligé le tailleur à arrêter son débitage. Ce remontage assez complet permet d'évaluer les dimensions d'origine du bloc débité (L=9,5 cm ; l=8,5 cm ; ép. = 4,7 cm).

*Rem. 2 (nucléus BS 44-2 ; BS 41-4 sur éclat ; BX 41-2 sur éclat) (fig. 105, n°2 et 3)*

Dimensions des nucléus à l'état d'abandon:

BS 44-2 : L = 3,3 cm ; l = 3,6 cm ; ép. = 3,65 cm (48 Gr)

BS 41-4 : L = 6,7 cm ; l = 3,1 cm ; ép. = 4,6 cm (84 Gr)

BX 41-2 : L = 6,3 cm ; l = 2,8 cm ; ép. = 2,5 cm (49 Gr)

Il s'agit d'un débitage lamellaire organisé. La préparation du rognon a débuté par le détachement d'un gros éclat cortical (destiné à la mise en forme du plan de frappe principal du nucléus BS 44-2) qui a été ensuite employé comme nucléus (BS 41-4). Cette entame a une longueur de 7,7 cm, une largeur de 6,4 cm et une épaisseur de 4,4 cm. Elle a été détachée au percuteur dur puis débitée à partir de sa face d'éclatement et latéralement à partir de son talon (deux plans de frappe autonomes successifs). Quelques petites lamelles en furent extraites. La poursuite de la préparation du bloc a occasionné le détachement d'un autre éclat de mise en forme (BX 41-2) employé lui aussi comme nucléus (dimensions de l'éclat : L=5,7 cm ; l=4,7 cm ; ép. = 2,1 cm). Cet éclat a probablement été débité à la pierre tendre. Il a été exploité sur ses deux arêtes latérales à partir de la partie distale de l'éclat et n'a donné que deux enlèvements lamellaires réfléchis. Le nucléus résiduel BS 44-2 du rognon a subi un débitage lamellaire régulier plutôt productif réalisé à partir d'un plan de frappe principal. Un second plan de frappe opposé au premier a par la suite été créé mais il n'a donné que des enlèvements d'éclats réfléchis. Le dos du nucléus a été laissé cortical. Le débitage lamellaire, réalisé probablement par percussion indirecte, est de type frontal. Aucune trace de crête de préparation de la table n'est identifiable. Les plans de frappe ne montrent pas de détachement de tablette de ravivage. Un des produits lamellaires réguliers (pièces montrant une face supérieure partagée en trois pans par des nervures parallèles) a été façonné comme armature (microlithe fragmenté de type indéterminé, fig. 112 ; n° 11).

*Rem. 3 (nucléus sur fragment de bloc BW 42-15)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 6,8 cm ; l = 4,7 cm ; ép. = 3,9 cm (200 Gr)

Ce nucléus informe, inorganisé, sur fragment de bloc, a été réemployé comme percuteur. Il ne montre que des négatifs d'enlèvements d'éclats, certains ayant réfléchi, et semble taillé au percuteur dur. La matière première hétérogène a pu causer l'arrêt de son exploitation.

*Rem. 4 (nucléus BW 41-13)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 8,1 cm ; l = 7,7 cm ; ép. = 7,6 cm (305 Gr)

L'exploitation du bloc est à peine commencée (débitage inorganisé montrant seulement quelques négatifs d'enlèvements d'éclats). Il subsiste une importante réserve corticale. Une extrémité du rognon, irrégulier, a été entamée par un débitage de type bifacial. De gros réfléchissements liés à l'emploi du percuteur dur et à la morphologie de la matière première ont compromis la poursuite de ce débitage.

*Rem. 5 (nucléus sur éclat BX 43-11)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 4,1 cm ; l = 5,2 cm ; ép. = 5,3 cm (170 Gr)

Le débitage est organisé à partir d'un plan de frappe unique situé sur la face d'éclatement d'un éclat cortical très épais issu de la mise en forme d'un bloc. Le nucléus a fait l'objet d'un débitage tournant qui lui donne une forme pyramidale. Les traces d'enlèvements identifiables sur le nucléus sont tous des négatifs d'éclats hormis celui d'une lamelle (qui a pu être raccordée). Aucune trace de crête de préparation du volume à débiter n'est visible. Le plan de frappe a connu des réfections ponctuelles par le détachement de plusieurs petites tablettes partielles.

*Rem. 6 (nucléus BX 37-16) (fig. 105, n°1)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 5,75 cm ; l = 4,5 cm ; ép. = 3,8 cm (185 Gr)

Un débitage organisé a produit des lamelles. Le rognon a été exploité sur toutes ses faces à partir de plusieurs plans de frappe successifs autonomes. Le dos du nucléus est débité. Les différents plans de frappe montrent des négatifs d'enlèvements de tablettes de ravivage partielles. Aucune trace de crête de préparation n'est identifiable. L'hétérogénéité de la matière première (présence de vacuoles et de cristallisations) a entraîné l'interruption du débitage d'un nucléus encore d'assez grandes dimensions.

*Rem. 7 (nucléus BX 43-10)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 6,5 cm ; l = 6,8 cm ; ép. = 5,4 cm (260 Gr)

Ce remontage est assez complet (dimensions du bloc initial 10 x 9 x 7 cm). La forme du nucléus est globuleuse. Il ne présente pas de débitage organisé et montre uniquement des enlèvements d'éclats. L'hétérogénéité de la matière première (vacuoles, inclusions crayeuses, fractures de gel), cause de nombreux accidents de réfléchissements des enlèvements, a sans doute obligé le tailleur à interrompre son débitage alors que le nucléus était encore volumineux. Il semble probable que le rognon ait été exploité par une technique de percussion directe à la pierre dure et à la pierre tendre. 2 grattoirs, un éclat retouché et une pièce utilisée ont été raccordées à ce nucléus (fig. 109, n°1 ; fig. 106, n°1 et 2 ; fig. 111, n°6). Le débitage a, peut-être, uniquement été effectué dans le but d'obtenir des éclats supports d'outils. Cette hypothèse entraînerait l'existence d'une chaîne opératoire distincte de celle destinée à la fabrication de lamelles où les supports des outils du fonds commun et des pièces utilisées sont prélevés parmi les déchets du débitage.

*Rem. 8*

Ce remontage ne comporte pas de nucléus, mais concerne une grande portion de la chaîne opératoire d'un débitage. Il comprend uniquement des éclats, dont un certain nombre sont d'assez grandes dimensions, et semblerait correspondre à la phase de préparation d'un bloc assez volumineux. Cette mise en forme entame largement le volume à débiter et témoigne peut-être d'un certain comportement de gaspillage de la matière première. Le tailleur a semble-t-il débité à la pierre tendre.

*Rem. 9*

Le nucléus résiduel du rognon débité est absent, seuls en subsistent deux débris. La matière première de ce remontage est fissurée par le gel qui a compromis la bonne marche du débitage. Seuls des éclats ont été obtenus, par percussion à la pierre dure, apparemment sans recherche d'organisation du nucléus.

*Rem. 10 (nucléus sur éclat BU 44-2) (fig. 106, n°2)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 5,3 cm ; l = 2,6 cm ; ép. = 3,5 cm (75 Gr)

L'éclat débité est un éclat épais de mise en forme de bloc, présentant une face supérieure corticale, sans doute détachée par percussion à la pierre dure. Le talon a été ôté par le tailleur, mais il a pu être raccordé. Le débitage, lamellaire, est organisé à partir d'un plan de frappe unique. L'éclat est exploité dans sa partie distale et sa plus grande épaisseur. Aucune trace de préparation par une crête sur la table n'est identifiable, cependant la partie basale du nucléus a été aménagée par des enlèvements de petits éclats

détachés à partir de la face d'éclatement de l'éclat-nucléus afin sans doute d'empêcher d'éventuels accidents d'outrepassement des lamelles. Le plein débitage est de type frontal (il n'envahit pas les flancs du nucléus) et paraît réalisé par percussion indirecte. Le plan de frappe est partiellement abrasé. Les lamelles raccordées sont très régulières, leurs talons sont minces et le point d'impact est quasi-invisible. La table lamellaire, plutôt rectiligne, montre une certaine courbure distale en fin de débitage. Le plan de frappe témoigne d'une réfection totale par une grande tablette de ravivage détachée à partir de la table. Cette tablette semble avoir failli à son rôle et endommagé le plan de frappe, dont l'angle est devenu inadéquat pour le détachement des lamelles, entraînant l'interruption du débitage. Une lamelle a été prélevée dans le plein débitage pour être utilisée directement (fig. 109, n°8).

*Rem. 11 (nucléus BS 43-8)*

Dimension du nucléus à l'état d'abandon: L = 4,1 cm ; l = 4,1 cm ; ép. = 3,1 cm (90 Gr)

Seuls des éclats sont débités à partir d'un unique plan de frappe. Le dos du nucléus est cortical. Le bloc a été exploité au percuteur dur et présente de gros enlèvements réfléchis. Le nucléus a été réemployé comme percuteur.

*Rem. 12 (nucléus BX 38-1)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 7 cm ; l = 7,7 cm ; ép. = 2,5 cm (140 Gr)

L'exploitation du bloc est à peine commencée (débitage inorganisé montrant quelques négatifs d'enlèvements d'éclats). Une importante réserve corticale subsiste. Une extrémité du rognon, irrégulier, a été entamée par un débitage de type bifacial. De gros réfléchissements liés à l'emploi du percuteur dur, à la morphologie de la matière première et à son hétérogénéité (impuretés), ont compromis la poursuite de ce débitage.

*Rem. 13 (nucléus BX 41-7)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 9,4 cm ; l = 7,7 cm ; ép. = 5 cm (300 Gr)

Le bloc est très irrégulier. Son exploitation est à peine commencée. Une importante réserve corticale et naturelle subsiste. Une extrémité du rognon a été entamée par un débitage de type bifacial. De gros réfléchissements liés à l'emploi du percuteur dur et à la morphologie de la matière première ont obligé le tailleur à interrompre prématurément son débitage.

*Rem. 14 (nucléus BZ 40-17 ; nucléus sur éclat BT 40-2)*

Dimensions des nucléus à l'état d'abandon:

BZ 40-17: L = 6,2 cm ; l = 6,8 cm ; ép. = 4 cm (120 Gr)

BT 40-2: L = 6,3 cm ; l = 4,9 cm ; ép. = 3,2 cm (110 Gr)

Le débitage du rognon a commencé par l'enlèvement d'éclats parfois allongés par percussion à la pierre dure. L'un d'eux fut employé en nucléus (BT 40-2). C'est un grand éclat (6,3 x 6,2 x 3,3 cm), détaché accidentellement, qui a sérieusement entamé le volume du nucléus originel. Il a été exploité successivement sur ses deux bords latéraux à partir d'un seul plan de frappe situé sur la partie distale de l'éclat, produisant deux enlèvements laminaires.

## Description des nucléus non raccordés (I. Ketterer dans Ducrocq et Ketterer, 1997) :

*Nucléus sur éclat BY 44-9 (fig. 106, n°1)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 5,3 cm ; l = 2,9 cm ; ép. = 3,1 cm (70 Gr)

Un débitage lamellaire a été organisé sur un épais éclat de mise en forme. L'unique plan de frappe est situé dans la partie proximale de l'éclat, qui est exploité dans sa plus grande épaisseur. Le dos du nucléus est cortical. Aucune trace de crête de préparation de la table n'est identifiable. Le plein débitage est effectué de façon frontale. La table témoigne d'enlèvements de lamelles régulières. Elle est encore très cintrée et montre une légère courbure distale. Une néo-crête partielle semble avoir été créée en fin de débitage pour effectuer une réfection de la table. Le plan de frappe est en partie abrasé. L'angle plan de frappe/surface de débitage est proche de l'angle droit. Le tailleur, n'ayant pu rétablir l'obliquité de son plan de percussion, a sans doute été ainsi contraint d'interrompre son débitage.

*Nucléus BT 41-9*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 4,5 cm ; l = 4,2 cm ; ép. = 4,9 cm (110 Gr)

Ce nucléus à un seul plan de frappe montre des négatifs d'enlèvements d'éclats et d'autres plus allongés qui pourraient témoigner d'un débitage lamellaire. Le dos et la base très irrégulière du nucléus sont restés corticaux. Le plan de frappe, partiellement abrasé, témoigne du détachement d'une tablette de ravivage qui a réfléchi à partir de la table. L'angle plan de frappe/table ne semble plus assez aigu pour permettre la poursuite du débitage.

*Nucléus CA 40-7*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 2,5 cm ; l = 3,7 cm ; ép. = 2,3 cm (25 Gr)

Ce petit nucléus organisé, en fin de course, présente des négatifs d'enlèvements allongés réalisés à partir d'un plan de frappe unique. Son dos est cortical. Le plan de frappe est abrasé et a été ravivé par une tablette débitée à partir d'un flanc. La petite dimension du nucléus et des accidents de réfléchissements ont entraîné l'interruption du débitage.

*Nucléus BZ 42-12 (fig. 106, n°3)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 4,2 cm ; l = 2,3 cm ; ép. = 1,8 cm (23,5 Gr)

Ce nucléus organisé montre des enlèvements allongés réalisés à partir d'un seul plan de frappe. Le dos est cortical. Le plan de frappe a été rafraîchi par une tablette tirée à partir de la table. Un gros éclat allongé outrepassé a été détaché à la fin du débitage, diminuant sérieusement le volume du nucléus restant à exploiter.

*Nucléus sur fragment de bloc BZ 38-17*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 2,8 cm ; l = 4 cm ; ép. = 7,2 cm (110 Gr)

C'est un débitage inorganisé sur fragment de bloc à la matière première très hétérogène. Le nucléus, informe, ne montre que quelques négatifs d'enlèvements d'éclats.

*Nucléus sur éclat CB 42-3*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 3,7 cm ; l = 5,9 cm ; ép. = 5,2 cm (110 Gr)

Ce débitage inorganisé a été effectué sur un éclat épais de mise en forme de bloc, détaché au percuteur dur. Il ne présente que quelques négatifs d'éclats réfléchis.

*Nucléus sur fragment de bloc BZ 39-9*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 5,1 cm ; l = 6,1 cm ; ép. = 6,3 cm (305 Gr)

Seuls, 2 éclats réfléchis furent tirés de ce fragment de bloc.

*Nucléus CD 47-1*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 11,9 cm ; l = 10,1 cm ; ép. = 7,2 cm (920 Gr)

Le débitage est à peine commencé. Quelques gros éclats de mise en forme ont été détachés du rognon au percuteur dur. La plupart ont réfléchi. Le nucléus a été abandonné alors qu'il était encore de grande dimension.

*Nucléus BS 42-3*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 11,8 cm ; l = 7,3 cm ; ép. = 6,4 cm (590 Gr)

Ce nucléus présente les mêmes caractéristiques que celui de CD 47-1. De plus, sa matière première est hétérogène (présence de cristallisations).

*Nucléus CD 46-9 (fig. 107, n°1)*

Dimensions du nucléus à l'état d'abandon: L = 4,8 cm ; l = 2,6 cm ; ép. = 2,4 cm (35 Gr)

Ce nucléus témoigne d'un débitage lamellaire organisé successivement à partir de deux plans de frappe autonomes opposés (débitage croisé), afin sans doute d'accroître la production lors de la phase de plein débitage. Le dos a été exploité en fin de débitage pour guider le détachement des lamelles (création de néo-crêtes). Les plans de frappe sont abrasés. L'un d'eux montre l'enlèvement de petites tablettes de ravivage partielles. Les derniers produits débités ont réfléchi, l'obliquité du plan de frappe n'étant plus assez aiguë.

## Analyse

L'étude des 25 nucléus recueillis lors de la fouille a permis d'identifier une chaîne opératoire principale. Le but essentiel des Mésolithiques a été de fabriquer des lamelles régulières afin d'obtenir des supports pour leurs armatures, les autres outils (fonds commun et pièces avec quelques simples stigmates d'utilisation) étant façonnés sur des déchets provenant du débitage lamellaire. Le remontage 7 pose la question d'une éventuelle production autonome d'éclats supports d'outils du fonds commun.

### - Techniques de taille

6 percuteurs en silex comptent 1 galet ovale allongé (le seul galet de silex, fig. 111, n°2) et 2 nucléus réemployés. La plupart sont assez lourds (de 170 à 640 gr) et volumineux (le plus grand : L = 10,8 cm ; l = 9,5 cm ; ép. = 4,5 cm). Les zones de percussion sont situées sur des surfaces corticales. Elles sont peu étendues, convexes et assez régulières. Certains éclats d'entame et de mise en forme ont un point d'impact réduit et bien marqué, un talon épais et un cône de percussion proéminent. Ces éléments indiquent l'emploi de la percussion directe à la pierre dure pour les premières phases du débitage.

Parfois, l'aménagement des nucléus a été réalisé par percussion directe à la pierre tendre. Des éclats de grès sont présents. Les pièces débitées à la pierre tendre possèdent presque toujours une esquille de percussion au niveau du bulbe, qui entame le talon. Celui-ci est souvent réduit et préparé soigneusement par une abrasion. La surface ventrale est généralement couverte d'ondulations fines et très serrées.

En revanche, l'extraction laminaire semble effectuée par percussion indirecte. Les fractures en languette proximale sont assez nombreuses. Le point d'impact est peu visible. Il n'y a pas de préparation systématique du talon. Sa surface est parfois lisse et concave. Les bulbes sont assez allongés.

### - Préparation des blocs

La plupart des nucléus présentent un débitage inorganisé. Ils sont informes ou montrent seulement des tentatives d'exploitation (quelques pièces pourraient être néolithiques). 9 nucléus à lamelles témoignent de méthodes de mise en forme plus élaborées. Le plan de frappe peut être façonné par de grands enlèvements (fig. 105, n°2, rem. 2). Celui des nucléus sur éclat n'est pas préparé. Il se situe dans la partie proximale ou distale de l'éclat, ou sur sa face d'éclatement (nucléus BX 43-11, rem. 5). Les dos des nucléus ne sont jamais mis en forme. Ils sont restés corticaux quand ils n'ont pas été

débités. Seuls 3 fragments de pièces à crête sont recensés. Deux raccordent (fig. 104, n°9). Il s'agit de lame(lle)s à deux versants préparés afin de constituer un dièdre pouvant faciliter le détachement des produits laminaires.

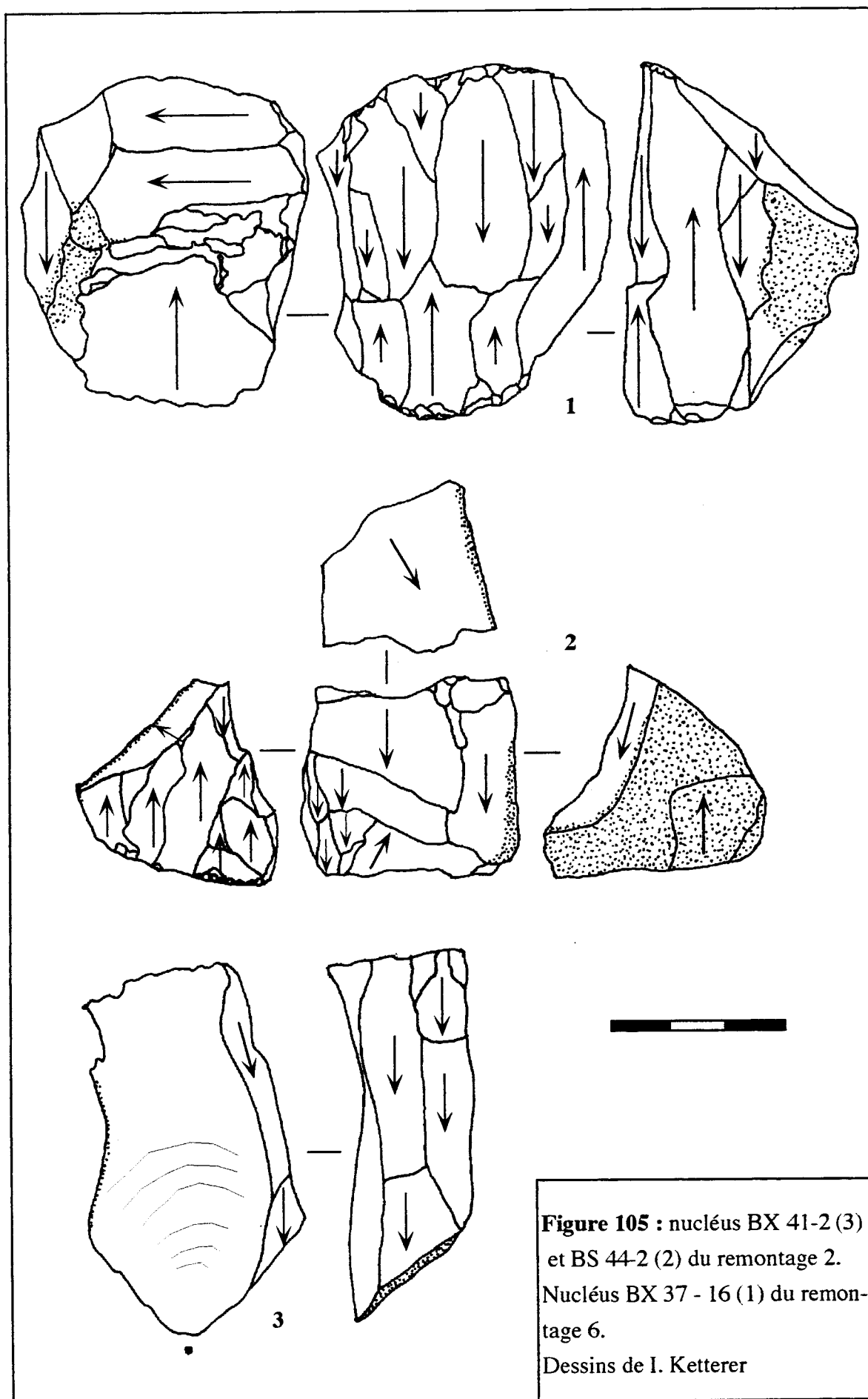
#### - Plein débitage

Les nucléus à lamelles montrent majoritairement un débitage réalisé à partir d'un plan de frappe unique, comme par exemple BY 44-9 (fig. 106, n°1), BU 44-2 (fig. 106, n°2) ou BX 43-11 (rem. 5). Le débitage de type successif existe aussi. Ainsi, le nucléus BX 37-16 (fig. 105, n°1, rem. 6) a un second plan de frappe autonome, orthogonal au premier, et un troisième opposé au premier. Il s'agissait probablement d'accroître le rendement de la production laminaire.

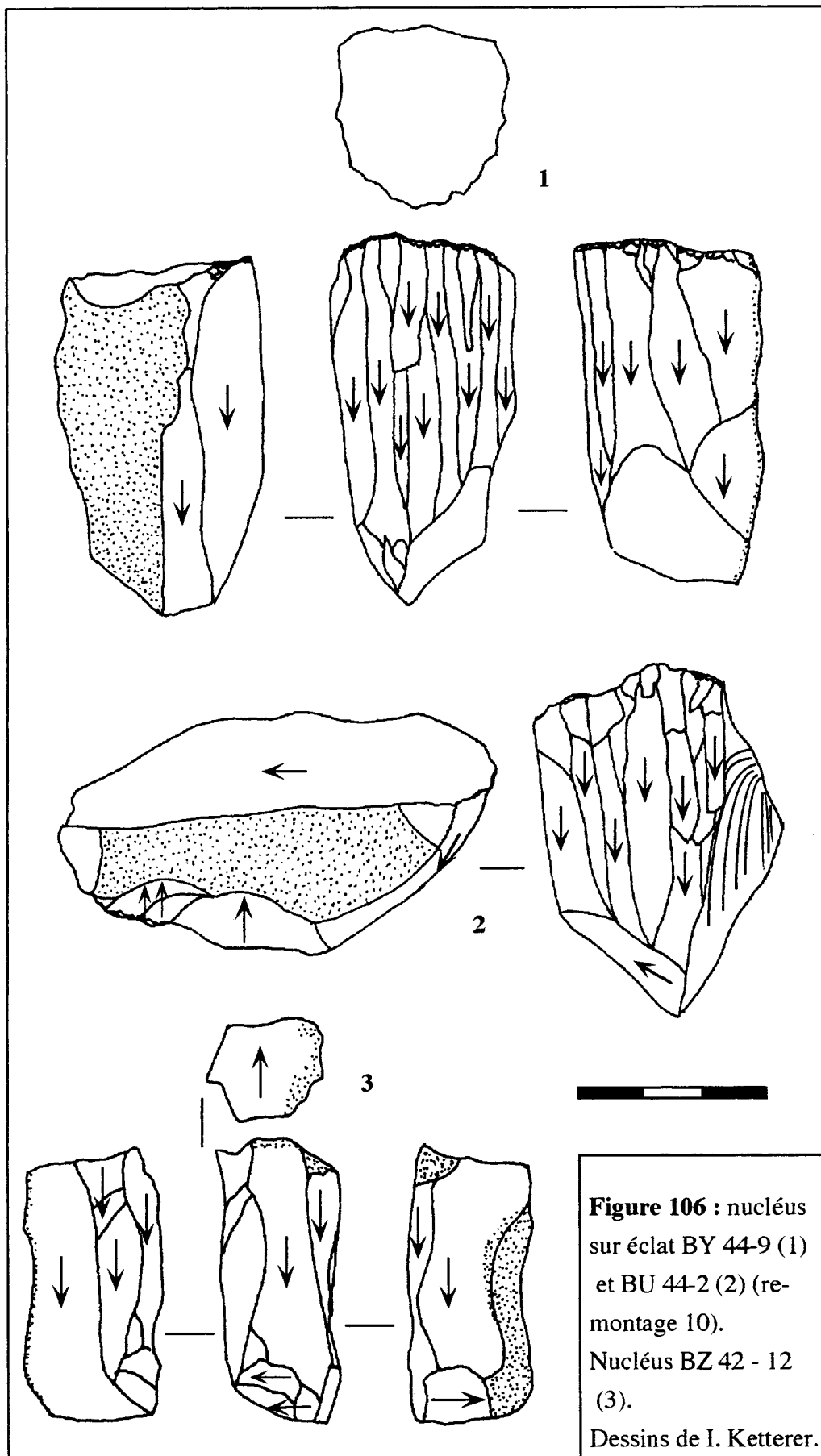
Le plein débitage est pratiqué de façon frontale, les lamelles étant détachées les unes derrière les autres. Il n'envahit pas les flancs du nucléus. De nombreuses tablettes de ravivage (36 et 5 fragments) témoignent de l'entretien du plan de frappe durant le plein débitage. Ce sont le plus souvent des tablettes partielles, débitées à partir de la table. La plus petite fait 1,7 cm de long et 1 mm d'épaisseur. Des néo-crêtes partielles ont été parfois créées en fin de débitage afin d'effectuer des réfections ponctuelles des tables endommagées.

Les produits du plein débitage (fig. 108) comptent 12 pièces entières, 88 fragments proximaux, 84 mésiaux et 103 distaux. Ce faible nombre ne résulterait pas seulement de l'absence de tamisage sur quelques m<sup>2</sup>. Il pourrait révéler un prélèvement de lamelles par les mésolithiques.

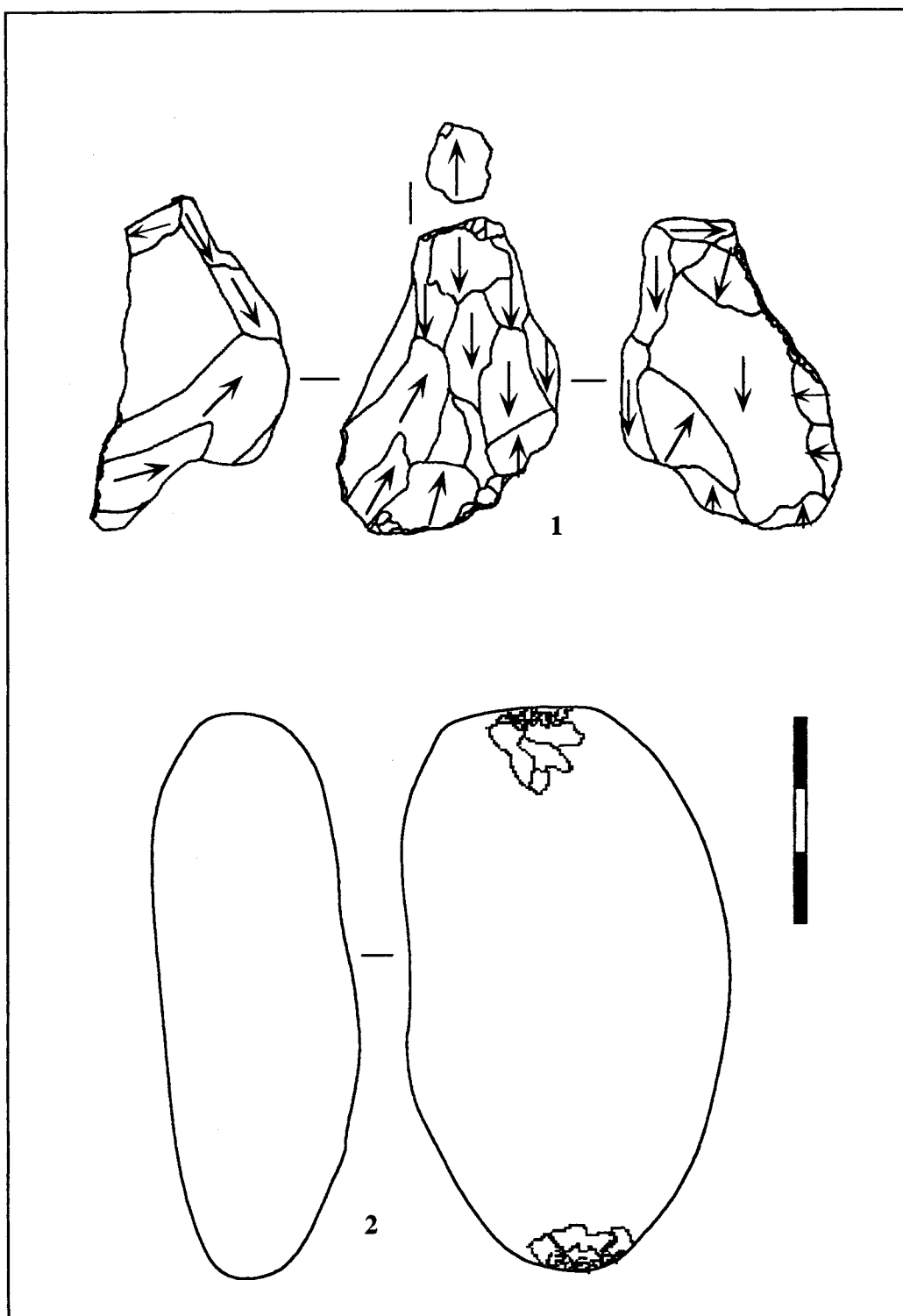
Les produits entiers sont des objets de petites dimensions. Ils ont tous une longueur inférieure à 5 cm. L'épaisseur des pièces entières et des fragments mésiaux est à 90 % strictement inférieure à 3 mm (40 % à 2 mm). Le style est régulier. Les bords sont parallèles. Les nervures dorsales divisent généralement la face supérieure en trois pans (près de 60 % des lamelles entières et des fragments proximaux). Les talons sont lisses, minces (82 % ont une épaisseur inférieure à 3 mm) et légèrement plus étroits que le reste de la pièce. Ils sont parfois abrasés mais cela n'est pas systématique. Les caractéristiques de ces produits sont assez identiques à celles définissant le style de Montbani (Rozoy, 1969). Cependant, la petite taille des lamelles se démarque nettement d'autres industries apparentées au style de Montbani dans le bassin de la Somme (voir Vraignes, Le Mesnil-Saint-Firmin, etc.).



**Figure 105 :** nucléus BX 41-2 (3)  
et BS 44-2 (2) du remontage 2.  
Nucléus BX 37 - 16 (1) du remon-  
tage 6.  
Dessins de I. Ketterer



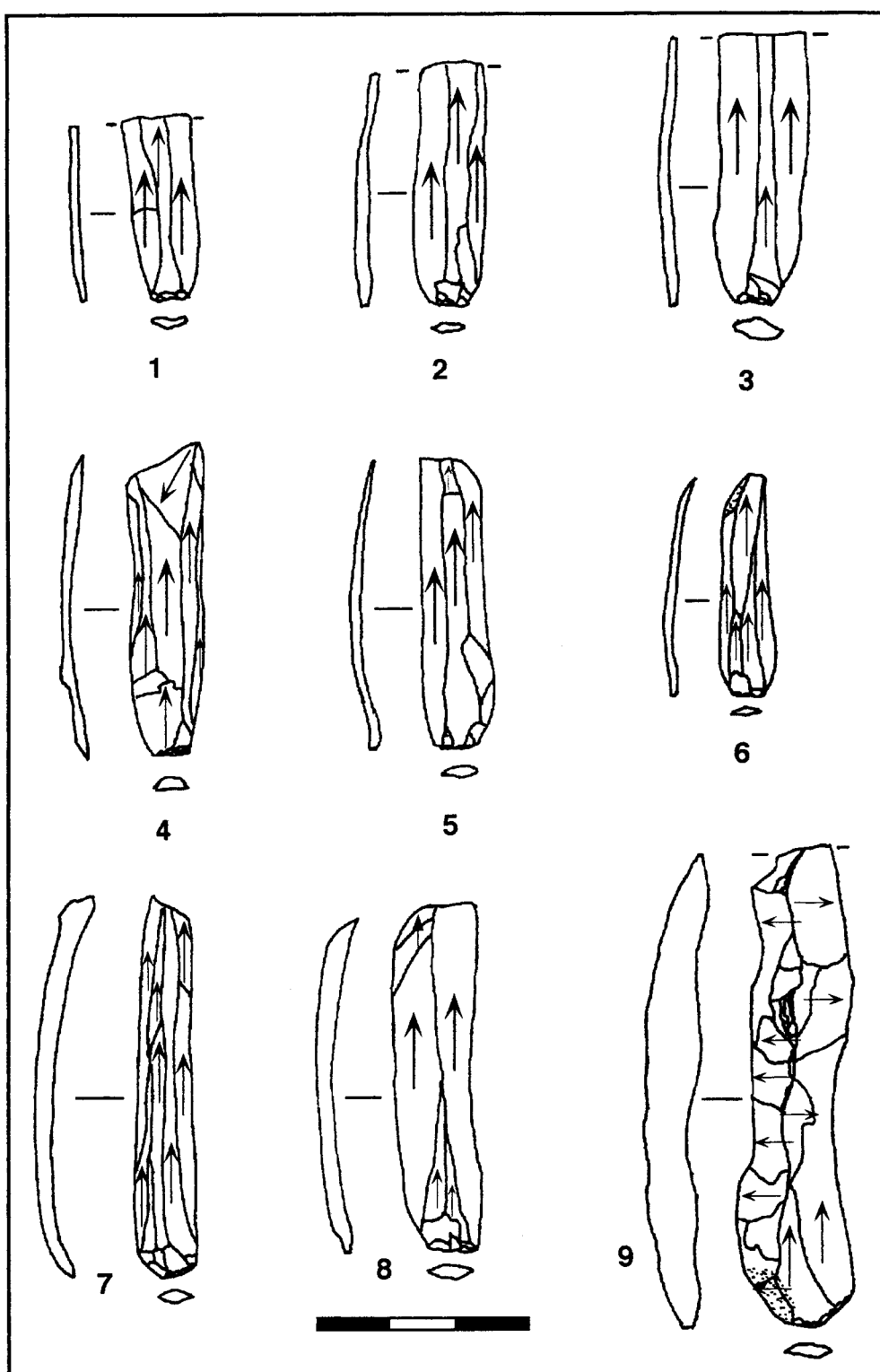




**Figure 107 :** nucléus CD 46-9 (1) et percuteur sur galet CC 46-10.

Dimensions du percuteur : L=8,2 cm, l=4,6 cm, ep=3,1cm.

Dessins de I. Ketterer



**Figure 108** : le plein débitage (1 à 8 : lamelles) (9 : fragment de lame à crête avec raccord proximal et mésial). Dessins de I. Ketterer.

### Les outils et les microburins

| Broc II | Out. du fonds com. | Pièces utilisées | Lam. Monbani | Lam. bordées | Armatures | Total   |
|---------|--------------------|------------------|--------------|--------------|-----------|---------|
| Nbre    | 19                 | 21               | 5            | 2            | 10        | 57      |
| %       | 33,34%             | 36,84%           | 8,77%        | 3,51%        | 17,54%    | 100,00% |

**Tableau 30** : décompte des outils de Boves "Le Marais" II. Il convient de rajouter 7 débris d'outils du fonds commun (3 sur éclat et 4 sur lamelle) et 5 fragments d'armature.

### Les pièces "utilisées"

9 éclats et 12 produits laminaires constituent ce groupe (fig. 109, n°1 à 12). Les retouches affectent exclusivement des tranchants non corticaux (utilisation en couteau ?). Les éclats d'entame et les pièces aux arêtes latérales abruptes ne sont donc pas utilisables pour les activités liées à cette catégorie d'objet. Les dimensions des pièces utilisées sont très diverses. Les supports allongés à au moins un long bord tranchant sont néanmoins les plus représentés. Les produits laminaires exploités sont réguliers et à trois pans. Certains sont trop épais pour avoir pu être transformés en armatures. Les lamelles "utilisées" sont aussi très fragmentées. Le n° 8 de la figure 109 appartient au remontage 10. Cette pièce est produite, utilisée et rejetée sur le site.

### Outils du fonds commun

Ils se composent de 5 grattoirs, 2 couteaux à dos, 2 pièces esquillées, 1 éclat à encoche, 6 éclats retouchés et 3 lamelles retouchées.

Les grattoirs comprennent 1 grattoir double sur tablette (fig. 110, n° 4), 1 grattoir cassé sur éclat d'entame (n° 5), 1 grattoir sur éclat laminaire (n° 3) et 2 grattoirs sur éclat (n° 1 et 2). Ces deux pièces issues d'un même bloc (remontage 7) sur lequel raccordent aussi un éclat retouché et un éclat "utilisé" posent la question d'une éventuelle chaîne opératoire destinée uniquement à la production de supports destinés aux outils du fonds commun. Cependant, les éclats les plus modifiés (les deux grattoirs) sont situés vers le début du débitage et non dans le cadre du plein débitage. L'objectif initial du tailleur pouvait très bien être le débitage de lamelles supports d'armature. La présence d'inclusions et de fractures de gel (Cf. ci-dessus) a empêché sa réalisation. D'autre part, une attribution de ce bloc au Néolithique n'est pas totalement exclue.

Un couteau à dos retouché (fig. 111, n° 8) est fabriqué à partir d'un éclat d'entretien de table laminaire. Un éclat est qualifié de couteau à dos naturel (n°9) car il présente un bord abrupt cortical opposé à un tranchant affecté par de petites ébréchures

consécutives à une utilisation. Il a été raccordé au remontage 1. Il se situe plutôt vers le début d'un débitage interrompu après l'enlèvement d'éclats rebroussés.

La partie active des 2 pièces esquillées est l'extrémité distale du support (fig. 110, n°6 et 7). Le n°7 a pour support un éclat cortical de mise en forme qui raccorde avec un éclat. Une fois encore, la preuve est faite que l'outillage est taillé, utilisé et rejeté en un même lieu sur le site. La seconde pièce (n°6) présente un léger émoussé sur la partie esquillée. Elle est réalisée à partir d'une pièce allongée utilisée comme néo-crête.

L'éclat à encoche (fig. 111, n°7) présente une retouche très régulière et abrupte. Le support est un éclat cortical obtenu au tout début d'un débitage.

Les éclats retouchés (fig. 111, n°1 à 6) sont affectés par des retouches plus ou moins régulières mais bien marquées. Elles peuvent être consécutives à une utilisation.

Les lamelles retouchées (fig. 109, n°13 à 15) ont une retouche régulière abrupte. Elles sont toutes fracturées. Les supports sont des lamelles régulières à 3 pans qui pourraient être accommodées en microlithes.

### Lamelles Montbani

Ces 5 pièces sont toutes fragmentées (2 fragments proximaux et 3 distaux ; fig. 112, n°20 à 23). 2 sont altérées par le feu. Le support de l'une d'entre elles est plutôt un éclat allongé. Une autre est un éclat lamellaire à bord cortical (fig. 112 ; n°21). Les 3 pièces restantes sont des produits laminaires à 3 pans issus du plein débitage (fig. 112, n°20, 22 et 23). Les 2 plus petites auraient pu servir de support pour l'obtention de microlithes. La très typique lamelle Montbani n°22 de la figure 112 raccorde à plusieurs autres lamelles.

### Lamelles bordées

2 lamelles présentent une retouche régulière courte, marginale et abrupte que l'on peut qualifier de bordage (fig. 112, n°18 à 19). L'une est un fragment de lamelle relativement large avec un bordage inverse. Elle ne s'apparente pas aux armatures. En revanche, la lamelle très étroite avec bordage direct d'un bord évoque les lamelles à dos d'autres industries mésolithiques (voir la Chaussée-Tirancourt).

### Armatures et microburins

Les 10 armatures (fig. 112) comptent 5 trapèzes (n°6 à 10), 1 pointe à troncature oblique (n°1), 2 pointes à retouche unilatérale (n°2 et 3), 1 pointe à base retouchée (n°4) et 1 pièce interprétée comme une ébauche de feuille de gui (n°5 ; pièce bi-pointe à retouche

inverse plate des extrémités, brisée pendant la taille). Un fragment d'armature (n°11) raccorde sur une table laminaire du remontage 2 (pièce brisée au cours de la fabrication ?). Les 4 trapèzes latéralisables sont dextres comme la pointe à troncature. En revanche, la pointe à base retouchée et les pointes à retouche unilatérale sont à gauche. Les 5 trapèzes comprennent 1 trapèze à bases décalées (ép. 0,3 cm, n°9) affecté à la pointe par des enlèvements burinants (traces d'impact ?), 3 trapèzes asymétriques courts presque rectangles (n°6 à 8 ; ép. 0,2 cm), 1 trapèze symétrique (n°10 ; ép. 0,2 cm). Excepté le trapèze à bases décalées, ces microlithes sont courts et peu pointus. Le bordage de la grande base n'a pas été observé. Le procédé du coup de microburin, ou plutôt la cassure quasi transversale sur encoche, est attestée mais elle peut ne pas être systématique pour obtenir les troncatures peu obliques des trapèzes. Les épaisseurs sont comparables à celles des lamelles du gisement. Les supports des trapèzes sont, sauf pour le trapèze symétrique, des lamelles régulières à trois pans. En revanche, les supports des 2 pointes à retouche unilatérale seraient des fragments distaux et étroits de lamelle.

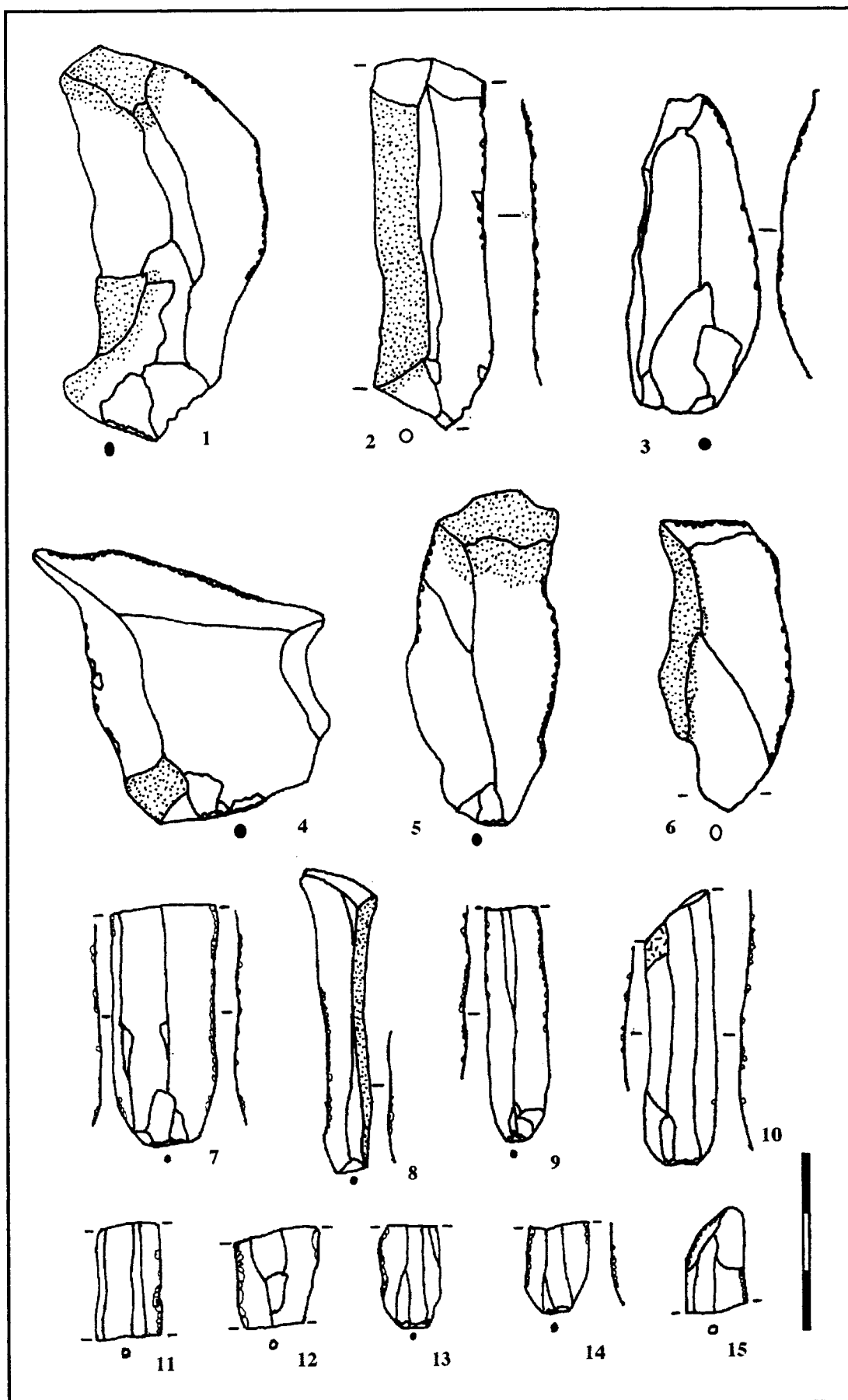
Les microburins sont au nombre de 5 : 3 proximaux, 1 mésial et 1 Krukowski. Les encoches dextres coïncident avec la latéralisation des pointes et non des trapèzes. Les 3 proximaux et le mésial sont des lamelles à 3 pans. Les talons correspondent à ceux des lamelles de plein débitage (fins, lisses, point d'impact peu visible).

### Conclusion sur les outils

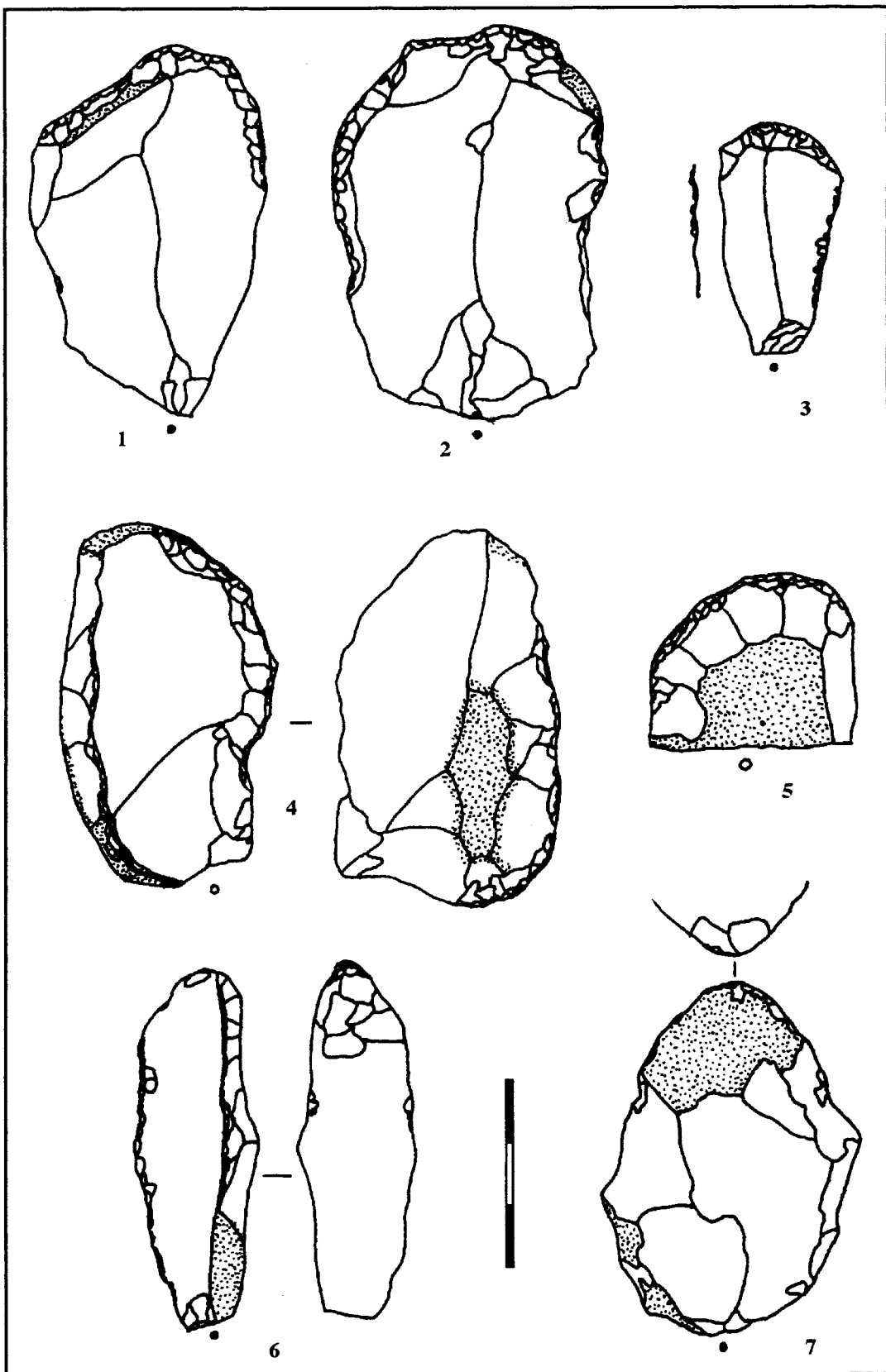
L'association classique des lames Montbani et des trapèzes est complétée par une large gamme de type microlithique.

Les microlithes ont pour supports des produits laminaires aux bords tranchants, dont le style correspond à celui des lamelles non transformées en outils. Les talons des microburins sont identiques à ceux du plein débitage. Un certain choix semble avoir été opéré parmi les lamelles potentiellement utilisables : les Mésolithiques paraissent avoir sélectionné plutôt des produits rectilignes. D'autre part, l'épaisseur des armatures ne dépasse pas 3 mm, ce qui indiquerait une préférence pour les supports minces et montre bien que les tailleurs ont effectué leur plein débitage afin d'obtenir cette opportunité (90 % des lamelles débitées possédant une épaisseur inférieure à 0,3 cm). Les lamelles retouchées, utilisées et Montbani ont une gamme de supports laminaires beaucoup plus large. L'épaisseur et la régularité des produits n'est pas déterminante. Seule, une bonne longueur de tranchant est recherchée.

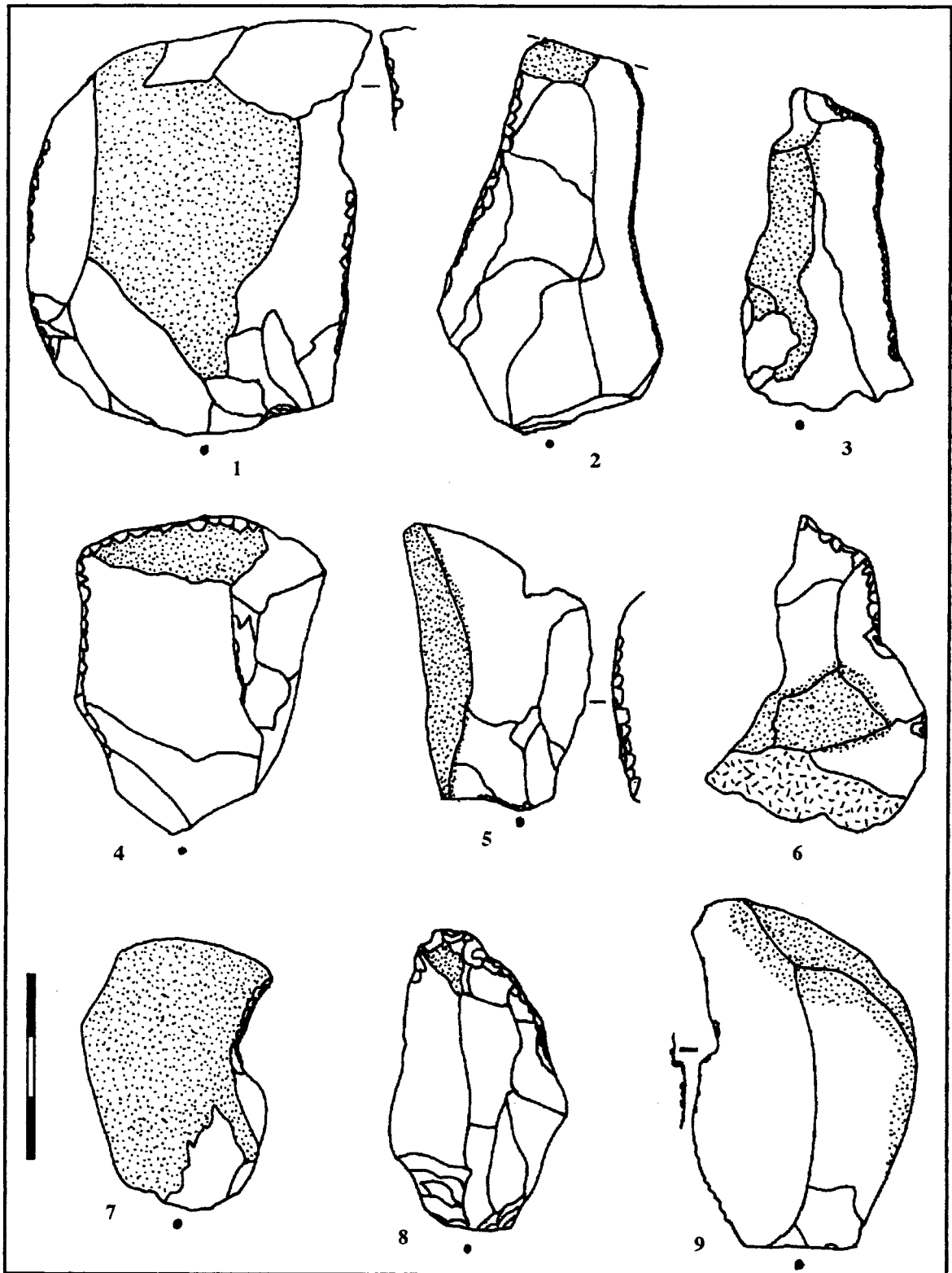
La présence d'ébauches d'armatures, de microburins, et d'une pièce qui participe à un remontage, suggère que la taille des armatures a été une des activités pratiquées sur le site. De nombreux autres outils furent taillés, utilisés et rejetés sur place.



**Figure 109 :** pièces “utilisées”(1 à 12) et lamelles à retouches régulières (13 à 15) de Boves “Le Marais” II .

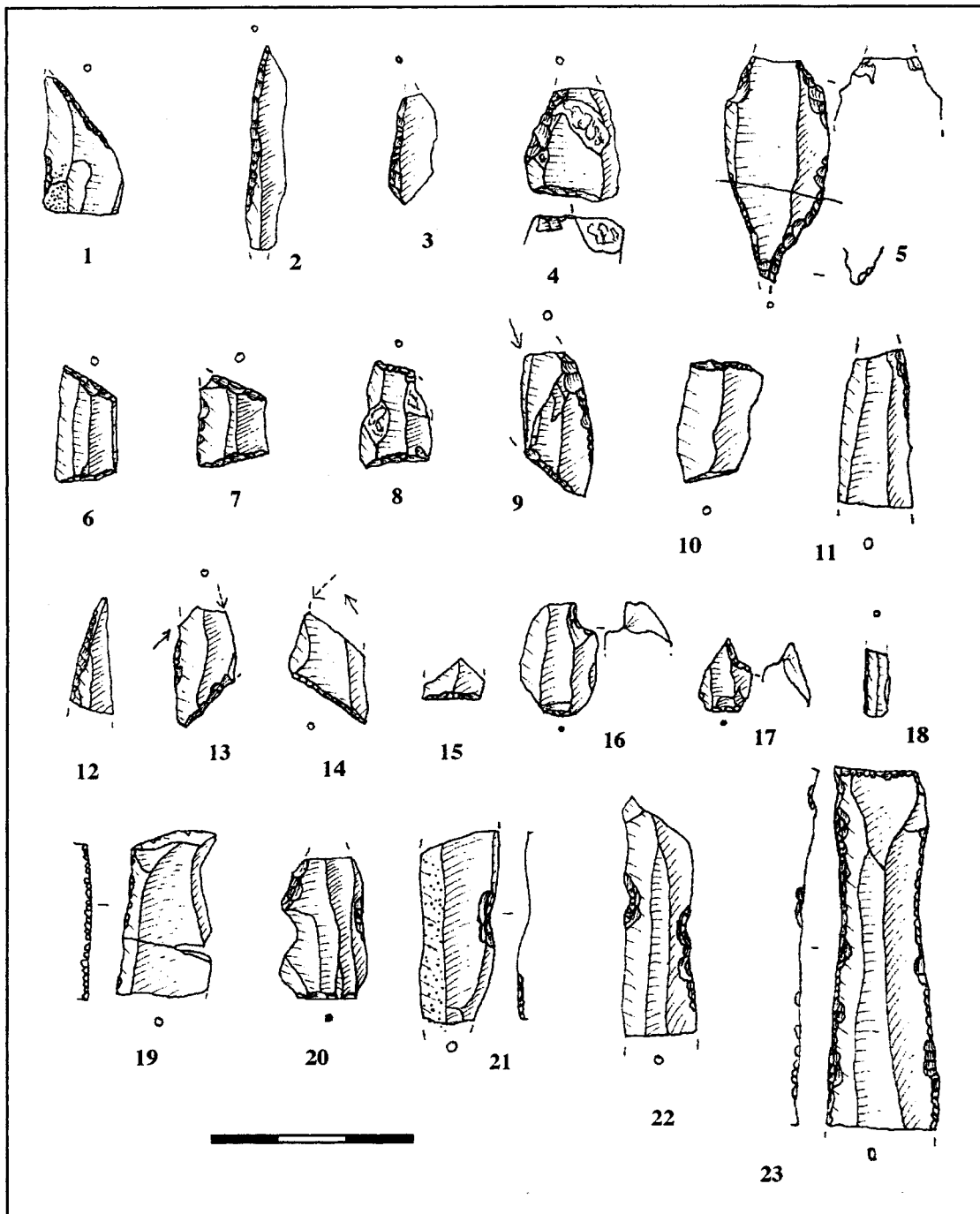


**Figure 110 :** grattoirs (1 à 4) et pièces esquillées (6 à 7) de Boves "Le Marais" II.



**Figure 111 :** éclats retouchés (1 à 6), éclat à encoche (7), couteau à dos retouché (8) et couteau à dos naturel (9) de Boves "Le Marais" II.





**Figure 112 :** armatures (1 à 10), fragments d'armature (11 à 15), microburins (16 à 17), lamelles bordées (18 à 19) et lamelles Montbani (20 à 23) de Boves "Le Marais" II.

## Organisation spatiale

### Problématique et méthodologie

Les perturbations et les problèmes d'homogénéité, causés par le Néolithique, limitent les approches de l'organisation spatiale des vestiges mésolithiques. De plus, le mobilier étant essentiellement composé de lithique, seules les activités liées à la taille peuvent être cartographiées. Enfin, divers éléments empêchent de dresser une chronologie précise des différentes phases de débitage de chaque bloc remonté. Pour toutes ces raisons, cette approche se cantonne à une analyse de plans de répartition de chaque type d'objet et des liaisons observées à partir des remontages. L'objectif volontairement modeste de cette démarche est de repérer d'éventuelles concentrations distinctes, puis de tenter de les interpréter (diachronies ou zones d'activités différentes au sein d'un même campement). Notons qu'aucune structure mésolithique évidente n'a pu être notée.

La surface fouillée présente une légère pente qui suit une direction sud-est / nord-ouest. Les marges occidentales sont perturbées par des structures néolithiques.

### Plan de répartition des objets

Excepté 2 pièces dans la partie basse, tous les nucléus se trouvent dans la moitié sud-est du gisement (fig. 113 A). Nucléus à éclats et à lamelles ont la même répartition. Les éclats sont essentiellement présents en deux endroits (fig. 113 B) : l'extrémité nord de la fouille où ils sont concentrés sur 10 m<sup>2</sup> et la moitié sud-est (le secteur des nucléus) plus difficile à circonscrire. Les lamelles sont surtout nombreuses sur l'extrémité nord de la fouille (vers CB et CA47 ; fig. 113 C) . Elles sont aussi présentes au sud-est autour de 2 secteurs vers BY43 et BU43. Les plans de répartition du débitage font donc apparaître deux concentrations. La première, au nord, est marquée par une forte densité d'éclats et de lamelles sur une dizaine de mètres carrés. La seconde, au centre et au sud-est, s'étend sur une quarantaine de mètres carrés et se définit par une abondance d'éclats, de lamelles et de nucléus. Ses limites sont assez délicates à cerner. Le passage entre les deux concentrations est souligné par une faible densité d'artefacts.

Les outils du fonds commun et les pièces "utilisées" se dispersent sur une bonne partie de la fouille (fig. 113 D). 2 ou 3 zones semblent apparaître. Celle du nord

correspond à la concentration de débitage observée précédemment. Dans le détail, les outils se distribuent autour d'une zone vide de quelques mètres carrés soulignée par une forte densité de lamelles (CB 47, CA 47 et CA 46). Une surface vide d'une largeur d'environ 1 mètre, suivant un axe nord-est / sud-ouest (BX 46, BY 45, BZ 45, BZ 44 et CA 44), sépare la concentration nord de la concentration centrale. Au centre et au sud-est, la distribution des outils dessine deux ensembles séparés par une surface vide comparable à celle observée précédemment (BU 44, BU 43, BU 42, BW 42 et BW 41). Elle pourrait correspondre à des perturbations liées à l'occupation néolithique. La concentration de débitage, repérée au centre et au sud-est, coïncide bien avec ce secteur riche en outils. Excepté les grattoirs, concentrés dans la partie centrale, le reste de l'outillage ne montre pas de répartition particulière par type considéré.

La distribution des lamelles Montbani (fig. 114 A) est difficilement interprétable vu le peu de pièces réunies dans cette catégorie. L'une se trouve dans la concentration nord, trois dans la zone centrale et une au sud-est.

Les microburins (fig. 114 B) se trouvent exclusivement dans la concentration nord. Évidemment, ils témoignent de la production (ou plutôt de la phase finale de la production) de microlithes à cet endroit.

Les armatures (fig. 114 C) se répartissent suivant 3 zones identiques à celles définies par les outils du fonds commun. Une partie se place à l'ouest de la concentration nord. Les autres sont regroupées en 2 endroits restreints au centre et au sud-est. En considérant les différents types, on observe des différences. Les trapèzes se trouvent au centre et au sud-est mais pas au nord. Les autres armatures se situent partout mais plus volontiers au nord. Des fragments de microlithes plus ou moins identifiables nuancent cette répartition différentielle.

Aucun foyer n'a été identifié. Il peut s'agir d'une réelle absence ou d'un problème de lecture lié aux conditions de gisement. Il a semblé intéressant d'utiliser le paramètre de la concentration en artefacts chauffés pour repérer un éventuel foyer ou une vidange de foyer. Cette démarche peut évidemment paraître discutable. Le résultat est très intéressant (fig. 114 D). Une petite surface de la partie nord est ainsi isolée (surtout CB 47 mais aussi CA 46 et 47). Elle correspond exactement à la zone la plus dense en lamelles autour de laquelle se distribuent les outils. Si l'équation (forte densité de silex taillés brûlés = emplacement du foyer) était vérifiée, on observerait quelque chose d'assez classique avec diverses activités, dont la finition des armatures, pratiquées autour d'un foyer.

### Les remontages

Malgré l'abondance des raccords, aucune liaison n'a été réalisée entre la partie nord de la fouille et la concentration du centre et du sud-est du gisement (fig. 115).

Seul le remontage 8 s'inscrit sur la concentration Nord. Il correspond à la mise en forme d'un bloc volumineux ou au façonnage d'un outil sur bloc. Le noyau n'a pas été retrouvé. Les vestiges se placent de part et d'autre de l'éventuel foyer.

Tous les autres remontages se situent dans la partie centrale et sud-est du gisement. D'ailleurs les pièces des remontages 2, 6 et 10 se dispersent sur l'ensemble de cette zone, à la fois dans la portion centrale et au sud-est. Les remontages 2, 6 et 10 (+ 5) témoignent de productions lamellaires. Les étapes de la chaîne opératoire furent peut-être réalisées en plusieurs endroits. De même, certains objets ont pu être utilisés et déplacés. La lamelle utilisée remontée et le fragment de microlithe se situent à proximité immédiate des autres pièces. Ce dernier se trouve à peu près au même endroit que trois trapèzes et une concentration de lamelle. Il s'agit probablement d'une zone de fabrication de microlithes où on note l'absence de microburin. Excepté le nucléus du remontage 6, les noyaux sont retrouvés à proximité des produits du débitage. Les débitages inorganisés d'éclats (remontages 1, 3, 4, 9, 11, 12 et 13) ont une dispersion limitée à quelques mètres carrés (abandon immédiat après un débitage mal conduit ?). Les nucléus se trouvent généralement légèrement à l'extérieur de la concentration d'éclats. Ils sont plutôt concentrés vers BX/BW 40 à 43 (la zone vide de lamelles et de microlithes entre les concentrations centrales et sud-est). Le remontage 7 correspond à un débitage d'éclats dont plusieurs furent modifiés en outils. Ces derniers sont restés près du débitage dans la zone centrale de la fouille. La répartition de ces produits, fort comparable à celle des débitages lamellaires, plaide pour une appartenance au Mésolithique.

### 2 concentrations

L'analyse de la répartition et de la densité d'objets fait apparaître 2 concentrations qui ne sont pas reliées par des raccords.

La concentration Nord est nettement circonscrite sur une quinzaine de mètres carrés. Elle comprend un éventuel foyer autour duquel diverses activités sont mises en évidence ( finition des armatures, utilisation de certains outils (pièces utilisées)). Excepté la mise en forme d'un bloc (remontage 8), les artefacts issus du début du débitage et les

nucléus manquent. Il y a donc un apport d'objets sur la concentration Nord.

La concentration du centre et du sud-est est plus étendue (une quarantaine de mètres carrés) mais moins bien circonscrite. Toutes les étapes de la chaîne opératoire du débitage sont présentes, des blocs à peine débités aux microlithes. On peut localiser des petites zones consacrées au premier traitement des blocs ainsi que des secteurs où furent achevées des armatures (fragment raccordé). Un évident déficit en lamelles montre qu'une bonne partie de la production de supports d'armature fut emportée. Aucun élément ne permet de localiser un éventuel foyer.

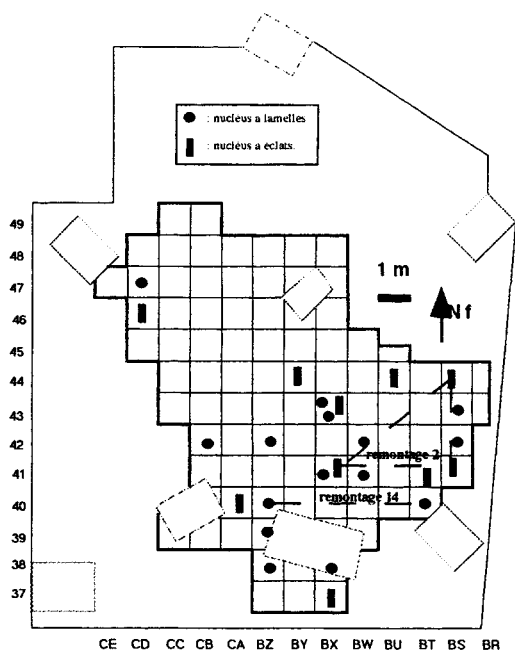
On observe donc une complémentarité entre les 2 concentrations qu'il est tentant de relier, mais l'absence de raccords entre les 2 unités ne plaide pas en faveur de cette hypothèse. De nombreuses tentatives de remontage se sont avérées vaines. 2 possibilités restent envisageables :

- Les 2 occupations sont strictement contemporaines et se sont structurées sur le même modèle (2 zones d'activités distinctes), mais elles n'appartiennent pas à la même unité. Dans ce cas, la partie non fouillée recelle un ensemble identique composé des 2 concentrations complémentaires.
- Les 2 occupations sont diachrones et témoignent d'activités assez différentes. La concentration Nord est centrée autour d'un probable foyer . La plus grande partie du débitage a été réalisée ailleurs. En revanche, l'autre passage sur le site a été essentiellement consacré à la taille du silex. Les produits laminaires manquants furent emportés par les Mésolithiques. Il devait s'agir de haltes de courte durée (faible densité) de petits groupes (faible superficie).

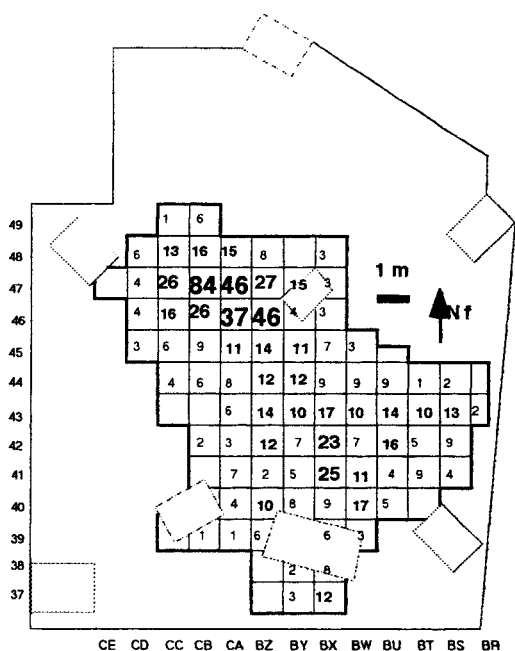
J'opterai plus volontiers pour la seconde hypothèse en considérant la concentration Nord comme plus ancienne car :

- les 2 concentrations ne sont pas au même niveau sur l'axe versant / fond de vallée ;
- l'assemblage microlithique est différent et les trapèzes se trouvent dans la partie haute du site ;
- les sondages des marges du site n'ont pas révélé d'autres concentrations.

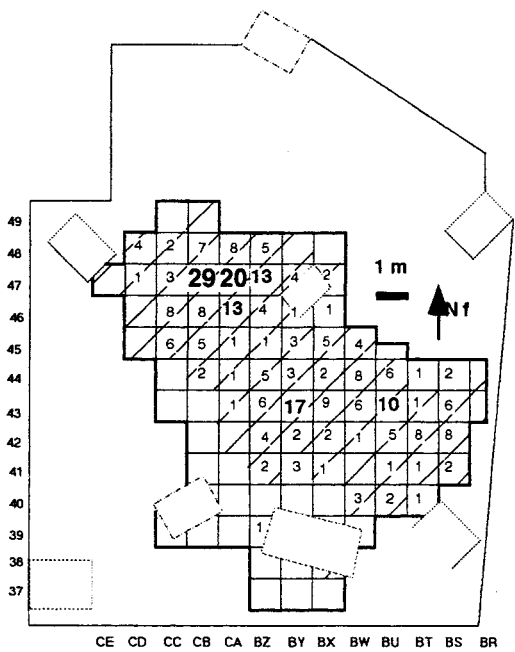
Pourtant, toutes deux appartiennent à la même zone pollinique et présentent des lamelles du style de Montbani. La distance chronologique qui les sépare doit être réduite.



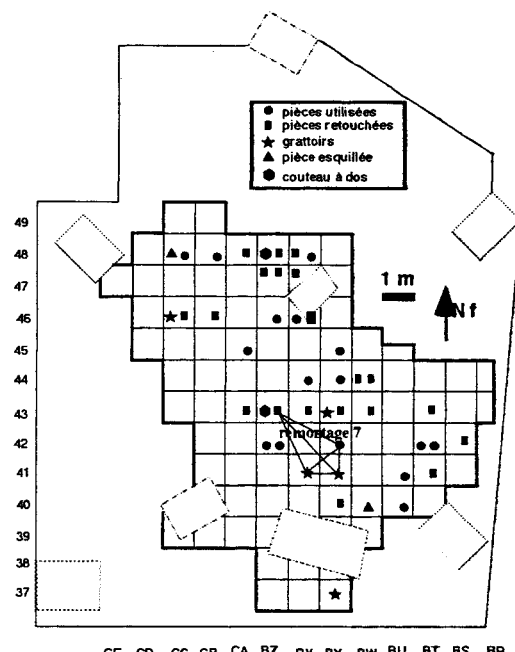
A : répartition des nucléus.



B : répartition des éclats (+ fragments).

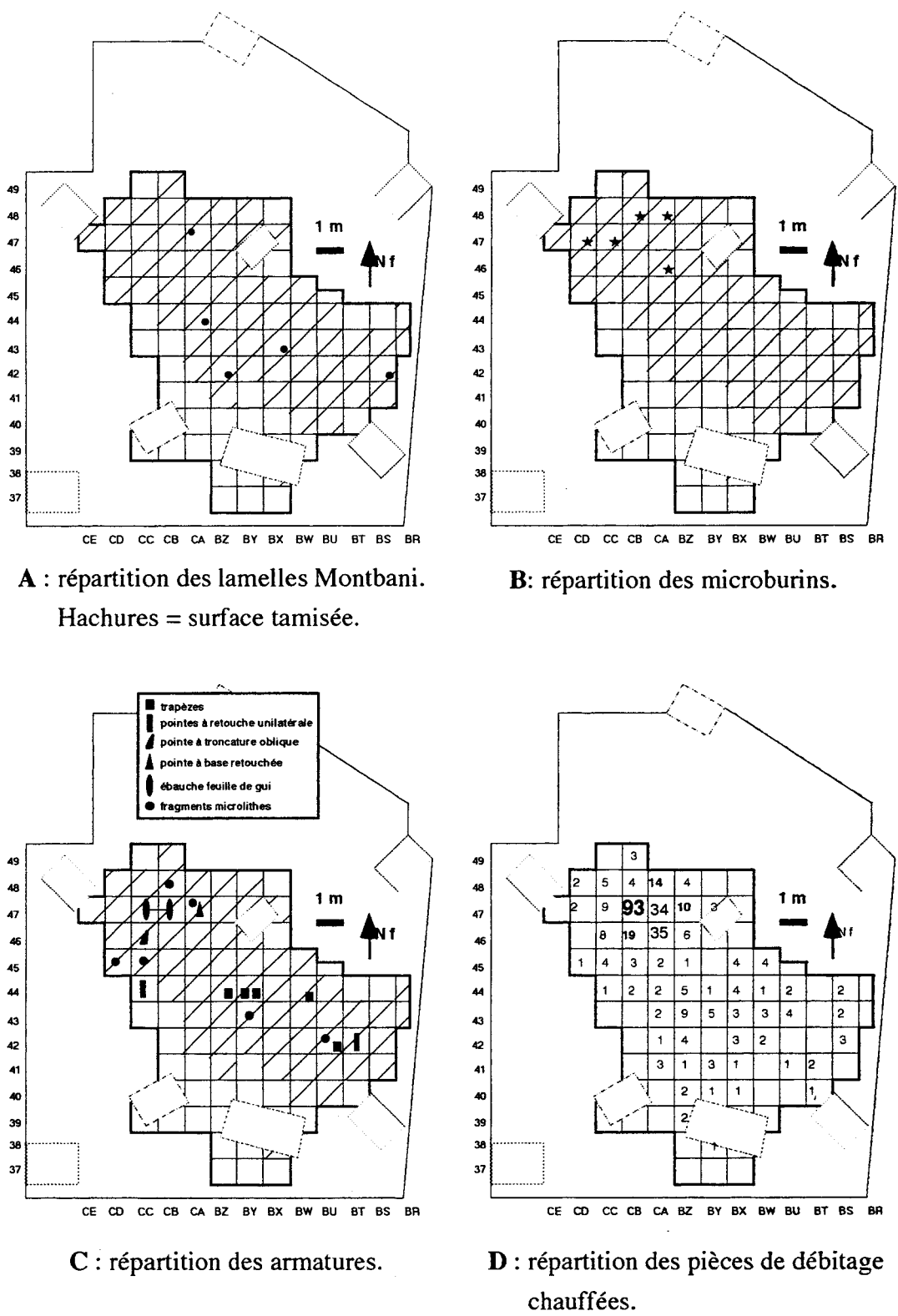


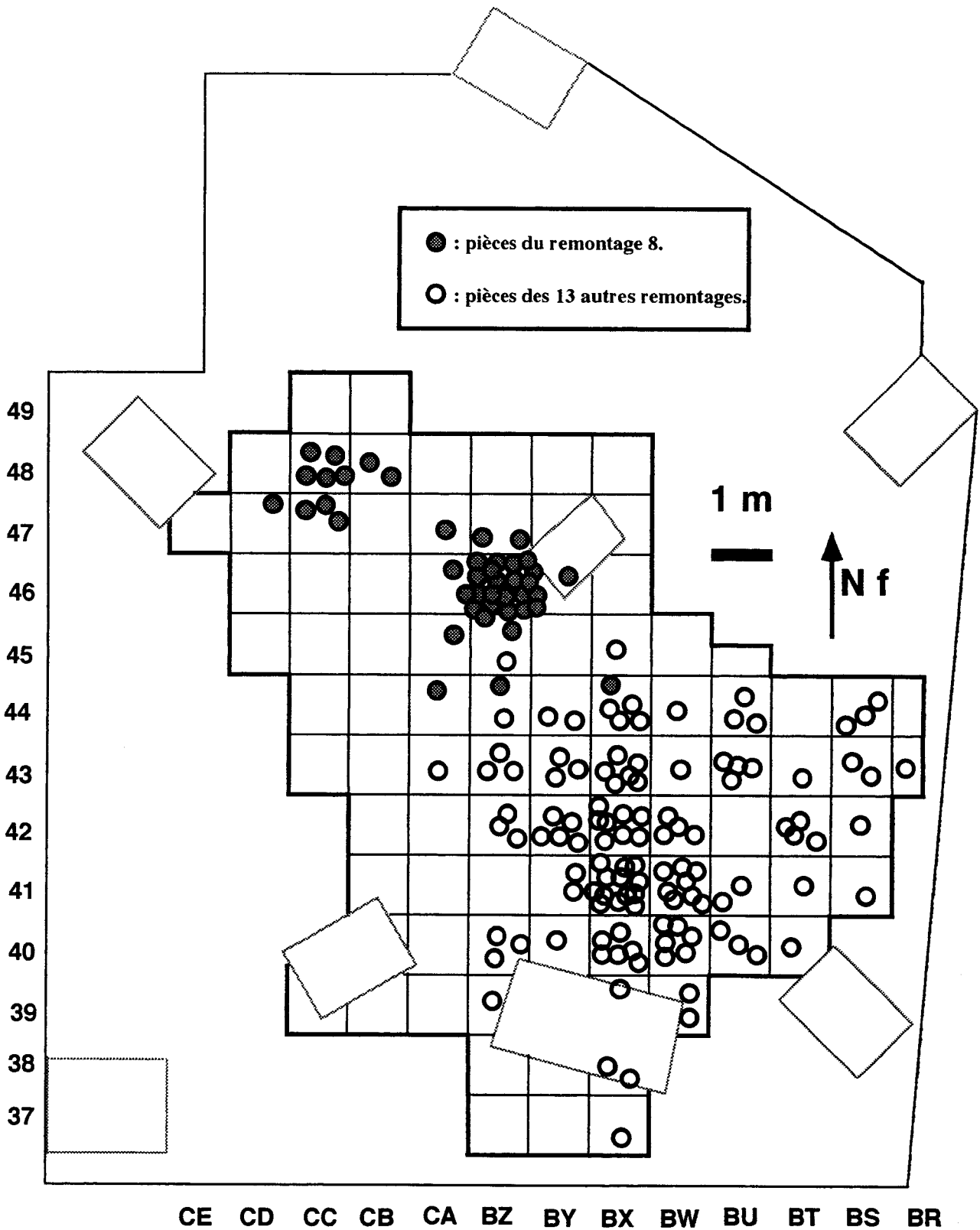
C : répartition des produits laminaires (+frg). La plage hachurée correspond à la surface tamisée.



D : répartition des outils du fonds commun et des pièces utilisées.

Figure 113 : répartition de différentes catégories d'objets à Boves "Le Marais" II.





**Figure 115 :** répartition des pièces remontées à Boves "Le Marais" II.



### **5.3.6. Conclusions sur Boyes “Le Marais”**

#### **Mode d'implantation, état de conservation, palynologie**

Les Mésolithiques s'installent sur des petits promontoires limoneux à proximité du marécage. La tourbe les recouvre progressivement et repousse les occupations vers le versant. L'état de conservation est assez bon car la faune est préservée et les artefacts lithiques sont peu déplacés. Une mince sédimentation limoneuse de versant semble séparer les différents horizons archéologiques (succession de palynozones dans les limons). Cependant, des bioturbations oblitèrent généralement cette stratigraphie. Ainsi, des vestiges de plusieurs périodes peuvent se retrouver quasiment au même niveau. Ceci est gênant surtout quand il s'agit de Mésolithique et de Néolithique. Enfin, une occupation mésolithique est placée à la fin de la palynozone 7 ou au début de la palynozone 8 (un peu de Tilleul et beaucoup de Noisetier) et 2 autres dans la palynozone 8 (Tilleul). Toutes ces occupations se sont réalisées dans un paysage très boisé. Aucune trace d'anthropisation du milieu ne peut être corrélée avec le Mésolithique.

#### **Petites concentrations de mobilier témoignant d'activités distinctes**

Les éléments mésolithiques comptent :

- 1 fémur humain isolé daté de 6 900 BP,
- une concentration de mobilier sur quelques m<sup>2</sup> qui peut résulter du débitage d'un seul bloc (zone basse du gisement I, palynozone 7/8),
- une concentration sur une quinzaine de m<sup>2</sup> centrée sur un possible foyer (concentration nord du gisement II, palynozone 8),
- une concentration, sur une quarantaine de m<sup>2</sup>, plus précisément consacrée au débitage et à la production de lamelles (concentration II, partie centrale et sud-est, palynozone 8).

Les Mésolithiques fréquentèrent à plusieurs reprises le site. La gamme des activités pratiquées y était restreinte et à chaque fois différente. Cependant, l'exiguïté de la

fouille ne permet pas de rejeter totalement l'hypothèse de surfaces d'occupations assez étendues avec un morcellement des activités dans l'espace.

### **Mésolithique à débitage du style de Montbani**

L'industrie mésolithique de Boves "Le Marais II" est clairement attribuée au style de Montbani (lamelles régulières, nucléus unipolaires, etc. ; Rozoy, 1969). I. Ketterer avance l'hypothèse d'une extraction laminaire par percussion indirecte. La mise en forme des blocs et la conduite du débitage s'adapte aux contraintes de la matière première. Les nucléus sur fragments de bloc et sur éclat sont attestés comme dans les industries à débitage du style de Coincy (voir Lihus II et Hangest "Gravière II Nord"). Une seule chaîne opératoire est identifiée. Elle consiste à produire des supports d'armatures. Cependant, un nucléus à éclats sur lequel raccordent plusieurs outils du fonds commun (comparer à Lihus II) pose la question d'une éventuelle seconde chaîne opératoire.

### **Identification typologique**

Les lamelles Montbani et les trapèzes sont présents comme dans toutes les industries à débitage Montbani de la région. Les dimensions réduites des trapèzes, une latéralisation à droite non exclusive et la présence d'un assemblage microlithique varié (pointes à base non retouchée, pointe à base retouchée, armature à retouche couvrante) orientent les comparaisons vers des industries du type de Gentelles plutôt que des ensembles à armatures à retouches inverses plates et pièces triangulaires dérivées des trapèzes.

### **Néolithique ancien**

L'éventuelle présence de Néolithique ancien reste anecdotique faute de données suffisantes. Cependant, il faut noter la proximité stratigraphique du Mésolithique qui peut occasionner des mélanges entre les vestiges des deux périodes et rendre toute interprétation hasardeuse, notamment sur la problématique délicate des contacts méso-néolithiques.

## **5.4. HAILLES “LE MARAIS”**

### **5.4.1. Localisation et contexte morphologique**

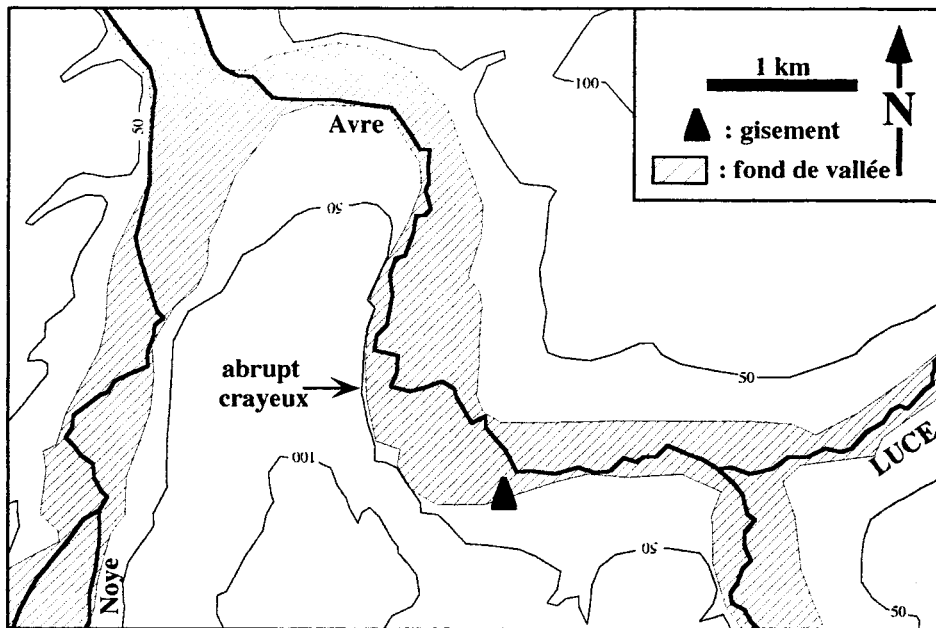
Feuille topographique IGN au 1/25 000, 2309-est, Moreuil,  $x = 606,60$  ;  $y = 1243,05$  ;  $z = 32$  ; (fig. 93 et 116). Le gisement se situe sur la rive gauche de l'Avre en position de fond de vallée. Il n'est qu'à une vingtaine de mètres du versant limoneux, particulièrement peu pentu à cet endroit. À 200 m au nord du gisement, la vallée change de direction et le versant devient très abrupt et crayeux. Cette configuration offre plusieurs avantages. Elle protège le site des vents dominants et permet l'affleurement de la craie riche en silex du Coniacien supérieur. Des silex du plateau (silex de l'Argile à silex et silex à cortex verdi), déplacés au Pléistocène, sont dispersés en surface du versant limoneux.

### **5.4.2. Les recherches**

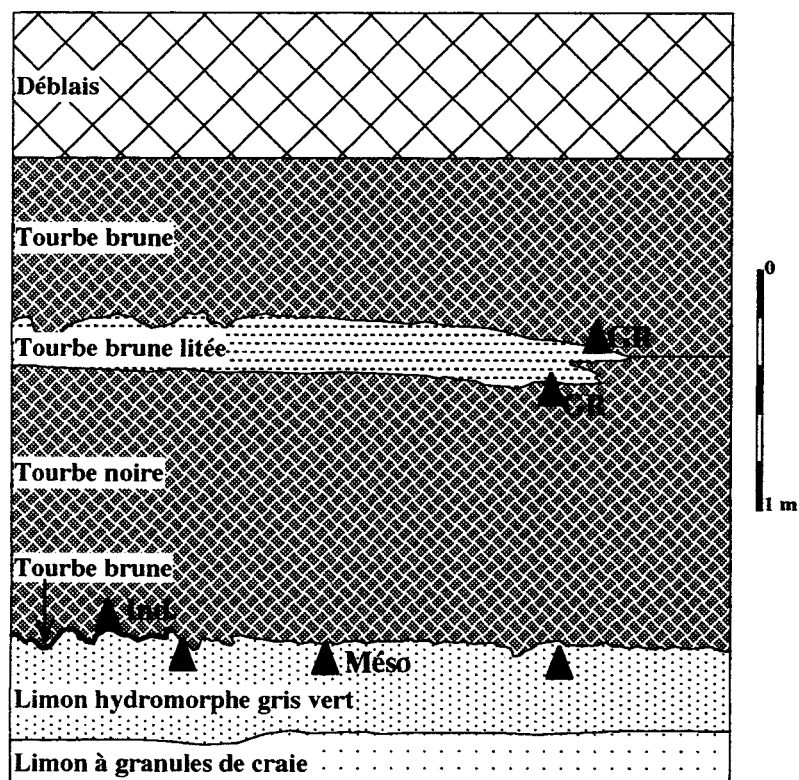
Plusieurs petits étangs privés ont été créés en 1986. Les sédiments extraits étaient disposés sur le pourtour des pièces d'eau. Dans un secteur bien localisé, de volumineuses mottes de déblais ont livré un abondant mobilier lithique. Elles furent tamisées. Un sondage manuel permis de préciser la stratigraphie et l'emplacement du site. La surveillance de creusements liés à l'aménagement définitif des étangs montra que la concentration était peu étendue (probablement moins d'une centaine de m<sup>2</sup>). Elle permit aussi d'observer grossièrement la liaison stratigraphique avec le versant. Toutes ces données ont été publiées (Ducrocq, 1989a). Il serait intéressant de reprendre des travaux de terrain sur la partie conservée de la concentration pour, par exemple, effectuer une étude palynologique. Malheureusement, les artefacts se trouvent à 2 m sous la nappe phréatique et l'étang est aménagé pour la pêche.

### **5.4.3. Stratigraphie et paléomorphologie**

Au niveau du gisement (fig. 117), la séquence sédimentaire comprend (de haut en bas) des remblais, plusieurs horizons tourbeux sur environ 2 m d'épaisseur, un limon hydromorphe décalcifié plastique gris verdâtre azoïque (ép. = 40 cm) et un limon à granules de craie dont la base n'a pas été atteinte. La liaison avec le versant est marquée par l'amincissement puis la disparition du limon hydromorphe et des tourbes. En revanche, le limon à granules de craie se raccorde aisément aux formations pléistocènes



**Figure 116** : localisation de Hailles "Le Marais".



**Figure 117** : Hailles "Le Marais". Profil stratigraphique du sondage.

du versant (loess). A l'opposée, vers le fond de vallée, des sondages à la tarière indiquent un accroissement de l'épaisseur des tourbes (+ de 4 m).

Au niveau du sondage, l'industrie mésolithique provient du limon hydromorphe et plus souvent des 15 cm supérieurs. Les arêtes vives des pièces et de nombreux raccords plaident pour un niveau en place qui a subi quelques bioturbations (dispersion verticale). Ensuite, un niveau préhistorique indéterminé se place dans une mince tourbe brune placée entre les tourbes franches et le limon hydromorphe. Il compte une vingtaine de petits éclats non patinés qui raccordent. La tourbe noire qui scelle les limons n'a pas livré de vestige. Son passage à une tourbe litée à mollusques fluviatiles ou à une tourbe franche brune est souligné par quelques vestiges gallo-romains (fig. 117).

L'occupation mésolithique s'est donc réalisée en position de bas de versant. L'expansion de la tourbière a fini par sceller le niveau archéologique. L'absence d'analyses palynologiques et radiométriques ne permet ni de dater précisément ce phénomène ni de préciser le mode de formation du limon hydromorphe qui contient la couche archéologique.

#### **5.4.4. Vestiges**

##### **État de la documentation**

Des raccords entre des pièces issues du sondage et d'autres des déblais indiquent que les deux lots viennent de la même concentration. Ils sont donc étudiés globalement. Par ailleurs, des aspects physiques variés des objets ne coïncident pas avec des différences techniques ou typologiques. Cet ensemble peut donc correspondre à une seule occupation mésolithique. Le tamisage et la forte densité d'artefacts (100/m<sup>2</sup> au niveau du sondage) ont permis de réunir un corpus fourni. Cependant, la portée des approches quantitatives reste limitée car cet ensemble n'est représentatif que d'une partie du gisement qui peut éventuellement s'organiser spatialement avec des aires d'activités spécialisés.

##### **Faune**

La quinzaine d'ossements recueillis provient de la base de la couche archéologique et se place ainsi au contact du limon à granules de craie. Ils se trouvent au même niveau qu'une petite partie de l'industrie lithique. Une tentative de datation absolue sur ces os s'est révélée vaine faute de collagène conservé. Leur faible nombre reflète peut-être un problème taphonomique.

Ces ossements sont tous fracturés (action anthropique). P. Méniel en a déterminé quelques uns :

- 3 fragments d'une même mandibule gauche de Castor (*Castor fiber*) ;
- 1 éclat de bois de Cerf (*Cervus elaphus*) ;
- 3 fragments d'un même humérus droit de Sanglier (*Sus scrofa*) ;
- 2 fragments d'humérus gauche de Sanglier (*Sus scrofa*) ;
- 1 extrémité de mandibule de Sanglier (*Sus scrofa*) ;
- 1 fragment d'incisive de Suidé ;
- 1 fragment de molaire de Suidé.

## Industrie lithique

### Matière première

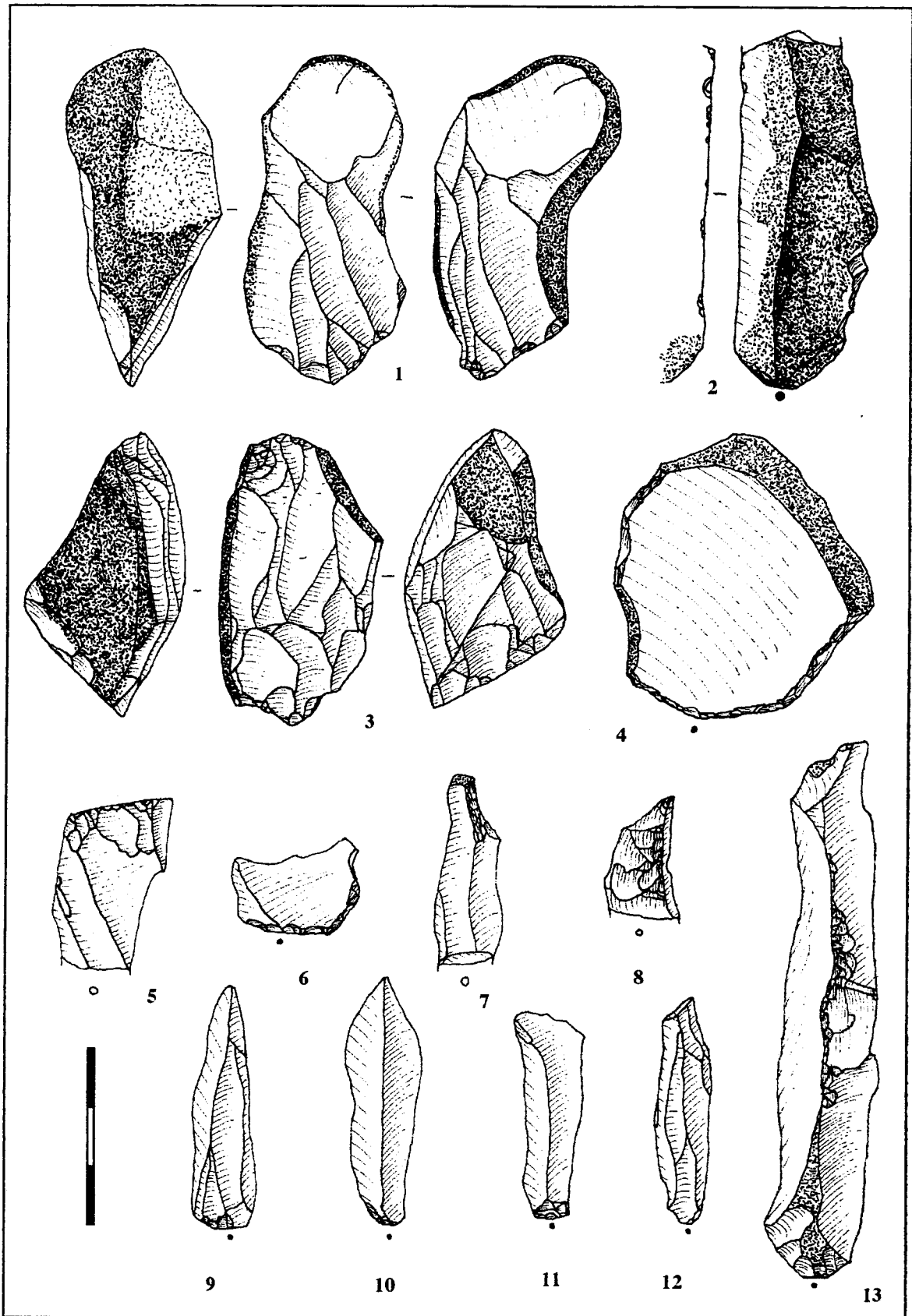
La plupart des artefacts présentent une patine bleue et blanche, mais certains ne sont quasiment pas patinés. Quelques pièces sont taillées dans un silex à cortex verdi. D'autres ont un cortex mince et altéré (formations résiduelles). La plus grande partie est un silex translucide à cortex épais et non usé. Il peut provenir directement du versant crayeux voisin. Ainsi, la matière première est du silex secondaire de bonne qualité qui a pu être collecté à proximité immédiate du site.

1 pièce fait exception. Il s'agit d'un éclat en silex tertiaire dont un des tranchants a été utilisé (fig. 118, n°2). Il témoigne d'échanges ou de déplacements importants car les premiers gîtes de silex tertiaire sont à plus de 60 km au sud ou au sud-est du site, près de la région du Tardenois. En revanche, un moulage interne de bivalve en calcaire primaire du Boulonnais ou des Ardennes traduit des relations septentrionales plus éloignées (plus de 100 km).

### Décompte global

| Hailles     | Débitage | pièces utilis. | outils comm. | armat. + frg | microb.+coch. | total | esquil. | total |
|-------------|----------|----------------|--------------|--------------|---------------|-------|---------|-------|
| nombre      | 1194     | 6              | 29           | 44           | 30            | 1303  | 972     | 2275  |
| pourcentage | 91,6     | 0,49           | 2,26         | 3,35         | 2,3           | 100   | 42,73   | 100   |

**Tableau 3 1** : décompte de l'industrie lithique de Hailles "Le Marais".



**Figure 118 :** Hailles "Le Marais". Nucléus (1, 3), pièce utilisée en silex tertiaire (2), tablettes (4, 6), distal de lamelle outrepassée (5), pièces à crête (7, 8, 13) et produits laminaires (9 à 12).

Le débitage

|        | frg bl. et nuc. | nucléus | p. à crête | tablettes | lam. + frg | écl. + frg | Total |
|--------|-----------------|---------|------------|-----------|------------|------------|-------|
| nombre | 26              | 19      | 17         | 16        | 732        | 384        | 1194  |

**Tableau 32** : décompte du débitage de Hailles “Le Marais”. Les éclats sont souvent entiers (330 pièces). En revanche, les produits laminaires sont plus souvent fragmentés (251 entiers, 174 frg prox. , 73 frg més. et 234 frg dist.).

Toutes les étapes du débitage sont représentées de l'éclat d'entame à l'outil fini. Les fragments de blocs et de nucléus résultent d'accidents de taille dus à d'anciennes fissures de gel. Les éclats proviennent de la mise en forme des blocs, de l'entretien des nucléus ou correspondent à des produits malvenus lors du plein débitage. En effet, les 19 nucléus témoignent tous d'une production laminaire. 7 nucléus sont unipolaires (fig. 118, n°1). 12 ont 2 plans de frappe généralement opposés (fig. 118, n°3) mais parfois croisés (2). Ils sont exploités successivement. D'ailleurs, des lames emportant une partie du plan de frappe opposé attestent des changements de sens de percussion (fig. 118, n°5). La morphologie des nucléus varie au cours du débitage. Les dos ne sont pas préparés et restent souvent corticaux (17/19). Les plans de frappe sont entretenus par l'enlèvement de tablettes partielles ou totales (fig. 118, n°4 et 6). Les pièces à crêtes n'ont qu'un versant préparé qui est généralement limité à une faible longueur de la pièce (fig. 118, n°7, 8 et 13). Il peut s'agir d'une légère mise en forme de la table laminaire, d'un entretien de celle-ci (néo-crête) ou de l'ouverture d'une nouvelle table (ou d'un nouveau plan de frappe) qui emporte le bord de frappe d'un précédent plan de frappe (enlèvements croisés). Le plein débitage semble réalisé par percussion directe à la pierre tendre. Les corniches sont abrasées. Les talons sont punctiformes ou linéaires. Des ondes fines et serrées sont nettement perceptibles sur les faces d'éclatement. Les produits sont relativement irréguliers (fig. 118, n°9 à 12) mais restent de bonne facture. Les pièces à 2 pans dominent (71 %). Les nervures dorsales sont obliques ou sinueuses. Les modules laminaires sont très variés avec des pièces très grandes (fig. 118, n°13) et d'autres nettement plus petites. Cette large gamme est également perceptible sur les nucléus. Les tables laminaires fluctuent entre 7 cm et 3,35 cm de longueur. La moyenne est de 4,7 cm. Les plus petits des nucléus montrent encore un débitage soigné. Les longueurs variées des nucléus ne coïncident pas avec des différences techniques. Il n'y a pas 2 chaînes opératoires distinctes. Les tailleurs extraient d'abord des produits assez grands. Progressivement, au gré des changements de sens de percussion et des différentes réfections, les modules laminaires diminuent.



Les supports des outils

| HAILLES                | Grattoirs | Burins | Divers | P. esquil. | P. tronq. | Pièc. ret. | Pièc. util. | Armatures | Total |
|------------------------|-----------|--------|--------|------------|-----------|------------|-------------|-----------|-------|
| Flancs de nucléus      |           |        |        |            |           | 1          |             |           | 1     |
| Tablettes              |           |        |        |            |           |            | 1           |           | 1     |
| Eclats corticaux       | 1         | 1      | 1      | 2          | 1         | 2          | 1           |           | 9     |
| Eclats non corticaux   | 2         | 1      |        |            |           | 4          | 2           |           | 9     |
| Prd lam. cortic.       |           |        |        |            |           | 2          |             |           | 2     |
| Prd lam. ép. >0,3cm    |           |        |        |            | 1         | 3          | 2           |           | 6     |
| Prd lam. 0,15<ép<0,3cm |           |        |        |            |           | 1          |             | 35        | 36    |
| Total                  | 3         | 2      | 1      | 2          | 2         | 13         | 6           | 35        | 64    |

**Tableau 33** : détail des supports des outils de Hailles.

L'objectif prioritaire du débitage est la production de lamelles-supports d'armatures. Les supports des grattoirs, des burins, des pièces esquillées et de quelques pièces retouchées sont des éclats souvent corticaux qui peuvent être issus de la mise en forme des nucléus. Leurs dimensions sont variées. Les pièces retouchées ou utilisées sont des objets divers qui présentent toujours de longs tranchants (éclats, produits laminaires robustes). Les supports des armatures sont des produits laminaires minces bien calibrés. Des extrémités distales pointues sont recherchées afin de simplifier le façonnage des segments. Des portions distales larges et tranchantes peuvent aussi constituer les bases adéquates des pointes à troncature oblique. Des lamelles régulières très étroites sont également prélevées pour tailler de petites armatures (fig. 120, n°17). Ceci explique la présence de petits nucléus bien organisés.

Outils du fonds commun et pièces utilisées

Les outils du fonds commun sont peu nombreux. Ils comprennent 3 grattoirs (fig. 119, n°1 à 3), 2 burins (ou nucléus sur éclat ? fig. 119, n°8 à 10), 2 éclats à tranchants latéraux esquillés (fig. 119, n°4 et 5) et 2 pièces à troncature transverse (fig. 120, n°43). Un outil surprend (fig. 119, n°7). Il s'agit d'un éclat cortical allongé dont les bords sont profondément modifiés par une retouche écailleuse. Son extrémité (active ?) manque. Près de la cassure, des enlèvements plans affectent sa face ventrale.

Les retouches irrégulières et diversement développées des 13 pièces retouchées (fig. 119, n°9 ; fig. 120, n°39 à 42) les rapprochent des objets classés dans la catégorie des pièces utilisées (retouches *a posteriori*).

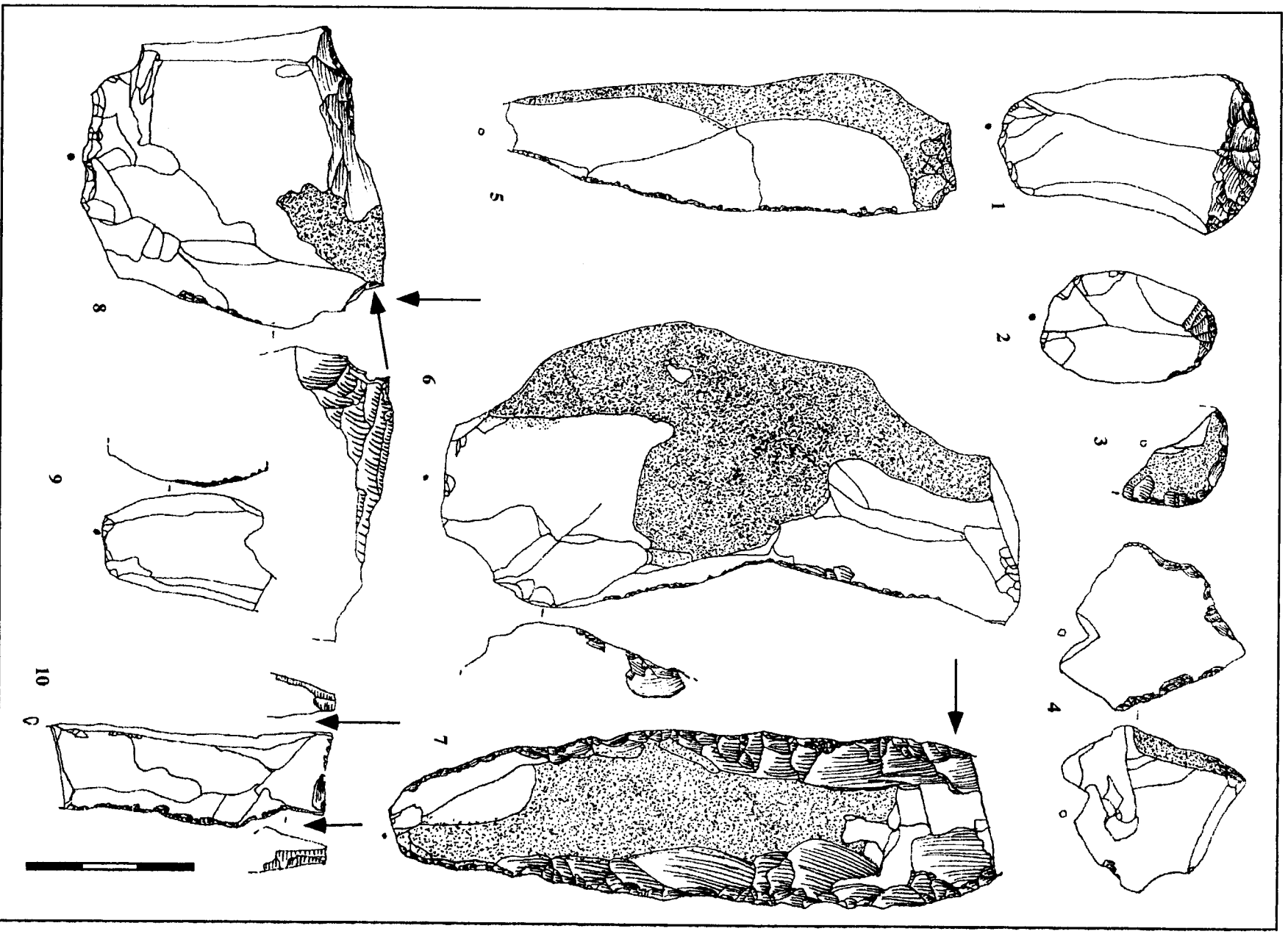
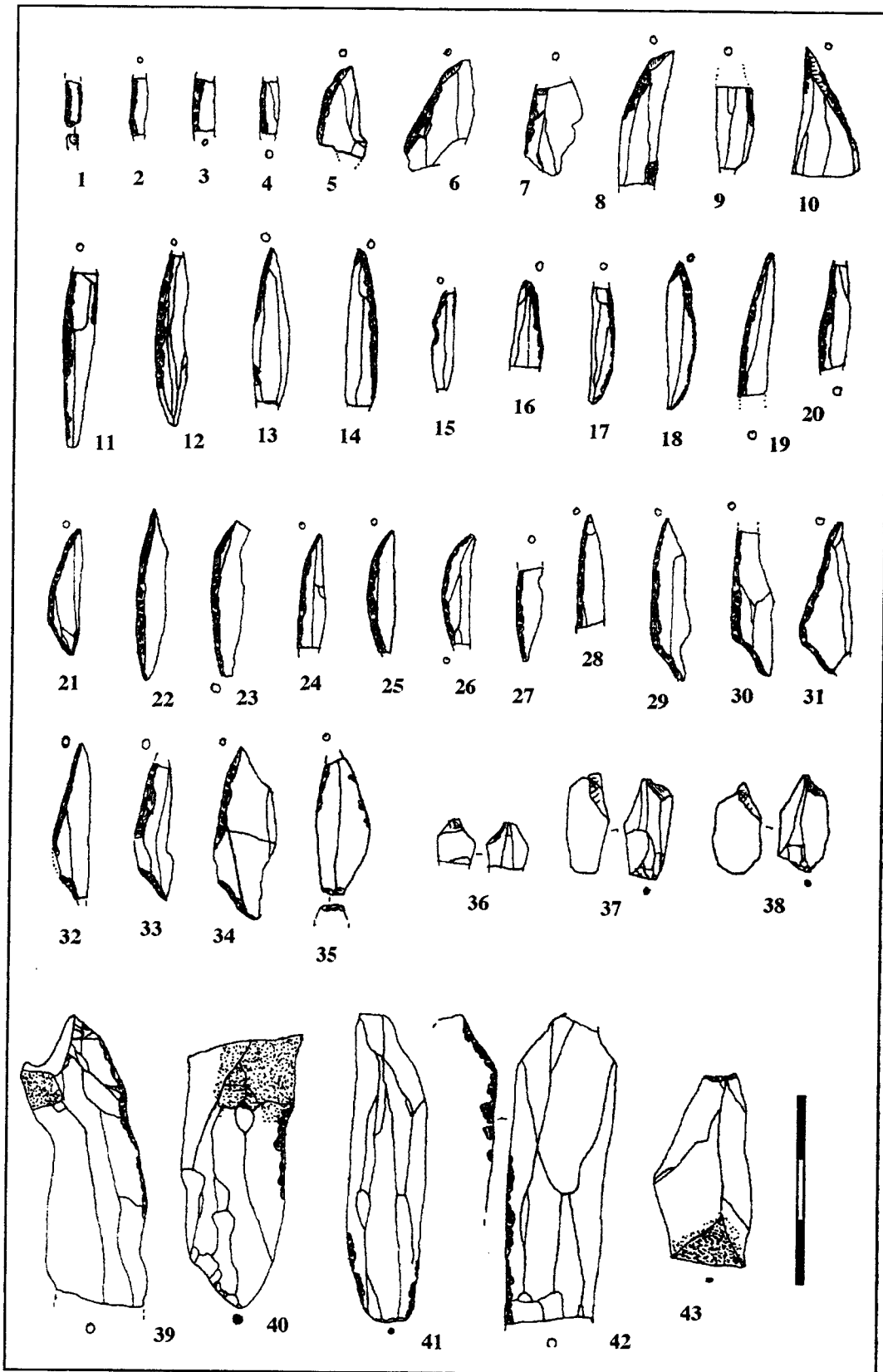


Figure 119 : outils de Hailles "Le Marais".



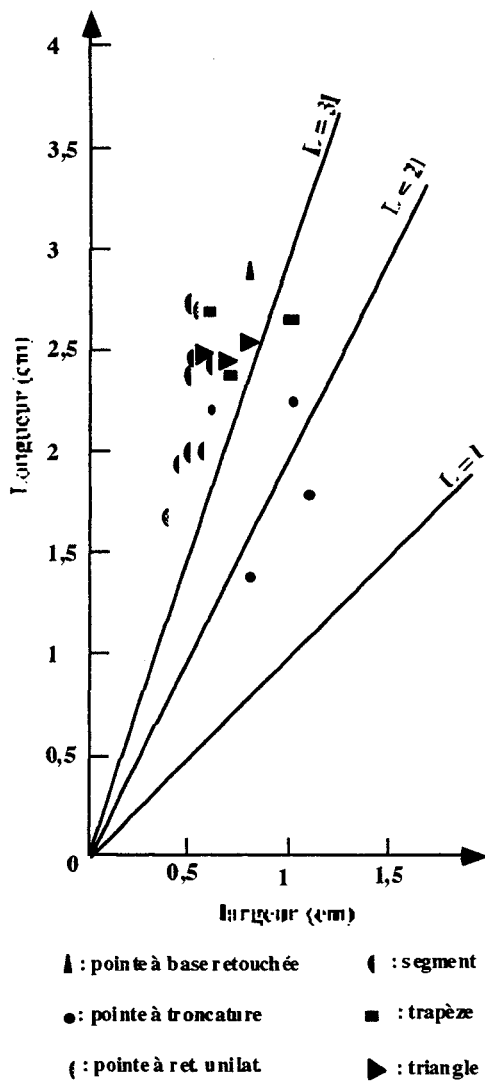
**Figure 120** : armatures (1 à 35), microburins (36 à 38), produits laminaires retouchés (39 à 42) et pièce à troncature transverse de Hailles "Le Marais".

*Armatures et microburins*

| Hailles | lam. à dos | pt à tronc. | f. app. seg. | segments | pt à base ret. | trapèzes | triangles | total |
|---------|------------|-------------|--------------|----------|----------------|----------|-----------|-------|
| nombre  | 4          | 6           | 5            | 13       | 1              | 3        | 3         | 35    |

**Tableau 34 :** décompte des armatures de Hailles. Il convient de rajouter 9 fragments indéterminables.

Ce décompte est légèrement différent de celui de la publication (Ducrocq, 1989a). A l'époque, j'avais utilisé une définition très stricte des segments qui m'avait poussé à classer des pièces proches dans la catégorie des pointes à base non retouchée. Depuis, de nombreuses séries riches en segments furent découvertes, notamment à Hangest-sur-Somme. Elles ont mis en évidence une polymorphie de ce type d'armature.



**Figure 121 :** diagramme largeur / longueur des armatures de Hailles.

L'assemblage microlithique comprend 4 fragments de lamelles étroites à bord abattu dont une est tronquée (fig. 120, n°1 à 4). Des dos bien rectilignes montrent que ce

ne sont pas des fragments de segment. Le reste du corpus comprend essentiellement des armatures très effilées (fig. 121), excepté un petit lot de 6 pointes à troncature oblique (fig. 120, n°5 à 10). Ces 6 pièces sont plutôt latéralisées à gauche (4/6). Le piquant trièdre est conservé ou partiellement visible. Les microlithes allongés (fig. 120, n°11 à 35) ont quelques points communs : le bord opposé à la troncature n'est jamais retouché, les pièces latéralisables sont toutes à gauche et elles sont bipointes (sauf la pointe à base retouchée). Cet ensemble est largement dominé par 19 segments (18 symétriques et 1 asymétrique ; fig. 120, n°16 à 28). Certains (fig. 120, n°17 et 18) présentent une des 2 pointes simplement obtenue par quelques retouches marginales de l'extrémité distale de la lamelle. Ainsi, ils sont très proches de 5 pointes à retouche unilatérale (fig. 120, n°11 à 15). Ces dernières ont un module similaire aux segments (fig. 120) et une forme identique. La base pointue résulte de la forme de la partie distale du support. Pour les Mésolithiques, il s'agissait probablement du même type microlithique. Je les qualifie de forme apparentée aux segments. Les 3 triangles allongés et les 3 trapèzes de Beuron (fig. 120, n°29 à 34) semblent constituer une même série. La pointe à base retouchée (fig. 120, n°35), les 3 triangles et les 3 trapèzes sont atypiques. En effet, ces pièces n'ont respectivement rien de commun avec les armatures des ensembles riches en pointe à base retouchée (Saleux, Méso inf ; Hangest "Gravière" II nord ; La Chaussée-Tirancourt "Le Petit Marais"), riches en triangles (Attilly, Méso VI ; Thennes I) ou en trapèzes (Gentelles ; Vraignes). Les meilleurs éléments de comparaison sont à Lihus I où un lot similaire de pièces dites atypiques est bien présent (voir ci-dessus).

Les nombreux microburins attestent la taille d'armatures sur place. L'encoche majoritairement placée à droite coïncide avec la latéralisation sénestre des microlithes. La rareté des microburins distaux s'explique par la présence de pointes à base naturelle distale et aussi par les particularités de certains segments (extrémité pointue de la lamelle simplement modifiée par quelques retouches marginales). Les microburins sont généralement assez petits, notamment les distaux et les mésiaux. Les Mésolithiques ont donc éliminé une faible portion du support lamellaire. Ils ont ôté le talon et une longueur suffisante pour réaliser le piquant trièdre.

| microburins | enc. dextre | enc. sénestre | total |
|-------------|-------------|---------------|-------|
| proximaux   | 11          | 2             | 13    |
| mésiaux     | 2           | 3             | 5     |
| distaux     | 1           | 4             | 5     |
| Total       | 14          | 9             | 23    |

|                 |   |   |   |
|-----------------|---|---|---|
| écailles        | 0 | 1 | 1 |
| l. cas. ds enc. | 2 | 4 | 6 |

**Tableau 35** : décompte et latéralisation des microburins de Hailles.

### **5.4.5. Conclusions sur Hailles**

#### **Implantation**

Les Mésolithiques se sont installés sur un bas de versant limoneux à proximité de la zone humide. L'extension du colmatage tourbeux a fossilisé le niveau archéologique qui est bien conservé avec, notamment, des restes osseux bien conservés.

#### **Industrie lithique**

Le débitage est apparenté au style de Coincy (Rozoy, 1969). L'assemblage microlithique se compose surtout de segments et de pointes à base non retouchée associés à quelques triangles et trapèzes atypiques. Ainsi, il se rapproche de celui de Lihus I. La présence affirmée de lamelles étroites à dos apparaît originale dans ce contexte typologique.

## **5.5. THENNES ET CASTEL**

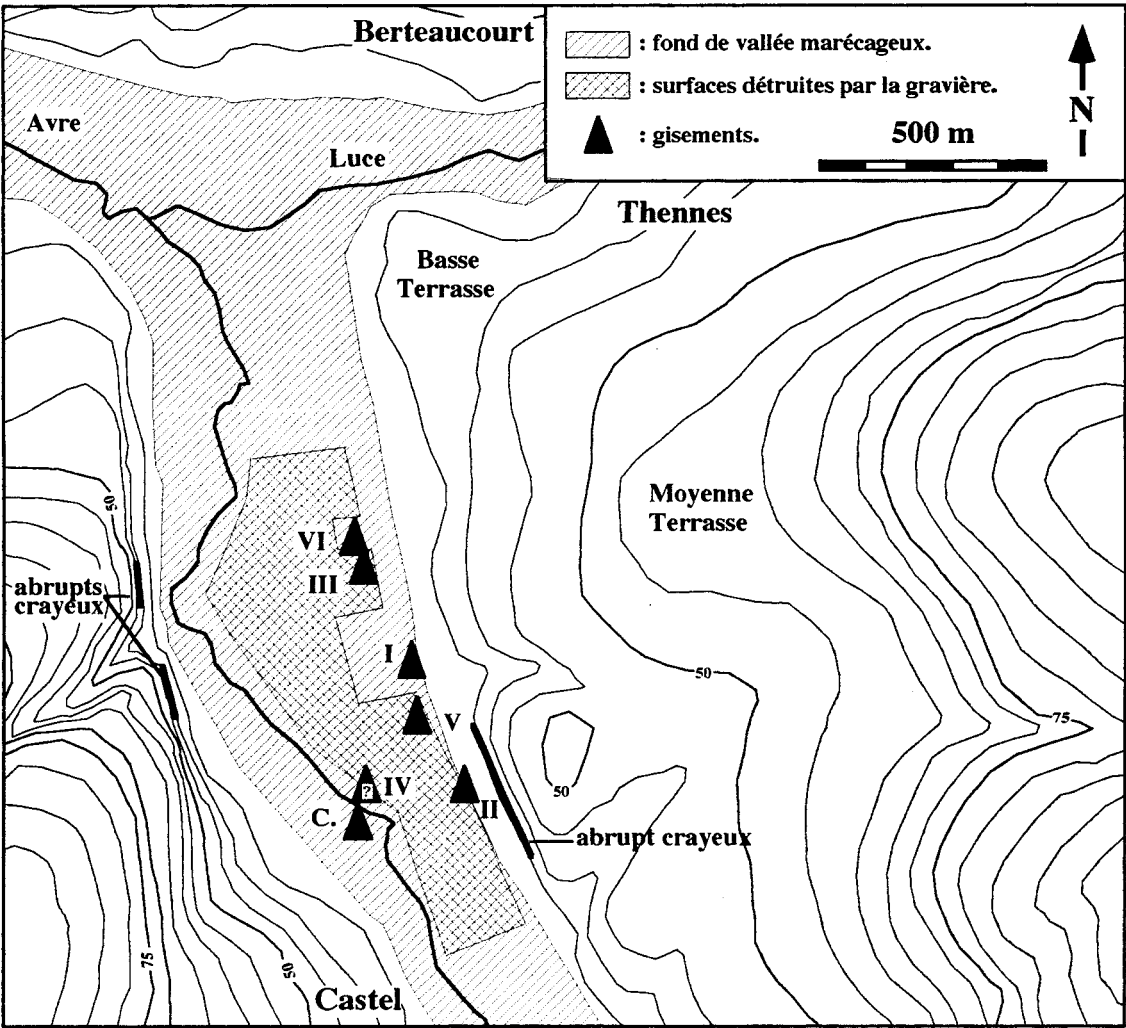
### **5.5.1. Localisation**

Les 6 gisements du “Grand Marais” de Thennes et celui du hameau de Castel, commune de Moreuil, se placent dans le fond de vallée de l’Avre, un peu en amont de la confluence avec la Luce (fig. 93 et 122 ; Thennes I : feuille topographique 2309 est, Moreuil,  $x = 608,6$  ;  $y = 1233,25$  ;  $z = 32$ ). Thennes I, II, III, V et VI se trouvent très près du versant oriental limoneux. Thennes IV et Castel sont plus nettement inscrits dans le fond de vallée. Ils sont aussi plus proches du versant opposé. Les 7 gisements se dispersent sur une longueur de 600 m.

Les abrupts crayeux sont limités mais présents sur les 2 versants (fig. 122). Les silex du Coniacien supérieur y abondent. Des blocs de silex sont aussi disponibles sur les versants limoneux. En effet, localement, des silex de nappes alluviales pléistocènes y affleurent. Enfin, la nappe de fond de vallée étant très irrégulière, des dômes de graviers émergent parfois en surface du marais.

### **5.5.2. Les recherches**

Depuis le début des années 80, une carrière extrait les graviers du fond de vallée. De vastes étangs sont créés. La surveillance archéologique des travaux a dû s'adapter à un mode de décapage qui détruit intégralement les niveaux préhistoriques et à une nappe aquifère très élevée qui gêne les observations. Pendant les premières années d'exploitation, l'entreprise pompait l'eau des zones décapées et l'évacuait par un réseau de tranchées qui parcouraient l'ensemble du marais. L'examen de ces fossés permit de localiser plusieurs concentrations (I, II, III) dont une fut en partie fouillée (I). L'extraction se faisant ensuite sans pompage, les gisements IV, V et VI ont simplement pu être détectés par des sondages ou par la surveillance des travaux. En 1994, P. Antoine a découvert le site de Castel en examinant des déblais provenant de terrassements dans un camping voisin de la gravière. Thennes II, III, IV et V furent entièrement détruits par la carrière. Thennes I et Thennes VI sont préservés. Des niveaux archéologiques sont probablement encore en place sur Castel. Thennes II, III, V et VI sont peu documentés. Toutefois, on y observe une redondance stratigraphique : les artefacts mésolithiques sont inclus dans un limon hydromorphe placé juste sous des tourbes franches. La partie centrale du fond de vallée n'a jamais livré de vestiges. La tourbe y est nettement plus épaisse qu'au niveau des gisements (largement supérieure à 2 m).



**Figure 122 :** localisation des gisements de Thennes et de Castel (C.).



### **5.5.3. Thennes “Le Grand Marais” IV**

#### **Stratigraphie et état de la documentation**

Le gisement a été détruit dès les premiers travaux de terrassements de la gravière. Des sondages, réalisés à proximité, n'ont pas permis de retrouver la stratigraphie déduite de l'examen des mottes de déblais parfois volumineuses (plus de 1 m<sup>3</sup>). Le mobilier archéologique provient du sommet de limons. Ces sédiments, recouverts par des tourbes, ne sont pas décalcifiés. Ils contiennent de nombreux mollusques, apparemment terrestres, notamment *Cepaea nemoralis*. 2 industries mésolithiques se placent au même niveau stratigraphique : elles se distinguent par leur aspect physique et leurs caractéristiques typologiques (Ducrocq, 1991c). La plus abondante des deux séries comporte des artefacts très altérés par une patine épaisse qui produit une teinte blanche mate, ponctuée de plages brunes et bleues. Le deuxième ensemble mésolithique comprend des pièces très "fraîches" non patinées. La fouille des mottes de déblais a fourni quelques restes fauniques. La très bonne conservation de ces pièces et leur association presque systématique (voir ci-dessous) avec des artefacts non patinés suggèrent une attribution à la plus récente des deux séries mésolithiques présentes sur le site. Les pièces patinées et altérées seraient restées longtemps en surface (hiatus sédimentaire). Quelques remontages montrent qu'il ne s'agit pas d'un niveau remanié.

Les mottes de déblais furent fouillées méticuleusement sans tamisage. Les plus petits éléments, comme les lamelles à dos, ont pu ne pas être vus. De plus, le mobilier recueilli ne documente qu'une partie du site. En effet, la majeure partie des sédiments extraits par le carrier a été immédiatement immergée au fond des étangs.

#### **La série patinée**

##### *Matière première*

Les Mésolithiques taillèrent un silex secondaire noir translucide à nombreuses inclusions grises, et cortex assez mince. Il peut provenir directement d'un abrupt crayeux situé à 250 m au nord du gisement. Cette matière première serait de très bonne qualité si elle n'avait pas de très nombreuses fissures produites par le gel. 25 débris de bloc ou de nucléus témoignent de l'embarras des tailleurs. Les Mésolithiques ont probablement ramassé des rognons en surface (blocs gelés) sans les tester sur le gîte de matière première.

Décompte global

| Thennes IV  | Débitage | out. com.+ut. | armat. + frg | microburins | total | esquil. | total |
|-------------|----------|---------------|--------------|-------------|-------|---------|-------|
| nombre      | 772      | 46            | 12           | 0           | 830   | 426     | 1256  |
| pourcentage | 93       | 5,54          | 1,46         | 0           | 100   | 33,9    | 100   |

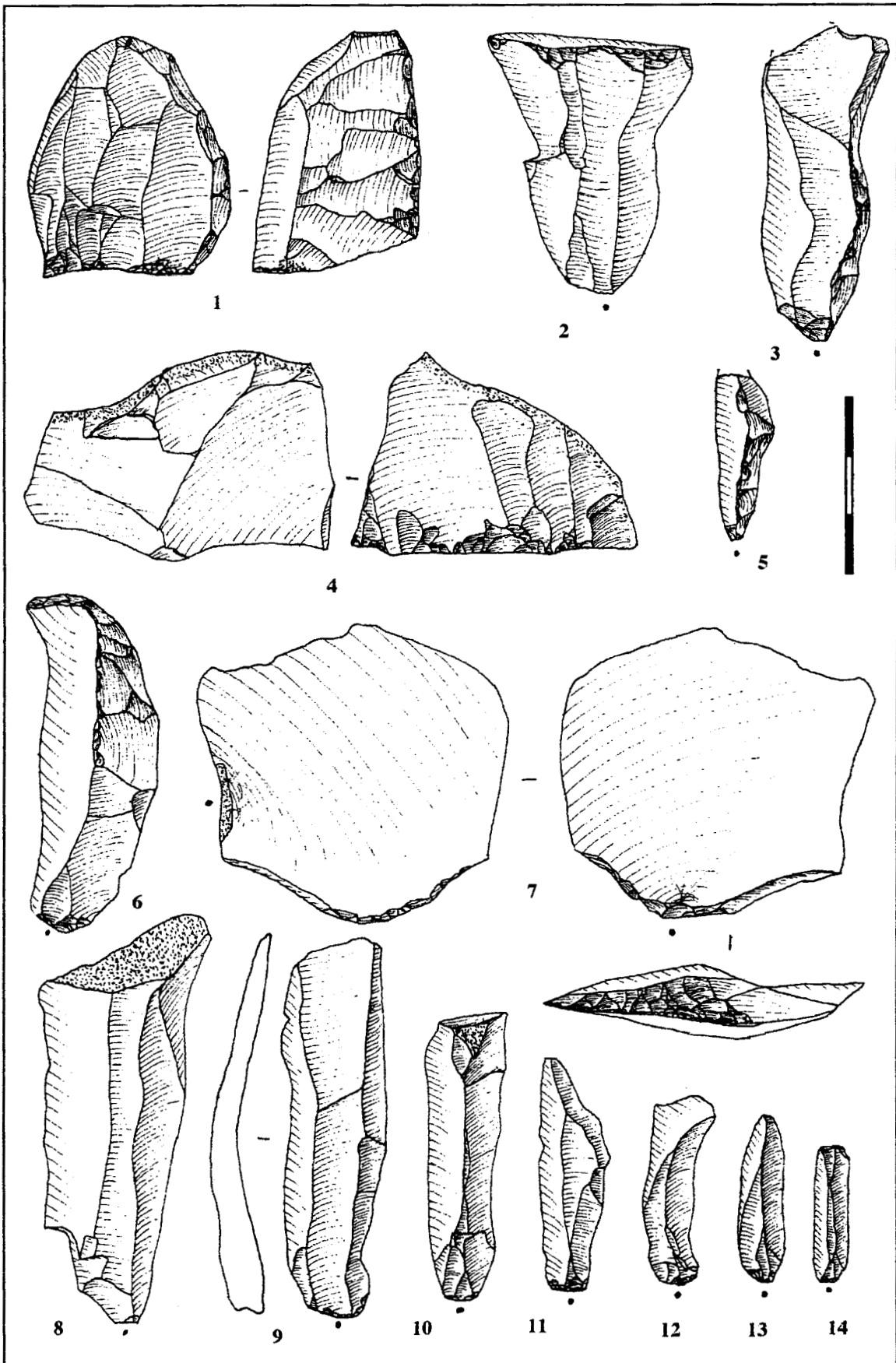
**Tableau 36** : inventaire de l'industrie lithique patinée de Thennes IV.Le débitage

| Thennes IV | frg bl. et nuc. | nucléus | p. à crête | tablettes | lam. + frg | écl. + frg | Total |
|------------|-----------------|---------|------------|-----------|------------|------------|-------|
| nombre     | 25              | 17      | 20         | 11        | 425        | 274        | 772   |

**Tableau 37** : inventaire du débitage de la série patinée de Thennes IV.

Les 17 nucléus comptent 2 nucléus informes (quelques enlèvements d'éclats corticaux) et 15 nucléus à lamelles dont 9 nucléus unipolaires et 6 nucléus à 2 plans de frappe. Le grand nombre de nucléus unipolaires est simplement du à la qualité de la matière première. Les Préhistoriques s'adaptèrent à la fracturation intempestive de nombreux blocs gelés en reprenant des fragments pour en extraire quelques produits (fig. 123, n°2 ; 7 nucléus unipolaires sur 9). La surface de fracture sert de plan de frappe. Son avivage fut parfois pratiqué. Il donne des tablettes à 2 faces planes non corticales sans négatifs d'enlèvements (fig. 123, n°7). Les 8 nucléus à lamelles restants montrent un débitage relativement soigné. Ils sont abandonnés avec des tables laminaires d'une longueur bien standardisée :  $4,5 \pm 0,5$  cm pour 4 nucléus à 2 plans de frappe et les 2 unipolaires, et 3,5 cm pour 2 bipolaires. L'observation des nucléus bipolaires (fig. 123, n°1) n'indique pas un débitage alterné sur 2 plans de percussion opposés mais plutôt une exploitation successive à partir de différents plans de frappe. D'ailleurs, des flancs de nucléus ou plutôt des produits laminaires et des éclats qui ont emporté une partie du plan de frappe opposé le confirment (fig. 123, n°2). Comme à Hailles, les 20 pièces à crête (fig. 123, n°3, 5, 6) n'ont qu'un versant préparé : mise en forme de la table laminaire, entretien de celle-ci (néo-crête) ou ouverture d'une nouvelle table qui emporte le bord de frappe d'un précédent plan de frappe.

Les éclats, probablement consécutifs à la mise en forme, sont relativement abondants. Ils sont souvent corticaux (58%), presque toujours entiers (229 sur 267), rarement grands (9 % a moins de 5 cm de longueur.). La plupart ont moins de 1 cm d'épaisseur (70%). Les talons lisses sont prépondérants (66%) devant les talons corticaux (18%). L'examen des faces d'éclatements montre, presque toujours, un bulbe épais et bien marqué et des lancettes très visibles qui suggèrent l'utilisation d'un percuteur dur. Quelques "produits laminaires" robustes (fig. 123, n°8) semblent aussi liés à la mise en



**Figure 123 :** Thennes IV, série patinée. Noclés (1, 4), éclat flanc de nucléus (2), pièces à crête (3, 5 et 6), tablette (7) et produits laminaires (8 à 14).

forme. Ils présentent des caractéristiques communes avec les éclats : des bulbes bien marqués et des plages de cortex souvent conservées (67%). En revanche, les produits laminaires plus graciles sont très rarement corticaux (18,9%). Ceux à 2 pans dominant très nettement (55,5% pour 7,3% à 3 pans). L'irrégularité de ces produits de débitage est soulignée par la présence d'une catégorie de lamelles à nervures dorsales sécantes (37,2%, fig. 123, n°11 à 14) et par le faible nombre des pièces à bords parallèles (10,5%). L'épaisseur est comprise entre 3 et 4 mm dans 73% des cas. Les lamelles sont assez larges (fig. 123). 90% ont une largeur comprise entre 0,75 et 1,75 cm. L'examen des parties proximales des lamelles montre une abrasion des corniches (fig. 123, n°11 à 15). Les talons sont presque toujours moins larges que le corps des lamelles. Ils sont souvent réduits à une minuscule surface : 32% sont punctiformes et 32% sont linéaires. Les talons les plus grands sont toujours lisses. Les produits laminaires sont souvent fragmentés (143 entiers pour 107 frg prox. , 40 frg més. et 135 frg dist.).

Ce débitage est une variante du style de Coincy avec des produits laminaires relativement larges et épais. La mauvaise qualité de certains blocs de matière première a suscité un débitage simplifié consistant à extraire quelques pièces à partir de débris de rognons de silex. La présence d'entames, d'éclats de mise en forme, d'avivages, de lamelles, de nucléus et d'outils indiquent que toutes les étapes de la chaîne opératoire sont présentes sur le site.

### Les supports des outils

| <b>Thennes IV</b>            | Grattoirs | Pièc. tronq. | P. ret. et util. | Armat. + frg | <b>Total</b> |
|------------------------------|-----------|--------------|------------------|--------------|--------------|
| Pr. lam. 0,1<ép.<0,4cm       |           | 1            | 2                | 14           | <b>17</b>    |
| Pr. lam. + épais sans cortex | 2         | 1            | 5                |              | <b>8</b>     |
| Eclats non corticaux         | 2         | 2            | 4                |              | <b>8</b>     |
| Eclats corticaux             | 13        |              | 8                |              | <b>21</b>    |
| Pièces à crête               | 3         |              |                  |              | <b>3</b>     |
| Tablettes                    | 1         |              | 1                |              | <b>2</b>     |
| Petits débris de bloc        | 1         |              |                  |              | <b>1</b>     |
| <b>Total</b>                 | <b>22</b> | <b>4</b>     | <b>20</b>        | <b>14</b>    | <b>60</b>    |

**Tableau 38** : détails des supports des outils de la série patinée de Thennes IV.

Le débitage est orienté vers la création de supports d'armatures. Les produits laminaires sont minces et larges en rapport avec les dimensions des armatures (fig. 125). Les grattoirs sont surtout réalisés à partir d'éclats corticaux (mise en forme des blocs). Quelques tablettes, pièces à crête ou autres éléments de débitage ont pu aussi convenir. Les pièces retouchées ou utilisées sont des artefacts avec de longs bords tranchants qui

peuvent être issues des différentes étapes du débitage : éclat tranchant de mise en forme, avivage, produit laminaire...

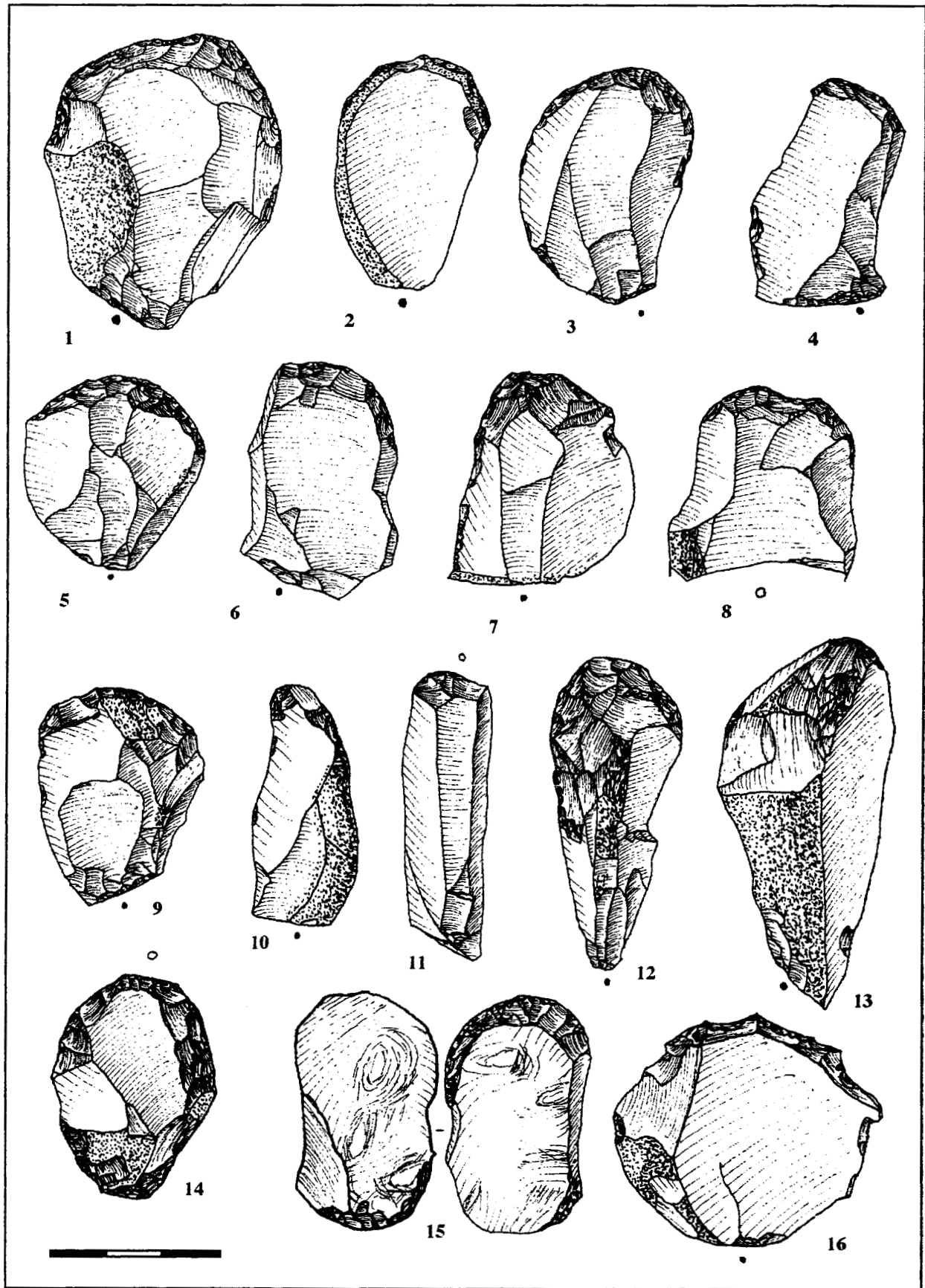
### Outils du fonds commun et pièces utilisées

L'outillage est largement dominé par les 22 grattoirs (fig. 124 et fig. 125, n°17 à 19). Ils comprennent 1 grattoir à front débordant, 2 grattoirs denticulés et 2 grattoirs doubles. La majorité est constituée de grattoirs simples sur éclat (tabl. 38). Les grattoirs microlithiques sont absents. L'outillage compte aussi 2 pièces à troncature transversale (fig. 125, n°16) et 2 petits objets à troncature légèrement oblique (fig. 125, n°14 à 15). Les pièces simplement retouchées et les objets utilisés sont abondants. Excepté 3 éclats à retouches régulières bien développées (fig. 125, n°24 et 25), les autres outils sont affectés par des retouches latérales très irrégulières, presque toujours réparties sur les deux bords latéraux des supports et parfois sur la face ventrale (fig. 125, n°20 à 23 et 26).

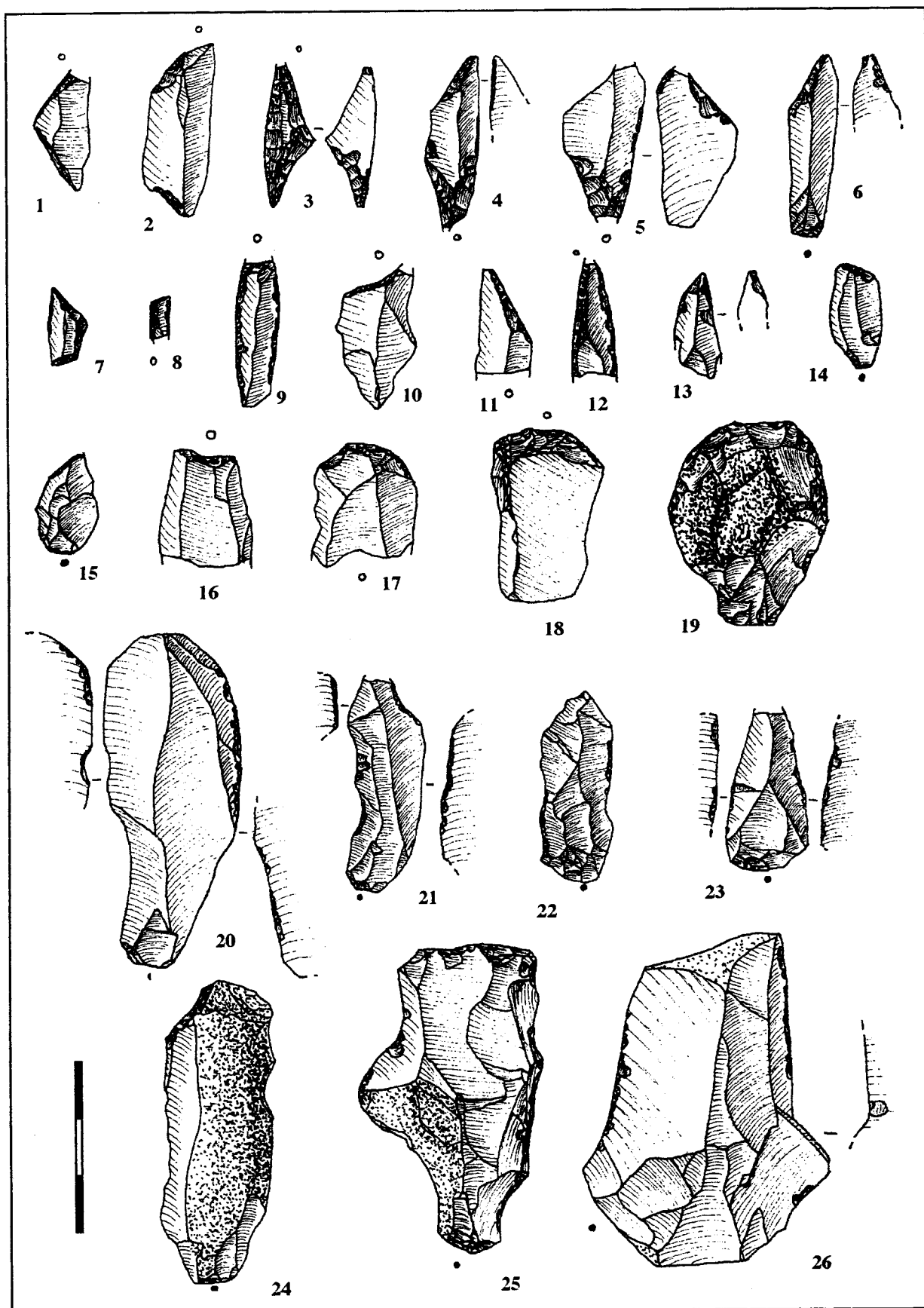
### Armatures

Les armatures sont peu nombreuses mais diversifiées : 2 trapèzes symétriques (fig. 125, n°1 et 2), 4 armatures à retouche couvrante (fig. 125, n°3 à 6), 1 lamelle à dos tronquée (fig. 125, n°8), 1 pointe à troncature oblique (fig. 125, n°10), 1 divers microlithique (fig. 121, n°7; voir ci-dessous) et 5 fragments ou débris de microlithes (fig. 125, n°9 et 11 à 13).

Cette petite série est dominée par les armatures à retouches couvrantes qui comprennent un triangle typique (fig. 121, n°3) et 3 pièces particulières qui peuvent correspondre à des ébauches. L'une est composée d'une retouche plate opposée à une troncature oblique abrupte (fig. 125, n°4), une autre présente une combinaison différente (fig. 125, n°5), enfin la dernière est une lamelle à troncature oblique directe et abrupte qui est affectée d'une petite retouche inverse plate (fig. 125, n°6). Une armature ajoute encore un peu d'originalité à cette série (fig. 125, n°7). Elle est classée, ici, parmi les divers microlithiques, mais elle peut être qualifiée de trapézoïde (S.K. Kozłowski, 1976). Les deux trapèzes sont très "atypiques". L'un (fig. 125, n°1) serait assimilable à un triangle, la petite base étant quasiment inexistante. Le second (fig. 125, n°2) serait une armature inachevée : la troncature distale n'est pas terminée et la troncature proximale a conservé un piquant trièdre. Cette pièce atteste le procédé du coup du microburin, mais aucun de ces déchets caractéristiques n'a été trouvé.



**Figure 124:** grattoirs de la série patinée de Thennes IV.



**Figure 125 :** série patinée de Thennes IV. Armatures et fragments d'armatures (1 à 12), pièces tronquées (13 à 16), grattoirs (17 à 19), pièces retouchées ou utilisées (20 à 26).

## La série non patinée

| Thennes IV | frg bl. et nuc. | nucléus | p. à crête | tablettes | lam. + frg | écl. + frg | Total |
|------------|-----------------|---------|------------|-----------|------------|------------|-------|
| nombre     | 1               | 4       | 0          | 0         | 21         | 41         | 67    |

**Tableau 39** : inventaire du débitage de la série non patinée de Thennes IV. 15 esquilles sont aussi présentes

La matière première utilisée est identique à celle de la série patinée. Le nombre très réduit d'objets permet difficilement d'apprécier le mode de débitage. Les quelques nucléus recueillis comprennent deux globuleux dont l'un a servi de percuteur. Le débitage de ces 4 blocs s'est achevé par la production d'éclats parfois laminaires. Les dimensions des éclats sont comparables à celles des artefacts de la série patinée. Leur bulbes sont également très marqués. Les produits laminaires sont très peu nombreux, mais la présence de quelques pièces, parfois très larges (fig. 126, n°10), aux bords parallèles (fig. 126, n°12), contraste avec le débitage de la série patinée et évoque un débitage plus régulier de style Montbani.

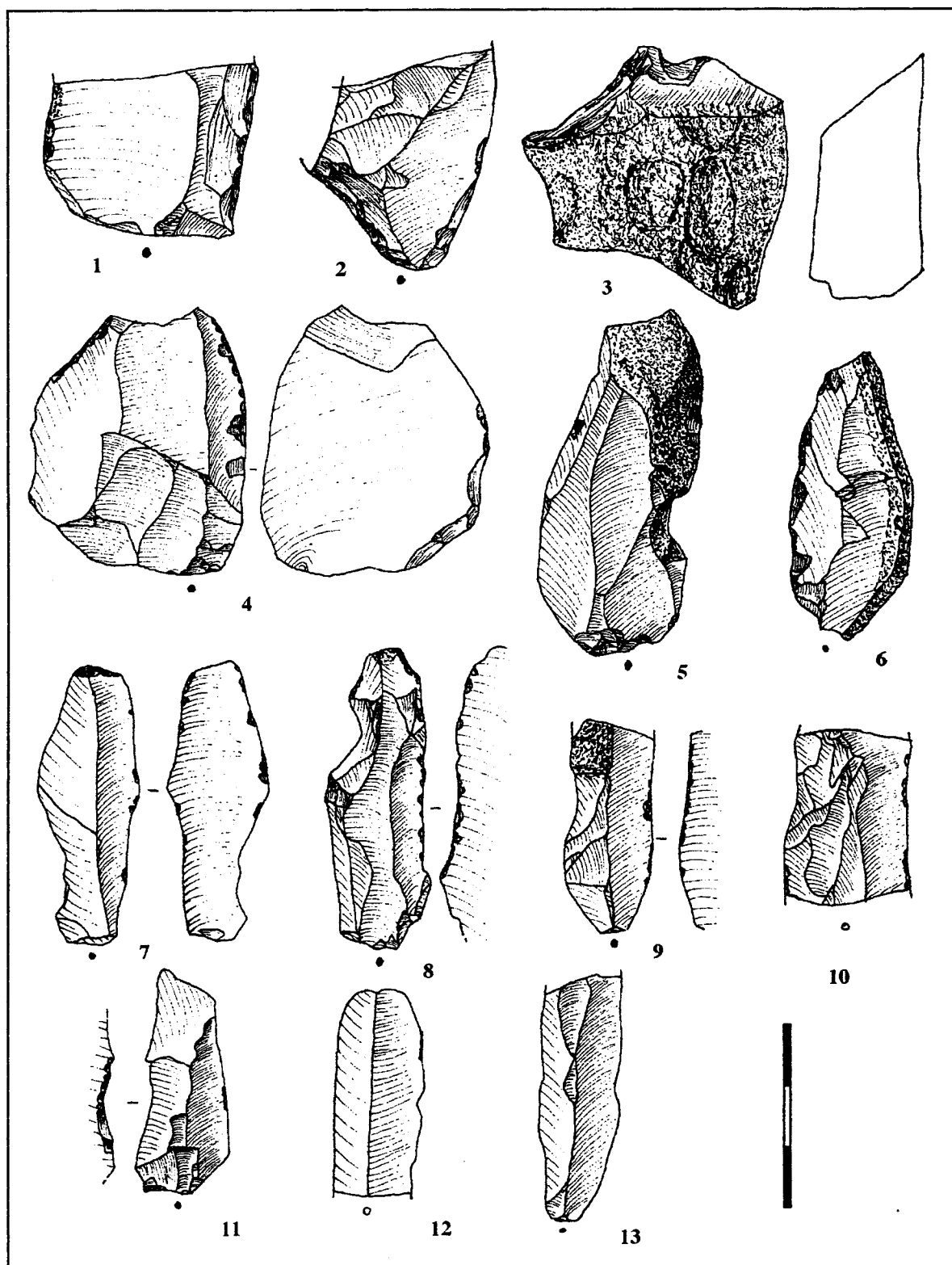
L'outillage est restreint à **12** objets et **6** pièces utilisées. L'ensemble diffère nettement de la série patinée par l'absence de grattoirs. Pourtant les outils du fonds commun sont relativement abondants. L'outillage sur éclat est représenté par **1** denticulé (fig. 126, n°3), **2** racloirs (fig. 126, n°1 et 2), **1** éclat à encoche et **3** pièces à retouches irrégulières (fig. 126, n°4 à 6). Des produits laminaires furent également retouchés (fig. 126, n°7 à 11). Les pièces utilisées comptent **4** éclats et **2** lamelles (fig. 126, n°12). Le manque d'armature est probablement imputable à la taille du corpus.

La pauvreté de cette série, associée à de la faune abondante, peut surprendre. Le mobilier osseux et lithique provient, peut-être, d'une zone de rejet.

## La Faune

P. Méniel a pu déterminer **32** restes osseux. De teinte jaune brunâtre, ils présentent un bon état de surface. Ils étaient tous associés à l'industrie. Un seul doute subsiste sur un os découvert hors contexte stratigraphique. Il s'agit d'un gros axis qui témoigne, seul, de la présence du Cheval. Le reste de la liste spécifique comporte de l'Aurochs, du Cerf, du Chevreuil et du Sanglier. Certains sont fragmentés (action anthropique ?).





**Figure 126 :** industrie lithique de la série non patinée de Thennes IV.

| Espèces                                         | os                                 |
|-------------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Aurochs</b><br><i>Bos primigenius</i>        | 1 scapula gauche                   |
|                                                 | 1 scapula droite                   |
|                                                 | 1 fragment de calcanéum gauche     |
|                                                 | 1 métatarse gauche                 |
|                                                 | 1 fragment d'atlas                 |
|                                                 | 1 fragment de bassin               |
|                                                 | 1 dent lactéale                    |
| <b>Cerf</b><br><i>Cervus elaphus</i>            | 3 fragments de bois                |
|                                                 | 1 andouiller                       |
|                                                 | 1 tibia gauche                     |
|                                                 | 1 fragment de métacarpe            |
| <b>Chevreuril</b><br><i>Capreolus capreolus</i> | 1 fragment de fémur gauche de faon |
|                                                 | 1 fragment de tibia droit          |
|                                                 | 1 fragment d'humérus gauche        |
| <b>Sanglier</b><br><i>Sus scrofa</i>            | 1 radio ulna                       |
|                                                 | 1 fragment de bassin               |
|                                                 | 1 fragment de fémur                |
|                                                 | 1 tibia gauche                     |
|                                                 | 1 scapula                          |
|                                                 | 1 calcanéum gauche                 |
|                                                 | 1 métacarpe latéral                |
| <b>Suidé</b>                                    | 1 carpe                            |
|                                                 | 1 phalange                         |
|                                                 | 2 fragments de mâchoire            |
|                                                 | 1 tibia                            |
| <b>Cheval</b><br><i>Equus caballus</i>          | 1 fibula                           |
|                                                 | 1 métatarse                        |
|                                                 | 1 axis                             |

**Tableau 40** : inventaire des restes fauniques de Thennes IV.

La datation a été obtenue à partir d'os longs d'aurochs de cerf et de sanglier. Le résultat est : **6680  $\pm$  60 BP** ; cal BC à 95% (**5634, 5444**) (Gif 7995). Il ne surprend pas pour une industrie apparentée au style de Montbani (série non patinée).

### Élément de parure ?

1 fossile provient de la couche archéologique. Il s'agit probablement d'un élément de parure. P. Lozouet (Laboratoire du B.I.M.M. , Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) le range dans les Turritellidae et l'attribue avec un doute (la coquille est très usée) à *Sigmesalia* sp. de l'Eocène. La pièce fait 4 cm de long. Elle n'est pas percée, cependant le péristome manque.

### Conclusions sur Thennes IV

Le gisement de Thennes IV met en évidence deux industries lithiques incluses dans un même sédiment. Elles se distinguent par l'aspect physique et les caractéristiques

techno-typologiques. La série patinée et corrodée présente une variante large d'un débitage du style de Coincy, de nombreux grattoirs et des armatures à retouche couvrante. La série non patinée compte quelques produits laminaires réguliers (style de Montbani) et pas de grattoirs. Le bon état des ossements suggère de les attribuer à l'industrie lithique la plus "fraîche". Enfin, la date  $^{14}\text{C}$  est à rapprocher de celle de Castel (voir ci-dessous).

#### **5.5.4. \_Castel**

##### **Stratigraphie et état de la documentation**

En 1993, les propriétaires du camping du hameau de Castel (commune de Moreuil) créèrent un réseau de fossés de plusieurs centaines de mètres pour relier des pièces d'eau préexistantes. Les sédiments extraits sous la forme de mottes volumineuses furent laissés quelques mois le long des fossés. P. Antoine repéra des vestiges sur une trentaine de mètres de long. Quelques passages sur le terrain furent consacrés à la fouille méticuleuse de ces déblais. Il est prévu de préciser la stratigraphie par des carottages dès que possible. L'examen des sédiments extraits permet de dresser les grandes lignes de la stratigraphie (de haut en bas) :

- tourbes franches,
- tuf lité à bois et mollusques fluviaux,
- limon hydromorphe.

Le passage entre les limons et les tufs est marqué par de nombreuses perturbations : poches de tuf dans les limons et paquets de limon dans les tufs (érosion à la base du chenal à remplissage de tuf. Le niveau archéologique se trouve justement à cet endroit, parfois nettement dans le limon et quelquefois bien dans la partie inférieure des tufs. La patine variable des artefacts lithiques dépend de leur position dans cette séquence de limon et de tuf. Elle ne coïncide pas avec des différences techniques ou typologiques. Une seule série est mise en évidence. Les restes osseux ont un aspect physique moins varié. L'ensemble du mobilier exhumé doit être considéré comme un échantillon très partiel du site, un peu comme le résultat de sondages.

##### **Faune et datation**

Des ossements sont étroitement associés aux silex, dans les mêmes mottes compactes de déblais et à un niveau stratigraphique identique. Ils ont une patine orangée et

un bon état de surface. Beaucoup sont fragmentés (action anthropique ?). A. Bridault a analysé la série et déterminé **27** restes :

- Martre ou Fouine, *Martes* sp, 1 os ;
- Chevreuil, *Capreolus capreolus*, 6 os ;
- Sanglier, *Sus scrofa*, 9 os, seule une M3 sup. est clairement attribuable au Sanglier ;
- Aurochs, *Bos primigenius*, 11 os, il s'agirait d'un Aurochs de petite taille.

Les plus gros ossements indéterminés furent confiés au Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette. Le résultat est: **6090  $\pm$  95 BP** ; cal BC à 95% (**5224, 4797**) (Gif 10419). Cette date est proche de celle obtenue sur le gisement voisin de Thennes IV. Excepté les quelques données issues de contextes douteux (Lihus sur sable et Jumel ; voir ci-dessous), ce résultat est la datation la plus récente du Mésolithique de la Somme. L'industrie peut s'accorder avec cette position tardive. Aucun tesson, ni artefact lithique typique du Néolithique n'a été trouvés associés à cette faune.

## Industrie lithique

### Aspect physique et matière première

Les pièces ont un aspect physique variable allant de l'absence de patine à une épaisse patine bleue. Ces différences existent sur un même objet. La matière première est un silex secondaire de bonne qualité mais parfois gelé (débris de blocs). Comme pour celle des 2 séries de Thennes IV, elle peut provenir du Coniacien supérieur de l'abrupt proche. Les blocs gelés indiquent un ramassage en surface.

Un gros galet marin a été retrouvé dans le niveau. Il a pu être utilisé comme percuteur. Ses dimensions volumineuses (11 x 6,3 x 3,7 cm ; poids = 450 gr.) plaident pour une provenance du littoral de l'époque plutôt que Tertiaire où les galets sont généralement plus petits. Cette trouvaille est à rapprocher de celle de Boves "Le Marais" II (voir ci-dessus).

### Débitage

| Castel | frg bloc | frg nucléus | Nucléus | Tablettes | P. à crête | Eclats + frg | Lam. + frg | Total      |
|--------|----------|-------------|---------|-----------|------------|--------------|------------|------------|
| Nbre   | 19       | 4           | 16      | 8         | 10         | 327          | 235        | <b>619</b> |
| %      | 3,07     | 0,65        | 2,58    | 1,29      | 1,62       | 52,83        | 37,96      | <b>100</b> |

**Tableau 41** : Décompte du débitage de Castel.

**224** esquilles, petits éclats et petits débris s’ajoutent à l’inventaire. Les produits laminaires sont souvent fragmentés : 18 entiers, 90 fragments proximaux, 43 mésiaux et 65 distaux. En revanche, les éclats sont moins souvent fracturés : 94 fragments pour 233 entiers.

La composition des nucléus surprend par rapport à l’abondance des produits laminaires. En effet, il y a **10** nucléus à éclats pour **5** nucléus à lamelles. Les nucléus à éclats sont assez petits. Les débitages sont parfois pratiqués à partir de débris de blocs ou d’éclats. Les derniers éclats produits ont entre 3,5 cm et 4,5 cm de long. Ils ne sont quasiment pas corticaux. Il ne s’agit pas d’une mise en forme avortée de nucléus à lamelles car ces derniers sont beaucoup plus grands. Il y a peut être une chaîne opératoire orientée vers la production d’éclats. Il se peut aussi que l’exploitation des nucléus à lamelles se termine volontairement par l’enlèvements d’éclats. L’examen des supports des outils, y compris des pièces utilisées, ne permet pas de déterminer la destination de ces éclats.

Les 5 nucléus à lamelles comptent **1** nucléus à 2 plans de frappe et **4** à plan de frappe unique. Ces derniers sont abandonnés à une taille comprise entre 4,3 et 6,7 cm. 2 sont des fragments de bloc débité. La mise en forme est pratiquée au percuteur dur. Le dos est cortical ou aménagé par une grossière crête postéro-latérale (2/4). L’abrasion des corniches n’est pas pratiquée. Les tables laminaires sont plates et témoignent de l’extraction de larges produits laminaires. L’enlèvement de tablettes assure l’entretien du plan de frappe. Les pièces à crête ont parfois 2 versants préparés. Les produits laminaires sont réguliers, généralement à 3 pans et relativement épais. Les talons sont assez larges. Le bulbe est peu marqué. Il n’y a ni esquille bulbaire ni trace de point d’impact. Il paraît probable que la percussion indirecte ait été employée. Le débitage n’est pas assez régulier (fig. 127) pour pouvoir envisager une extraction laminaire par pression.

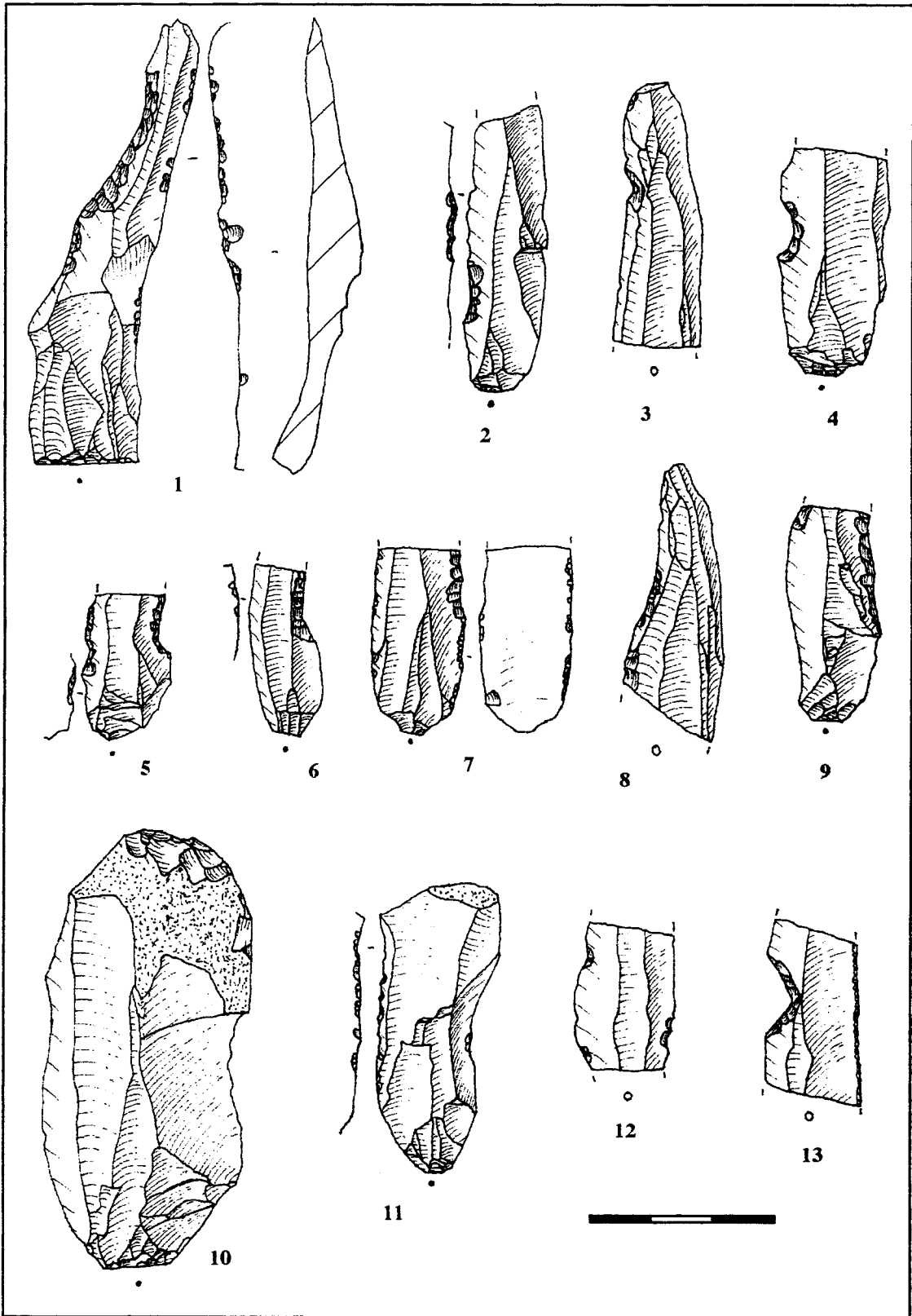
Outils et microburins

| Castel | Outils communs | Pièces utilisées | Lam. Montbani | Lam. tronq. obl. | Armatures + frg | Total | Microburins |
|--------|----------------|------------------|---------------|------------------|-----------------|-------|-------------|
| Nbre   | 7              | 9                | 20            | 13               | 14              | 63    | 26          |
| %      | 11,1           | 14,3             | 31,8          | 20,6             | 22,2            | 100   |             |

**Tableau 42 :** Décompte de l’outillage de Castel.

Armatures, lame(lle)s Montbani et lamelles à troncature oblique représentent la plus grande partie du corpus. Les outils du fonds commun se limitent à **1** grattoir sur éclat (fig. 127, n°1), **1** éclat denticulé, **1** éclat retouché, **2** fragments de lamelle à retouches régulières, **1** lamelle à retouches distales et **1** fragment mésial de lamelle avec une encoche





**Figure 127 :** industrie lithique de Castel. Lame(ille)s Montbani (1 à 9), grattoir (10), pièces utilisées (11, 12) et lamelle à coche opposée à un bordage.

(non Montbani) opposée à un bordage. Les pièces utilisées comptent **2** éclats et **7** produits laminaires (fig. 127, n°11, 12).

Les lame(lle)s Montbani sont bien typiques mais généralement peu retouchées (fig. 127, n°1 à 9). Elles sont toutes fracturées. Les supports sont des produits laminaires. Certains auraient pu convenir pour façonner des armatures. D'autres sont plus irréguliers ou plus épais.

Les 13 lamelles à troncature oblique (fig. 128, n°15 à 22) comprennent 7 pièces proximales, 4 mésiales et 2 distales. 8 ont un piquant trièdre conservé. La latéralisation dextre est largement prédominante (12/13). 3 présentent des retouches Montbani de leurs bords. Les supports sont des produits laminaires bien réguliers comparables à ceux des armatures.

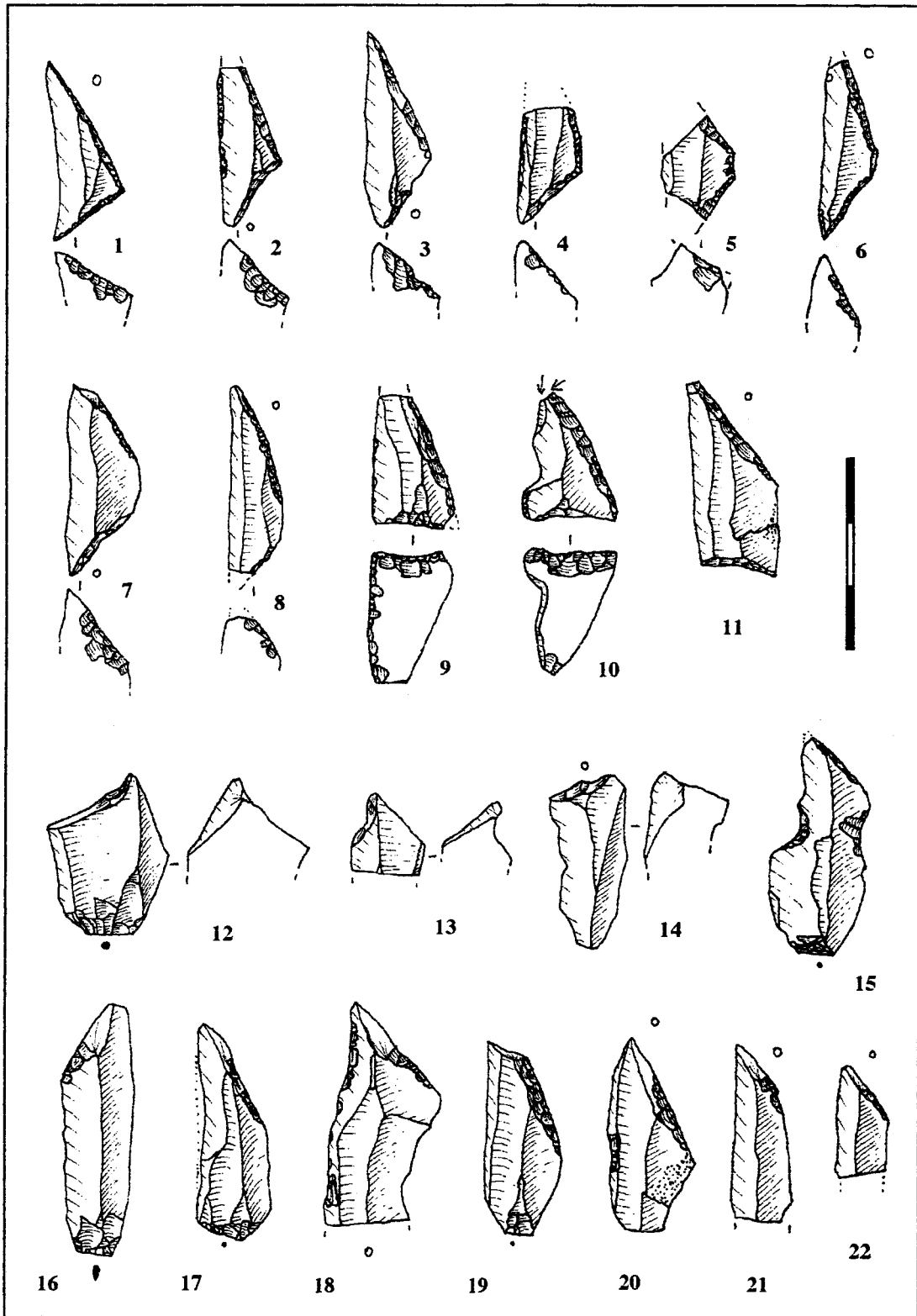
Les 11 armatures déterminables comptent :

- **3** trapèzes asymétriques à retouches inverses plates (fig. 128, n°6 à 8),
- **5** pièces triangulaires dérivées des trapèzes asymétriques à retouches inverses plates (fig. 128, n°1 à 5),
- **2** pièces triangulaires dérivées des trapèzes rectangles à retouches inverses plates (= Triangle de Fère = Pointe à base retouchée) (fig. 128, n°9, 10),
- **1** grand trapèze rectangle (fig. 128, n°11).

Elles sont toutes latéralisées à droite. Les supports laminaires ont une épaisseur comprise entre 0,175 et 0,350 cm. La grande troncature est indifféremment orientée vers les parties proximales ou distales du support. Ceci coïncide avec la quasi absence de bulbe des lamelles et avec une épaisseur constante du produit laminaire.

Le trapèze s'isole du corpus par l'absence de retouche inverse plate et une petite base nettement présente. De même, les 2 triangles de Fère se singularisent par un support un peu irrégulier, un aspect trapu et surtout par une retouche inverse plate très développée qui amincit considérablement la petite troncature. Ces 2 objets présentent des stigmates qui suggèrent une utilisation en tant qu'armature de flèche : des enlèvements burinants sur la grande troncature, pour l'un, et d'importantes ébréchures de la grande base pour l'autre. La composante la plus abondante de l'assemblage microlithique est constituée de trapèzes asymétriques et de pièces triangulaires dérivées qui forment une série continue. Ces pièces sont très effilées (fig. 128, 125) et ont un module standardisé (fig. 128, n°1 à 8). La grande troncature est rectiligne et jamais denticulée. La petite troncature est parfois légèrement concave. Elle est amincie et rendue tranchante par une retouche inverse plate plus ou moins prononcée. Le bordage direct de la grande base existe quelquefois. Enfin, notons l'absence de trapèzes à bases décalées et de petits trapèzes rectangles.

Avec 26 unités et 2 écailles, les microburins (fig. 128, n°12 à 14) attestent une nouvelle fois la fabrication d'armatures sur place. L'encoche est systématiquement



**Figure 128 :** industrie lithique de Castel. Armatures (1 à 11), microburins (12 à 14), lamelles à troncature oblique (15 à 22).



séneestre. Ceci correspond bien à la latéralisation dextre des armatures. Ils comptent **15** proximaux, **3** mésiaux, **7** distaux et **1** krukowski. La plupart sont grands.

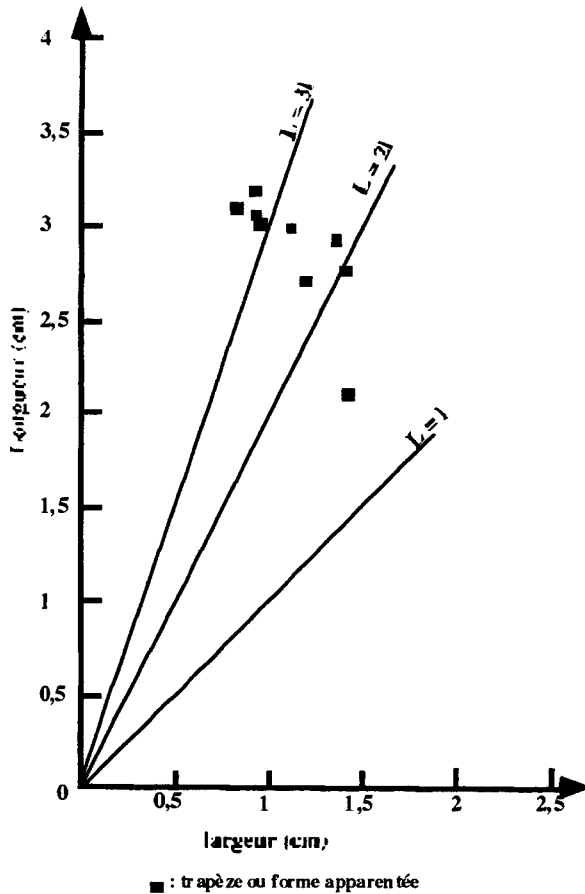


Figure 129 : Diagramme largeur / Longueur des armatures de Castel.

## Conclusions sur Castel

Le Mésolithique terminal du Nord de la France est identifié et daté avec le gisement de Castel.

Il est qualifié de Mésolithique car :

- les vestiges ne comptent ni céramique ni trace d'animal domestique,
- l'assemblage typologique a de nombreux points communs avec toutes les séries à trapèzes notamment la présence de lamelles Montbani.

Cependant, le corpus réduit et les conditions de collecte ne permettent pas d'aborder plus en détail la question de la néolithisation ou des contacts Mésolithique-Néolithique.

### **5.5.5. Thennes I**

#### **Limite de l'étude**

La découverte de nombreux artefacts dans les déblais de creusement d'une tranchée de drainage fut suivie de sondages, puis de fouilles de sauvetage qui se terminèrent en 1987. Un limon très plastique et une nappe aquifère nettement au dessus du niveau archéologique entravèrent considérablement ces approches qui se limitèrent à l'exploration d'une centaine de m<sup>2</sup>.

Au début de ces travaux, en 1984, les gisements mésolithiques étaient très rares dans le bassin de la Somme et l'idée de nombreuses occupations mésolithiques en un même lieu était assez peu envisageable. Depuis, la multiplication des découvertes a considérablement modifié ce point de vue. L'étude de 15 000 artefacts, et d'environ 400 armatures, avait été engagée sur des bases assez simples qui prenaient simplement en compte l'existence de quelques vestiges néolithiques au sommet d'un limon hydromorphe et de 2 industries mésolithiques dans ce limon. La distinction des 2 séries s'appuyait sur des aspects physiques variés qui concordaient avec des différences typologiques. La dernière année de fouille révéla une réalité bien plus complexe avec plusieurs amorces de concentrations très denses et des variations stratigraphiques assez fugaces. En fait, la majeure partie de la fouille se situerait entre 5 concentrations mésolithiques. Aucune n'a été totalement explorée. L'étude a été provisoirement suspendue car la seule façon de démêler cet imbroglio serait de réaliser de nombreux remontages de silex taillés. C'est une opération qui prend beaucoup de temps. De plus, une fouille supplémentaire aurait été nécessaire pour bien circonscrire quelques concentrations.

Dans le cadre du présent travail, trois points principaux sont abordés :

- les caractéristiques paléomorphologiques d'un site particulièrement attractif,
- un aperçu des différents assemblages microlithiques possibles ;
- le contexte archéologique de la datation radiocarbone.

## Paléomorphologie et stratigraphie

Le gisement se situe très près du bas de versant limoneux au débouché d'une vallée sèche : la "Vallée aux Loups" (fig. 122, 130). Les artefacts mésolithiques sont inclus dans des limons hydromorphes qui recouvrent des graviers et sont scellés par des tourbes ou des tufs. Le site se place sur une extrémité du versant qui dessine un petit promontoire sur le marais environnant (fig. 130 A). En effet, des sondages et des carottages ont démontré que la surface de contact entre les limons et les tourbes plonge brutalement sur les marges du gisement. Malgré l'absence de donnée chronologique sur les zones basses tourbeuses, il paraît fort probable que les Mésolithiques se soient installés sur une extrémité du bas de versant, au contact immédiat de la zone humide.

Au niveau de la fouille, la stratigraphie de base est (de bas en haut) : graviers, mince limon à granules de craie (loess), limon hydromorphe gris vert contenant le mobilier mésolithique. Le tout est recouvert par des tufs ou des tourbes sur environ 1m d'épaisseur. Cette séquence se simplifie parfois à la succession graviers / tourbe. Les éléments mésolithiques sont dispersés sur toute l'épaisseur du limon hydromorphe avec les plus grosses pièces placées à la base. Des raccords de débitage attestent de niveaux non remaniés mais passablement perturbés. Plusieurs occupations seraient antérieures au dépôt du limon. D'autres pourraient être contemporaines. Les études ultérieures auront pour objectif de tenter de déterminer les surfaces d'occupations des différents ensembles mésolithiques afin de les corrélérer avec le limon et son contenu pollinique.

A.-F. Emontsphol (1993) a étudié 2 profils palynologiques sous la direction de A.-V. Munaut (fig. 130 C). Le cortège floristique du limon hydromorphe révèle un taux de boisement très élevé (AP de I = 75 à 94 % ; AP de II = 90 à 96 %) dominé par le Noisetier (I = 64 à 18 % ; II = 46,5 à 30 %), puis le Tilleul (I = 23 à 5 % ; II = 41 à 18 %). Sur le profil I, le Chêne est bien représenté (2 à 14 %), ainsi que l'Aulne (2 à 23 %). Le Pin, le Bouleau et l'Orme sont attestés. Sur le profil II, le Pin est abondant (5,5 à 20 %). La végétation herbacée est largement dominée par les fougères (*Dryopteris*) puis les Cyperacées. A.-F. Emontsphol interprète le cortège floristique comme représentatif d'une forêt au bord d'un bas marais à fougères et Cypéracées. Elle l'attribue à la Palynozone 8 (Atlantique) de van Zeist et van der Spoel-Walvius (1980). N'ayant pas d'évidence de succession de palynozones dans le limon, il paraît fort probable que sa mise en place (dépôt de versant ?) se soit réalisée en un temps assez bref. Un important hiatus stratigraphique (Tardiglaciaire, Préboréal et Boréal) explique la multiplicité des séries dans un même niveau sédimentaire.

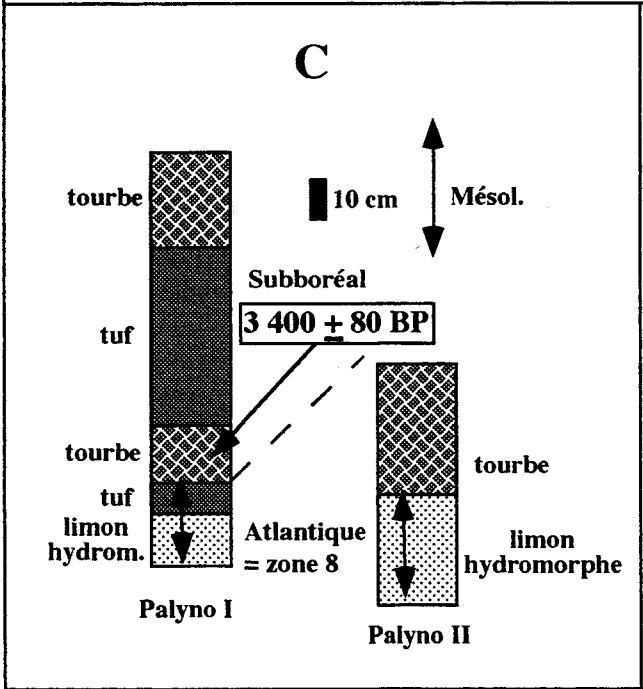
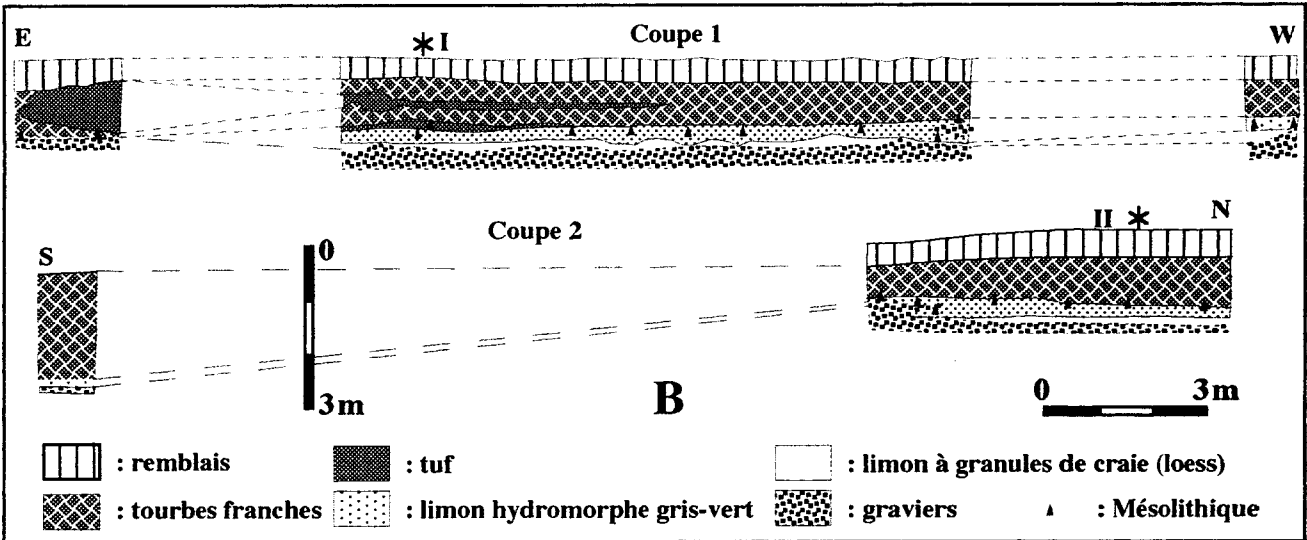
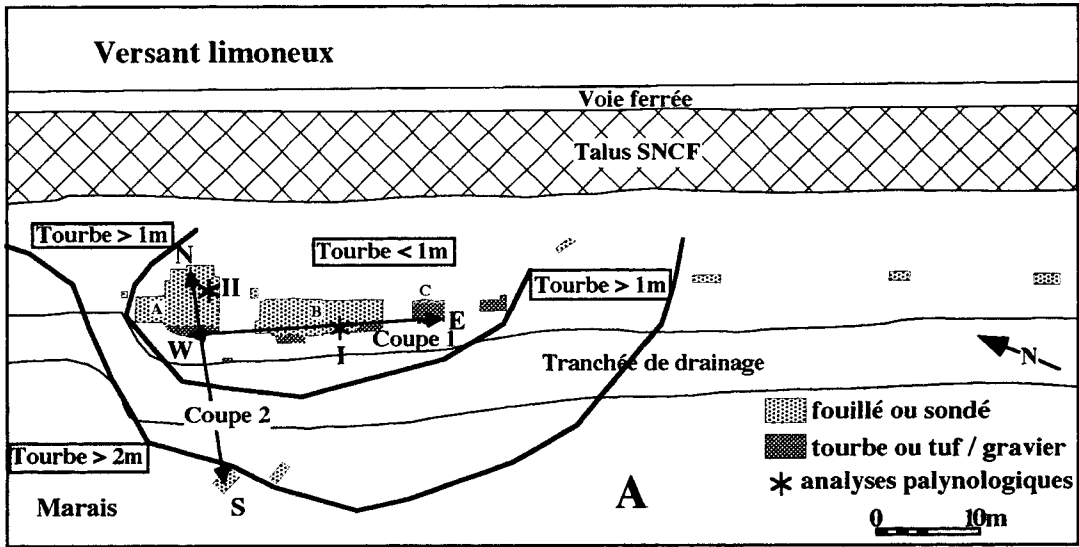


Figure 130 : Thennes “Le Grand Marais” I

A : plan de localisation.

B : coupes stratigraphiques.

C : profils palynologiques.

La zone humide gagne le gisement à l'Atlantique. En effet, la Palynozone 8 est reconnue dans les tourbes du profil II, en position basse sur le site. Elle est aussi identifiée dans un mince tuf du profil I. Enfin, une bonne partie des tourbes est datée du Subboréal (fig. 130, C)

Les mésolithiques fréquentèrent à plusieurs reprises un petit promontoire caillouteux et limoneux à proximité immédiate de la zone humide. Les affleurements de graviers ont parfois fourni quelques blocs de matière première. Ils sont largement minoritaires face aux silex de la craie qui proviennent probablement des abrupts voisins.

## Aperçu des industries lithiques

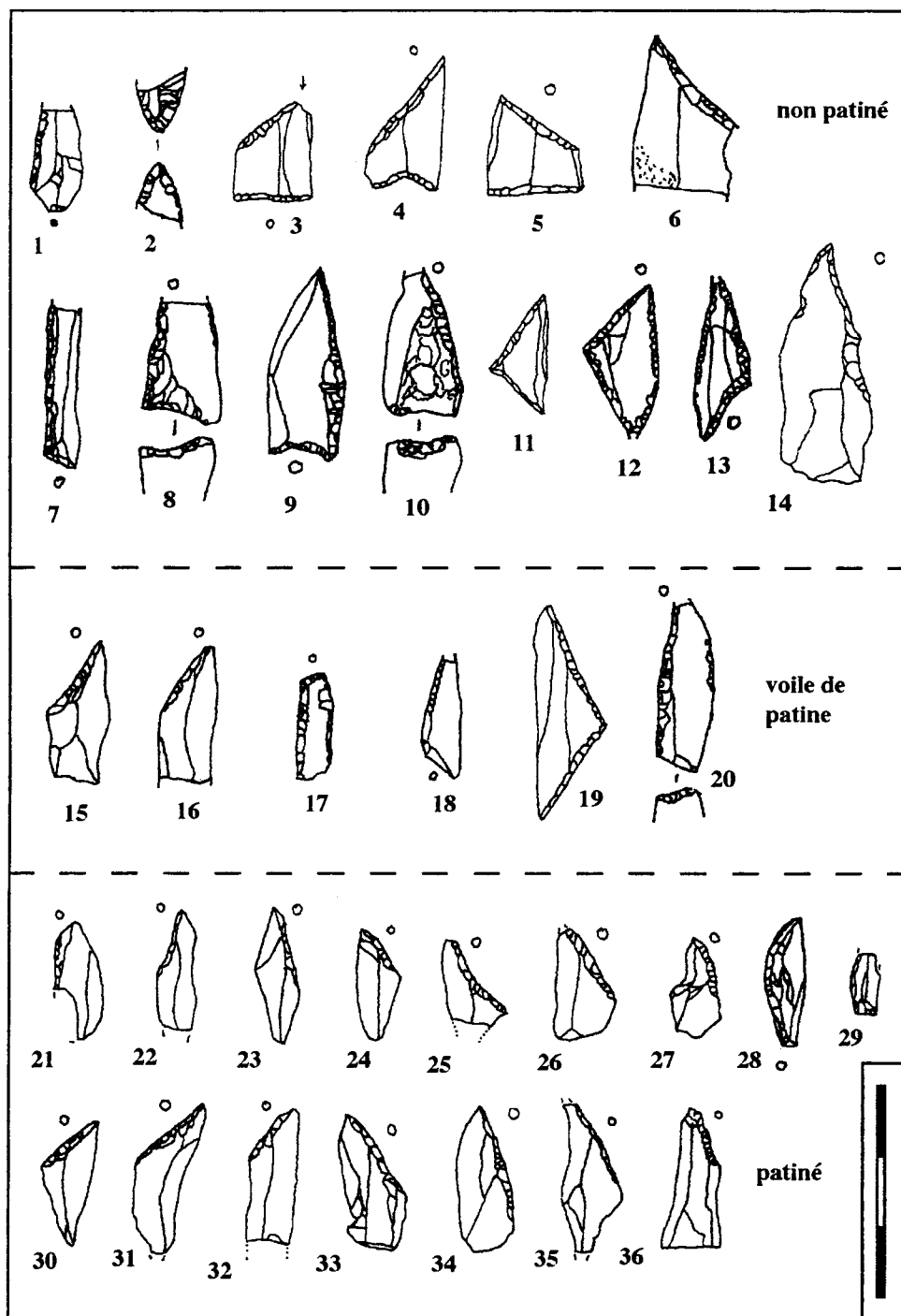
### Secteur A

Le secteur A correspond à l'extrémité occidentale des fouilles (fig. 130 A). Il s'étend sur 40 m<sup>2</sup>. Au sud, la tourbe recouvre directement les graviers, puis progressivement, vers le nord, le limon s'intercale entre les deux formations en suivant une faible pente (fig. 130, B). Quelques artefacts néolithiques et des ossements de Castor et de Boeuf domestique se cantonnent essentiellement dans le secteur à graviers.

Une série à forte patine bleue (fig. 131, n°21 à 36) compte 1 vingtaine de pointes à troncature, 1 segment et 2 lamelles à dos tronquée. Le débitage comprend quelques grandes lames mais aussi des petits nucléus à lamelles bien soignés (L = 3 cm). Le mobilier est dispersé verticalement et horizontalement.

Des pièces présentant un simple voile de patine (fig. 131, n°15 à 20) comptent une quinzaine de pointes à troncatures, 5 triangles scalènes, 3 pointes à base retouchée (latéralisées à gauche), 2 segments et une lamelle à dos tronquée. Elles sont dispersées sur l'ensemble du secteur.

Les artefacts non patinés sont majoritaires (fig. 131, 1 à 14). La fouille s'est interrompue devant des zones très denses au nord du secteur A. La grande majorité du débitage est apparentée au style de Coincy. Cependant, quelques lames à 3 pans se rapportent indubitablement au style de Montbani. Plusieurs dizaines d'outils du fonds commun sont attestés, ainsi que 5 lamelles Montbani. Le corpus microlithique comprend une vingtaine de pointes à base transversale retouchée à latéralisation indifférente, une douzaine de triangles, une quinzaine de pointes à troncature, une dizaine de lamelles à dos et 1 segment. Un fragment de feuille de gui, 5 lamelles tronquées et 3 trapèzes (2 à gauche pour 1 à droite) complètent la série.



**Figure 131** : armatures du secteur A de Thennes "Le Grand Marais" I. Pointes à base non retouchée (14, 15, 16, 21 à 27, 30 à 36), segment (28), lamelles à dos tronquée (7, 17, 29), lamelle à dos (1), triangles (11 à 13, 18 et 19), pointes à base retouchée (8 à 10, 20), fragment de feuille de gui (2), trapèzes (3 à 5), lamelle tronquée (6).

### Secteur B et C

Les séries du secteur A sont aussi présentes sur le reste de la fouille (fig. 130 et 132). Cependant, un hiatus sédimentaire conséquent au niveau du contact limon / tourbe et la présence de tuf embrouille la situation en patinant certains trapèzes et triangles. De plus, sur quelques mètres carrés, des armatures à retouches inverses plates non patinées, absentes du secteur A, se localisent sur les marges de la fouille (fig. 132, n°1 à 3). Enfin, de grands segments furent trouvés sur l'extrémité orientale de la fouille.

### Bilan

Les aspects physiques et des répartitions spatiales différenciées suggèrent l'existence d'au moins 4 ou 5 ensembles typologiques distincts :

- une série toujours patinée dominée par des petites pointes à troncature ;
- une série avec un voile de patine qui comporte surtout des pointes à base retouchée parfois oblique, des segments et des pointes à troncature ;
- une série à base de triangles, de pointes à base retouchée transversale, de pointes à troncature et de lamelles à dos (style de Coincy) associées (?) à des petits trapèzes rectangles à latéralisation indifférente (style de Montbani) ;
- un ensemble d'armatures à retouches inverses plates.

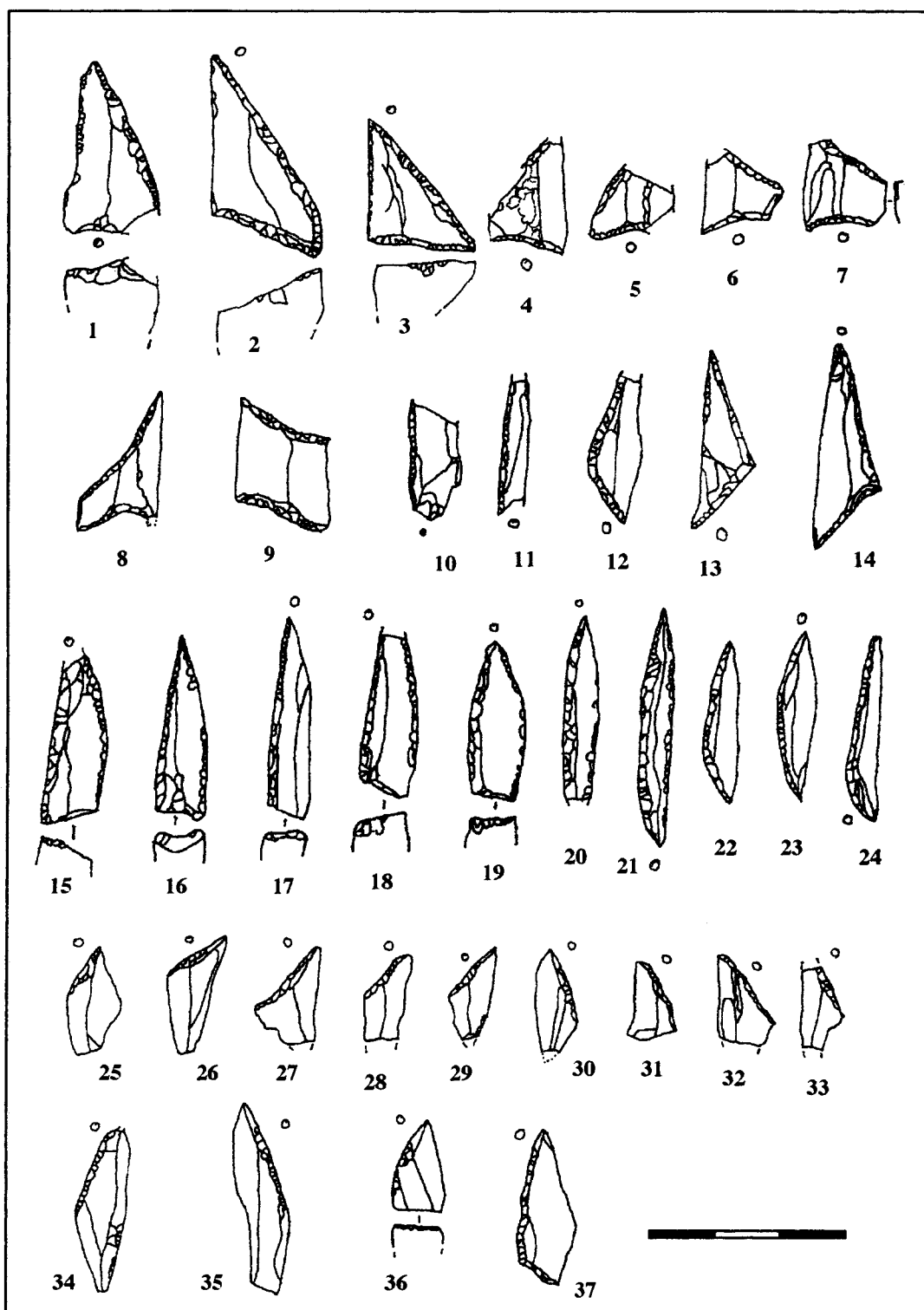
Cet hypothétique classement sera à démontrer lors de travaux ultérieurs, comme, notamment, la coexistence de 2 styles de débitage dans un même ensemble.

### Parenthèse technologique

Quelques raccords avaient fait l'objet d'une note (Ducrocq, 1987a) car ils permettaient de mieux appréhender certaines retouches marginales observées sur les armatures. La petite retouche de la corde des segments est réalisée avant le détachement du microburin. Il s'agit probablement d'une régularisation du support. En revanche, le bordage inverse de la grande troncature est absent du microburin raccordé. Cet aménagement du microlithe est donc la dernière opération de façonnage (fig. 133).

### **Contexte de la datation**

La partie centrale des fouilles, près des affleurements de graviers, est marquée par un ensemble de dépressions aux limites assez floues. De plus, de fortes arrivées d'eau



**Figure 132 :** armatures des secteurs B et C de Thennes "Le Grand Marais" I.  
Les pièces des deux lignes du bas sont très patinées.



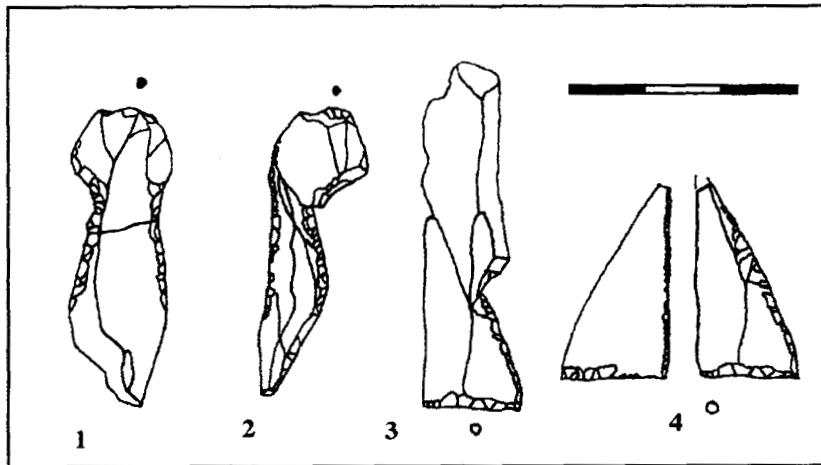
nous ont empêché d’appréhender convenablement ces secteurs. Il peut s’agir de petites fosses d’origine anthropique, de ravines naturelles ou de témoignages d’arbres déracinés. Ces dépressions sont colmatées par un limon organique à granules de craie et mollusques terrestres (*Pomatias* et *Cepaea*) fort comparable à ceux observés sur les sites de la moyenne vallée de la Somme. Ce remplissage contient quelques vestiges essentiellement représentés par des ossements animaux. Ils présentent tous une patine brune et un état de surface relativement convenable. P. Méniel les a déterminés (tab. 43). Il s’agit d’une faune sauvage composée de grands herbivores. Une fragmentation très fréquente est probablement consécutive à une action de consommation des Mésolithiques. L’analyse des ossements de la principale dépression a permis d’obtenir une datation: **7470 ± 130 BP** ; cal BC à 95% (**6530, 6009**) (Gif 8421).

| Thennes I                          | Espèce                                 | NR | Description                | Remarques        |
|------------------------------------|----------------------------------------|----|----------------------------|------------------|
| 1 <sup>er</sup> dépression (datée) | Boeuf, <i>Bos</i> sp.                  | 4  | 2 frg tibia droit          | grand boeuf ou   |
|                                    |                                        |    | 1 frg d'humérus            | petit aurochs    |
|                                    |                                        |    | 3 <sup>ème</sup> phalange  |                  |
|                                    | Aurochs, <i>Bos primigenius</i>        | 4  | 4 frg humérus G            | nett. + gros     |
|                                    | Cerf, <i>Cervus elaphus</i>            | 6  | 1 frg fémur D              | vert. = 1 adulte |
|                                    |                                        |    | 1 frg d'humérus            |                  |
|                                    |                                        |    | 1 radius gauche            |                  |
|                                    |                                        |    | 1 vert. lombaire           |                  |
|                                    |                                        |    | 1 phalange 1 <sup>er</sup> |                  |
|                                    |                                        |    | 1 frg bois                 |                  |
|                                    | Sanglier, <i>Sus scrofa</i>            | 1  | 1 frg fémur                |                  |
|                                    | Sanglier ? <i>Sus</i> sp               | 5  | 1 phalange                 |                  |
|                                    |                                        |    | 1 carpe-métac.             |                  |
|                                    |                                        |    | 1 frg de fibula            |                  |
|                                    |                                        |    | 1 métat. ant.-pst.         |                  |
|                                    |                                        |    | 1 molaire inf.             |                  |
| Autre dépression                   | Chevreuril, <i>Capreolus capreolus</i> | 1  | 1 frg de tibia             |                  |
| Autre dépression                   | Cerf, <i>Cervus elaphus</i>            | 2  | 1 molaire inf.             |                  |
|                                    |                                        |    | 1 tête de fémur            |                  |

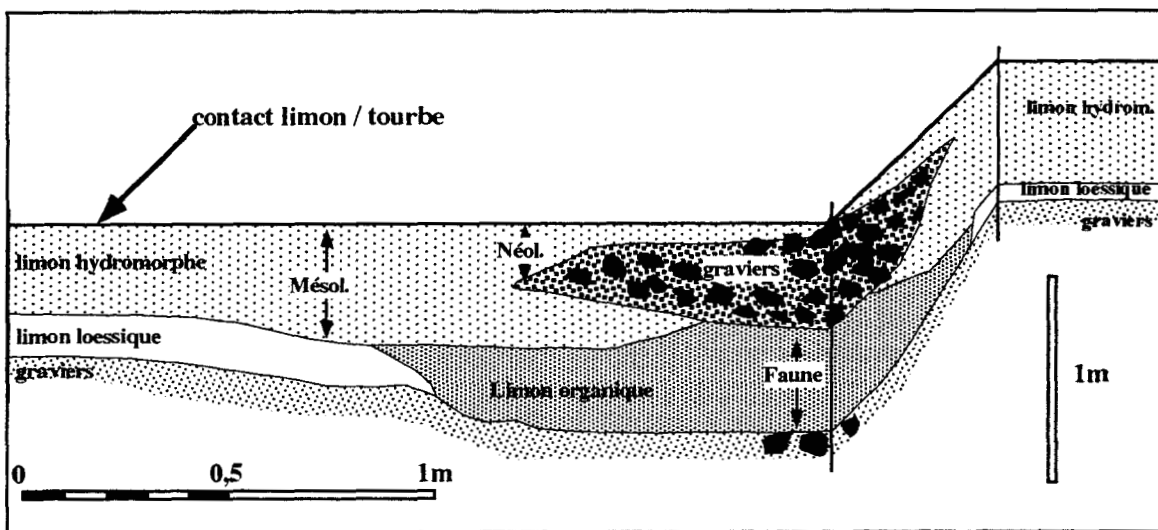
Tableau 43 : Faune issue des dépressions (fosses) de Thennes I.

Conclusions sur Thennes I et Thennes Castel

Se reporter à la conclusion sur les gisements de l’Avre.



**Figure 133 :** Thennes “Le Grand Marais” I. Raccord entre 2 lamelles cassées dans la coche (1), 1 segment et 1 microburin (2), 1 trapèze (4) et 1 microburin (3).



**Figure 134 :** Thennes “Le Grand Marais” I. Coupe dans une dépression comblée par des limons organiques.

## **5.6. CONCLUSIONS SUR LE MÉSOLITHIQUE DE LA VALLÉE DE L'AVRE**

### **5.6.1. Premières recherches dans les zones humides**

L'abondance des gisements mésolithiques en fond de vallée a d'abord été mise en évidence dans la vallée de l'Avre. La problématique a avant tout consisté à démontrer cette densité et à vérifier que la faune d'âge mésolithique était conservée. Il s'ensuivit des résultats, malgré certaines lacunes comme l'absence d'analyse des tourbières profondes contiguës, ou de transects de la vallée. La datation systématique des faunes fut pratiquée quelques soient les conditions de gisement. La fouille s'est portée sur des gisements très riches et aisément accessibles au détriment de niveaux moins denses (instantanés ?) ou plus profondément enfouis (mieux conservés).

### **5.6.2. Mode d'implantation, stratigraphie, taphonomie et perspectives**

#### **Implantation**

Les Mésolithiques se sont installés sur des sols secs de bas de versant limoneux (Cagny, Hailles, Boves, Thennes I, II, III, V et VI) à proximité immédiate (10/20m) de tourbières probablement contemporaines (Boves, Thennes I). Ils ont plutôt choisi plus précisément des zones de confluence entre l'Avre et des petits vallons maintenant secs (Boves et Thennes I) où le bas de versant dessine des petits promontoires limoneux. La matière première lithique était accessible à proximité du site. L'extension du colmatage tourbeux du talweg vers les versants fossilisa progressivement les gisements (Boves).

#### **Contexte stratigraphique et taphonomique**

Les niveaux mésolithiques sont généralement inclus dans des limons hydromorphes ou des tufs sus-jacent (Castel). Leur état de conservation dépend de l'importance et du mode de sédimentation du limon qui les contient et de l'âge des tourbes qui les recouvrent. Totalement déconnectée de la dynamique fluviale (Boves), la mise en place du limon est attribuée à de faibles dépôts discontinus de versant. D'importants hiatus sont parfois mis en évidence comme à Thennes I. En revanche, d'autres gisements

(Boves) montrent une succession de phases sédimentaires (enregistrement successif de plusieurs palynozones) entrecoupées de hiatus moins longs. Les tourbes recouvrent les sites à partir de l'Atlantique jusqu'au Subboréal. Des traces d'implantation sur des positions plus basses (Hailles) furent probablement scellées bien avant.

Ces différentes dynamiques sédimentaires produisirent des situations complexes avec parfois plusieurs industries au même niveau stratigraphique. Les mieux conservées (présence de faune) sont les plus récentes et les plus proches, chronologiquement, des dépôts de tourbes.

## Perspectives

La vallée de l'Avre offre des perspectives intéressantes. Il serait nécessaire d'appréhender des surfaces limoneuses plus profondément enfouies sous les tourbes où un temps plus réduit sépare les occupations des dépôts organiques. Il serait aussi capital de reprendre les sites déjà connus pour explorer les profondes tourbières qui jouxtent les gisements afin d'avoir une stratigraphie bien dilatée et du mobilier osseux ou en bois végétal (pièces rejetées ou aménagement des marges de la zone humide). Vu les premières datations obtenues (entre 7 400 et 4 800 BP), ces secteurs semblent essentiels pour comprendre la transition méso-néolithique.

### **5.6.3. Rappel des principales données du mobilier archéologique**

#### **Des industries variées et parfois datées**

- des pointes à troncature et des segments avec un débitage irrégulier du style de Coincy à Hailles et, peut-être Thennes I (série patinée) (industrie proche de Lihus I) ;
- des armatures à retouche couvrante avec un débitage irrégulier à Thennes IV ;
- une feuille de gui avec un débitage plutôt régulier du style de Montbani à Cagny datée vers 7000 BP ;
- des triangles et des pointes à base retouchée avec peut-être des petits trapèzes à Thennes I (coexistence de 2 débitages ??) ;

- des petits trapèzes associés à des pointes avec un débitage régulier placés dans la Palynozone 8 de van Zeist à Boves II (industrie proche de celle de Gentelles) ;
- des armatures à retouches inverses plates avec un débitage régulier (Castel) datées vers 6100 BP (industrie strictement identique à Lihus IV et Vraignes II).

### **Restes osseux**

Plusieurs gisements livrent des restes osseux fauniques dont la fragmentation atteste une action de consommation. Un lot peut être relativement ancien (Hailles). Il est le seul à livrer du Castor. Les autres (Cagny, Castel, Thennes IV et I) ont fourni des datations comprises entre 7400 BP et 6100 BP, soit dans la chronozone de l'Atlantique. Ils comprennent toujours des os d'Aurochs, de Sanglier et de Chevreuril. Le Cerf manque seulement à Castel où un gros Mustélicé est présent. La taille réduite des échantillons en limite l'interprétation. Cependant, le spectre spécifique paraît conforme au milieu boisé de la première moitié de l'Holocène dans la région. Par ailleurs, le Sanglier n'apparaît pas particulièrement plus abondant que les autres espèces comme c'est le cas dans la moyenne vallée de la Somme sur les sites du Boréal.

Enfin, n'oublions pas l'existence d'un fémur humain à Boves I daté vers 6 900 BP.

### **Activités / dimensions des sites**

Sur chaque site, les Mésolithiques ont débité du silex et façonné des armatures. Cependant, des analyses détaillées sur Boves "Le Marais II" montrent que les activités pratiquées pouvaient varier sensiblement d'une concentration à l'autre. De même, l'abondance des grattoirs de Thennes IV répond probablement à un besoin ponctuel et n'a pas pas de signification chronoculturelle particulière.

Les concentrations sont généralement peu étendues : quelques m<sup>2</sup>, une quinzaine de m<sup>2</sup> et une quarantaine de m<sup>2</sup> à Boves. Les gisements plus étendus semblent correspondre à une juxtaposition de petites concentrations diachrones comme à Thennes I.

## **6. LA VALLÉE DE LA NOYE**

### **6.1. DONNÉES GÉNÉRALES**

Avec un cours d'une trentaine de kilomètres, du sud vers le nord, la Noye est une des principales rivières du bassin hydrographique de la Somme (fig. 135). Elle se jette dans l'Avre à Boves, quelques kilomètres au sud-est d'Amiens. Sur le secteur étudié, au sud d'Ailly-sur-Noye, le fond de vallée est parfois occupé par des roselières et des bois (zones tourbeuses). Il est plus souvent consacré à l'élevage (pâtures sur les affleurements limoneux ou tuffeux) ou à la pêche (creusement d'étangs artificiels). La couverture limoneuse des versants est presque toujours absente ou très mince. De nombreux blocs de silex coniaciens ou de formations résiduelles sont disponibles en surface. Le Turonien supérieur et le Coniacien basal, riches en silex à pâte homogène, affleurent sur des bas de versant abrupts situés en amont. Les plus proches des gisements étudiés se localisent à 3 km au sud.

Les carrières ne se sont jamais implantés dans ce fond de vallée car les graviers y sont peu abondants. Les données archéologiques proviennent de surveillances de creusements d'étang et de prospections pédestres sur les bas de versant. Il s'agit de travaux récents. Les découvertes anciennes se limitent à la mention de la trouvaille, dans la plaine alluviale vers Ailly-sur-Noye, d'une gaine perforée et décorée en bois de cerf (Commont 1910 ; Agache, Bourdier et Petit 1963).

L'étude se limite à un secteur de 2 km qui comprend 2 gisements assez bien documentés. Le reste de la vallée livre quelques témoignages fugaces du Mésolithique. Le plus notable se place sur un versant limoneux à Cottency, près de la confluence avec l'Avre. Un ramassage a fourni des éléments mésolithiques abondants mélangés avec des pièces néolithiques (tranchets, flèches tranchantes, haches polies ...). Un débitage régulier apparenté au style de Montbani est pratiqué à partir du silex local. Quelques microburins, des fragments d'armatures et une pièce triangulaire dérivée des trapèzes à bases décalées sont présents. Une armature à retouches inverses plates asymétrique surprend par sa très grande taille et par sa matière première qui est un silex tertiaire allochtone (Néolithique ancien ?).

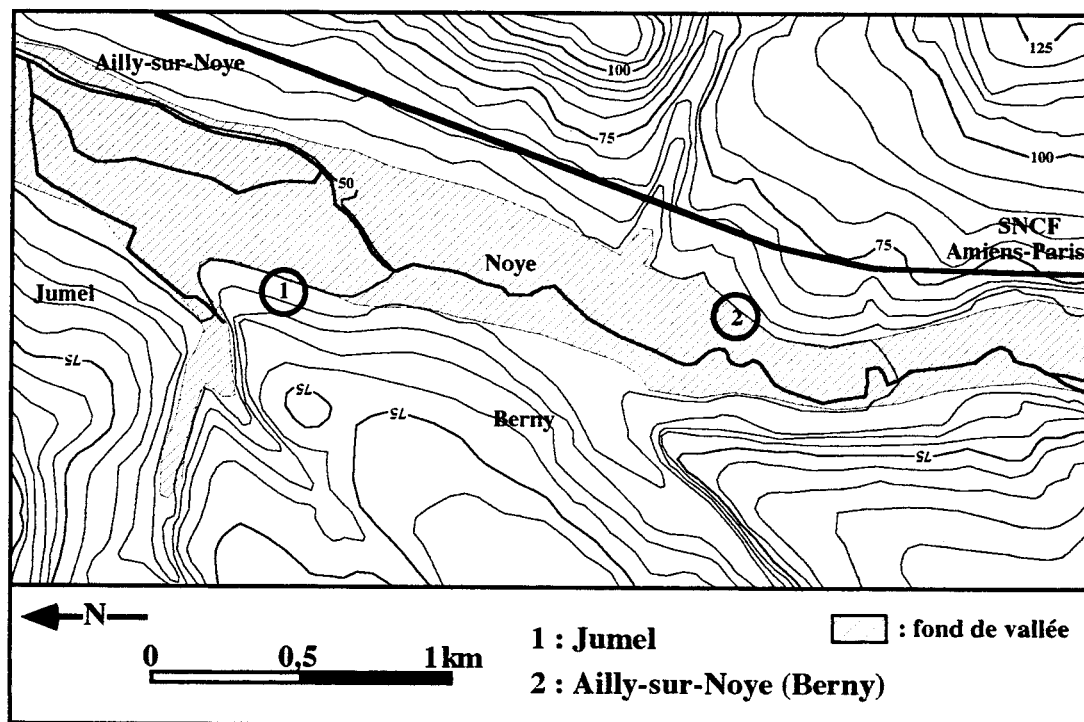
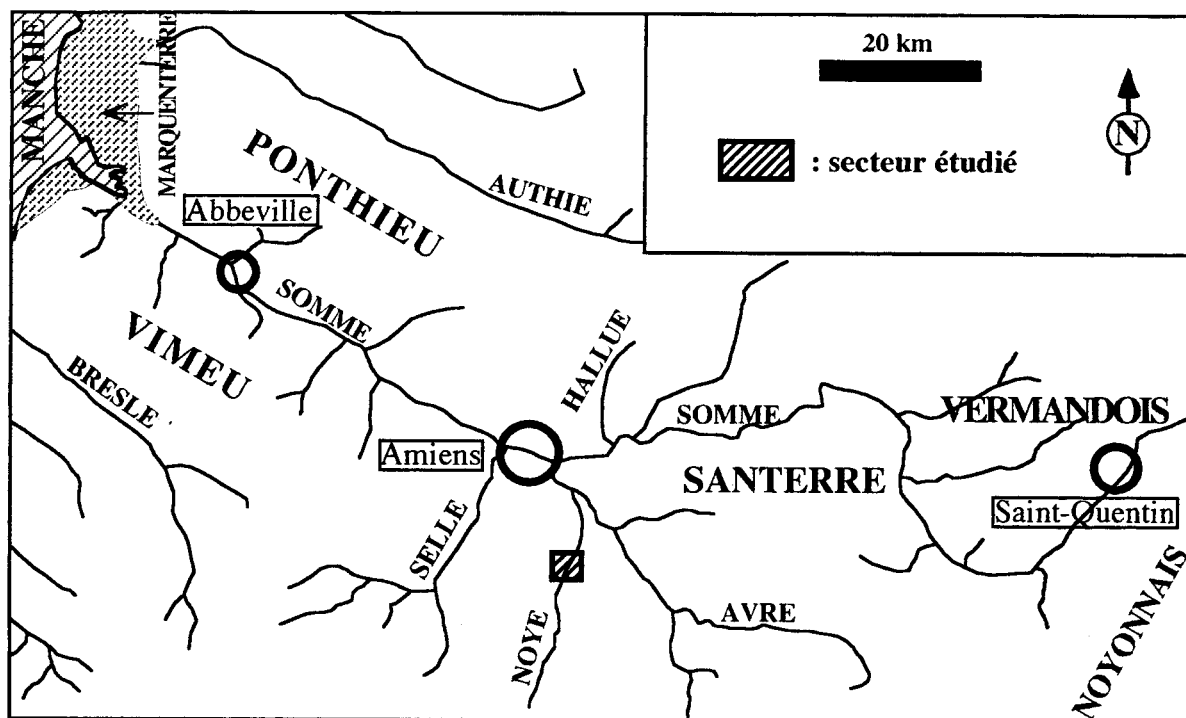


Figure 135 : localisation des gisements étudiés sur la vallée de la Noye.

## **6.2. JUMEL**

### **6.2.1. Les recherches**

Des prospections aériennes de R. Agache avaient permis de repérer les traces d'une villa gallo-romaine s'étendant sur un versant de la vallée de la Noye. La reconnaissance au sol, assurée par A. Boucher et son équipe de collégiens (CES d'Ailly-sur-Noye), aboutit à la découverte de nombreux artefacts mésolithiques et néolithiques. Ces pièces, très altérées par les travaux agricoles, indiquaient la présence de plusieurs occupations mésolithiques (différents aspects physiques coïncidant avec des distinctions technotypologiques). Des fouilles historiques de D. Bayard nécessitèrent le creusement d'une tranchée perpendiculaire au versant. Cette intervention ayant mis au jour des vestiges mésolithiques, nous fûmes chargés, en 1988, d'évaluer sur le terrain les potentialités du gisement. Après diverses observations et la datation d'un foyer, les recherches sur ce site furent suspendues. Il est toujours d'actualité d'explorer les marges de la plaine alluviale à proximité immédiate du gisement.

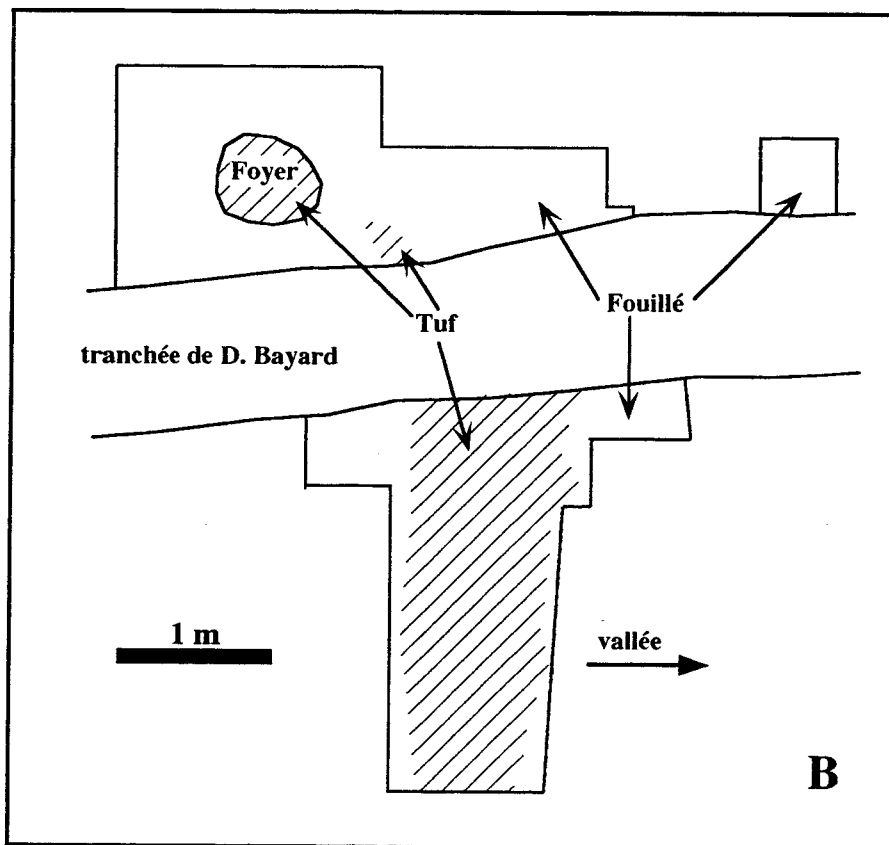
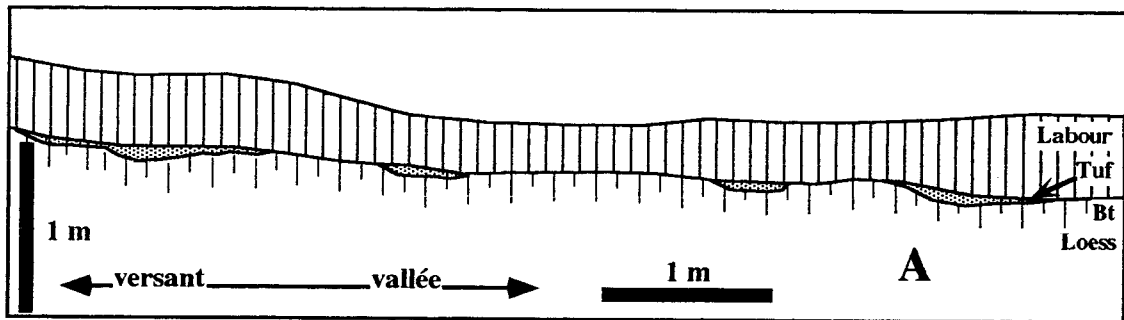
### **6.2.2. Localisation et contexte morphologique**

Le gisement se localise à proximité du "Pré des Rigoles" (fig. 135 ; feuille topographique IGN au 1/25 000 de Moreuil, 2309-est, x = 601,1 ; y = 1 228,1 ; z = 53). Une étroite vallée drainée par un petit ruisseau, "La Fontaine Bouillette", rejoint le talweg de la Noye après avoir décrit une courbe. Le versant limoneux prend ainsi une forme de promontoire qui domine la confluence. C'est la position qui a été choisie par les différentes occupations mésolithiques. La concentration sondée se place plus précisément sur une pente du bas de versant à près de 2 m au dessus de la plaine alluviale actuelle. La matière première lithique était accessible à quelques dizaines de mètres. En effet, une partie du versant est constituée de formations résiduelles riches en silex et "La Fontaine Bouillette" est limitée par un abrupt de craie coniacienne.

### **6.2.3. Stratigraphie, taphonomie, datation**

L'examen de la tranchée de D. Bayard et la fouille de quelques m<sup>2</sup> (fig. 136) mit en évidence de l'industrie incluse dans un tuf juste sous le niveau de labour et immédiatement





**Figure 136** : Jumel, secteur sondé.

**A** : coupe stratigraphique d'une partie de la tranchée de D. Bayard.

**B** : plan des fouilles aux environs du foyer.

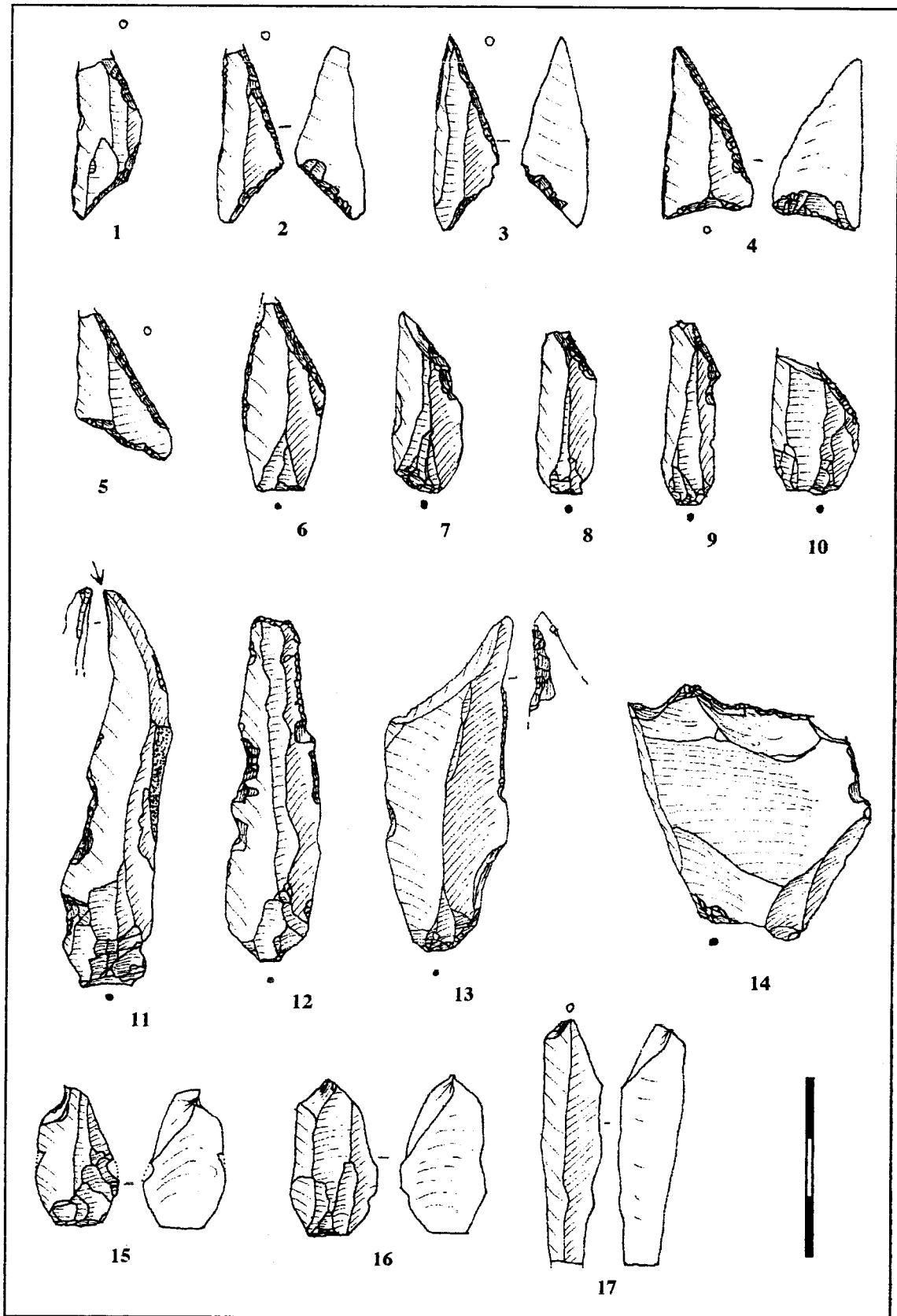
au dessus des formations pléistocènes (horizon Bt développé sur des loess calcaires). Le tuf n'était préservé que dans des petites dépressions. Ailleurs, l'industrie se trouvait directement dans les labours. La densité de pièces lithiques dans les cuvettes tuffeuses et l'absence de restes osseux dans un sédiment pourtant très favorable à leur conservation posaient la question de la contemporanéité du tuf et des vestiges et d'un éventuel piégeage d'objets remaniés dans des creux. Un foyer fut découvert. Il s'agissait d'une petite cuvette (fig. 136 B), aux parois rubéfiées, qui contenait de nombreux gros silex chauffés et des charbons de bois. L'ensemble était encroûté par les travertins et n'était donc pas postérieur à la formation calcaire. Le foyer n'était pas associé à du mobilier archéologique. Les charbons firent l'objet d'une datation : **3060±50 BP**, cal. BC à 95% (**1414 - 1159**) (Gif-7974). Ce résultat démontre que le tuf est nettement postérieur au Mésolithique. Il témoigne probablement d'une remontée sensible du plan d'eau qui a perturbé le niveau mésolithique (à comparer à Amiens-Étouvie et Crouy "Gravière Boinet". Ce dernier correspond bien à une implantation sur un bas de versant limoneux.

#### **6.2.4. Industrie lithique**

Sur quelques milliers de m<sup>2</sup>, A. Boucher a ramassé plusieurs centaines de silex taillés avec des aspects physiques variés. On note la présence de pointes à base transversale, de pointes à retouche couvrante, de petits trapèzes et de quelques armatures à retouches inverses plates.

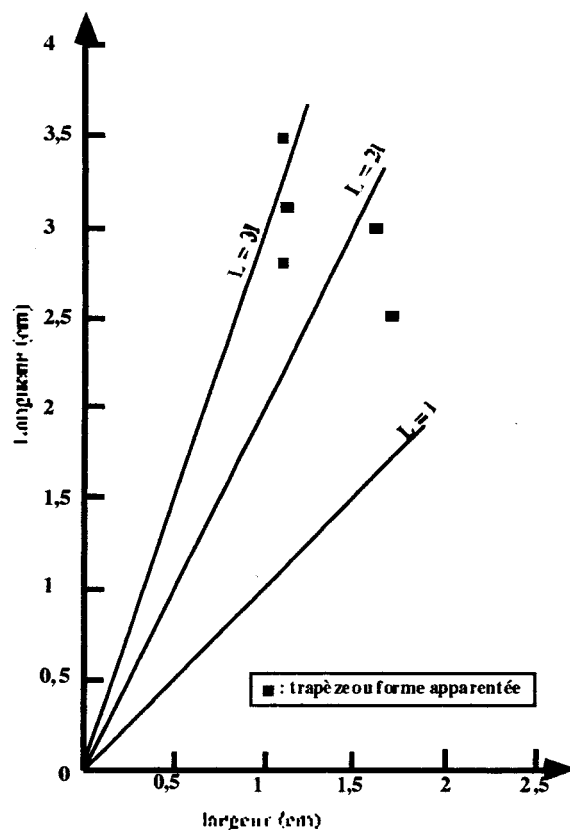
L'étude s'est focalisée sur le matériel issu des sondages afin d'écarter au maximum les risques de mélange d'industries. Vu les conditions de gisement décrites ci-dessus, elle restera limitée à quelques considérations qualitatives.

La matière première est essentiellement constituée d'un très bon silex homogène de la craie. Quelques beaux nucléus à un plan de frappe témoignent d'un débitage très soigné. Les produits laminaires sont réguliers et assez larges. Les talons sont lisses et également relativement larges. Ils ne présentent pas de trace de point de percussion. Les bulbes sont courts et diffus. Une extraction par percussion indirecte pourrait être envisageable. Quelques outils du fonds commun sont réalisés sur des produits laminaires robustes (fig. 137, n°13), des tablettes (fig. 137, n°14) ou des éclats. Des retouches Montbani typiques (fig. 137, n°11 à 12) affectent des supports laminaires plus épais que ceux des armatures. Les lamelles à troncature oblique sont abondantes (fig. 137, n°6 à 10). Les sondages ont livré une quinzaine de microburins qui portent tous l'encoche à gauche (fig. 137, n°15 à 17). Les armatures du secteur fouillé sont au nombre de **5**. Elles comptent **3** trapèzes asymétriques, dont 2 à retouches inverses plates, **1** trapèze rectangle



**Figure 137 :** industrie lithique de Jumel. Armatures (1 à 5), lamelles à troncature oblique (6 à 10), lamelles Montbani (11 à 12), perçoir (13), denticulé sur tablette (14) et microburins (15 à 17).

à retouches inverses plates et 1 trapèze à bases décalées (fig. 137, respectivement n°1 à 5). Elles sont toutes latéralisées à droite et sont très grandes (fig. 138). Les trapèzes asymétriques ont une largeur nettement standardisée. Ils sont très effilés. Les 2 autres armatures sont bien plus larges (autre situation sur la flèche ?). Excepté la présence d'un trapèze à bases décalées, ce petit assemblage microlithique montre de fortes similitudes avec celui de Castel. En revanche, la documentation de Jumel ne permet pas d'avancer l'éventuelle hypothèse d'une production autonome d'éclats. La seule chaîne opératoire identifiée est celle qui conduit à la production des supports laminaires d'armature. Le reste de l'outillage est réalisé à partir de déchets issus des différentes étapes de ce débitage.



**Figure 138 :** diagramme largeur / Longueur des armatures issues des sondages sur Jumel.

### **6.3. AILLY-SUR-NOYE “LE MARAIS DE BERNY”**

#### **6.3.1. Les recherches**

A la fin de 1989, une douzaine de petits étangs furent créés sur une surface de 2 hectares du fond de vallée. L'examen des sédiments extraits permit de localiser une concentration autour d'une de ces pièces d'eau. Des vestiges lithiques et osseux étaient clairement associés dans quelques mottes volumineuses. Des sondages carottés permirent de confirmer la stratigraphie déduite de l'examen des déblais. Un prélèvement fut réalisé à des fins d'analyse palynologique. Après détermination, les ossements firent l'objet d'une datation. Toutes ces approches donnent des résultats cohérents. Evidemment, le mobilier recueilli n'est représentatif que d'une partie du gisement (environ 5 m<sup>2</sup>). De plus, l'absence de tamisage nous prive d'une bonne partie des plus petits objets.

#### **6.3.2. Localisation et contexte morphologique**

Le gisement se place sur le territoire du hameau de Berny-sur-Noye qui est rattaché à la commune de Ailly-sur-Noye. Le propriétaire est la commune de Chaussoy-Épagny qui a aménagé ce terrain pour la pêche. Le site se localise en marge de l'actuel fond de vallée à proximité immédiate du versant limoneux (fig. 135 ; feuille topographique IGN au 1/25 000 de Moreuil, 2309-est, x = 601,15 ; y = 1 226,55 ; z = 53). Quelques petites vallées sèches incisent ce versant très peu pentu. La couche de limon étant très réduite, de nombreux silex des formations résiduelles affleurent en surface. Des graviers fluviaux très peu roulés étaient accessibles directement sur le site.

#### **6.3.3. Données stratigraphiques et environnementales**

##### **Stratigraphie et paléotopographie**

L'industrie est incluse dans un limon organique qui est scellé par des tourbes puis des tufs (fig. 139 A, B). Le limon repose directement sur une mince couche de graviers. Il contient de nombreux mollusques terrestres (*Cepeae* et *Pomatias*). Les Mésolithiques se sont donc implantés sur un sol sec d'un bas de versant peu pentu. Le niveau fut ensuite scellé par des formations organiques liées à l'expansion de la tourbière vers les versants. Les 11 autres creusements d'étangs révèlent des profondeurs très variables de tourbes et de tufs. Le bas de versant contemporain des Mésolithiques dessine des promontoires qui

dominant le fond de vallée (fig. 139 C). Son irrégularité est due à de petits vallons secs perpendiculaires à la vallée de la Noye (fig. 135).

Palynologie et datation

Une datation absolue provient de l’analyse <sup>14</sup>C de la faune associée à l’industrie lithique: **8520±60 BP**, cal. BC à 95% (**7691 - 7430**) (Gif-8522). Cette position chronologique au sein du Boréal s’accorde parfaitement avec les résultats palynologiques.

A. Munaut m’a confié récemment des résultats inédits sur l’analyse de ce site (fig. 139 D). Le limon qui contient les vestiges lithiques et osseux livre un spectre pollinique de la Palynozone 7 (Boréal). Les Mésolithiques évoluaient dans un milieu boisé où les Noisetiers abondaient. La base des tourbes qui scellent le niveau archéologique correspond à l’extension de *Quercus*, *Tilia* et *Alnus* (début de la Palynozone 8?).

6.3.4. Les vestiges

La faune

| Espèces                                        | NR        | os                                                                                     |
|------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sanglier + suiné</b><br><i>Sus scrofa</i>   | <b>34</b> | 1 frg de mandibule                                                                     |
|                                                |           | 1 canine (inf. G)                                                                      |
|                                                |           | 1 incisive I2 (inf. G)                                                                 |
|                                                |           | 1 molaire M2 (sup. G)                                                                  |
|                                                |           | 1 fragment ischion G                                                                   |
|                                                |           | 2 frg de coxal (G)                                                                     |
|                                                |           | 3 épiphyses dist. de métapode                                                          |
|                                                |           | 2 frg humérus (prox. G et dist. G)                                                     |
|                                                |           | 3 frg radius (prox. D, prox. més. et G)                                                |
|                                                |           | 2 frg tibia (dist. més. D et prox. més. D)                                             |
|                                                |           | 2 ulnas (prox. més. G)                                                                 |
|                                                |           | 1 frg ulna G                                                                           |
|                                                |           | 1 cuboïde G                                                                            |
|                                                |           | 1 calcanéum (G)                                                                        |
|                                                |           | 4 deux. phalanges                                                                      |
|                                                |           | 1 prem. phalange (prox)                                                                |
|                                                |           | 1 prem. phalange lat.                                                                  |
|                                                |           | 5 métacarpiens (III, III, IV, V, V)                                                    |
|                                                |           | 1 métacarpien G                                                                        |
| <b>Cerf</b><br><i>Cervus elaphus</i>           | <b>3</b>  | 1 frg de fémur (dist. G)<br>1 frg humérus (dist. G.)<br>1 frg métatarse (més. dist. G) |
| <b>Chevrenil</b><br><i>Capreolus capreolus</i> | <b>2</b>  | 1 métatarse D<br>1 deux. phalange                                                      |
| <b>Boviné</b>                                  | <b>1</b>  | 1 frg de fémur                                                                         |
| <b>Renard</b> <i>Vulpes vulpes</i>             | <b>1</b>  | 1 calcanéum G                                                                          |
| <b>Canidé</b>                                  | <b>1</b>  | 1 frg de mandibule                                                                     |

Tableau 44 : décompte des restes osseux de Ailly-sur-Noye, “Le Marais de Berny”.

La faune a été déterminée par A Bridault. Bien conservée, elle présente une patine brune orangée. De nombreux os longs brisés attestent l’action anthropique. La large domination du Sanglier doit être pondérée par les conditions de collecte des vestiges. Un secteur consacré au dépeçage d’un de ces animaux a pu être détruit lors du creusement d’étang et fournir la majorité des ossements ramassés dans les mottes de déblais.

**L’industrie lithique**

Matière première

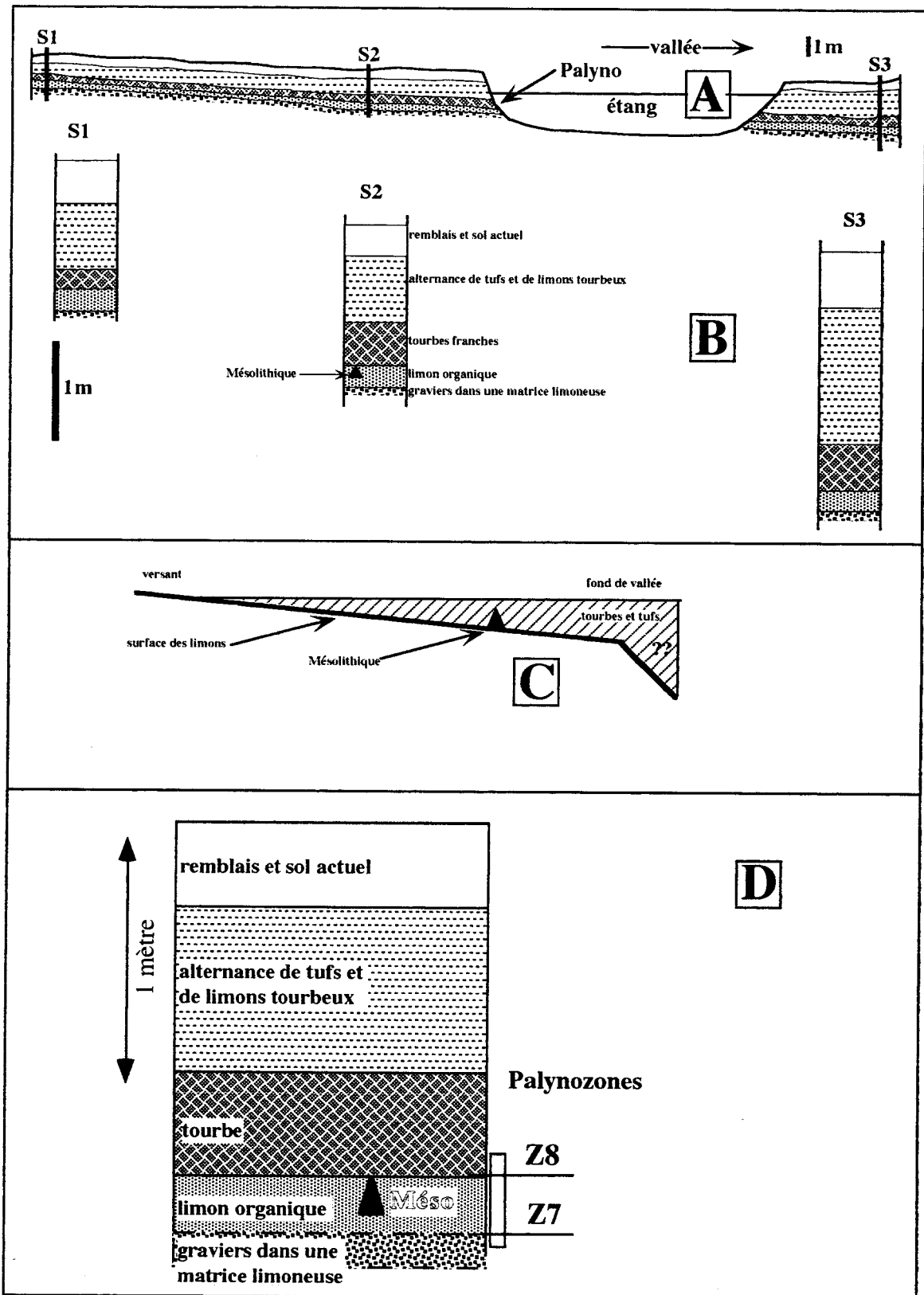
La matière première est uniquement constituée de silex secondaire, mais elle apparaît assez multiforme. Le cortex est très mince à assez épais. La pâte varie entre un silex blond translucide à grain fin et un silex opaque à grain grossier. De nombreuses fractures de gel et des cristallisations dénotent une qualité très moyenne. La plupart de ces blocs peuvent provenir des graviers juste sous le niveau archéologique. Ils sont plus probablement issus des formations résiduelles qui affleurent sur le versant proche. La fréquence des rognons gelés témoigne du ramassage de pierres qui ont séjourné longtemps en surface. La présence d’entames et de nombreux débris de blocs suggère que la matière première fut ramenée sur le site sans avoir été préalablement testée.

Décompte général

Les pièces ont un aspect physique variable qui va d’une absence d’altération à une patine bleue prononcée. Ces distinctions ne paraissent pas avoir une signification chronologique car les différents lots ne montrent aucune différence typologique ou technologique. Par ailleurs, les silex chauffés non taillés sont abondants. Le faible nombre d’esquilles et de microburins résulte des conditions de collecte.

| Berny       | Débitage | pièces utilis. | outils comm. | armat. + frg | microb.+coch. | total | esquil. | total |
|-------------|----------|----------------|--------------|--------------|---------------|-------|---------|-------|
| nombre      | 858      | 9              | 15           | 15           | 1             | 898   | 193     | 1091  |
| pourcentage | 95,55    | 1              | 1,67         | 1,67         | 0,11          | 100   | 17,69   | 100   |

**Tableau 45 :** décompte global de l’industrie lithique de Ailly-sur-Noye, “Le Marais de Berny”.



**Figure 139** : Ailly-sur-Noye "Le Marais de Berny".

**A** : coupe stratigraphique au niveau du gisement .

**B** : détail des sondages à la tarière.

**C** : implantation schématique du gisement .

**D** : détail des résultats palynologiques.



Débitage

| Berny  | frg bloc | frg nucléus | nucléus | p. à crête | tablettes | lam. + frg | écl. + frg | Total |
|--------|----------|-------------|---------|------------|-----------|------------|------------|-------|
| nombre | 13       | 16          | 31      | 5          | 22        | 123        | 648        | 858   |

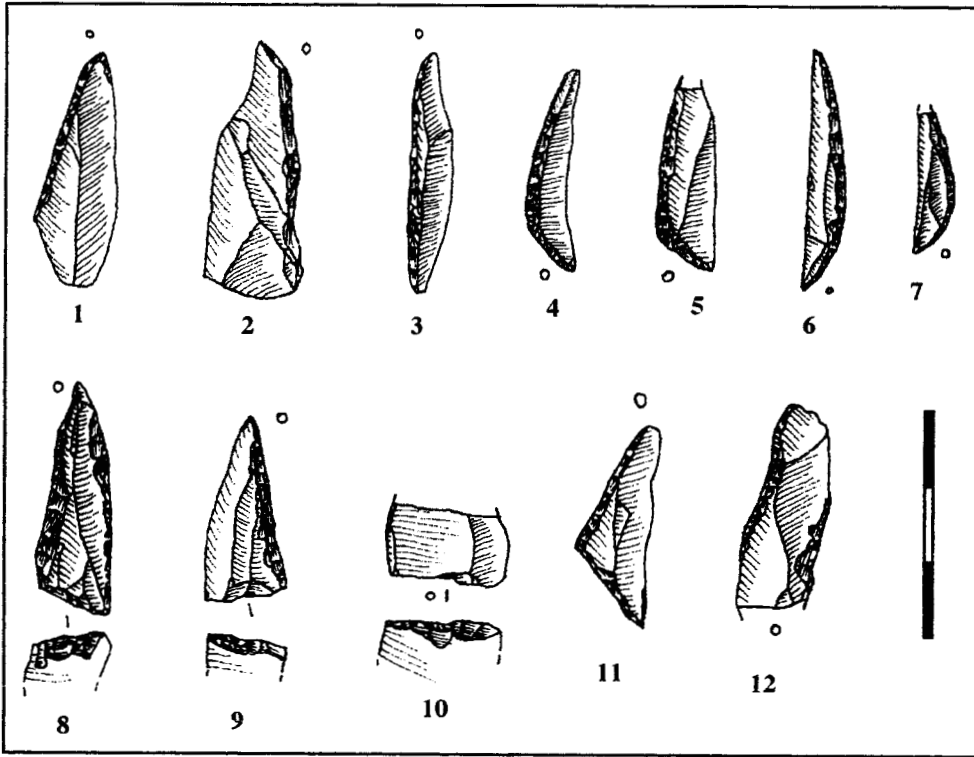
**Tableau 46** : décompte du débitage de Ailly-sur-Noye, "Le Marais de Berny". Les produits laminaires sont souvent brisés : 48 entiers pour 36 prox. , 14 més. et 25 dist. Les fragments d'éclats sont également nombreux : 252 pour 396 entiers.

L'absence de tamisage a provoqué un enrichissement en grosses pièces (nucléus, éclats) au détriment des plus petites (produits laminaires). L'ensemble du débitage témoigne d'une seule chaîne opératoire destinée à la production laminaire pour les armatures.

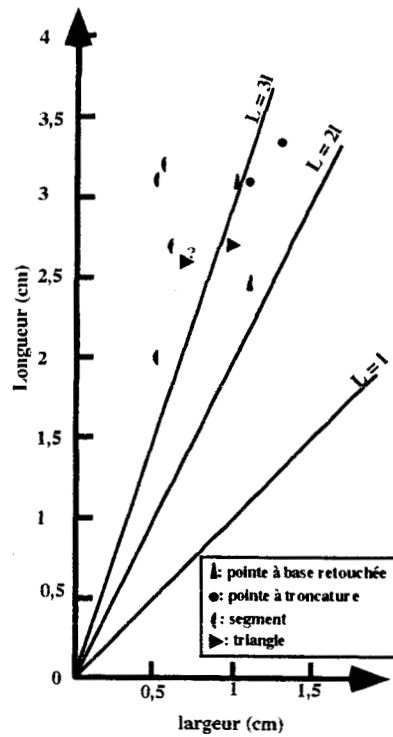
Les débris de bloc et de nucléus proviennent de fractures non désirées qui sont dues à d'anciennes fissures de gel. 8 des 31 nucléus ont un débitage inorganisé montrant l'enlèvement de quelques éclats. Il s'agit généralement de débris de bloc dont le débitage est à peine commencé. Les 23 autres nucléus sont organisés en vue d'un débitage laminaire. Au moins 3 sont sur éclat et 3 sont sur fragment de bloc. 7, dont les 3 sur éclat, sont des nucléus unipolaires. 8 sont bipolaires et 8 ont plus de 2 plans de frappe. Les tables laminaires sont exploitées successivement. Des entames et de gros éclats, extraits par percussion directe dure, témoignent de la mise en forme des blocs sur le site. Les dos des nucléus sont généralement laissés corticaux. Des crêtes à 1 versant attestent une préparation de certaines tables. L'entretien du plan de frappe est assuré par l'enlèvement de tablettes. Les nucléus inorganisés sont abandonnés à une longueur moyenne de 6 cm. Les nucléus à lamelles sont rejetés avec des longueurs de table comprises entre 7,1 et 2,5 cm. La moyenne est de 4,5 cm. Ils sont assez grands. Les plus petits montrent une fin de débitage très peu soignée. Les produits laminaires sont très irréguliers (style de Coincy). Les talons sont fins, linéaires ou punctiformes. L'extraction par percussion directe au grès est probable.

Outils

Les outils du fonds commun comptent 2 grattoirs, 2 pièces tronquées, 1 denticulé et 10 pièces à retouches irrégulières qui s'apparentent aux 9 pièces utilisées. Les supports peuvent être des pièces à crête, des tablettes, des éclats et parfois quelques produits laminaires. Les objets utilisés ou à retouches irrégulières ont toujours des bords bien tranchants.



**Figure 140** : armatures du “Marais de Berny” à Ailly-sur-Noye.



**Figure 141** : diagramme largeur / Longueur des armatures du “Marais de Berny” à Ailly-sur-Noye.

Les armatures comprennent 2 pointes à base non retouchée (fig. 140, n°1,2), 3 pointes à base retouchée (fig. 140, n°8 à 10), 1 triangle scalène très typique (fig. 136, n°11), 4 segments (fig. 140, n°3, 4, 6 et 7) et 1 pièce qui peut être un triangle ou un segment atypique (fig. 140, n°5). 4 fragments d'armature complètent l'ensemble (fig. 140, n°12). Ces pièces sont assez grandes (conditions de collecte ?) et parfois façonnées à partir de supports laminaires robustes. La pointe n°8a une épaisseur de 0,55 cm. Il n'y a pas de latéralisation préférentielle des pointes. Les segments ont une largeur bien standardisée. L'arc peut être régulier, irrégulier ou presque rectiligne (n°3, pointe de Sauveterre atypique ?). 2 pointes à base retouchée (n°8 et 9) ont une base oblique et silhouette très asymétrique. La forme de la base est modifiée par une retouche directe puis rendue tranchante par une retouche inverse semi-abrupte. Un seul microburin a été collecté. Il s'agit d'un microburin proximal à gauche.

## **6.4. CONCLUSIONS SUR LA VALLÉE DE LA NOYE**

### **6.4.1. Mode d'implantation, stratigraphie et taphonomie**

Le mode d'implantation dans la vallée de la Noye est identique à celui observé pour la vallée de l'Avre : sur un petit promontoire d'un bas de versant peu pentu, à proximité immédiate du fond de vallée et d'une confluence avec un petit vallon.

La différence avec les gisements de l'Avre est l'actuelle position morphologique des sites qui découle de différences au niveau du colmatage tourbeux post-mésolithique. Dans la vallée de l'Avre, des tourbes très récentes finissent par sceller l'ensemble des implantations des bas de versants, y compris les industries à armatures à retouches inverses plates de Castel. Les niveaux bien conservés du Boréal sont probablement enfouis profondément sous les tourbes. Dans la vallée de la Noye, le gisement à trapèzes de Jumel restent en position de bas de versant. De même, le niveau bien conservé du Boréal de Ailly-sur-Noye est recouvert par une mince tourbe. Il se place sur les marges de la plaine alluviale dans une position morphologique similaire à plusieurs gisements datés de l'Atlantique dans l'Avre.

#### **6.4.1. Principales données du mobilier**

##### **Ailly-sur-Noye**

Le principal apport de la vallée de la Noye est le gisement de Ailly-sur-Noye. Un corpus faunique et lithique assez caractéristique est replacé dans un cadre chrono-environnemental. La série, comprenant des segments, des pointes à troncature, des pointes à base oblique et un triangle, est bien calée chronologiquement par une datation et la palynologie dans la Palynozone 7 vers 8 500 / 8 600 BP. Cette industrie est proche de celles étudiées dans la région d'Ercheu, à Attilly "Méso II", Lihus II et Blangy-Tronville.

##### **Jumel**

Le spectre microlithique de Jumel est identique à ceux de Lihus IV, Vraignes II et Castel qui est daté vers 6 100 BP.

## **7. LA VALLÉE DE LA SELLE**

### **7.1. DONNÉES GÉNÉRALES**

#### **7.1.1. Localisation, contexte morphologique**

La Selle conflue avec la Somme au sud-ouest d'Amiens. Elle a préalablement recueilli, 20 kilomètres en amont, à Conty, une série de petits affluents (la Poix, les Évoissons ...) avant de suivre un cours sub-rectiligne sud-sud-ouest / nord-nord-est (fig. 143). Elle diffère des autres cours d'eau du bassin par un flux très rapide (rivière à truites). Le fond de vallée est occupé par quelques roselières et aulnaies sur les zones tourbeuses, mais surtout par des pâtures qui correspondent à des affleurements de limons ou de tufs. Une bonne partie du talweg a été détruit par des carrières qui ont extrait des bancs de graviers peu profonds. Ce fond de vallée peut avoir une largeur de plus de 1 km. La vallée est dissymétrique avec un versant crayeux abrupt opposé à un versant limoneux plus doux. Le Coniacien, riche en silex, affleure sur les versants les plus raides. Le Turonien supérieur, ou Coniacien basal, se trouve en surface, à la base de ces abrupts, en amont de Neuville-les-Loeuilly, soit à partir de Conty.

#### **7.1.2. Gisements divers**

La présente étude concerne essentiellement les sites d'Amiens-Renancourt, Saleux et Conty "Le Marais". D'autres gisements sont nettement moins bien documentés. Ils sont présentés rapidement d'aval en amont. Les derniers se positionnent sur les Évoissons.

#### **Bacouel-sur-Selle**

Des sondages (opération Afan) à l'emplacement d'un futur lotissement ont permis de localiser une occupation mésolithique, en position d'extrême bas de versant limoneux, à proximité immédiate d'un chenal colmaté par des tourbes et des tufs. Le mobilier compte quelques lamelles et de rares ossements inclus dans un limon organique.

Neuville-les-Loeuilly "Prairie vers Outreleau"

Préalablement à l'installation d'une gravière en fond de vallée, des sondages (opération Afan) furent pratiqués sur une surface de 7 hectares. Ils révélèrent une bonne conservation de certains dépôts tardiglaciaires et l'absence de tourbes et de limons organiques contemporains du Mésolithique. Quelques artefacts typiquement néolithiques se plaçaient au sommet de la séquence tardiglaciaire (Limon calcaires à *Trichia* attribuée au Dryas III) et se trouvaient sous une mince tourbe.

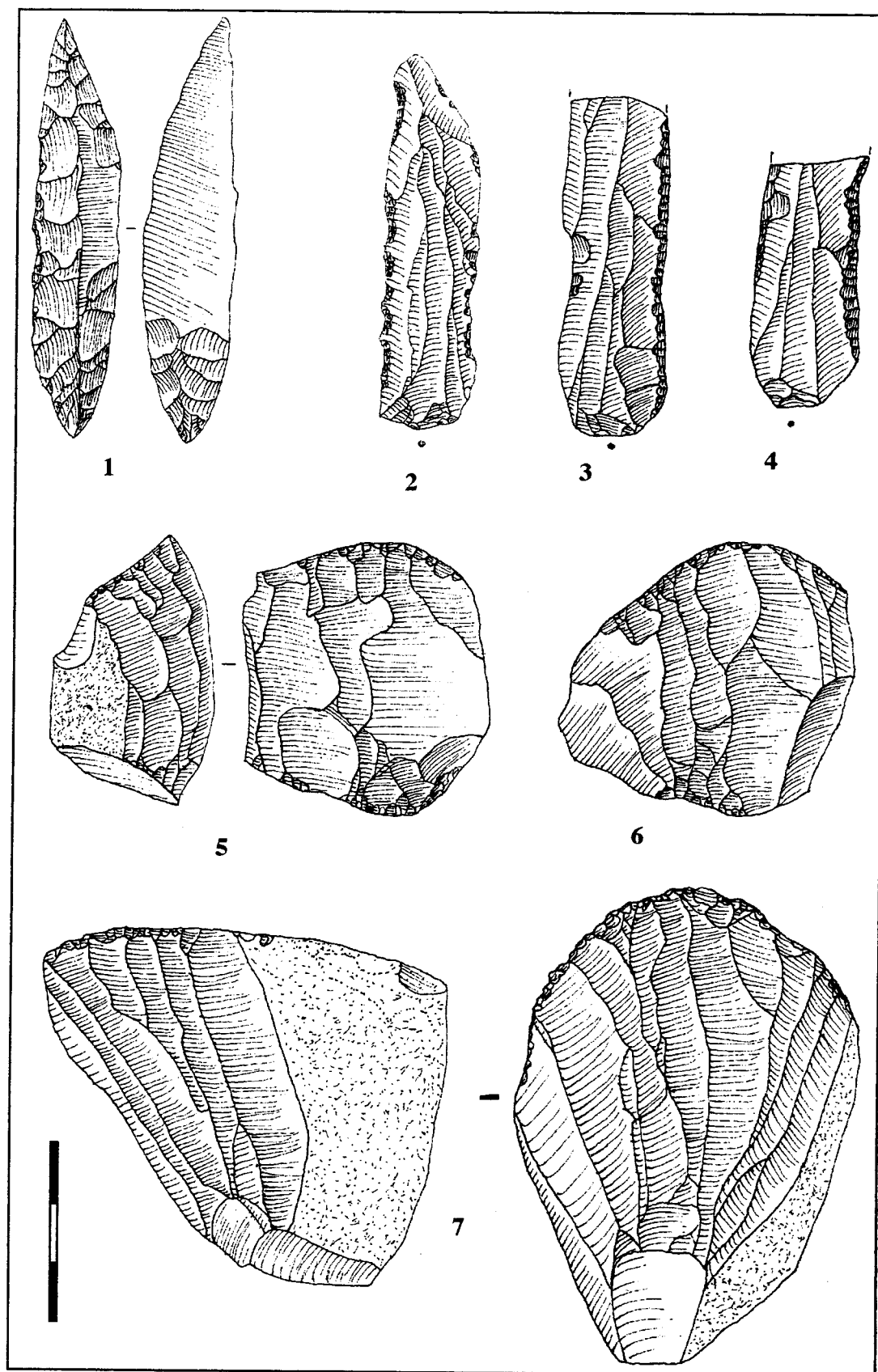
Conty (site étudié par V. Commont)

Initialement décrit par V. Commont (1913) qui l'attribuait au Solutréen, ce gisement fut réinterprété par J.-P. Fagnart (1988) qui, sur la base de dessins et de descriptions anciennes, conclut à un mélange entre du Paléolithique terminal à pièces mâchurées et du Mésolithique à feuilles de gui. Vu la forte densité de site, la fréquence des niveaux archéologiques correspondant à des palimpsestes et l'abondance des feuilles de gui dans la région, cette nouvelle interprétation n'est pas surprenante. Parmi les pièces figurées, on reconnaît 5 nucléus à lamelles (fig. 142, n°5 à 7) considérés par V. Commont comme des grattoirs nucléiformes (Fagnart, 1988). Deux pièces à un plan de frappe évoquent le débitage du Mésolithique à trapèzes. En revanche, trois autres nucléus indiqueraient un débitage moins régulier. Une feuille de gui (n°1) et trois lamelles Montbani (n°2 à 4) sont indubitablement l'oeuvre des Mésolithiques. Le dessin de la feuille de gui (n°1) de la publication de V. Commont a probablement été reproduit avec une erreur d'échelle. Le gisement n'a pas été retrouvé. Les descriptions anciennes le localisent sur le bas de versant limoneux situé en rive gauche de la Selle, à proximité de la confluence avec la Poix. Les industries laminaires se positionnent donc dans un limon jaunâtre couronnant un horizon Bt. La sédimentation holocène est très comprimée. V. Commont a exploré une centaine de mètres carrés. Il note une très faible densité d'artefacts et ne signale pas de faune. Il décrit la stratigraphie suivante :

- A<sup>1</sup> Limon de lavage (30 cm) mobilier gallo-romain et haches polies ;
- A<sup>2</sup> Limon jaunâtre (20 cm) industrie "paléolithique" en place;
- A Lehm d'altération du Loess (40 cm) ;
- B Ergeron très fin (+ de 3,50m) ;
- Gravier de la basse terrasse.

Conty (site néolithique)

Ce gisement sort du cadre chronologique défini, mais il permet d'avoir un élément



**Figure 142 :** industrie lithique du gisement observé par commont à Conty.  
Pièces redessinées d'après les planches publiées par Commont en 1913.

de comparaison sur le mode d'implantation néolithique. Des sondages (opération Afan) réalisés sur une place publique du centre de Conty, en position de fond de vallée, révélèrent une couche de tuf d'au moins 2 m d'épaisseur, juste sous la terre végétale. Ce dispositif sédimentaire dessine un replat sec d'au moins 2 hectares (surface sondée) qui domine les tourbières environnantes. En effet, contrairement au tuf, la tourbe s'est compactée. Des fosses et des trous de poteaux furent creusés au sommet du tuf. Leur remplissage livre de nombreux vestiges lithiques et céramiques qui permettent une attribution, sans ambiguïté, au Groupe de Cerny. La densité du mobilier et des structures suggère qu'il s'agit d'un habitat et plus probablement d'un village.

### Velennes "Les Prés"

À la suite de prospections pédestres dans le fond de vallée des Évoissons, A. Bayart, découvrit d'au moins une concentration d'un Mésolithique indéterminé. La présence des artefacts en surface souligne l'absence ou la faible épaisseur de la sédimentation holocène.

### Famechon "Gravière Dacheux"

La surveillance des travaux d'extraction de cette gravière, située dans le fond de vallée des Évoissons, a permis de localiser un gisement complexe. Des industries paléolithiques (quelques lames à patine bleue), mésolithiques (lamelles et nucléus à lamelles) et surtout néolithiques sont apparemment situées au même niveau stratigraphique, dans un limon hydromorphe scellé par une mince couche tourbeuse.

### Famechon "Marais de Famechon"

Une petite incision, profonde de 3 m et colmatée par des sédiments humifères ou calcaires, fit l'objet d'une analyse palynologique (Emontsphol et Vermeersch, 1991) sous la direction de A. Munaut. Au dessus d'une séquence assez complète du Tardiglaciaire, le début de l'Holocène est bien enregistré. La recolonisation forestière du milieu est marquée par une extension du Bouleau puis du Pin et finalement du Noisetier. On observe ensuite un hiatus important du Boréal au Subatlantique.



## **7.2. AMIENS-RENANCOURT**

### **7.2.1. Données générales**

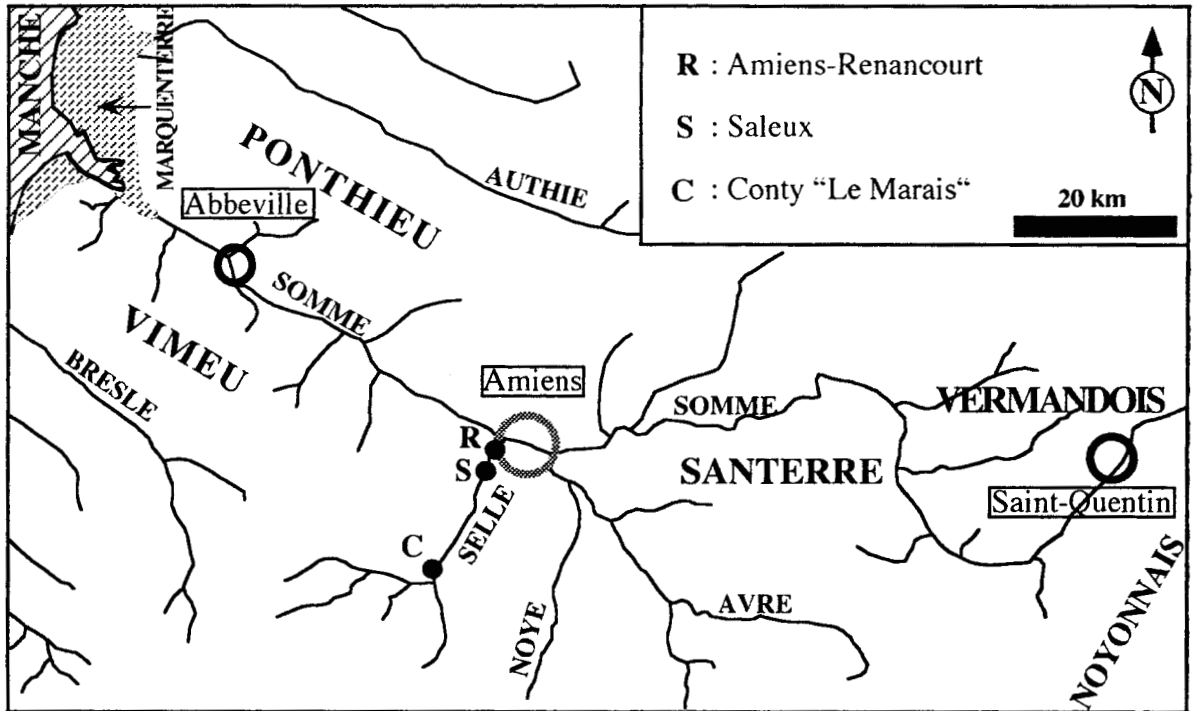
#### **Circonstances des sondages**

En 1996, des travaux d'aménagement routier en fond de vallée et en contexte périurbain furent précédés d'une campagne de sondages (opération Afan) effectuée conjointement avec P. Antoine (Ducrocq et Antoine, 1996). En fait, 2 approches différentes furent menées afin de découvrir à la fois un éventuel gisement et de préciser son cadre morphologique et stratigraphique : des sondages profonds à la pelle mécanique et des sondages à la tarière ou carottés (sondeuse hydraulique) (fig. 145). Cette démarche fut couronnée de succès avec la découverte d'une concentration mésolithique et la réalisation d'un transect à partir des sondages. Cependant, le gisement étant théoriquement trop profondément enfoui pour être détruit, le SRA de Picardie décida de ne pas poursuivre l'opération archéologique. On dispose donc d'un transect, de datations  $^{14}\text{C}$  et de trop rares artefacts pour un site qui représente le plus ancien témoignage mésolithique du bassin de la Somme (voir ci-dessous).

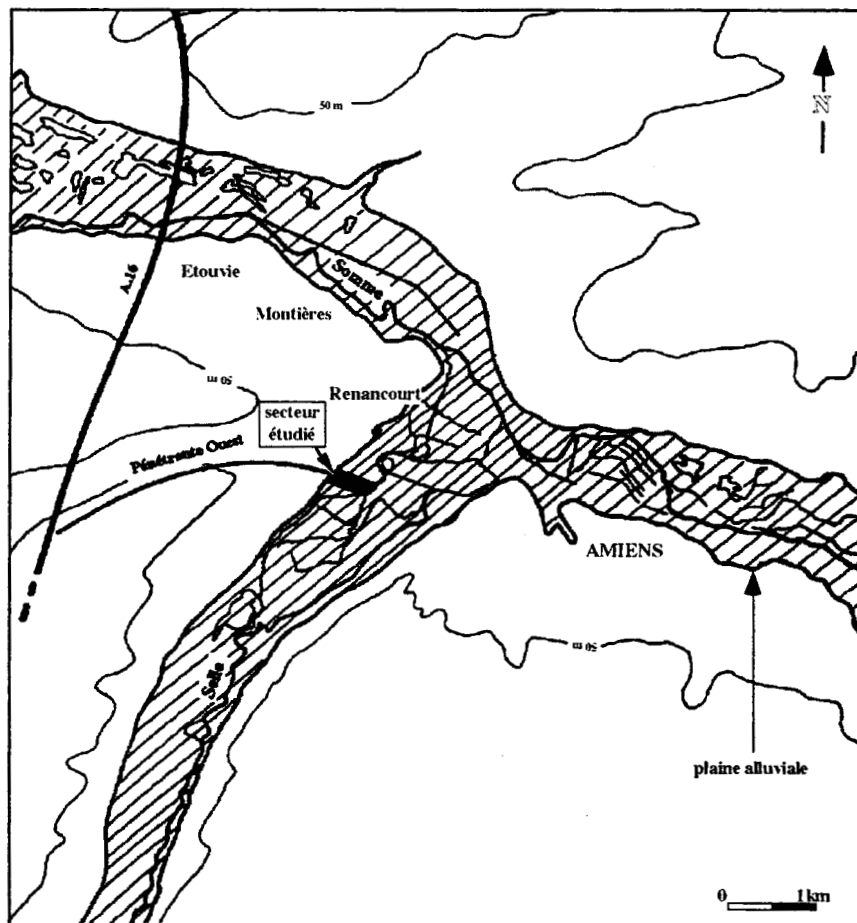
En pratique, l'exécution des sondages fut délicate. Le fond de vallée avait été remblayé par des décombres qui avaient compacté les sédiments sous-jacents.

#### **Localisation, contexte morphologique**

Le secteur sondé se place sur la rive gauche de la Selle et représente environ 1/3 de la largeur de la plaine alluviale qui, à cet endroit, à proximité de la confluence avec la Somme, atteint une largeur de plus de 1 km (feuille topographique IGN, 1/25000, 2308 ouest, Amiens, x = 594,900/595,230 ; y = 1244,200/1244,400, z = 24) (fig. 143, 144). Des documents fournis par le CETE de Saint-Quentin montrent que le passage au versant est assez brusque. Les marges du bas de versant n'ont pas pu être sondées car elles se placent sous des maisons et une rue. Des silex sont disponibles sur la partie haute du versant sous la forme d'un dépôt de pente crayeux à silex géoliffractés, placé directement au dessus de l'affleurement coniacien.



**Figure 143** : localisation des gisements étudiés sur la vallée de la Selle.



**Figure 144** : localisation du secteur étudiée sur Amiens-Renancourt.

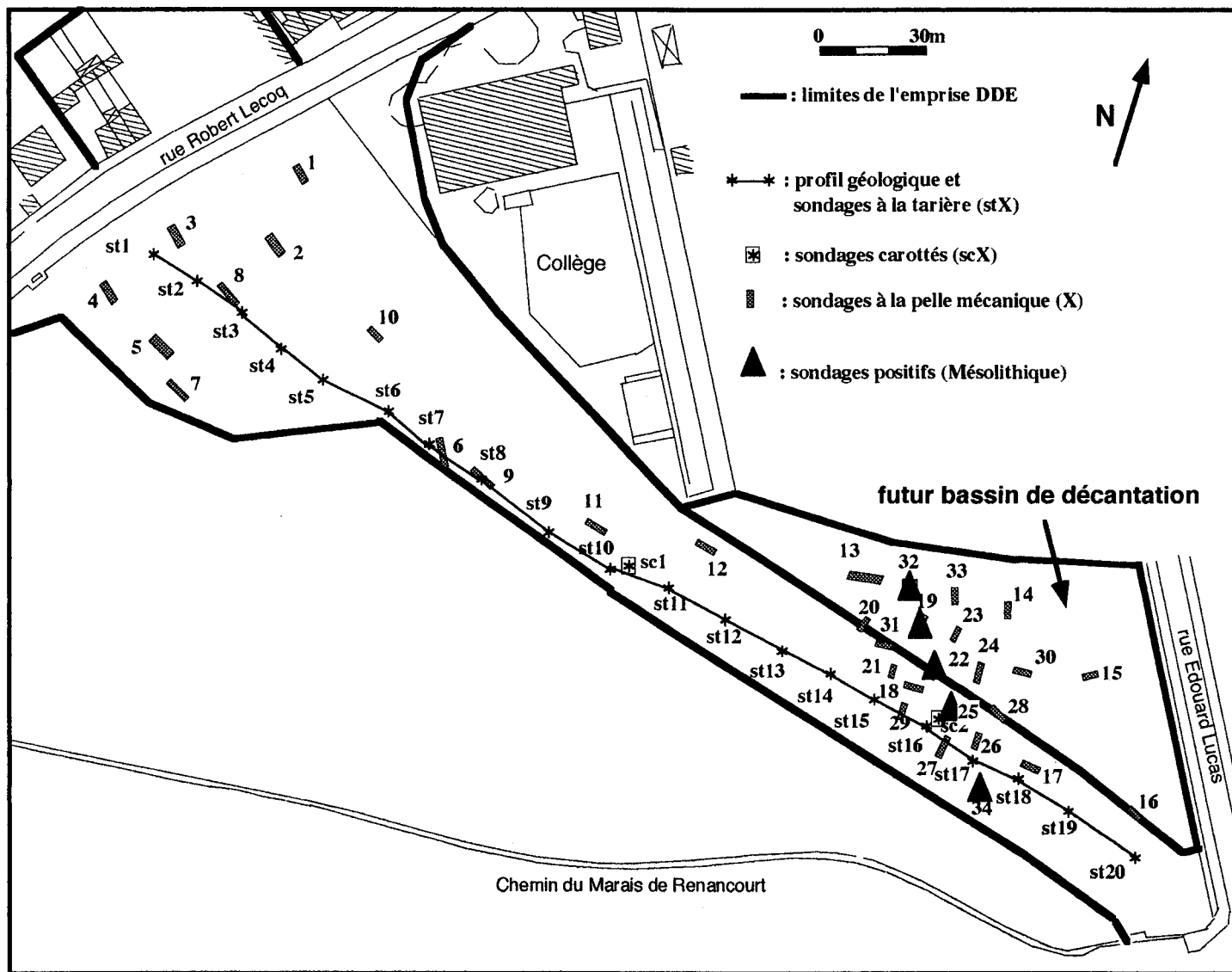


Figure 145 : Amiens-Renancourt. Plan de l'emprise routière et implantation des sondages.

### **7.2.2. Stratigraphie et Mésolithique**

(se reporter à la figure 142)

#### **Témoignages sédimentaires du Pléistocène**

Les graviers (10, fig. 146), notés à la base de chaque sondage, correspondent au bilan sédimentaire du Pléniglaciaire weichsélien (Antoine, 1980). Ils sont recouverts par des dépôts limoneux calcaires qui comprennent des loess hétérogènes à granules de craie (9a), uniquement observés près du versant (st 1 à st 3), et des limons lités (9b) sporadiquement présents, notamment au niveau du site mésolithique. P. Antoine (Ducrocq et Antoine, 1996) interprète ces derniers comme le résultat d'une reprise fluviale des loess 9a, à l'extrême fin du Pléniglaciaire.

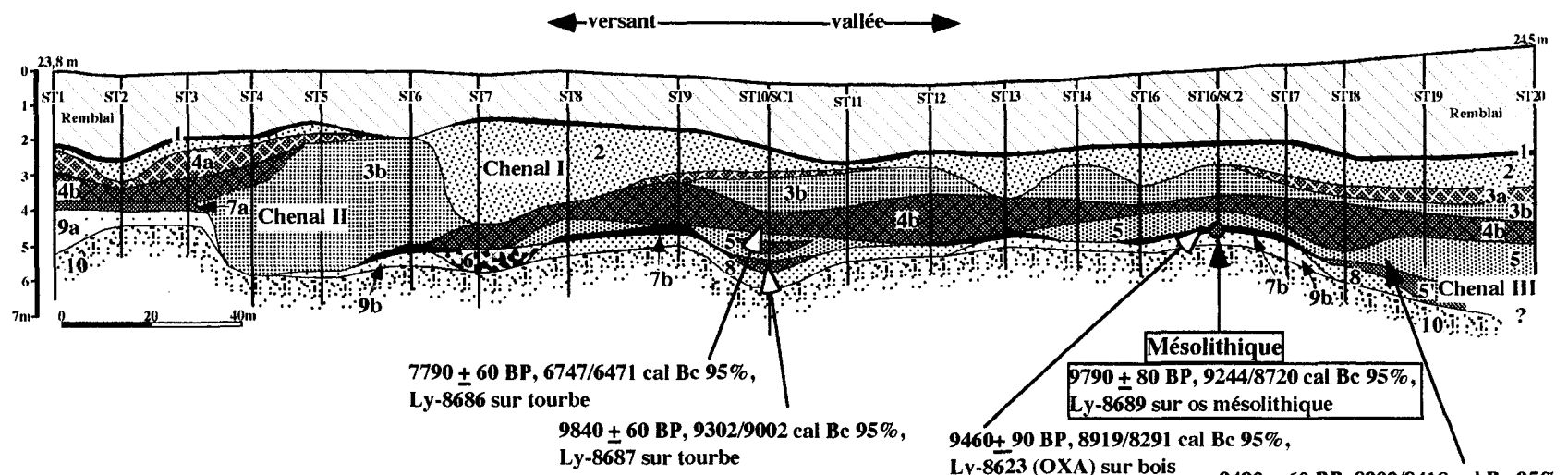
La sédimentation tardiglaciaire n'est pas préservée, excepté quelques lambeaux de limon calcaire rapportés au Dryas III par P. Antoine.

#### **Évolution de la vallée au début de l'Holocène et pendant l'occupation mésolithique**

La position chronologique du Mésolithique (fig. 146, détail et référence des datations) est assurée par la datation d'un fragment d'os qui est associé aux silex taillés sur le sondage 25. L'âge de 9 790 BP est conforté par l'analyse  $^{14}\text{C}$  d'une tourbe placée juste au dessus du niveau qui donne 9 460 BP. Deux autres résultats permettent de préciser l'évolution de la vallée pendant le début de l'Holocène.

Le tout début de l'Holocène est marqué par une phase d'incision qui provoque la formation d'un grand chenal (Chenal III), dont seule la rive gauche a été observée. La surface ondulée du reste du talweg dessine une succession de petits dômes et de dépressions (st 7, st 10). Ces creux sont très vite colmatés par des tourbes et des formations organiques litées (5, 5'). En effet, la tourbe de la base de la petite incision en st 10 est datée de 9 840 BP. Cette sédimentation finit par s'étendre sur les petits dômes limoneux vers 9 400 BP (sup. 5) et par recouvrir le niveau archéologique. Elle témoigne toujours d'une certaine dynamique fluviale (formations litées, mollusques fluviaux etc.).

Les Mésolithiques fréquentèrent le lieu à un moment où le colmatage tourbeux était limité aux chenaux. La répartition des sondages positifs suit un axe rectiligne (fig. 145) qui correspond à une particularité morphologique de l'époque probablement fort attractive : une étroite butte de limon qui borde le principal cours d'eau (Chenal III).



1 : sol de marais gris noir.

2 : limon argileux plastique gris-vert.

3a : tourbe limoneuse homogène brun-grise.

3b : limons organiques brun-jaunes à verdâtres, finement lités, à mollusques aquatiques et débris végétaux, comprenant, localement des tufs à oncolithes. Passage latéral aux tourbes 4.

4a : tourbe limoneuse homogène brun-grise.

4b : tourbes franches brunes

5 : limons organiques bruns stratifiés à débris végétaux et mollusques aquatiques avec de fins lits de tuf encroûtant. Des lentilles de tourbes sont datées (st10).

5' : limon organique tourbeux homogène, calcaire, avec de nombreux débris végétaux, coléoptères et mollusques.

6 : cailloutis de gros silex roulés dans une matrice de limon organique.

7a : limon calcaire organique hétérogène gris-brun, avec petits silex et granules de craie épars. Petites charbons (anthropiques?).

7b : limon calcaire organique homogène, plastique gris-sombre à noir.

8 : limon calcaire homogène beige à gris-jaune clair, peu organique, avec quelques mollusques terrestres.

9a : loess à granules de craie.

9b : limon calcaire hétérogène gris-vert clair, avec mollusques terrestres et aquatiques. Le **Mésolithique** se situe 2 à 5cm sous la limite supérieure de cette unité (st16).

10 : graviers de la Nappe de Fond.

**Figure 146 : Amiens-Renancourt.**  
Coupe stratigraphique redessinée d'après P. Antoine (Ducrocq et Antoine, 1996).

## Évolution de la vallée après 9 400 BP

Des tourbes franches (non litées et azoïques) (4b) colmatent l'ensemble de la vallée qui devient inaccessible (marécage tourbeux). Elles sont datées de 7 700 BP dans leur partie supérieure. Le Chenal II pourrait éventuellement correspondre au cours d'eau contemporain (passage latéral probable de 3b à sup. 4a). Aucune de ces berges ne serait constituée d'un sol sec favorable à la présence humaine.

Le fond de vallée demeure une vaste tourbière, au moins jusqu'à l'époque gallo-romaine (quelques tessons au sommet de la tourbe 4a).

## Les vestiges mésolithiques

*spm 19* : 1 éclat à crête, 1 petit éclat cortical, 1 mésial de lamelle chauffée et 1 esquille.

*spm 22* : 1 éclat cortical et 1 proximal de lamelle.

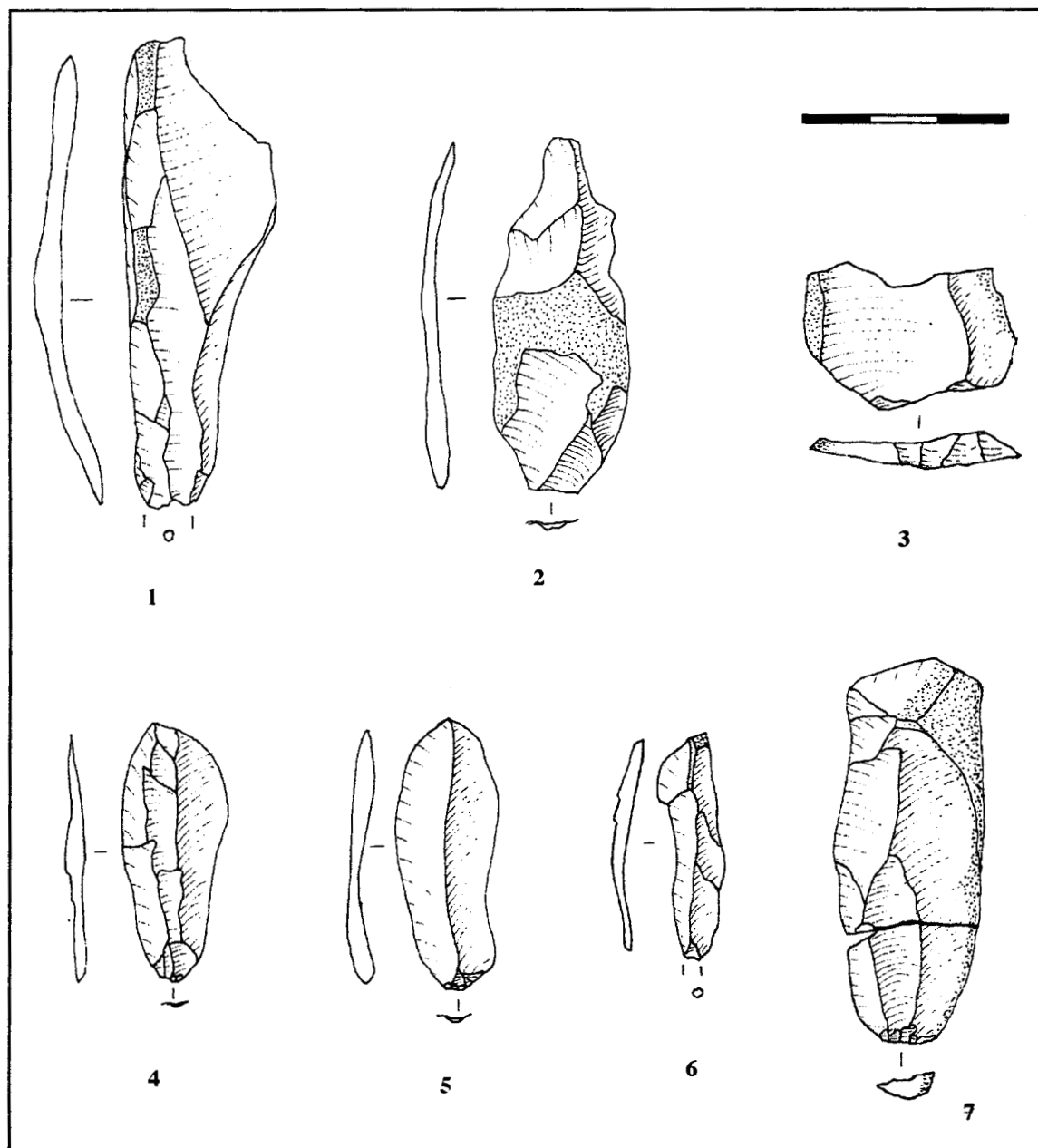
*spm 25* : (fig. 143, n°2 à 7) 3 lamelles, 2 éclats laminaires, 1 tablette, 4 esquilles et petits éclats et 2 fragments d'1 gros os long **daté**.

*spm 32* : 1 fragment d'os long.

*spm 34* : 1 éclat laminaire à patine bleutée (fig. 143, n°1).

Les artefacts proviennent tous de la partie supérieure du limon 9b juste sous le limon organique 7b (fig. 146). Ils sont très bien conservés : bon état de surface des os et absence de patine des silex excepté une pièce bleutée (fig. 147, n°1). Cette dernière, réalisée en silex homogène du Turonien supérieur ou du Coniacien basal, pourrait éventuellement appartenir à une industrie à pièces mâchurées. Le reste du corpus témoigne du débitage de blocs de silex à pâte hétérogène, probablement du Coniacien. Ce type de matière première n'a jamais été exploité par les derniers Paléolithiques (Fagnart, 1997). Le mobilier issu du sondage 25 (fig. 147) comprend l'os qui a été daté, mais aussi quelques silex qui attestent une production de lamelles irrégulières (style de Coincy) avec réfection du plan de frappe par l'enlèvement de tablettes.

La faible dispersion verticale des pièces (environ 5 cm), l'absence de patine et la présence d'un raccord (fig. 147, n°7), plaident pour un niveau en place qui a subi très peu de perturbation (enfouissement progressif dans le loess lité sous-jacent ou léger remaniement de celui-ci qui vient le recouvrir à la faveur d'une microtopographie). La tablette, les esquilles, les produits de débitage et les fragments osseux suggèrent l'existence d'une halte pendant laquelle des activités de taille et de consommation du produit de la chasse furent pratiquées. La rareté des vestiges exhumés n'a pas de signification ethnologique. Il est probable qu'une concentration plus dense se plaçait à proximité du sondage 25.



**Figure 147** : industrie lithique d'Amiens-Renancourt.

- pièce patinée en silex turonien du sondage 24 (1) ;
- éclats (2, 7), tablette (3) et lamelles (4 à 6) non patinés en silex coniacien associés, sur le sondage 25, à un os qui a été daté.

### **7.2.3. Conclusions sur Amiens-Renancourt**

#### **Occupation du début du Préboréal**

Des datations  $^{14}\text{C}$  obtenues sur le mobilier osseux placent indiscutablement l'occupation préhistorique de Renancourt au début de la chronozone du Préboréal (9 900 / 9 800 BP).

#### **Mésolithique initial plutôt que Paléolithique tardif**

Les quelques artefacts recueillis témoignent de différences majeures avec le Paléolithique terminal à pièces mâchurées, chronologiquement proche (10 200 / 9 800 BP) , et de ressemblances avec le Mésolithique :

- La matière première lithique est le silex du Coniacien qui n'est pas utilisé par les Paléolithiques (débitage du silex turonien), mais qui est fréquemment employé par les Mésolithiques (se reporter par exemple à Saleux, Amiens-Renancourt et Hangest-sur-Somme),

- La mise en évidence d'une production de lamelles irrégulières rapproche cette industrie du Mésolithique.

#### **Mode d'implantation**

Les mésolithiques se sont installés au coeur du talweg sur une petite proéminence limoneuse (sol sec) à quelques mètres d'un chenal.

#### **Évolution de la vallée au cours du Mésolithique**

Les tourbes se sont d'abord (Préboréal) restreintes aux chenaux et à des dépressions avant de colmater l'ensemble du talweg (Boréal).



### **7.3. CONTY “LE MARAIS”**

#### **7.3.1. Localisation, contexte morphologique**

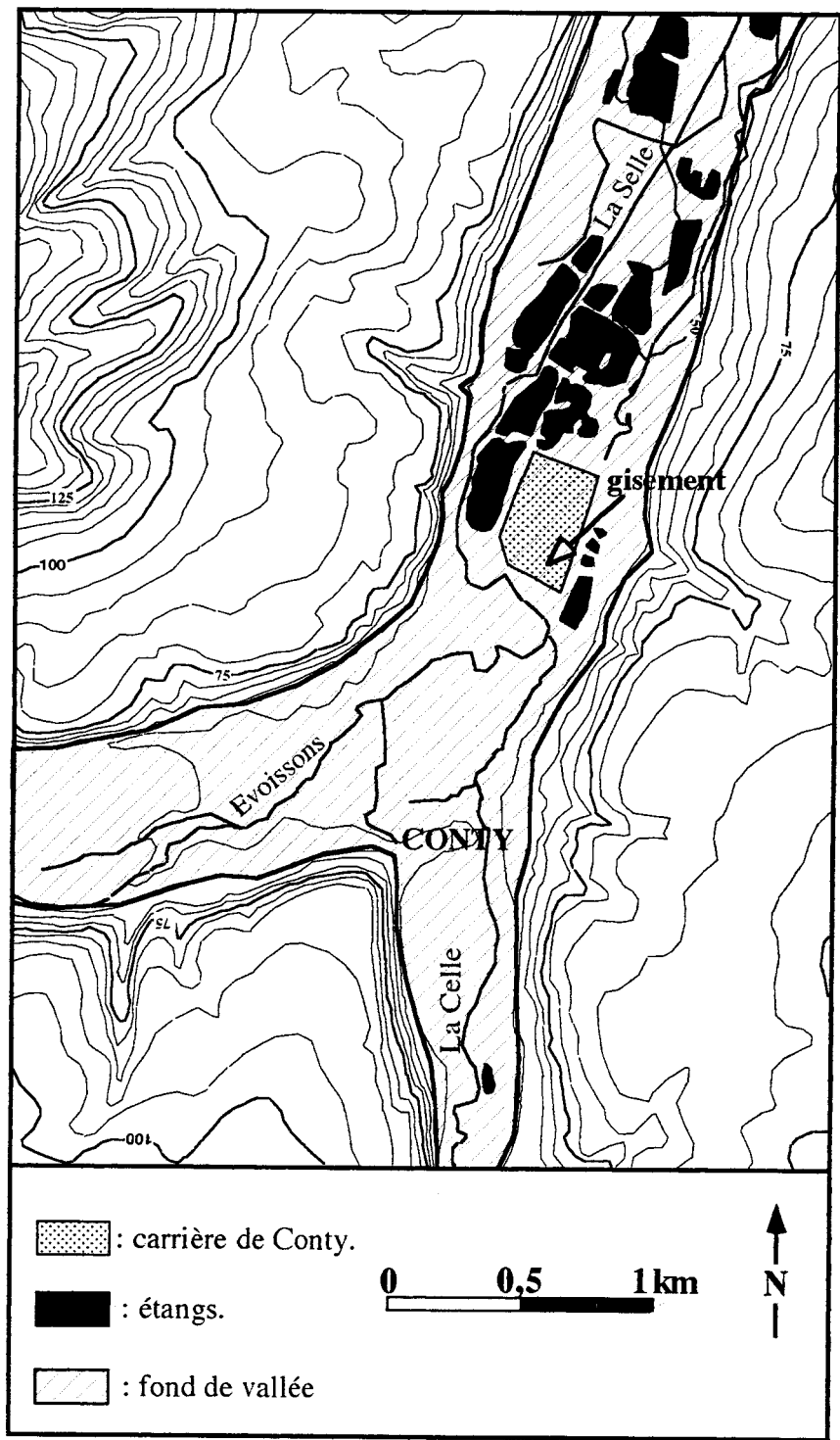
Situé à vingt kilomètres au sud d'Amiens, “Le Marais” de Conty occupe une partie du fond de vallée de la Selle. Il se place légèrement en aval de la confluence avec les Évoissons (fig. 148). A cet endroit, le talweg s'étend sur près d'un kilomètre de large. Il est limité, à l'est, par un versant limoneux peu escarpé et, à l'ouest, par un versant crayeux abrupt (craie du Turonien supérieur, du Coniacien basal et du Coniacien). D'anciennes gravières ont laissé des étangs au contour régulier au sein d'un fond de vallée couvert de pâtures et de peupleraies. Les surfaces explorées se situent sur la rive droite de l'actuel cours d'eau qui dessine de nombreuses ondulations à ce niveau. Le gisement fouillé se positionne nettement dans la plaine alluviale à plus d'une centaine de mètres du versant limoneux (feuille topographique IGN, 1/25 000, 2309 ouest, Saleux, x = 587,075/587,125 ; y = 1228/1227,975 ; z = 49).

#### **7.3.2. Les recherches**

Des sondages furent pratiqués (opération Afan) sur une vingtaine d'hectares du fond de vallée, préalablement à l'implantation d'une carrière. La présence d'indices gallo-romains incita le SRA à privilégier une approche historique (longues tranchées superficielles). La détection des sites préhistoriques (sondages ponctuels profonds) fut limitée à 1 journée par hectare pendant la première phase de sondages. Il s'ensuivit quelques imprécisions. Deux sites principaux ont été grossièrement localisés sur les 10 hectares sondés en 1994. L'un est mésolithique et l'autre concerne le Paléolithique final (Fagnart, 1997). Ils furent fouillés en 1995. La mise en évidence d'un enregistrement sédimentaire optimum du Tardiglaciaire fut confirmée par P. Antoine qui réalisa un transect de cette portion de vallée à partir de nombreux sondages tariérés à la tarière (Antoine, 1997a, b, c). Ce secteur a été totalement détruit par la carrière. En 1996, des sondages, pratiqués sur une extension de plus de 7 hectares, ont révélé quelques indices mésolithiques et au moins 2 gisements du Paléolithique final.

#### **7.3.3. Enregistrement sédimentaire de la première moitié de l'holocène**

P. Antoine (1997a, b, c) a insisté sur le caractère exceptionnel et continu de la séquence tardiglaciaire de Conty qui devient une des principales références européennes.



**Figure 148:** localisation de la carrière et du gisement mésolithique de Conty.

En revanche, la sédimentation de la première moitié de l'Holocène est essentiellement limitée à un chenal tourbeux d'environ 100 m de large et d'une profondeur maximale de 2,5 m. L'incision est postérieure au Tardiglaciaire car elle recoupe des limons calcaires attribués au Dryas III par P. Antoine. Un autre large chenal, colmaté par des tufs, se charge progressivement en tourbe et pourrait éventuellement se raccorder au précédent en décrivant un large méandre (un même chenal ? fig. 149).

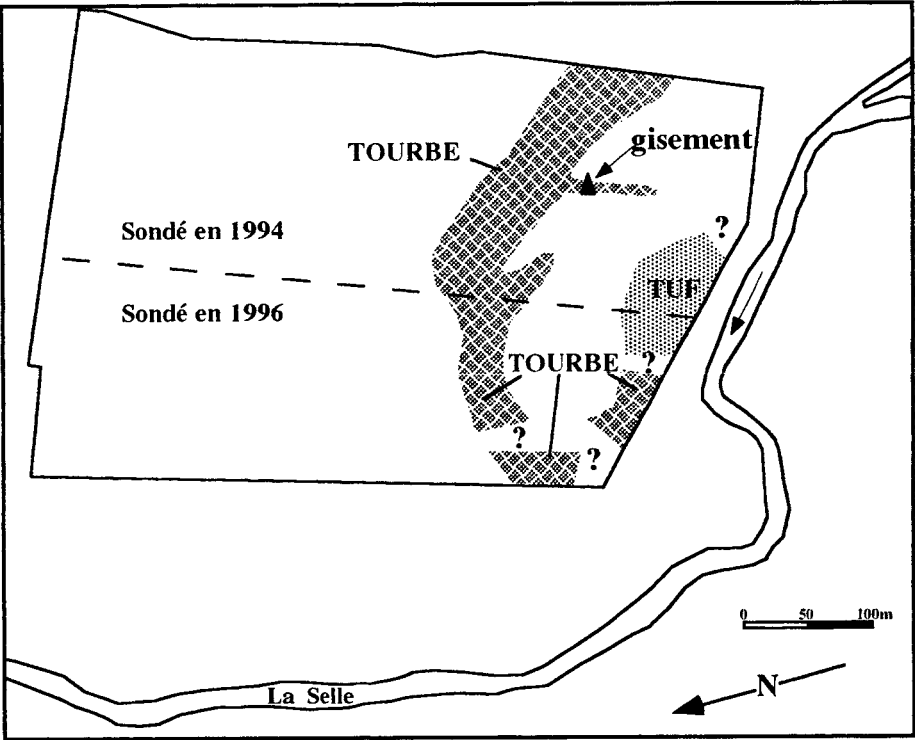
Sur le reste du talweg, La tourbe est mince ou inexistante. Elle est recouverte par un dépôt organique qui contient de nombreux silex taillés associés à de gros tessons gallo-romains. Cet ensemble archéologique est interprété comme le remaniement de sites plus en amont. P. Antoine a fait dater 2 échantillons de tourbe. Le premier se place sur l'extrémité aval de son transect à la base des tourbes d'une petite dépression : (LY 7409) **9310±60 BP**. Le second se situe un peu plus en amont à la base d'une mince tourbe : (Beta-118931) **4850 ± 60 BP**. Il est possible que la proximité du sol actuel ait occasionné un rajeunissement de cette datation par l'intrusion de racines récentes.

Le début de l'Holocène correspond à la phase d'incision d'au moins 1 large chenal (Antoine, 1997c). Il est colmaté par des tourbes. Ensuite, 2 hypothèses sont envisageables :

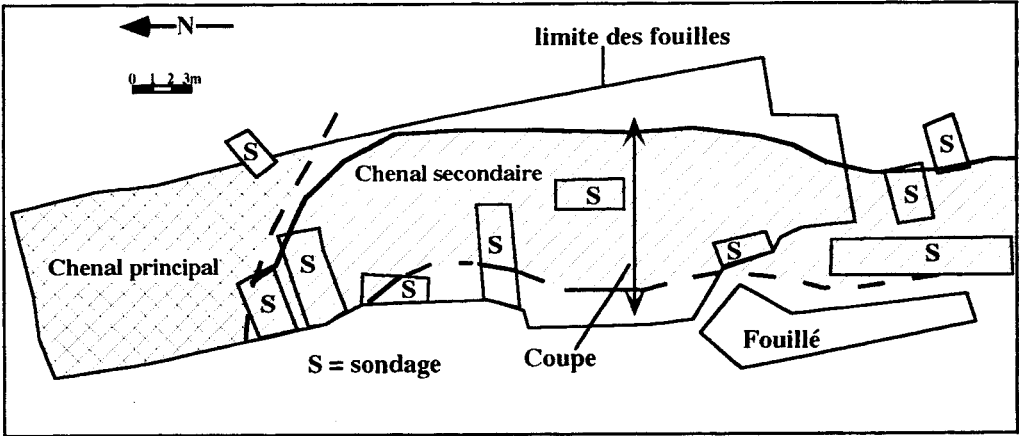
- les tourbes s'étendent sur l'ensemble du fond de vallée sous la forme d'un marécage particulièrement inhospitalier. Depuis, une partie de cette formation organique a été érodée. Les plus anciens Mésolithiques ont accès aisément aux chenaux, puis, progressivement, ils sont repoussés vers les versants.
- les tourbes restent toujours circonscrites à des chenaux et quelques zones basses.

Les Mésolithiques peuvent évoluer sur la majeure partie du fond de vallée.

De nombreux artefacts furent découverts au sommet des formations tardiglaciaires. Ils témoignent de périodes variées allant du Mésolithique (lamelles, armatures) au Néolithique, Chalcolithique. Les pièces se trouvent au même niveau stratigraphique (hiatus ?). Parfois, des restes osseux très corrodés de faune associés à des produits laminaires et des microlithes marquent la présence d'une concentration mésolithique. L'ensemble de ces éléments plaide plutôt pour un colmatage tourbeux limité du talweg avec de larges surfaces sèches accessibles pendant tout le Mésolithique. D'ailleurs, un trapèze typique découvert dans la partie supérieure du colmatage tourbeux du principal chenal atteste le passage en fond de vallée des plus récents des Mésolithiques.



**Figure 149 :** Conty “Le Marais”. Localisation du gisement et des principaux chenaux holocènes.



**Figure 150 :** Conty “Le Marais”. Plan des fouilles sur le gisement mésolithique.

### **7.3.4. La concentration mésolithique fouillée**

#### **Circonstances de l'intervention**

Vu le peu de temps imparti (1 mois), les fouilles (opération Afan) se sont limitées à l'étude du colmatage d'un bras de chenal holocène où un sondage avait livré du mobilier mésolithique (fig. 149, 150). L'objectif principal était de recueillir de la documentation archéologique dans un contexte sédimentaire optimal et, ensuite, d'expliquer la présence d'artefacts mésolithiques dans une tourbe franche, position jamais observée auparavant dans la région. Dans un premier temps, une pelle mécanique a décapé des limons d'inondation très récents (postérieurs au Gallo-romain) sur une surface de plusieurs centaines de m<sup>2</sup>. Dans un second temps, cet engin a été utilisé pour réaliser des sondages ponctuels afin de circonscrire précisément la concentration préhistorique. La fouille manuelle comprenait aussi le tamisage des sédiments. La plupart des pièces ont été relevées dans les trois dimensions de l'espace et affectées à une unité stratigraphique. L'opération débuta par l'établissement d'une coupe transversale du petit chenal (fig. 151), puis s'acheva par l'extension horizontale des fouilles sur les différents niveaux archéologiques repérés. Les sédiments stériles furent décapés au moyen de la pelle mécanique. Les horizons archéologiques étant situés sous le niveau de la nappe aquifère, l'utilisation d'une motopompe a été indispensable.

#### **Stratigraphie et paléomorphologie**

Le gisement mésolithique se localise sur un petit vallon secondaire d'environ 70 m de long. Il rejoint le chenal principal à proximité du site (fig. 149, 150 et 152 A). Sur la zone fouillée, il présente une largeur de 7 m et une profondeur maximale de 90 cm (fig. 151).

L'incision est postérieure au Tardiglaciaire car elle érode les limons calcaires à *Trichia* (fig. 151). Le colmatage est d'abord, et surtout, assuré par des limons organiques bruns sombres bien développés au cœur du chenal. Ce sédiment, qui contient une riche malacofaune, est lié à une faible dynamique fluviale. Le remplissage s'achève par des tourbes franches, d'abord brunes puis noires. Dessus, une tourbe limoneuse est en grande partie postérieure à la fin du colmatage (fig. 151). Des limons d'inondations très récents se déposent finalement sur l'ensemble du marais et viennent fossiliser cette séquence.

La chronologie de cette succession sédimentaire est précisée par des datations radiocarbone : 7 110 BP pour la tourbe brune et 6 300 BP pour la tourbe noire (détail des résultats sur la fig. 151). Elles ne s'accordent pas avec les résultats préliminaires d'une analyse palynologique de A. Munaut (communication orale) qui montre une séquence contractée du Préboréal à l'Atlantique (fig. 151) uniquement sur les tourbes. Dans ce dernier cas, il faut envisager que la majeure partie du colmatage (limon organique / tourbe brune) est réalisée très rapidement.

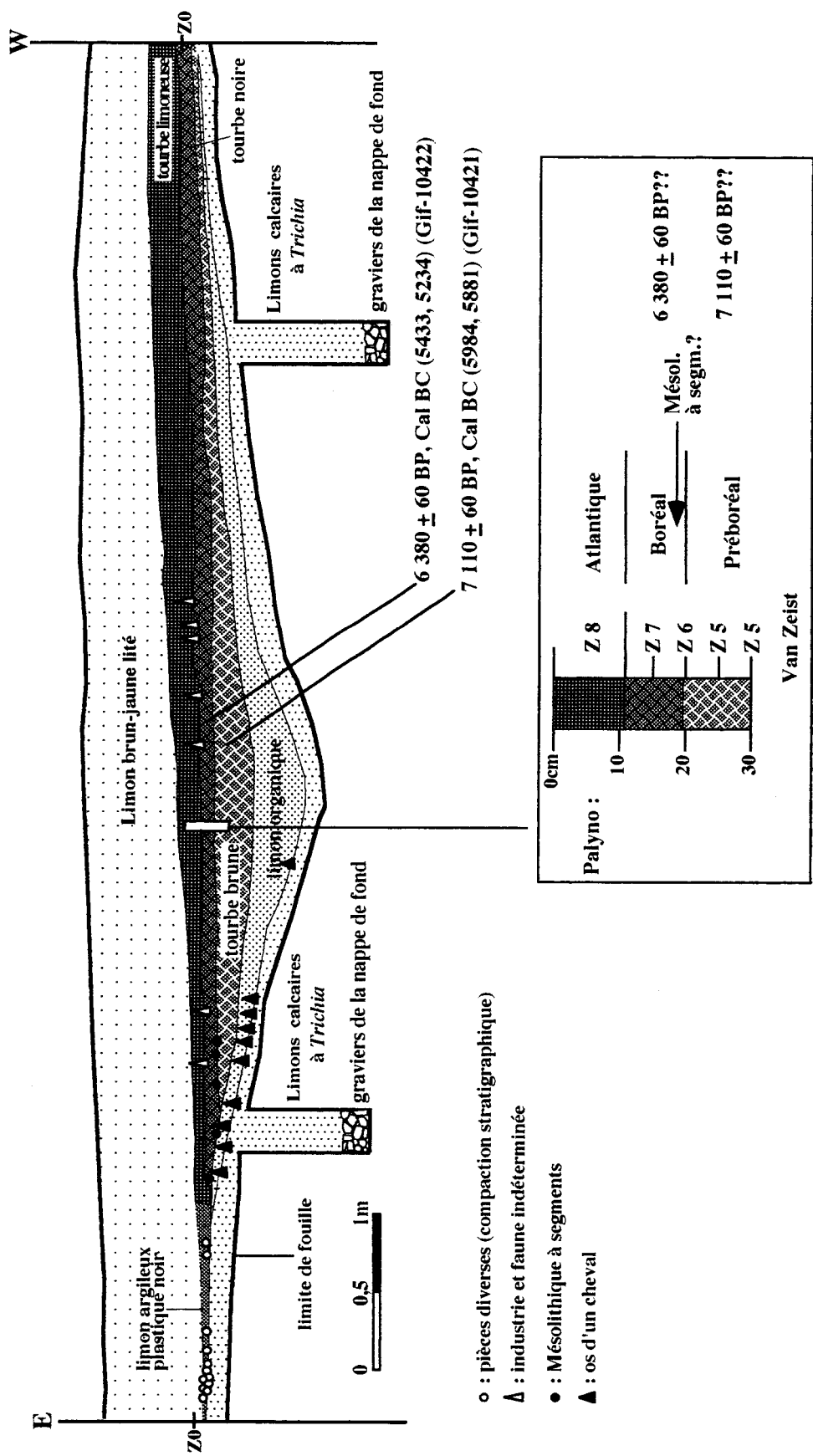
Les vestiges lithiques et osseux se distribuent suivant 3 niveaux stratigraphiques principaux.

Le plus ancien consiste en une trentaine d'ossements placés à la base du limon organique. Ils se dispersent sur près de 70 m<sup>2</sup>. Les déterminations de A. Bridault montrent qu'ils peuvent appartenir à un seul poulain âgé de 12 à 14 mois (*Equus caballus*). Quelques connexions anatomiques lâches existent. L'absence d'artefacts lithiques, d'os fracturés et de traces de découpe indique plutôt un dépôt naturel (dynamique fluvatile).

Un ensemble d'artefacts lithiques et osseux se place au contact de la tourbe noire et de la tourbe limoneuse. Des aspects physiques variés, alliés à des différences technotypologiques, plaident pour un niveau complexe (mélange) qui traduit probablement un hiatus stratigraphique. Ce corpus est trop peu développé pour permettre une attribution précise.

Une industrie mésolithique à segments se positionne sur les marges du chenal, dans la partie inférieure des tourbes noires, près du contact avec les tourbes brunes (fig. 151). Pendant l'occupation, le petit chenal était presque totalement colmaté. Par ailleurs, aucune trace de dynamique fluvatile ne semble contemporaine de ce Mésolithique. Si on retient les dates <sup>14</sup>C obtenues sur les tourbes, cette industrie se placerait entre 7 110 BP et 6 300 BP. Les données palynologiques la situeraient plutôt au début de la Palynozone 7 soit environ vers 9 000 à 8 500 BP. Les informations recueillies sur Ailly-sur-Noye, Saleux "Méso inf", Hangest II nord et d'autres sites en fond de vallée placent les industries à segments vers 9 000 à 8 500 BP. Il paraît probable que la proximité de la surface ait occasionné un rajeunissement des dates <sup>14</sup>C par intrusion de radicelles récentes.

En dehors du chenal, la stratigraphie se réduit à un limon argileux plastique noir, intercalé entre les limons calcaires à *Trichia* (Dryas III) et un limon lité très récent. Il contient les vestiges de diverses périodes (Mésolithique, Néolithique et même Gallo-romain) qui se positionnent à la même altitude. Ceci résulte d'un certain nombre de hiatus et d'un compactage stratigraphique.



**Figure 151 :** Conty “Le Marais”. Coupe du petit chenal du gisement mésolithique fouillé. Le Mésolithique à segments n'est présent que sur la partie marginale du colmatage tourbeux où il se place dans la partie inférieure de la tourbe noire. Les données palynologiques placent cette occupation au début de la palynozone 7 (début Boréal) mais ne s'accordent pas avec les datations des tourbes. La comparaison avec d'autres gisements privilégie la position chronologique proposée par l'analyse des pollens.

## Mobilier mésolithique

### Localisation, répartition

Le colmatage tourbeux du chenal a été fouillé sur une soixantaine de mètres carrés. La dispersion horizontale des artefacts est réduite à 4 m<sup>2</sup> comprenant le sondage 125 (O21-O22-P21-P22 ; fig. 152 A, B). Une seule pièce, un segment, a été découverte un peu plus loin (fig. 152 A). Les artefacts se positionnent bien à plat et apparaissent strictement en place. Le niveau ne correspond pas à une surface d'occupation mais, plus probablement, à des rejets à partir de la berge où les Mésolithiques pouvaient trouver un sol sec. En effet, les objets se trouvent bien dans le chenal, mais à proximité immédiate de la rive droite (fig. 152). Cependant, aucune des pièces lithiques recueillies sur l'ancienne berge ne peut être associée à cet ensemble. Une vingtaine de mètres en amont, sur l'autre bord du chenal, un petit lot de silex taillés mésolithiques fut réuni. Il comprenait une grande lamelle à dos tronquée totalement différente des armatures recueillies ici.

### Nature des vestiges

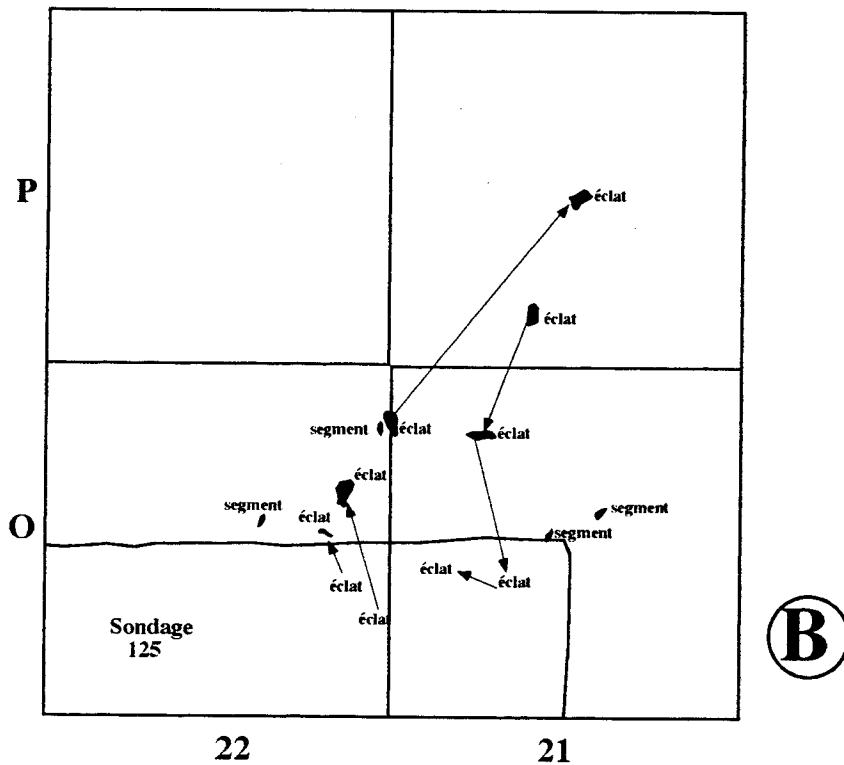
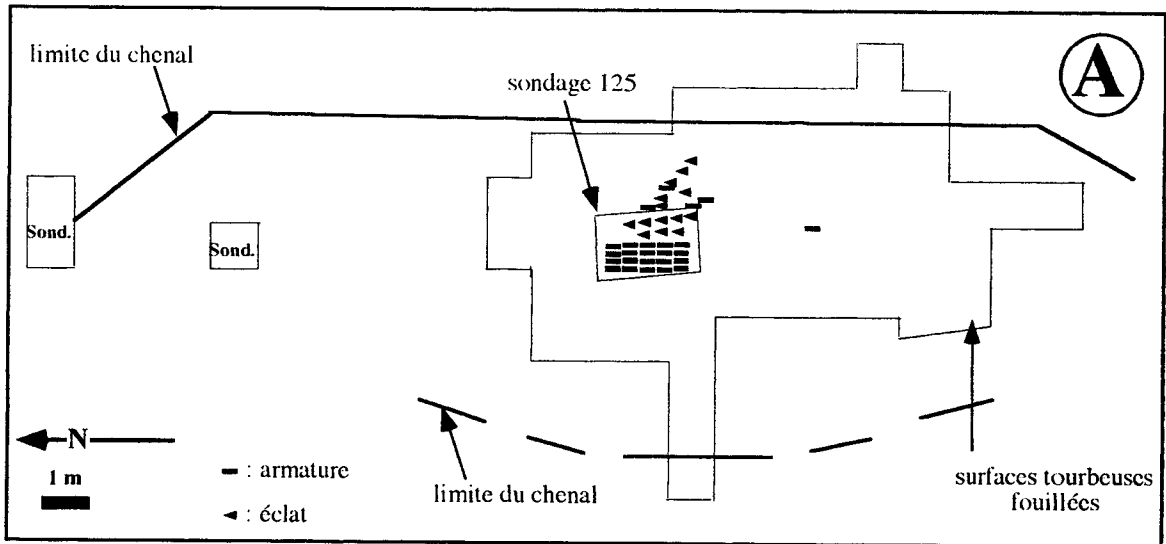
Seule, l'industrie lithique est présente. L'absence totale de faune ne peut pas être le résultat d'une mauvaise conservation, surprenante dans des tourbes, mais correspond à une réalité archéologique.

Les pièces lithiques présentent une patine gris/bleu probablement due à des circulations d'eau calcaire. La matière première utilisée semble être le silex coniacien. Le nombre total des artefacts est limité à **38** pièces comprenant **13** éclats (dont un fragment distal) et **25** armatures (**22** segments et **3** fragments de pointes).

Les nombreux raccords réalisés entre les éclats (fig. 152 B, 153) et les caractéristiques du silex (type de cortex, de pâte...) indiqueraient un débitage issu d'un seul bloc. Des éclats corticaux de mise en forme et d'autres, témoignant d'entretien de table laminaire, sont présents. Cependant l'absence de remontage complet montre que beaucoup de pièces sont absentes. Ainsi, le nucléus, les lamelles et les esquilles manquent.

Aucun raccord n'a été effectué avec les microlithes. Ceux-ci comptent surtout des segments (**22** ; fig. 154). 16 sont entiers, 3 sont fracturés près d'une des pointes et 1 correspond à la moitié d'une pièce. Le segment trouvé à l'extérieur de la concentration présente une cassure qui pourrait être une trace d'impact témoignant d'une utilisation en élément de projectile. Les supports sont des portions plates de lamelles. Cependant, certains segments ont une face torse (5 cas), d'autres sont légèrement incurvés (4).

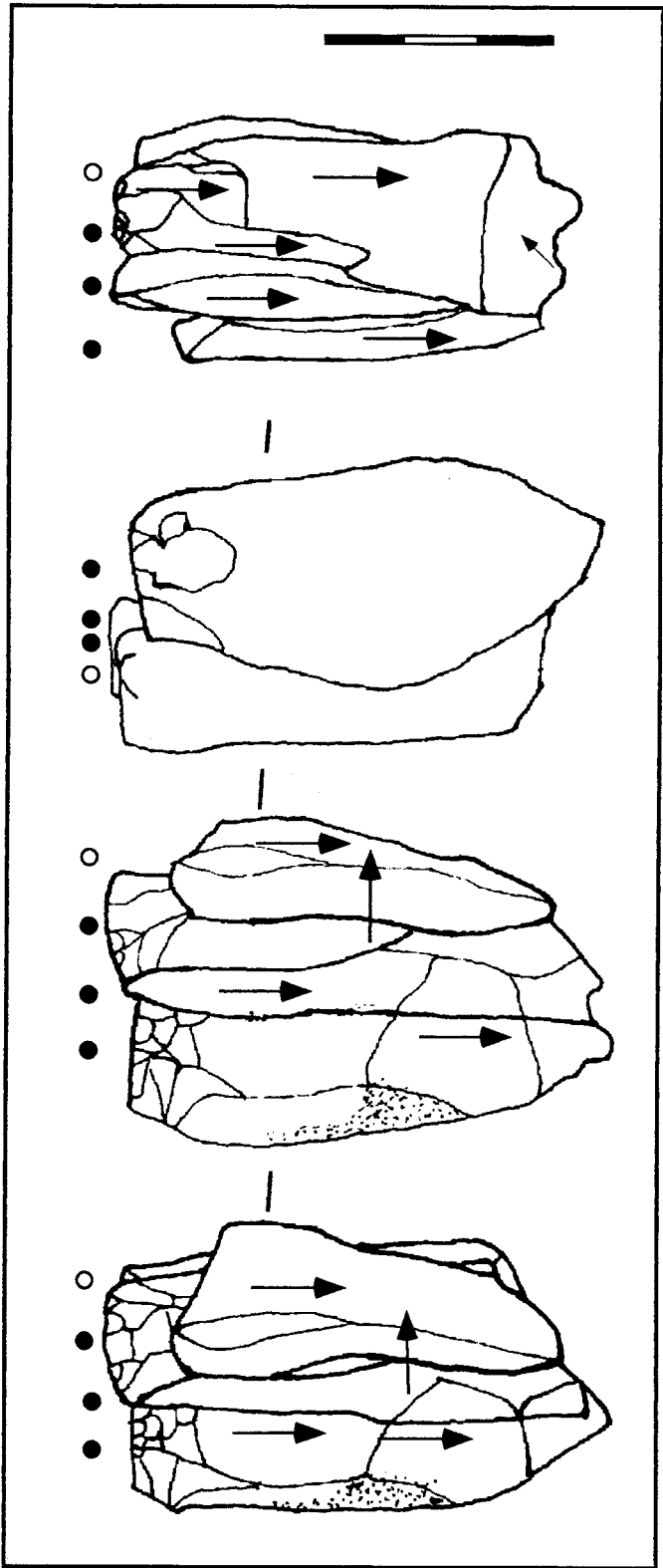




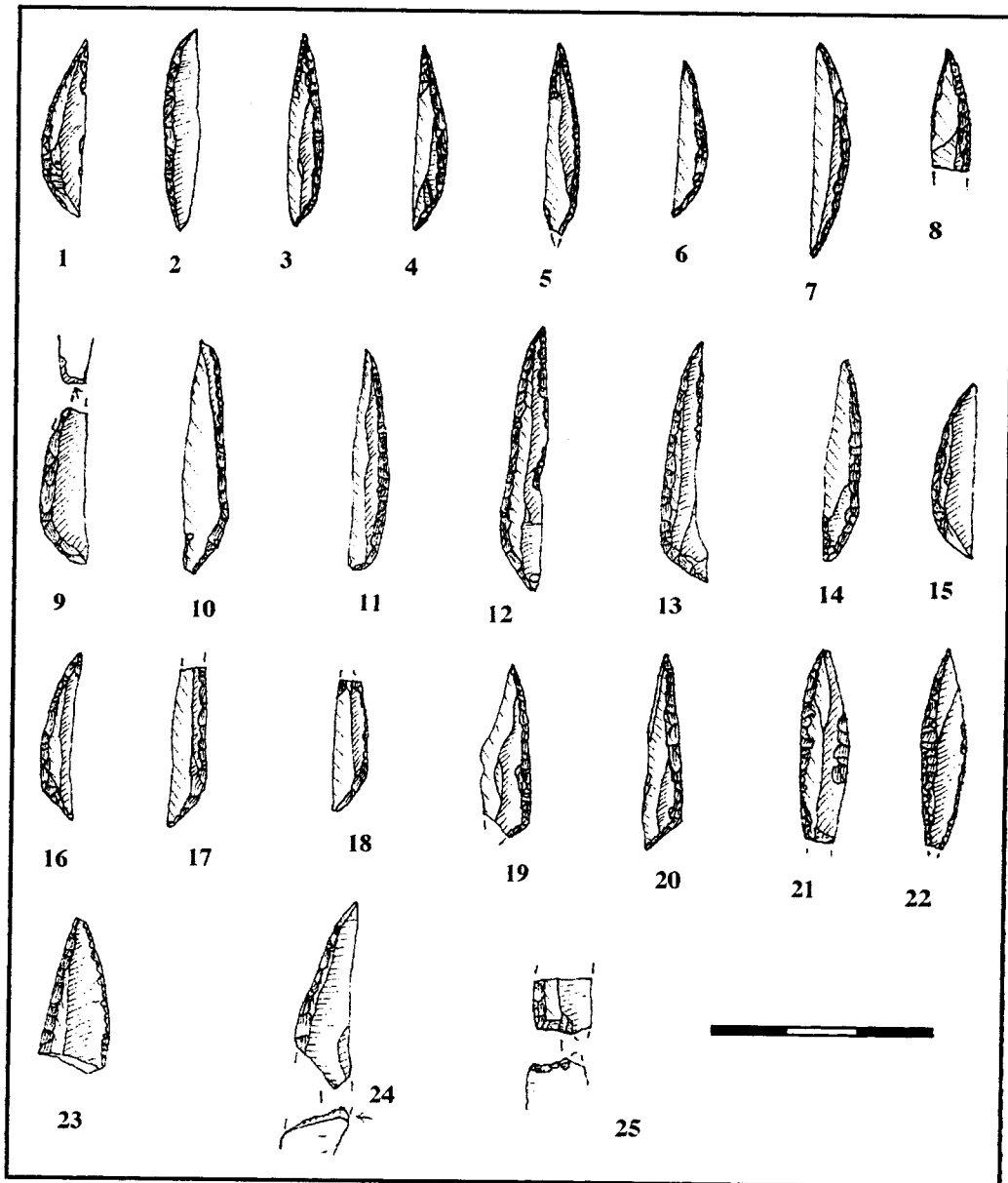
**Figure 152 :** Conty “Le Marais”. Plans de répartition des artefacts mésolithiques.

**A :** sur l'ensemble de la fouille de la zone tourbeuse.

**B :** détail de 4 m<sup>2</sup> (carroyage métrique figuré) avec la visualisation des raccords.



**Figure 153 :** Conty “Le Marais”. Industrie lithique mésolithique du colmatage tourbeux : ensemble d'éclats raccordés.



**Figure 154 :** Conty "Le Marais". Armatures de la tourbe du petit chenal.

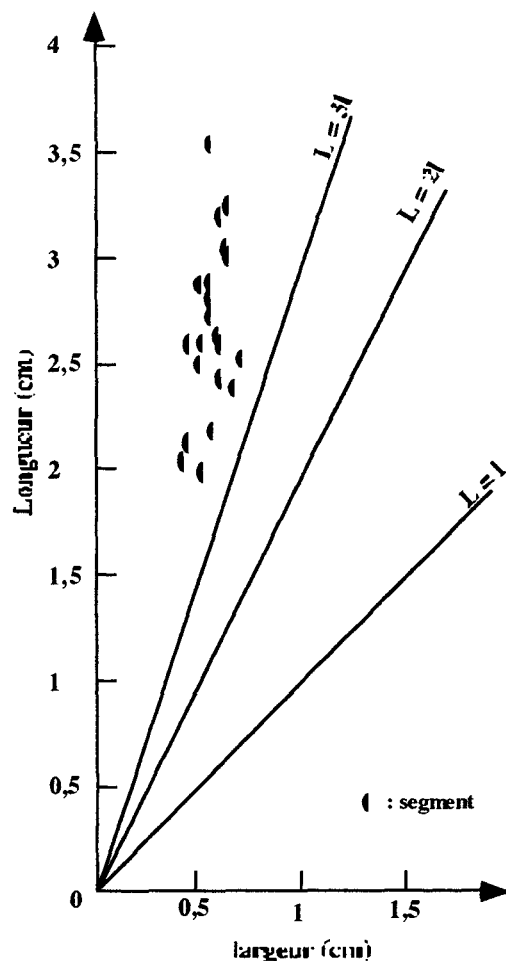


Figure 155 : diagramme largeur / Longueur des armatures de Conty.

Le diagramme largeur / longueur met en évidence une largeur standardisée comprise entre 0,4 et 0,6 cm et, à l'opposé, une longueur très variable entre 2 et 3,5 cm. L'épaisseur est toujours supérieure à 0,15 cm et inférieure à 0,35 cm. Ces caractéristiques impliquent le choix de supports laminaires à l'épaisseur calibrée et à la largeur compatible avec celle du produit fini. En revanche, la longueur n'est probablement pas un critère très déterminant dans le choix des supports. Les extrémités pointues sont souvent obtenues par le procédé du coup du microburin : 2 piquants trièdres sont conservés et 5 sont visibles. Parfois, l'une des deux pointes résulte simplement d'un aménagement par retouche d'une extrémité distale pointue du support. Le reste de la portion retouchée est aménagé par retouche directe. Deux cas de retouches croisées partielles sont visibles. La corde présente souvent des retouches marginales peu étendues (14 pièces) généralement localisées près des extrémités pointues (10/14). Les produits voulus par le préhistorique ont une épaisseur et une largeur précise. La longueur est variable mais correspond toujours à des pièces très effilées (fréquemment  $L < 4l$ ). Ils sont bi-pointes. La corde tranchante est opposée à un bord abattu par retouches. La forme générale de la pièce

présente une certaine variabilité : 13 sont des segments typiques mais 5 sont asymétriques. Parmi ces derniers, 2 pièces pourraient être qualifiées de triangle allongé à petit côté court (fig. 154, n°19, 20). De plus, 2 microlithes, qui montrent un bord peu incurvé, voire rectiligne, seraient susceptibles d'être rangés parmi les pointes fusiformes ou les pointes de Sauveterre atypiques (fig. 154, n°21, 22). Cependant, les 22 pièces, appelées ici segments, forment un ensemble homogène et doivent, à mon avis, appartenir au même type.

3 débris de pointe complètent l'assemblage microlithique (fig. 15', n°23 à 25). Il s'agit de 2 fragments de partie pointue et de 1 base de pointe à base aménagée par retouche directe puis inverse. Ces 3 pièces sont latéralisées à gauche.

### **7.3.5. Interprétation du gisement et conclusions sur Conty**

L'assemblage microlithique de Conty n'est pas original. Il se compose de segments et de pointes à base retouchée. Cette composition a déjà été décrite dans la région d'Ercheu, sur les buttes sableuses à Lihus et Attilly, sur plateau à Blangy-Tronville et en fond de vallée à Ailly-sur-Noye. D'autres séries proches seront également présentées ci-dessous.

En revanche, le Mésolithique de Conty se démarque de la plupart des gisements connus par la position stratigraphique des artefacts dans la tourbe et par la composition interne de l'industrie lithique. Ces 2 caractéristiques sont liées. Habituellement, les vestiges abandonnés sur le sol d'occupation témoignent de plusieurs activités exercées au cours d'une halte. Ici, on observe un phénomène très différent. Les artefacts ont volontairement été rejetés dans le ruisseau. Ils se limitent à quelques éclats issus d'un seul bloc et à 25 microlithes. Aucun reste osseux, aucune trace de combustion n'ont été observés dans le chenal et à sa proximité immédiate. Ainsi, rien ne peut étayer l'hypothèse d'un habitat proche. Il paraît probable que ces vestiges témoignent d'un instantané pendant lequel un groupe de Mésolithiques, ou peut-être un seul individu, a exercé quelques activités avant de rejeter des déchets dans le chenal et de quitter le lieu. En fait, seulement deux activités sont mises en évidence.

La première consiste en la production de lamelles à partir d'un seul bloc (éclats liés à l'entretien de la table laminaire). Des éclats corticaux témoignent des phases initiales du débitage. Des éclats, le nucléus et l'ensemble des produits laminaires ont été emportés par le préhistorique.

La seconde, liée à l'existence des armatures, est plus délicate à appréhender. L'absence de raccords, de microburins, de fragments de lamelle et d'armatures inachevées ou ratées ne plaide pas pour un façonnage sur place. Il paraît aussi surprenant que le

tailleur ait jeté dans le chenal des pièces entières juste après leur fabrication. Une autre hypothèse doit être avancée. Le Préhistorique aurait rejeté le vieil armement en silex de ses flèches préalablement à la confection de nouveaux microlithes en un autre lieu. L'abandon de flèches entières ou simplement brisées n'est pas possible car le plan de répartition des objets (fig. 152 B) montre une très nette dispersion des segments dans un sédiment où d'importants déplacements post-dépositionnels ne sont pas envisageables. Le spectre microlithique de Conty se compose de pointes et de segments. On peut penser que les premiers ont été employés en pointe de flèche et les seconds en tranchants latéraux ou barbelures. Le fait que les trois pointes soient brisées peut étayer l'hypothèse qu'elles proviennent de flèches tirées. La plupart des segments rejetés sont entiers. Leur présence peut traduire la nécessité de reconstituer la totalité de l'armement en silex en éliminant les pièces qui ont été anciennement enduites de résine.

Quelque soit le crédit apporté à cette interprétation, le niveau mésolithique de Conty apparaît exceptionnel car il permet d'appréhender un instantané pendant lequel les activités préhistoriques sont normalement limitées. De tels détails sont difficilement restituables à partir de la plupart des sites car ils correspondent souvent à des palimpsestes.

## **7.4. SALEUX**

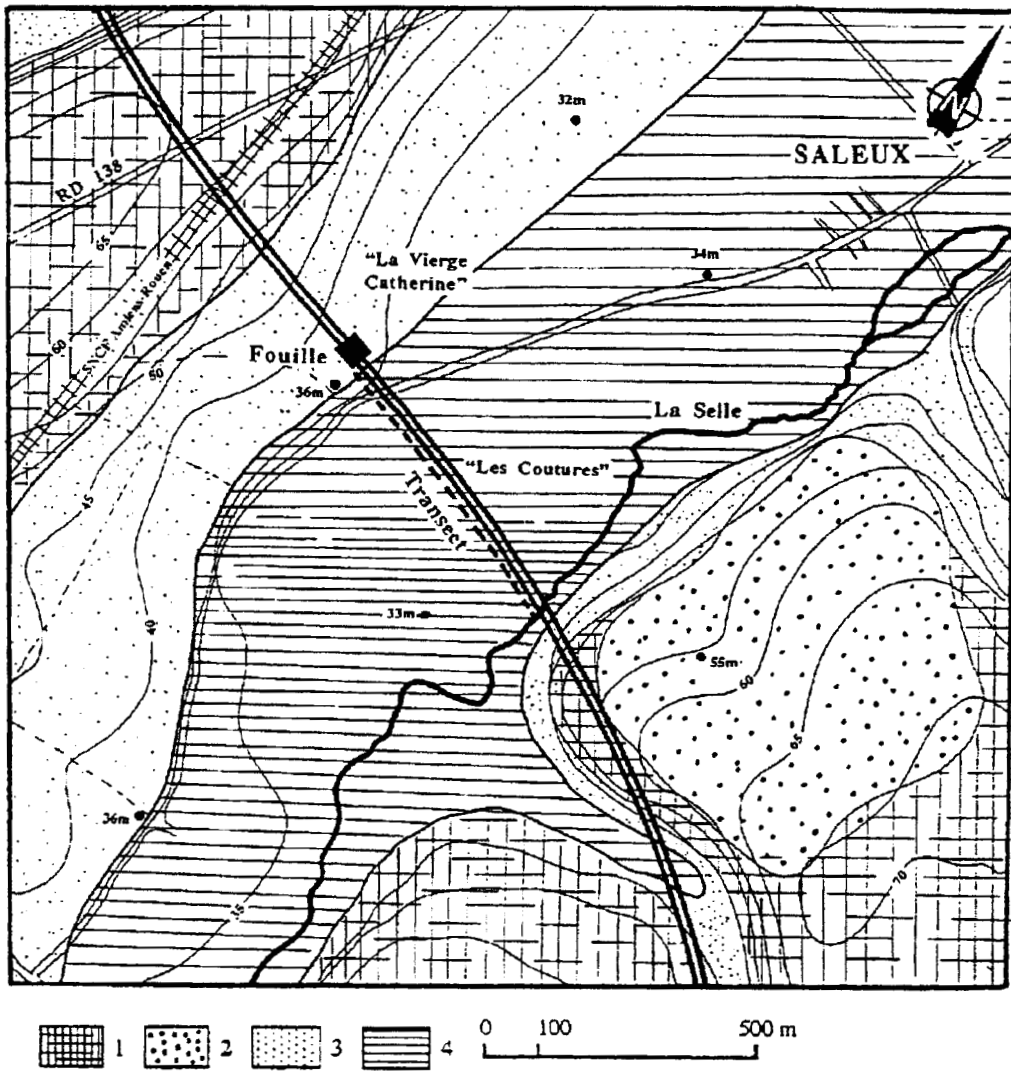
### **7.4.1. Les recherches**

Le gisement de Saleux "La Vierge Catherine" a été découvert en 1990 par P. Antoine et P. Coudret lors de l'étude d'impact archéologique sur l' A16. Les premiers sondages révélèrent des vestiges du Paléolithique final (Coudret, 1992). L'évaluation et la fouille (direction P. Coudret) dévoilèrent 2 industries mésolithiques stratigraphiquement différenciées: un niveau inférieur à segments et pointes à base retouchée et un niveau supérieur à lamelles à dos (Coudret, 1995 ; sections 114, 115 et 120, unités de 20 x 20 m). Parallèlement, J. P. Fagnart dirigea une fouille programmée sur les marges de l'emprise afin d'achever l'exploration des différentes concentrations (Saleux, "Les Bacquets"). Cette opération aboutit à la découverte d'une nouvelle unité à segments à proximité du site principal (Fagnart, 1994, 1995 ; section 125). Depuis 1996, J. P. Fagnart et P. Coudret (1996) fouillent une concentration paléolithique un peu plus éloignée. Du Mésolithique à segments y est présent (sections 244 et 254). L'industrie lithique mésolithique du site principal a été analysé par P. Mennesson (1997) dans le cadre d'une maîtrise. Les pollens, les mollusques, les charbons et la faune furent respectivement étudiés par A. Munaut et A. Defgnée (1997), N. Limondin-Lozouet (1997), J. M. Pernaud (1997) et A. Bridault (1997). P. Antoine a replacé le site dans son cadre stratigraphique et morphologique par la réalisation d'un transect de la vallée (Coudret, 1995).

Le présent travail va s'attacher à exposer succinctement les principales données sur le Mésolithique. Il repose sur des publications, des rapport de fouilles ou d'activités, mais aussi sur des informations inédites que P. Antoine, J. P. Fagnart et P. Coudret nous ont communiquées.

### **7.4.2. Localisation, contexte morphologique**

À 6 km au sud de Renancourt (fig. 143), Saleux (feuille topographique IGN, 1/25000, 2309 ouest, Saleux, x = 592,06 ; y = 1239,37 ; z = 34/35) se place, en rive gauche de la Selle, à proximité immédiate du versant limoneux en pente douce (fig. 156). La craie du Coniacien, riche en silex, affleure un peu plus haut ainsi que sur le versant abrupt opposé. Le fond de vallée s'étend sur une largeur de 700 m. Le cours actuel de la Selle se dispose au pied du versant crayeux.



**Figure 156 :** Saleux "La Vierge Catherine". Contexte topographique et géomorphologique (d'après P. Antoine in Coudret, 1995).

- 1 : craie ;
- 2 : graviers de nappe alluviale ;
- 3 : loess et limons colluviés ;
- 4 : plaine alluviale.



### **7.4.3. Stratigraphie, chronologie et environnement du Mésolithique**

#### **Transect de la vallée**

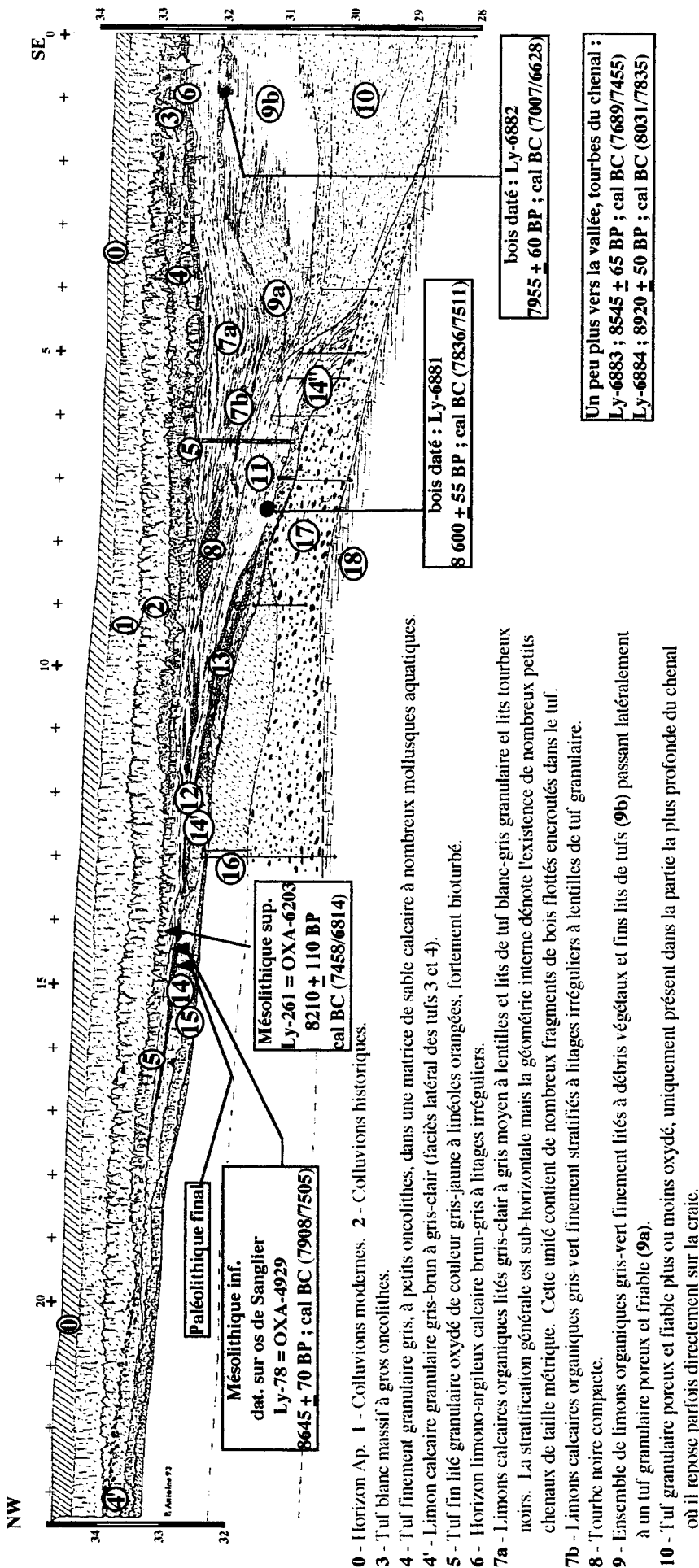
P. Antoine a réalisé une coupe transversale de la vallée au moyen de sondages à la tarière hydraulique. Ces observations s'étendent sur 600 m des marges de la plaine alluviale, au niveau du site de "La Vierge Catherine", au cours actuel de la Selle, Saleux "Les Coutures". D'après ces données, le site mésolithique se positionne sur un replat limoneux d'une vingtaine de mètre de large qui borde un grand chenal holocène de plus de 50 m de largeur. Une limite d'érosion marque le passage au versant. Des formations tuffeuses, postérieures au remplissage du paléochenal, colmatent ensuite l'ensemble de la vallée. La découverte, par P. Antoine, d'un trapèze en surface au dessus du tuf, suggère que les Mésolithiques porteurs de ces armatures connurent un fond de vallée déjà totalement comblé par les formations calcaires. Il était alors aisément accessible.

#### **Au niveau de la fouille**

Le Mésolithique est lié à un limon gris verdâtre (fig. 157 ; 14). Le niveau inférieur se trouve dans sa partie médiane (datation sur os associés de **8645 BP** ; fig. 157). Le niveau supérieur correspond à un ensemble de pièces bien en place à la surface de ce limon (datation sur os de **8210 BP** (fig. 157)). L'ensemble est scellé par des formations tourbeuses et tuffeuses consécutives à la fin du colmatage du paléochenal et à son extension sur le versant. Le Paléolithique final à *Federmesser* (datations dans Coudret, 1995 et Fagnart, 1997) se localise juste sous ce limon, à la partie supérieure d'un limon argileux gris-verdâtre (fig. 157, 15).

Le hiatus sédimentaire est confirmé par les analyses palynologiques de A. Munaut et A. Defgnée (1997) (Coudret, 1995) (fig. 158) qui mettent en évidence un spectre pollinique de l'Allerød directement recouvert par un ensemble attribué à la Palynozone 7, soit du Boréal. La superposition des 2 couches et des phénomènes de bioturbation introduisent quelques mélanges des corpus polliniques. Néanmoins, le limon qui contient le Mésolithique et les sédiments qui le scellent sont clairement rapportés à la **Palynozone 7**. Les occupations mésolithiques se sont réalisées dans un environnement boisé largement dominé par le Noisetier. Le chêne et le Pin étaient présents.

Dans le limon gris verdâtre (fig. 153, 14), N. Limondin (Coudret, 1995 ; Limondin, 1995 ; Limondin-Lozouet, 1997, 1998) observe une malacofaune très abondante en individus et en espèces. Les forestiers sont bien implantés. Ils sont



**Figure 157** : Saleux "La Vierge Catherine".  
Profil stratigraphique au niveau de la fouille  
et de la rive gauche du paléochenal Holocène.  
(d'après P. Antoine in Coudret, 1995, modifié)  
Seules, les datations radiocarbone concernant  
le Mésolithique et l'Holocène sont figurées.

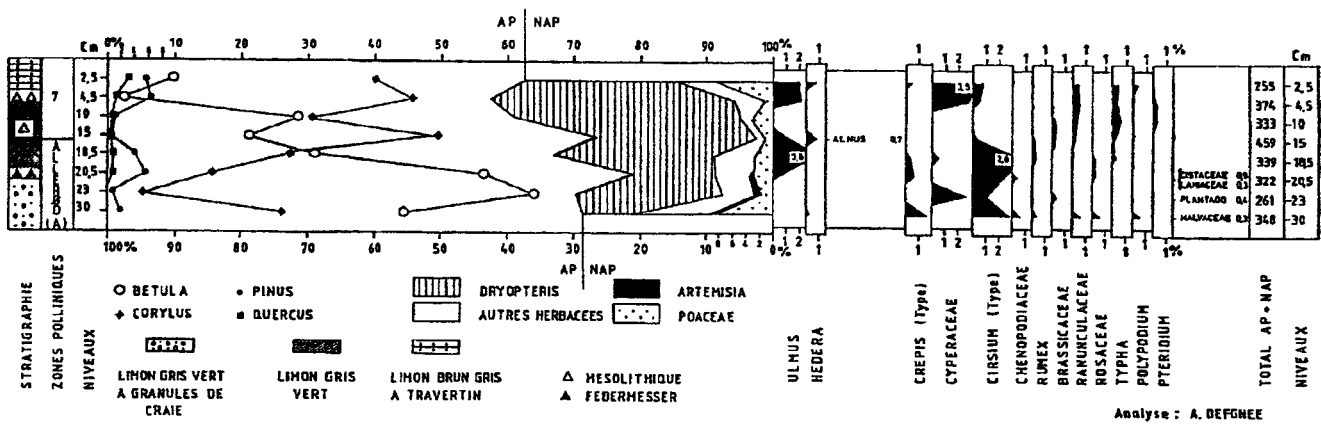


Figure 158: “La Vierge Catherine“, Saleux. Profil palynologique au niveau du site (d’après Munaut et Defgnée, 1997).

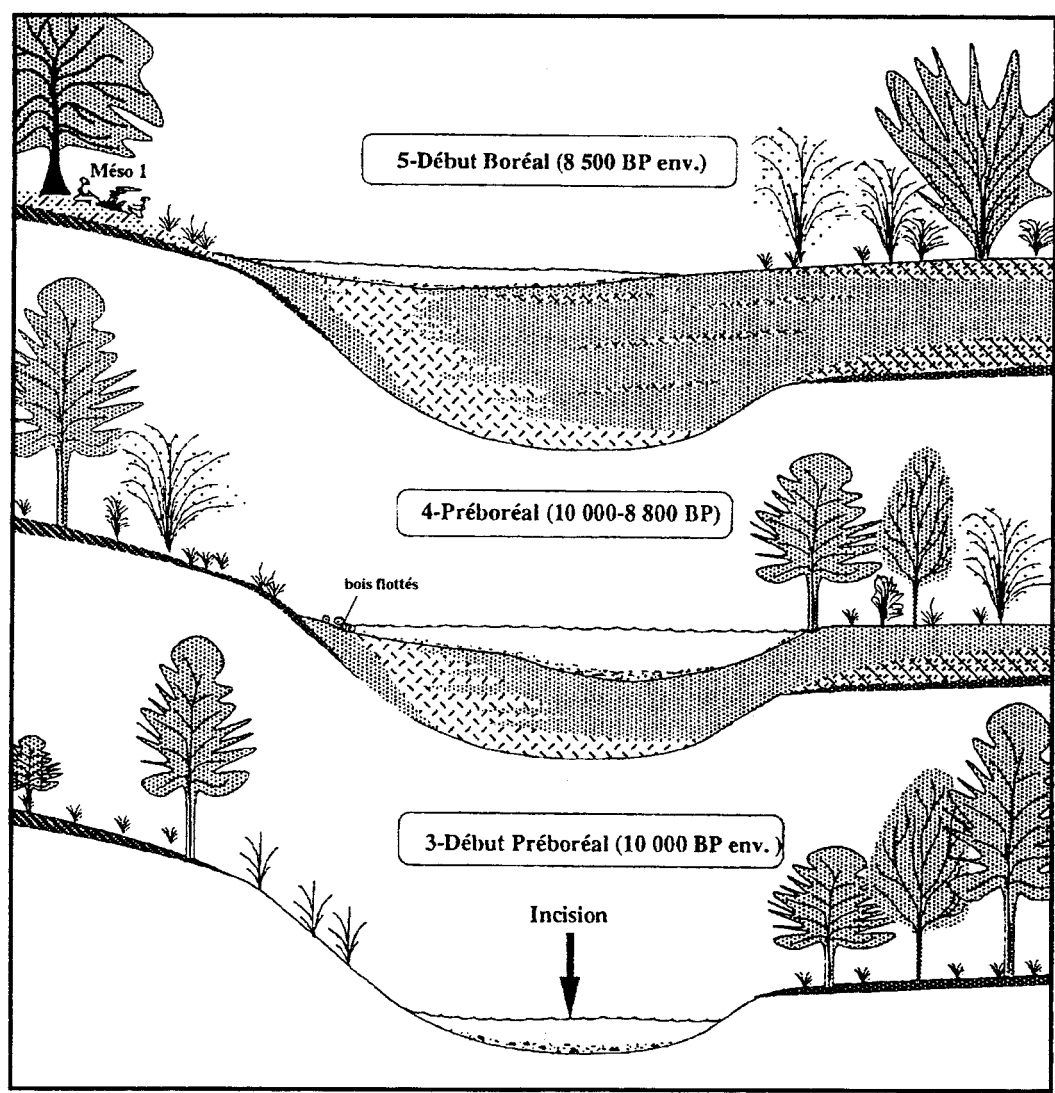


Figure 159 : reconstitution graphique de l’évolution géologique et environnementale du site de Saleux au début de l’Holocène (d’après Antoine, in Coudret dir. , 1995, modifié).

accompagnés d'hygrophiles et de mésophiles. Cette association appartient à la malacozone **S4b** du système proposé par N. Limondin pour la Somme.

Les charbons de bois de l'unité stratigraphique 14 sont le produit d'activités des Mésolithiques du niveau inférieur. J. M. Pernaud (1997) met en évidence une nette dominance du Noisetier (42,4%) sur le Pin (38,3%) puis le Bouleau (9,9%). Le Chêne et les Pomoïdés sont présents.

L'ensemble des informations chronologiques et environnementales concordent pour placer les occupations mésolithiques dans un environnement boisé, à nombreux noisetiers, du Boréal.

### **Relations avec le chenal**

Le paléochenal est colmaté par des tufs, des limons organiques et des tourbes (fig. 157). P. Antoine (Coudret, 1995) signale que l'incision date du début du Préboréal et que la sédimentation débute par des dépôts organiques caillouteux (reprise des graviers de la nappe de fond) puis par des premiers tufs. Le colmatage semble très rapide (voir  $^{14}\text{C}$  de la fig. 157). Pendant l'occupation mésolithique la plus ancienne, le cours d'eau était encore actif mais une bonne partie du chenal était déjà comblé. En effet, une date comparable à celle du niveau archéologique a été obtenue sur un bois flotté (fig. 157) placé à la base d'un limon lité à nombreuses coquilles (11). Il reposait sur un limon organique gris-noir (14") qui correspond au passage latéral sur les berges du chenal du limon 14. A. Defgnée et A. Munaut (Coudret, 1997) y observèrent la fin du Préboréal et le début du Boréal (Z6/7 de Van Zeist). N. Limondin identifie toujours la malacozone S4b mais note une plus grande importance des espèces aquatiques. L'inexistence des taxons palustres souligne l'absence d'une frange marécageuse entre la berge sèche et le cours d'eau. Pendant l'occupation mésolithique la plus récente, le chenal fonctionnait encore mais il était presque totalement colmaté (fig. 153).

Ces éléments montrent que les Mésolithiques se sont installés sur un sol sec à proximité de la rivière (fig. 159).

Ils permettent aussi d'appréhender le mode de formation des sédiments qui contiennent généralement les industries. À Saleux, la mise en place du limon 14 est nettement déconnectée de la dynamique fluviale. En effet, des dépôts contemporains mis en place par la rivière sont attestés à une altitude plus basse. De même, l'enfouissement progressif des artefacts dans un sédiment n'est pas une hypothèse viable, car, à Saleux, il existe bien 2 niveaux distincts : 1 au dessus du limon plus 1 second dans le limon et par conséquent contemporain de la sédimentation. P. Antoine propose d'y reconnaître une succession d'apports de limons ruisselés alimentés par le versant loessique,

progressivement bioturbés et en partie décarbonatés et enrichis en débris organiques (sols construits).

### **Le début de l'Holocène à Saleux "Les Coutures"**

A l'autre extrémité du transect de la vallée, un sondage a fait l'objet d'analyses palynologiques et malacologiques. Au dessus des graviers de la nappe de fond, la séquence limoneuse comprend un limon organique brunâtre attribué à l'Allerød, un limon gris vert pâle calcaire (Dryas III) et un limon organique noirâtre qui contient quelques éclats mésolithiques. Ce dernier a fourni à A. Defgnée et A. Munaut un spectre pollinique typique de la deuxième phase du Préboréal (**Z6** de van Zeist) avec déjà la présence de *Corylus*. L'association malacologique (**S4a**) se différencie des ensembles sous-jacents par l'apparition de quelques forestiers. Les hygrophiles sont absents. Le milieu reste sec mais le climat s'améliore. La forêt commence à s'installer.

#### **7.4.4. Le niveau mésolithique inférieur de "La Vierge Catherine"**

##### **Organisation des vestiges**

(d'après Coudret, 1995 et Mennesson, 1997)

Le niveau inférieur comprend 4000 vestiges lithiques et osseux. Dans un premier temps, 4 concentrations distinctes furent observées. La plus grande est relativement diffuse. Elle dessine une forme ovale d'environ 40 m<sup>2</sup>. Les 3 autres sont moins étendues : 25, 20 et 15 m<sup>2</sup>. Actuellement, J. P. Fagnart (communication orale) pense que le niveau inférieur correspond à la juxtaposition de nombreuses petites concentrations d'une quinzaine de m<sup>2</sup> qui témoignent de haltes de courte durée. Il n'y a pas de différences technologiques ou typologiques majeures entre ces différentes unités. Aucune structure évidente n'a été observée. Cependant, les plans de répartition de mobilier font apparaître des zones de rejet de débitage, des concentrations particulières d'armatures et probablement des secteurs consacrés aux activités de boucherie (nombreux ossements).

##### **Restes fauniques**

A. Bridault (1997) a pu déterminer environ 130 restes sur 770 vestiges et recenser un Boviné indét. (Aurochs ?), le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Cerf (*Cervus*

*elaphus*), le Sanglier (*Sus scrofa*), le Blaireau (*Meles meles*), le Castor (*Castor fiber*) et la Martre ou la Fouine (*Martes sp.*). Le Sanglier et le Chevreuil sont largement majoritaires. Les autres espèces ne sont représentées que par quelques vestiges. L'abondance des dents et des os robustes suggère que les ossements les plus fragiles n'ont pas été conservés. Ainsi, il est impossible d'affirmer que la pêche ne fut pas pratiquée à proximité du chenal.

## Industrie lithique

La matière première débitée est uniquement composée de silex de la craie qui peut provenir des affleurements coniaciens voisins. Elle est de bonne qualité. Cependant, quelques blocs gélives témoignent du ramassage de rognons qui ont séjourné en surface. Les artefacts ne sont pas patinés.

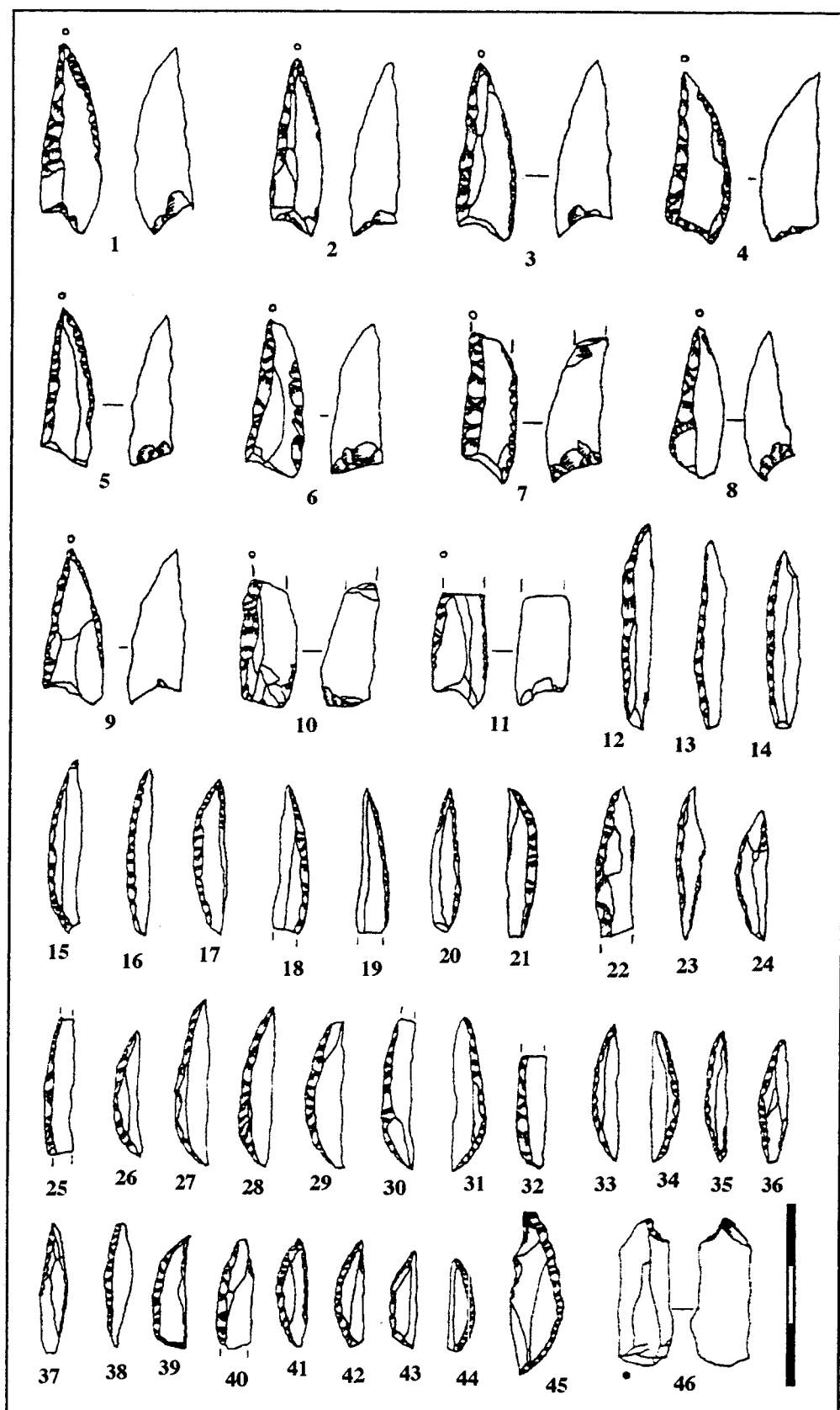
Toutes les étapes du débitage sont représentées. L'objectif des tailleurs est la production de lamelles supports d'armatures. L'ensemble s'apparente au style de Coincy (Mennesson, 1997), et présente des caractéristiques rigoureusement identiques au débitage étudié à Hangest II nord (voir ci-dessous et Ketterer, 1992, 1997).

P. Mennesson (1997) décompte **68** outils auxquels s'ajoutent quelques pièces utilisées. Les outils du fonds communs se limitent à **17** pièces : 3 grattoirs courts sur éclat cortical, 2 lames tronquées et des produits laminaires retouchés. Les armatures sont nombreuses avec **46** segments (fig. 160, n°12 à 45) et **16** pointes à base retouchée (fig. 160, n°1 à 11). On note l'absence des pointes à troncature. Les segments sont bien typiques avec une longueur variable et une largeur bien standardisée. Cependant 2 pièces sont nettement plus larges (fig. 160, n°45). Les tailleurs mésolithiques ont respecté certaines constantes pour façonner les pointes. Ainsi elles apparaissent très standardisées :

- une latéralisation à gauche exclusive ;
- une pointe orientée vers la partie proximale du support ;
- des retouches marginales du bord tranchant ;
- une base obtenue par retouche directe puis inverse ;
- une base toujours oblique et concave ;
- une forme asymétrique avec un bord rectiligne retouché opposé à un bord convexe ;
- des dimensions comparables (Mennesson, 1997).

La seule variation observée est l'étendue de la retouche latérale qui peut parfois ne pas modifier tout le bord (fig. 160, n°1, 11).

Les 7 microburins attestent une production d'armatures sur place. Cependant, leur faible nombre par rapport aux pointes et aux segments pose quelques questions, d'autant plus que l'extrémité pointue des armatures semble obtenue par ce procédé. La majeure partie des segments et des pointes a pu être façonnée dans un secteur non fouillé du site (zone érodée) ou lors d'une halte précédente. D'ailleurs, P. Mennesson (1997) signale



**Figure 160 :** Saleux "La Vierge Catherine", niveau mésolithique inférieur, pointes à base retouchée (1 à 11), segments (12 à 45) et microburin (46). Dessins de P. Mennesson.

que les pointes présentent souvent des fractures que l'on pourrait éventuellement lier à une utilisation en élément de projectile. Comme à Conty, il est possible que l'armement en silex de plusieurs flèches ait été abandonné sur place. A Saleux, il aurait été partiellement remplacé.

#### **7.4.5. Le niveau mésolithique supérieur de "La Vierge Catherine"**

(d'après Coudret, 1995, Mennesson, 1997 et des informations orales récentes de J.P. Fagnart).

#### **Données générales**

Hormis sa position stratigraphique, le niveau supérieur se différencie par des artefacts lithiques à patine gris-beige à gris-verdâtre et par un très bon état de surface des ossements. Les pièces se dispersent de manière diffuse sur la surface du limon. Cependant, 2 concentrations nettement plus denses apparaissent. Aucun raccord n'atteste leur contemporanéité. La feuille de gui (fig. 161, n°40) ne peut pas être rapportée à une des deux concentrations. Cependant, l'analyse palynologique (voir ci-dessus) place bien cette pièce dans la zone 7 de van Zeist soit dans le Boréal.

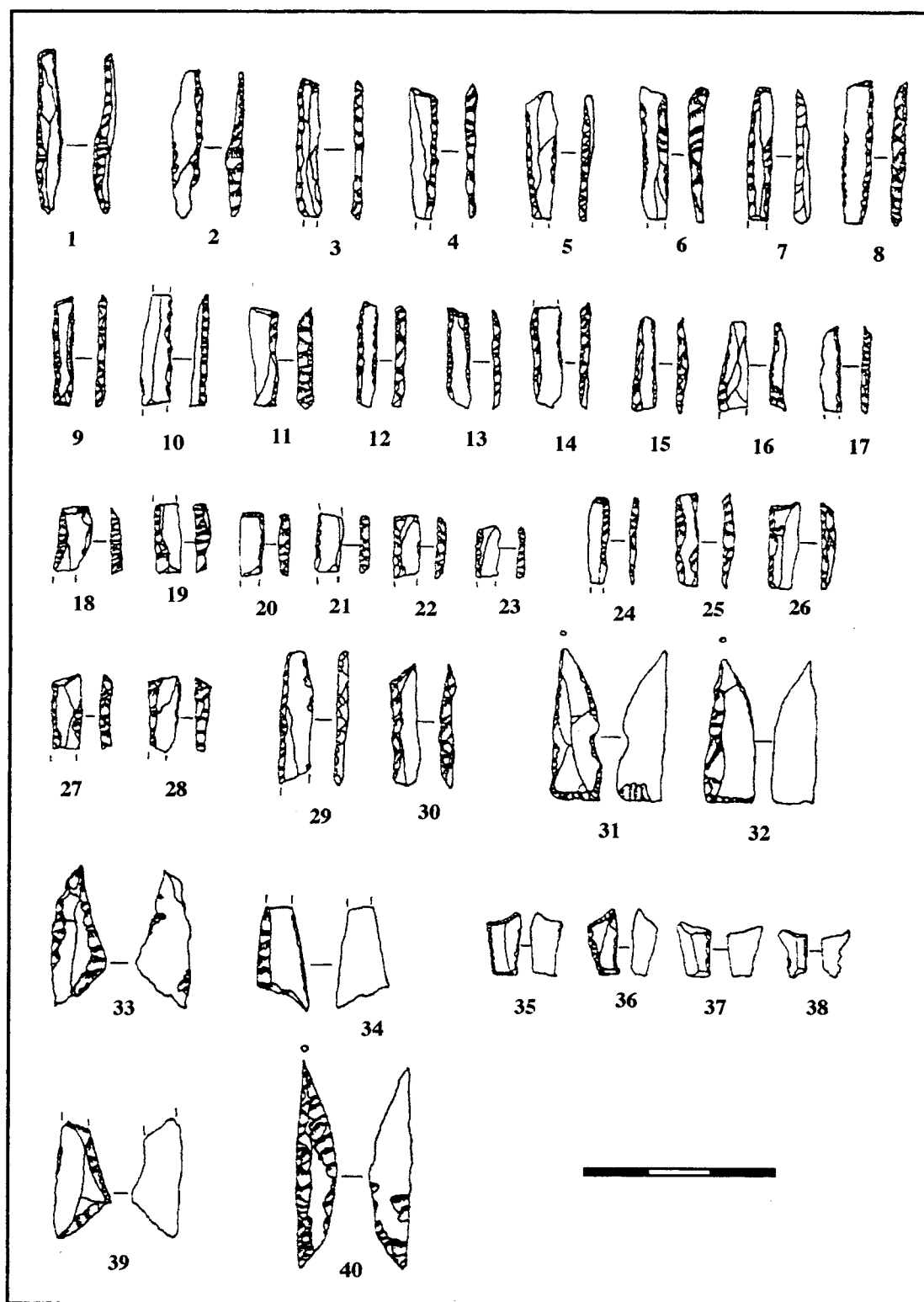
#### **Unité datée**

L'unité datée vers **8 200 BP** (fig. 157) s'étend sur une vingtaine de m<sup>2</sup>. Elle est interprétée par les fouilleurs comme une aire consacrée essentiellement au dépeçage d'un Aurochs (*Bos primigenius*). En effet, la majeure partie des vestiges est constituée d'ossements de cet animal : côtes, vertèbres, fragments crâniens et quelques os longs (fémur et tibia). Les vestiges lithiques associés sont surtout constitués d'outils : 26 lamelles étroites à bord abattu (fig. 161), 2 pointes à base retouchée et 5 pièces utilisées. Rien ne permet d'affirmer avec certitude que les lamelles à dos soient des armatures. Elles peuvent aussi bien témoigner de projectiles responsables de la mort de l'animal que de tranchants d'outils composites liés à son dépeçage.

#### **Unité consacrée au débitage**

La seconde unité se place à environ 5 m de la première. Elle se concentre sur 6 m<sup>2</sup> qui livrent essentiellement de l'industrie lithique (20 à 30 vestiges par m<sup>2</sup>). Toutes les étapes du débitage sont représentées. Le style est proche de celui de Coincy. Les microlithes se composent de 2 triangles à retouche couvrante et de 3 pièces particulières :





**Figure 161 :** Saleux “La Vierge Catherine”. Armatures des différentes unités du niveau mésolithique supérieur. Lamelles étroites à bord abattu (1 à 30), pointes à base retouchée (31, 32), triangles (33, 34, 39), “trapézoïdes” (35 à 38), feuille de gui (40). (d’après des dessins de P. Mennesson).

des lamelles à dos très courtes et bitronquées (1 troncature oblique opposée à une troncature transversale) qui peuvent être qualifiées de “trapézoïdes” (Kozlowski, 1976).

#### **7.4.6. Le Mésolithique de Saleux “Les Bacquets”.**

##### **Section 125**

J. P. Fagnart et P. Coudret (1996) ont dirigé une fouille programmée sur une section proche de l'emprise. Les 2 niveaux mésolithiques étaient encore présents dans un contexte sédimentaire similaire (industrie à segments et industrie à lamelles à dos). Un fémur humain isolé fut découvert dans une position stratigraphique qui correspond au niveau Mésolithique inférieur. Par ailleurs, des restes fauniques furent datés : **8 695  $\pm$  65 BP** (référence non connue) . Ce résultat rigoureusement identique à celui obtenu sur “La Vierge Catherine” montre que ces différentes concentrations mésolithiques sont très proches dans le temps ou strictement contemporaines.

##### **Section 244 et 254**

Ces sections en cours de fouille se placent à quelques centaines de mètres de “La Vierge Catherine”, dans une position morphologique et sédimentaire comparable (près du paléochenal). Au moins une concentration mésolithique fut repérée sur une quinzaine de m<sup>2</sup>. L'assemblage microlithique se compose de nouveau de segments et de pointes à base oblique.

##### **Conclusions sur Saleux**

(se reporter ci-dessous aux conclusions générales sur les gisements de la vallée de la Selle)

## **7.5. CONCLUSIONS SUR LES GISEMENTS DE LA VALLÉE DE LA SELLE**

### **7.5.1. Évolution morphologique de la vallée et mode d'implantation**

Le tout début du Préboréal est marqué par une incision unique en fond de vallée. Ce chenal est très vite colmaté par des formations organiques et des tourbes (Préboréal et Boréal). Le comblement s'étend à tout le talweg en aval. En revanche, vers Conty, il semble plus limité.

Les gisements fouillés ou sondés révèlent des implantations sises sur sol sec à proximité immédiate d'un cours d'eau. L'extension du comblement tourbeux vers les versants a repoussé la position morphologique de prédilection des Mésolithiques. La plus ancienne occupation (Amiens-Renancourt) est enfouie profondément sous les tourbes. En revanche, les gisements du Boréal se placent sur les marges du talweg.

Excepté quelques nuances chronologiques comme l'âge des dernières tourbes, on observe le même type d'implantation et d'enfouissement des niveaux que dans les vallées de l'Avre et de la Noye.

### **7.5.2. Industries lithiques déterminées et datées**

- Une industrie mésolithique peu documentée témoigne d'un Mésolithique initial daté de 9 800 BP (Amiens-Renancourt).
- L'association des segments et des pointes à base retouchée et d'un style de débitage proche de celui de Coincy est placée au début de la Palynozone 7 à Conty et également à la palynozone 7, entre 8 700 et 8 600 BP, à Saleux (niveau inférieur). Cette industrie a déjà été notée précédemment sur plusieurs sites, notamment à Ailly-sur-Noye qui fournit des données similaires : Palynozone 7 et 8 500 BP.

- Un débitage toujours irrégulier (style de Coincy) avec des lamelles étroites à dos et des armatures à retouche couvrante se place toujours dans la palynozone 7 mais il occupe une position plus haute dans la stratigraphie de Saleux (niveau supérieur de Saleux) que l'industrie à segments et pointes (niveau inférieur de Saleux). Les lamelles à dos sont datées de 8 200 BP. Cette industrie a déjà été observée à Thennes IV (série patinée).

### 7.5.3. Quelques données sur les activités et le statut des sites

Le gisement de Conty et le niveau supérieur de Saleux, probablement aussi le niveau inférieur, révèlent une gamme d'activités très restreinte qui semble correspondre à des haltes de courte durée voire à des instantanés (Conty). Ceci traduit probablement une forte mobilité logistique. Cependant, on ne peut pas totalement écarter l'hypothèse d'aires spécialisées de très grands gisements incomplètement fouillés (zones érodées ou sur les marges des fouilles), notamment pour le niveau inférieur de Saleux où des datations obtenues sur 2 concentrations éloignées posent la question de leur stricte contemporanéité. (se reporter à une problématique similaire sur Boves).

Les activités halieutiques pourraient éventuellement motiver l'implantation systématique près d'un cours d'eau. Cependant, aucun reste de poisson n'a été retrouvé à Saleux. Certe le mauvais état des gros ossements du niveau inférieur indique qu'ils ne seraient pas conservés. Inversement, leur absence du niveau supérieur ne s'explique pas par la taphonomie. En revanche, les activités cynégétiques sont attestés par de nombreux ossements. La prédation s'est focalisé sur les gros herbivores (Cerf, Aurochs et le Sanglier).

